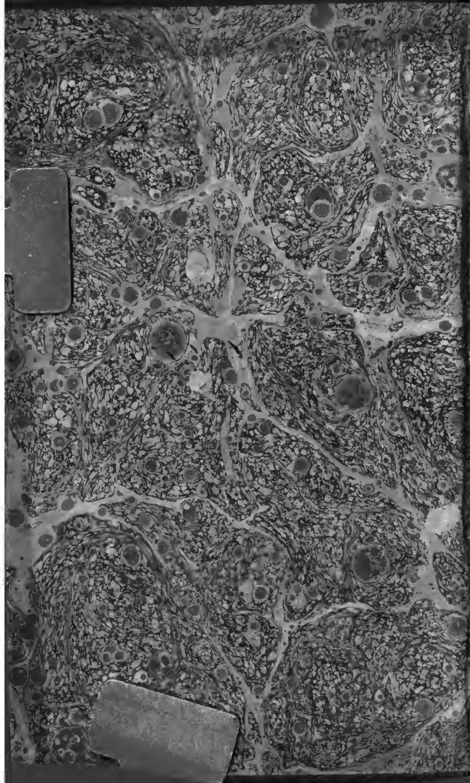
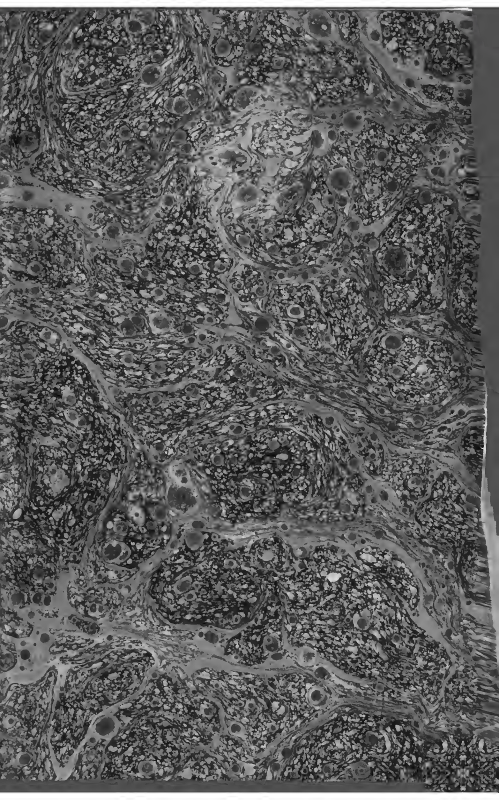






HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME IX.

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI,

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

TOME NEUVIÈME.

1643—1676.



PARIS,
LEDENTU, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 31.
1821.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME IX.

SUITE DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES DU TOME NEUVIEME.

HISTOIRE DE FRANCE.

SUITE DE LA BRANCHE DES BOURBONS.

1643 — 1676.

LOUIS XIV,

AGÉ DE PRÈS DE CINQ ANS.

Un mois s'était écoulé entre les dernières dispositions de Louis XIII et sa mort; pendant ce temps les alternatives de sa maladie variaient sans cesse le visage et la contenance des courtisans : quand le mal du roi augmentait, les disgraciés nouvellement rappelés ne pouvaient s'empêcher de montrer de la satisfaction à travers le sérieux que la bienséance leur imposait; quand il diminuait, les favoris du règne expirant reprenaient les apparences de la sécurité qu'ils n'avaient pas, mais qu'ils affectaient pour tâcher de faire croire qu'ils ne craignaient point leurs ennemis. Cependant ces derniers s'attendaient à quelques revers, et les premiers à des faveurs qui les dédommageraient des humiliations passées (1). Cette persuasion inspira de la docilité et de la souplesse à

(1) Brienne, tom. II. — La Rochefouc., p. 14.

ceux qui avaient été les maîtres, de la raideur au contraire à ceux qui avaient plié; dispositions qui firent prendre aux affaires un cours tout différent de celui qu'on avait prévu.

Il était naturel qu'Anne d'Autriche comptât par préférence sur les anciens confidents de ses peines; confidents dont quelques-uns pouvaient être regardés comme martyrs de leur attachement pour elle : le principal d'entre eux était le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme. On prétend qu'il avait su l'intérêt que la reine prenait dans le commencement au succès des desseins de Cinq-Mars contre le cardinal; que le prélat voulut acheter l'aveu du duc par toutes les grâces et les faveurs qu'il pouvait désirer; mais que Beaufort resta toujours inaccessible aux offres du ministre, et qu'il aima mieux quitter le royaume que d'y rester exposé à parler. Quand il revint, la reine le reçut avec la plus grande distinction, et dit publiquement : *Voilà le plus honnête homme de France.* Elle lui donna, la veille de la mort du roi, une marque non équivoque de son estime. Le duc d'Orléans et le prince de Condé eurent alors quelque différend; et précisément le même jour, le maréchal de La Meilleraie, grand-maître de l'artillerie, reçut un faux avis qu'au moment de la mort du roi on devait l'arrêter avec tous les parents et les amis de Richelieu. Il manda, pour se défendre, les gens dépendants de sa charge. Anne d'Autriche, avertie de leur arrivée, s'imagina que c'étaient des troupes appelées par le duc d'Orléans ou par le prince de Condé dans le dessein d'enlever le Dauphin et le duc d'Anjou. Elle fit venir le

duc de Beaufort, lui remit ses fils entre les mains, en présence de toute la cour, et ordonna aux troupes de la garde de lui obéir comme à elle-même. Cette confiance en un homme si étroitement lié avec les anciens disgraciés marquait assez de quel côté allaient désormais pencher la faveur et le crédit.

Anne d'Autriche, en effet, parut d'abord ne penser et n'agir que par l'inspiration de ceux des ennemis de l'ancien ministère qui se trouvèrent auprès d'elle à la mort de son mari. Saint-Ibal et Montrésor, ces deux hommes sombres qui avaient autrefois tenu le poignard levé sur Richelieu, étaient comme les représentants du parti qui se forma alors. On l'appela *la cabale des Importants*, parceque, fiers de la confiance de la reine, ils se donnaient des airs de suffisance et de protection. De ce nombre étaient des officiers, des gens de robe et des femmes (1). Ils avaient pour eux les maisons de Vendôme, de Guise et d'Epernon, les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, et une foule de gens nouvellement échappés aux fers ou à la proscription : tous fidèles à leur haine pour Richelieu, mais se connaissant peu les uns les autres, ou s'étant oubliés dans les exils et les prisons; par conséquent sans lien d'amitié et d'estime, sans idée de la situation des affaires, et portant dans toute leur conduite la circonspection et la timidité que donne nécessairement le souvenir récent de la captivité.

La cabale compta d'abord beaucoup sur Augustin Potier, évêque de Beauvais, dont la reine voulut faire un ministre; mais il n'avait ni principes de gouverne-

(1) Montglat, tom. II, p. 84. — Artagnan, tom. I, p. 246.

ment, ni aptitude pour les acquérir. C'était un homme avantageux et borné qui croyait tout facile, qui décidait, tranchait, et ne se doutait seulement pas qu'il y eût une marche à suivre, et des expédients à employer pour assurer les succès. Aussitôt que le roi fut mort, Potier et toute sa troupe s'écrièrent que la régence appartenait de droit à la reine; que les restrictions mises à son autorité par la création d'un conseil étaient injurieuses à sa majesté, et qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'en effacer la honte que de les détruire (1). Anne applaudit à ce transport de zèle, et résolut de faire casser la déclaration qu'elle avait juré à son mari d'observer; mais, quand elle voulut mettre la main à l'œuvre, il se présenta des difficultés très-embarrassantes. D'abord il n'était pas certain que le parlement se prêtât à abroger un règlement prudent en lui-même, et qu'il venait d'enregistrer. Il y avait à craindre que son refus ne fût d'autant plus ferme, qu'il serait appuyé par le prince de Condé, chef du conseil qu'on voulait supprimer; par le chancelier Séguier, le cardinal Mazarin, Chavigni, et les autres membres de ce conseil, qui avaient tous des partisans très-dévoués. De plus, on avait lieu d'appréhender qu'en donnant atteinte à la déclaration, qui était le titre de la puissance de la reine, le duc d'Orléans, quand cette déclaration serait cassée, ne revendiquât la régence pour lui-même. Il n'était donc pas question de brusquer l'affaire, comme le prétendaient l'évêque de Beauvais et ses échos; il fallut négocier, flatter le prince de Condé, gagner le chancelier, et s'assurer,

(1) Talon, tom. II, p. 12. — Merc., tom. XXIV.

par des promesses, du consentement de Mazarin, de Chavigny et des autres membres du conseil.

Le prince de Condé céda aux instances de sa femme, intime amie de la reine, qui s'engagea de lui assurer, en biens et en dignités, des dédommagements supérieurs aux avantages qu'il pouvait espérer de sa place. Pour engager Séguier et les autres à abandonner le rang et l'autorité que leur donnait la déclaration, on leur promit la même puissance sous un autre titre. Il fallut aussi calmer les alarmes des amis du cardinal de Richelieu, pour lesquels la déclaration était un rempart contre la vengeance de la reine. Ils avaient encore un parti très-puissant, qu'ils pouvaient faire agir dans le parlement. Anne vit les chefs en particulier, entre autres la duchesse d'Aiguillon; elle les assura de sa bienveillance, et leur docilité commença à la disposer plus favorablement pour eux. Quant au duc d'Orléans, il ne fut pas difficile à la princesse, avec l'ascendant qu'elle avait sur lui, de l'amener à ses désirs: on gagna l'abbé de La Rivière, qui le gouvernait, et le prince se soumit à tout; de sorte que les choses se passèrent au gré de la reine dans le lit de justice que le jeune roi tint le 13 mai. Anne d'Autriche fut déclarée régente, tutrice sans restriction, et maîtresse de former son conseil à sa volonté. Ainsi fut respectée *la très-expresse et dernière volonté* de Louis XIII. Omer Talon, avocat général, donna pour motif de cette disposition, le danger de partager la puissance: « Parce que de cette division, dit-il, naissent les factions et les partis: » premier exemple, souvent renouvelé pendant cette minorité de décisions

parlementaires, dont le corps qui les prononçait se croyait l'auteur, pendant qu'il n'en était que l'organe.

La reine avait été contente de la conduite du cardinal Mazarin dans cette conjoncture. Il ne s'était pas fait beaucoup prier pour se relâcher des droits que lui donnait la déclaration. Il avait même contribué à déterminer Chavigni, et il s'était montré disposé à tenir aussi volontiers quelque autorité de la bonté d'Anne d'Autriche que du choix de Louis XIII (1). Ce procédé obligeant diminua le ressentiment qu'elle nourrissait contre lui, parce qu'elle savait qu'il avait, avec Chavigni, rédigé la fatale déclaration, et qu'elle le soupçonnait même de l'avoir inspirée à Louis XIII. Les amis de Mazarin firent entendre à la régente que ce qu'elle regardait comme un mauvais office de sa part, était au fond un véritable service, parce que, dans la disposition où était son époux, de ne laisser à sa femme que ce qu'il ne pouvait lui ôter, il aurait certainement pris contre elle des mesures plus difficiles à rompre. D'une part, les dévots de la cour, le père Vincent-de-Paul, instituteur des missionnaires, le lord Montaigu, très-zélé catholique, le duc et la duchesse de Liancourt, des dames pieuses, endoctrinées par des carmelites et d'autres religieuses, prêchèrent à la reine le pardon des injures et l'amour des ennemis; d'une autre, les politiques qui craignaient que la cabale des Importants ne prît trop d'empire sur elle, lui représentèrent que le cardinal Mazarin avait seul la clef des affaires étrangères; qu'il était

(1) Brienne, tom. II, p. 109, 179 et 211. — Motteville, tom. II, pag. 153.

laborieux, expéditif, de tout temps dévoué à la France, malgré quelque inclination pour l'Espagne, où il avait été employé dans sa jeunesse; inclination d'ailleurs qui n'était pas un motif de réprobation auprès d'Anne d'Autriche : tout cela ébranla la reine. Le ton poli de Mazarin, ses manières insinuantes, ses déférences aux volontés et au penchant de la régente, firent le reste.

Madame de Motteville rapporte, d'après la maréchale d'Estrées, qui avait connu Mazarin à Rome avant qu'il eût intérêt à se déguiser, que « c'était l'homme du monde le plus agréable; qu'il avait l'art d'enchanter les hommes, et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettait. » Sa conversation était enjouée et abondante; il paraissait sans prétentions, « et il faisait semblant fort habilement de n'être pas habile (1). » Le premier acte qui le fit connaître en France, cette paix, qu'au péril évident de sa personne il avait procurée sous Casal, entre deux armées prêtes à se charger, dut lui donner du relief dans l'esprit des Français, et ses manières nobles purent entretenir cette heureuse prévention. Il conserva toujours de son ancien état l'air aisé et galant; et le lord Montaigu semble l'avoir bien peint, lorsqu'aux différentes questions de la reine sur le caractère de l'Italien, il lui répondit : « C'est tout l'opposé du cardinal de Richelieu. »

On a soupçonné Anne d'Autriche de n'avoir pas

(1) Motteville, tom. I, pag. 150 et 182; et tom. II, pag. 82. — Gourville, tom. II, pag. 301. — Nemours, pag. 85. — Duplessis, pag. 19.

été insensible aux qualités aimables de Mazarin. Cette princesse était coquette, à prendre ce terme dans l'acception la plus favorable, c'est-à-dire, qu'elle aimait à être louée, et à s'apercevoir qu'on ne la regardait pas sans intérêt : disposition qui, malgré la majesté du trône, l'exposa aux traits malins des courtisans. Pour Mazarin, il se conduisit avec la plus grande circonspection. Loin de s'enorgueillir des bonnes grâces de sa souveraine, il flattait et caressait tout le monde; et, afin de détourner les coups de l'envie, qui a coutume d'attaquer les nouveaux favoris, il disait qu'il ne restait dans le ministère que jusqu'à ce qu'il eût fait la paix, et qu'après cela il se retirerait à Rome : cette espèce d'engagement trompa les jaloux. Ils ne prirent pas garde aux progrès que le cardinal faisait auprès de la reine; et l'évêque de Beauvais, amusé par la confidence que lui faisait la régente, qu'elle ne gardait le prélat italien que pour s'instruire des affaires, et qu'elle le renverrait ensuite, vécut avec lui comme avec un homme dont le crédit passager ne méritait pas de l'inquiéter.

Ce qui devait décider aux yeux du public de la prépondérance des partis, c'était l'accueil que ferait la reine à la duchesse de Chevreuse et au marquis de Châteauneuf; personnages tout autrement considérables que ceux qui avaient jusqu'alors figuré à la tête des Importants. L'un renfermé dans le château d'Angoulême, l'autre errante dans les Pays-Bas et en Espagne, avaient fait une longue pénitence de s'être attaqués à Richelieu, et de s'être proposés de le rendre le jouet de leurs artifices et de leurs intrigues. Soit

que Louis XIII fût entré dans la passion de son ministre, soit qu'il eût reconnu par lui-même, dans ces deux personnes, des qualités dangereuses dont il craignait les influences sur son épouse, il recommanda expressément, dans sa déclaration sur la régence, de ne les jamais rappeler à la cour (1). Cette dernière volonté du défunt fut respectée comme les autres. A peine avait-il les yeux fermés que les deux exilés demandèrent leur rappel. La reine, qui croyait qu'ils avaient été persécutés pour elle, l'accorda; mais, pendant leur voyage, il s'opéra une révolution imprévue dans l'esprit et dans le cœur d'Anne d'Autriche.

Les hommes qui craignaient la capacité du marquis, les femmes qui redoutaient les charmes de la duchesse, se réunirent pour les décrier. Châteauneuf trouva dans la princesse de Condé, que la reine aimait et estimait, une ennemie puissante qui agit directement contre lui. Elle ne pouvait lui pardonner d'avoir présidé à la condamnation du duc de Montmorenci son frère, lui qui aurait pu s'en excuser, puisqu'il était dans les ordres sacrés, et qui le devait parce qu'il avait été page dans sa maison. On remontra à la régente que ces personnes se flattaient de conduire le royaume; qu'elles promettaient des grâces, assuraient de leur protection, se vantaient de distribuer seules les emplois et les dignités, et de la gouverner elle-même; que d'ailleurs Anne se trompait sur la cause de leur ancienne disgrâce, que Château-

(1) Brienne, tom. II, p. 229. — *Mem. de La Châtre*, p. 340. — *Mém. de La Rochefoucault*, pag. 14.

neuf et la duchesse de Chevreuse n'avaient pas été punis de leur attachement pour elle, mais d'une intrigue galante entre eux. Ces observations parurent plausibles à la régente, et son amour-propre piqué fit taire l'inclination. Sous prétexte de ne vouloir pas contredire ouvertement les dernières volontés de son mari, elle écrivit à Châteauneuf, qui s'en revenait d'un air triomphant à la cour, de rester jusqu'à nouvel ordre dans sa maison de Mont-Rouge, près de Paris; et, quant à la duchesse de Chevreuse, Anne d'Autriche, après l'avoir reçue publiquement comme une amie, lui dit en particulier que, pour les mêmes raisons qui l'empêchaient de voir pendant quelque temps Châteauneuf, elle lui conseillait de se retirer aussi à la campagne. La duchesse très-étonnée combattit ces raisons, pria, se rabattit à des conditions, et obtint enfin la permission, sinon de rester toujours à la cour, du moins d'y paraître quelquefois. La régente en même temps, pour ne pas mécontenter tout-à-fait le parti, donna à l'évêque de Beauvais la nomination de France au cardinalat.

On ne sait si ce fut afin de gagner la duchesse de Chevreuse, ou afin de la mettre dans son tort, que Mazarin fit auprès d'elle une démarche, sans doute concertée avec la reine. Il alla la voir le lendemain de son arrivée; et, après les compliments qui peuvent flatter une femme pleine de prétentions à la gloire de l'esprit et à celle de la beauté, il lui offrit son crédit et sa bourse, sous le prétexte honnête qu'arrivant d'un long voyage, elle devait être dénuée d'argent, et que le paiement des assignations sur le trésor royal

étant quelquefois lent ; elle se trouverait peut-être embarrassée. La duchesse le remercia absolument pour l'argent (1). Quant aux offres de service, elle les reçut d'un air badin, comme une personne extrêmement piquée de ce qu'on lui faisait entrevoir qu'elle pouvait avoir besoin d'être protégée auprès de la reine. Cependant elle promit de mettre la bonne volonté et le pouvoir du cardinal à l'épreuve, et cette épreuve, elle ne l'imagina pas médiocre.

Pleine de dépit contre la maison de Richelieu, ses alliés et ses amis, elle aurait voulu les ruiner, les anéantir. Elle demanda successivement, mais coup sur coup, qu'on reprît au maréchal de La Meilleraie le gouvernement de Bretagne, dont il avait été pourvu quand Louis XIII, après l'affaire de Chalais, l'ôta au duc de Vendôme. Elle voulait qu'on le restituât à celui-ci ; qu'on retirât l'amirauté à la maison de Brezé qui la possédait, et qu'on en gratifiât le duc de Beaufort ; enfin, qu'on dépouillât le jeune duc de Richelieu du gouvernement du Havre, pour le donner au prince de Marsillac, depuis duc de La Rochefoucault, nouvelle conquête qu'elle commençait à attacher à son char. Ces prétentions, et beaucoup d'autres moins éclatantes, soulevèrent une partie de la cour contre les Importants, dont la duchesse n'était que l'organe. Cependant la reine ne jugea pas à propos de rompre en visière à la cabale par un refus direct ; elle chercha des tempéraments : et comme, de ces demandes, celle sur laquelle on insistait davantage était la restitution du gouvernement de Bretagne à la maison de Ven-

(1) La Rochefoucault, p. 20.

dôme, qu'on représentait comme une justice, la régente en prit le titre pour elle-même, et en laissa l'essentiel au maréchal de La Meilleraie, qu'elle nomma lieutenant-général de la province. Les autres demandes de moindre conséquence furent en partie accordées et en partie éludées. Il n'y eut que l'amirauté et le gouvernement du Havre, pour lesquels Mazarin satisfit en promesses que les événements qui suivirent le dispensèrent d'exécuter.

Richelieu, prévoyant qu'après sa mort sa famille et ses amis seraient probablement inquiétés, leur prépara un appui dans la protection de la maison de Condé : c'est pour cela qu'il maria sa nièce au duc d'Enghien, et qu'il versa sur cette maison les biens, les honneurs, l'autorité, enfin tout ce qui pouvait la mettre en état de défendre ses alliés. La princesse de Condé, joignant à ces avantages la faveur de la reine, détourna de dessus la tête de la duchesse d'Aiguillon, qui était la plus menacée, les premiers éclats de la disgrâce. Elle vint aussi efficacement au secours des jeunes Richelieu et Brezé, qu'on voulait priver, l'un du Havre, l'autre de l'amirauté; et elle employa d'autant plus volontiers ses soins dans cette affaire, que l'amirauté, selon les vues de la cabale, devait passer entre les mains du duc de Beaufort, qu'elle haïssait, parce qu'après avoir recherché en mariage mademoiselle de Bourbon sa fille, il négligea cette princesse, qui épousa depuis le duc de Longueville. Le prince de Condé ne montrait pas le même zèle à servir ses alliés. Il paraissait regarder tout avec indifférence, toujours intérieurement piqué de ce que la

reine lui avait comme extorqué la place de chef du conseil de régence, que la déclaration de Louis XIII lui donnait; mais le duc d'Enghien ne s'en tint pas à la neutralité de son père, et il y eut un moment où on le crut absolument livré à la cabale des Importants.

Ce guerrier, plus fait pour la franchise des camps que pour le manége des cours, et à qui ses fautes et ses malheurs n'ont pu ôter le nom de Grand, venait à vingt-deux ans, de gagner la bataille de Rocroy, et de remporter une victoire qui aurait illustré un vieux général. Don Francisco de Melos, vainqueur du maréchal de Grammont à Honnecourt, s'était promis cette année de plus grands succès. Ne projetant pas moins que l'envahissement de la Champagne, il leva ses quartiers de bonne heure et investit Rocroy. Cette ville, située au milieu d'une vaste plaine, était entourée de bois et de marais, et on ne pouvait y pénétrer que par un défilé. Si don Francisco eût défendu ce passage, peut-être eût-il arrêté le prince et forcé la place après quelques assauts. Mais la confiance d'avoir bon marché des Français sous un général de vingt ans lui fit laisser à dessein une issue libre jusqu'à lui; seulement, pour ne pas négliger les moyens d'assurer la victoire, il avait mandé au général Beck de le venir joindre.

Le duc d'Enghien avait été nommé en même temps au commandement de l'armée de Flandre et au gouvernement de Champagne. A ce double titre, il tenait à déshonneur de se laisser enlever Rocroy, et il se hâtait avec l'intention de pousser vigoureusement les Espagnols, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du

roi et l'ordre de ne rien hasarder. Les mêmes avis avaient été adressés à l'Hospital, maréchal de Vitri, qu'on lui avait donné pour modérateur : mais autant celui-ci, d'après ces instructions, mettait d'obstacles aux mesures qui pouvaient amener une bataille, autant le jeune prince, qui ne partageait pas la circonspection du vieux maréchal, usait d'adresse pour le faire tomber lui-même dans la nécessité de la livrer. Il ne témoigna d'abord que le dessein de jeter du secours dans Rocroy. Vitri, persuadé que le défilé serait gardé, et qu'il ne résulterait de cette tentative qu'une simple affaire de poste, n'y apporta pas d'opposition, mais sa prudence fut mise en défaut par les combinaisons présomptueuses de l'ennemi. La tête de l'armée ayant passé sans trouver de résistance, ce fut pour le reste une nécessité de la soutenir; et, quand toute l'armée fut dans la plaine, ce fut encore une autre nécessité d'y demeurer, car la retraite eût été plus périlleuse que le combat. Il fallut même se hâter d'attaquer pour prévenir la jonction du général Beck, qui était attendu à chaque moment par les Espagnols, et qui eût ajouté à la supériorité du nombre qu'ils avaient déjà. Le jeune duc faisait ses dispositions en conséquence, lorsque l'imprudence du marquis de La Ferté, qui sans ordre essaya de faire pénétrer un secours dans Rocroy, découvrit son aile gauche et pensa le mettre dans l'impossibilité de prévenir sa défaite. Le prince, à la place du général espagnol, n'eût pas manqué une pareille occasion de battre son adversaire, et c'est même à ce coup d'œil si vif, qui lui faisait saisir sur-le-champ les fautes de

l'ennemi pour en profiter, qu'il dut par la suite la majeure partie de ses succès; mais don Francisco crut que les siens seraient plus assurés s'il attendait Beck pour agir, et cette prudence intempestive fut le salut de l'armée française. Cependant le temps nécessaire pour y rétablir l'ordre força le duc d'Enghien à différer la bataille et à la remettre au lendemain 19 mai, cinquième du jour depuis la mort de Louis XIII. Soit lassitude, soit sécurité, il dormit profondément en attendant le combat, et il fallut l'éveiller à la pointe du jour, comme autrefois Alexandre à Arbelles.

L'armée espagnole comptait dix-huit mille fantassins et huit mille cavaliers. L'armée française, moins forte de trois mille hommes de pied, et de mille chevaux, s'ébranla néanmoins la première. Le duc commandait la droite, Vitri la gauche, et Sirot, baron de Viteaux, dont la bravoure était renommée pour avoir fait le coup de pistolet avec trois rois, et avoir percé d'une balle le chapeau de Gustave-Adolphe, conduisait la réserve. Le prince, après avoir parcouru les rangs, harangué le soldat et l'avoir encouragé à étrenner la couronne du jeune roi, donna le signal du combat en assaillant de front la cavalerie qui lui était opposée, tandis que Gassion, son bras droit, et qui avait eu son secret, prenait cette même cavalerie en flanc, après avoir dispersé un parti de mousquetaires qui la couvrait. Cette double attaque la mit promptement en déroute. Le prince, laissant à son lieutenant le soin de la poursuivre, et de l'empêcher de se rallier, rabat sur l'infanterie allemande, italienne et vallonne; ces corps, malgré le désavantage

du lieu, soutiennent avec courage les charges de la cavalerie, mais ils finissent par céder.

Le maréchal de Vitri n'était pas aussi heureux à la gauche. Sa cavalerie partie au grand galop, et tout essoufflée quand elle atteignit l'ennemi, fut repoussée avec une perte considérable. Blessé lui-même au milieu de ses efforts pour rétablir le combat, il crut la bataille perdue, et fit dire à Sirot d'aviser à la retraite. « Non, non, répondit celui-ci, la bataille n'est pas perdue, car Sirot n'a pas donné, et le duc d'Enghien vit encore. » Il se hâte en même temps de donner avis à ce dernier de la détresse de son aile gauche, et avec les forces inégales de la réserve il maintient le combat jusqu'à l'arrivée du prince, qui aussitôt qu'il est instruit, tournant par-derrière les bataillons espagnols, fond à l'improviste sur leur cavalerie victorieuse, mais débandée, et la dissipe en un instant.

Il ne restait de l'armée que les fameuses bandes espagnoles, corps d'infanterie formidable, entièrement composé de soldats nationaux. Le comte de Fuentes les commandait; quoique âgé et infirme, il avait conservé toute la vigueur du commandement, et il se faisait porter de rang en rang dans une chaise pour raffermir au besoin le courage de ses braves vétérans. Ceux-ci, pour ne rien perdre de l'effet de leur feu meurtrier, avaient ordre de ne tirer que lorsque les Français seraient à cinquante pas. Une barrière impénétrable de piques les couvrait d'ailleurs, et ne s'ouvrait que pour laisser agir dix-huit pièces de canon qu'ils cachaient dans leurs rangs. Cernés de toutes parts, ils repoussèrent, par cette manœuvre,

jusqu'à trois attaques consécutives. Mais ils succombaient à la fatigue, quand, menacés d'une quatrième charge, leurs officiers, mettant un genou en terre, demandèrent quartier. Le duc d'Enghien s'avançait pour l'accorder lorsque son geste mal interprété fit siffler une grêle de balles autour de sa tête. Indignés de ce qu'ils croient une trahison, les soldats français se jettent avec furie sur le bataillon espagnol, et ils y font une horrible boucherie. Le jeune vainqueur dérobe à leur rage un petit nombre de guerriers qui se réfugient près de lui; mais il fait de vains efforts pour sauver leur chef, et ne peut qu'envier sa mort. Ainsi fut détruite cette infanterie si redoutée qui, depuis Charles-Quint, faisait la force des armées espagnoles, et dont la gloire s'évanouit alors sans retour pour passer aux armées françaises. Beck, arrivé trop tard, ne put qu'aider à la retraite, et recueillir les fuyards.

Depuis long-temps la France n'avait remporté un avantage aussi décisif; mais il en fallait recueillir les fruits. C'est à quoi s'attacha le jeune prince, qui, en capitaine déjà expérimenté, ne se laissa point endormir sur ses lauriers. Thionville pouvait intercepter les secours envoyés d'Allemagne aux Pays-Bas; il forma le dessein de s'en emparer. Mais, à la tête d'une armée organisée pour la simple défensive, il n'avait aucune provision de siége. Il donne des ordres pour se les procurer, et, en attendant qu'on les rassemble, il inquiète l'ennemi, menace le Brabant, fait craindre pour Bruxelles; et, lorsque Melos a porté toutes ses forces de ce côté, il décampe subitement, et Thionville est investi avant qu'aucun secours ait pu y être

porté. Beck cependant, trompant la vigilance de l'un des officiers du prince, y fit pénétrer deux mille hommes qui en prolongèrent la défense, mais ne purent en empêcher la prise.

La possession de cette place lui permit de donner la main au maréchal de Guébriant, dont les talents étaient continuellement enchaînés par l'indiscipline d'une armée mercenaire. Il se trouvait alors pressé sur la rive gauche du Rhin par le Lorrain Mercy, attaché au service de Bavière, et par le duc de Lorraine, à qui son inconstance habituelle avait encore fait oublier ses derniers moments. Un secours de cinq mille hommes, commandés par le comte de Rantzau, que le duc d'Enghien lui fit passer, lui donna les moyens de reprendre l'offensive. Il abandonna dès-lors un pays ruiné par la guerre, repassa le Rhin dans l'intention d'hiverner en Souabe, et, afin de s'y établir avec plus de sûreté, assiégea Rothweil dont il s'empara, mais où il fut blessé à mort. Rantzau, qui prit le commandement après lui, se laissa presque aussitôt surprendre à Dutlingen par le duc de Lorraine, Mercy et Jean de Werth. Il fut complétement battu et fait prisonnier, et cinq à six mille hommes seulement de cette armée, qui avait si long-temps fait trembler l'Allemagne, parvinrent à repasser le Rhin sans chef. La cour se hâta de leur envoyer le vicomte de Turenne, qui leur était connu pour avoir servi autrefois avec eux sous le duc de Weimar. On le rappela d'Italie, où pendant l'absence du prince Thomas, que sa santé avait forcé de se retirer, il commandait en chef, et

où quelques succès venaient de lui mériter à trente-deux ans le bâton de maréchal de France.

Quand le duc d'Enghien, à la fin d'une campagne si brillante, reparut à Paris tout resplendissant de gloire, et environné d'une foule de jeunes seigneurs compagnons de ses exploits, les partis qui divisaient la cour se le disputèrent, pour ainsi dire, et firent tous leurs efforts pour s'attacher cette troupe brillante et son chef. Le choix du jeune prince fut bientôt fait: vain et frivole comme on est à son âge, il tourna du côté où l'appelaient la flatterie et les plaisirs. La cour d'Anne d'Autriche n'était ni sombre ni triste, et la reine elle-même laissait souvent percer la gaieté à travers les crêpes lugubres du veuvage (1). Mais les dames admises à la familiarité, privées des grâces de la première jeunesse, ne possédaient que celles de l'âge mûr, la variété des connaissances, la justesse du raisonnement et le sel de la conversation. Cette société, bonne pour des hommes réfléchis, était trop grave, trop imposante pour le vainqueur de Rocroy et son cortége pétulant. Ils se trouvaient moins gênés dans le cercle des duchesses de Chevreuse et de Montbazon: celle-ci avait épousé le père de la première, et était plus jeune que la fille de son mari (2). C'étaient deux femmes d'expérience, de ces femmes qui remplacent les grâces naïves de la jeunesse par des complaisances

(1) *Mém. de Motteville*, tom. I, p. 220.

(2) Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, naquit en 1600, et Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon, en 1612. Cette dernière mourut en 1657, et fut enterrée aux Bénédictines de Montargis.

et des agaceries, et qui par-là usurpent souvent sur des cœurs neufs un empire que la vertu et la décence s'efforcent en vain d'obtenir. Elles attiraient auprès d'elles les agréables des deux sexes; et la liberté qui régnait dans ces assemblées gagnait aisément les jeunes militaires. Le duc d'Enghien s'attacha à madame de Montbazon, et se trouva lié au parti des Importants; mais une malice imprudente de la duchesse le refroidit, et le jeta dans le parti opposé.

Entre les personnes qu'on distinguait dans cette société, et qui par conséquent excitaient la jalousie, brillait la jeune duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien. Des lettres galantes trouvées un jour sous ses pas, et reconnues par madame de Montbazon pour devoir être de son écriture, furent lues et commentées en plein cercle d'une m nière très-désagréable pour l'absente. La princesse de Condé, indignée de l'imputation et encore plus de la publicité qu'on lui avait donnée, en demanda justice à la reine, comme d'un affront fait à la famille royale. Cette tracasserie, qu'on aurait dû mépriser, devint une affaire sérieuse. Le duc de Beaufort se déclara le champion de madame de Montbazon, pour laquelle il faisait le passionné; le duc d'Enghien défia dédaigneusement les détracteurs de sa sœur (1). Les courtisans, selon leurs inclinations ou leurs intérêts, vinrent offrir leurs épées aux rivaux, et on se vit à la veille d'un combat sanglant. La régente, après avoir employé inutilement la persuasion, prit le ton de l'autorité, et condamna la duchesse de Montbazon à faire une ré-

(1) *Mém. de Mottev.*, tom. I, p. 184. — La Châtre, p. 370.

paration. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial : il y rencontra autant de difficultés que s'il avait été question d'un traité qui aurait décidé du sort de deux empires. Pour l'exécution, la princesse de Condé convoqua chez elle une grande assemblée: la duchesse de Montbazon y parut. Elle lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuses et de compliments qui avaient été concertés; la princesse y répondit par quelques mots doux, prononcés d'un ton aigre, et elles se séparèrent aussi brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. de La Châtre appelle *l'amende honorable* de madame de Montbazon. La reine, dans la crainte que les rencontres n'occasionassent de nouvelles scènes, défendit à la duchesse jusqu'à nouvel ordre de rester dans les endroits où serait la princesse de Condé. Cette injonction, qui mettait la victoire tout entière du côté des Condé, qu'on savait être soutenus par le cardinal Mazarin, avertit les Importants de l'ascendant qu'il prenait. Mais, au lieu de travailler à regagner auprès de la reine le terrain qu'ils avaient perdu, et à remettre leur crédit au niveau de celui du ministre, ils firent tout ce qui pouvait accélérer son élévation et leur chute.

Anne d'Autriche était bonne, familière dans son domestique, disposée à obliger; mais elle ne voulait pas que ses amis prétendissent la dominer : elle se raidissait contre la contradiction. Madame de Chevreuse, madame de Hautefort, et les autres personnes attachées à la reine pendant la vie de son mari, n'avaient pu saisir ce caractère, parce qu'elles ne l'avaient

connue alors que dans l'oppression : devenue maîtresse de suivre ses goûts, elle leur insinua et leur déclara même fermement, selon les circonstances, qu'elle prétendait n'être pas gênée dans sa confiance, ni exposée aux remontrances et aux critiques (1). Malgré ces avertissements, ces personnes s'imaginèrent qu'en ne laissant point ignorer à la reine les bruits qui se répandaient sur son compte, elles l'engageraient à congédier le ministre, qui la rendait l'objet des observations malignes de ses domestiques et du public. Mais il en arriva tout autrement : loin de savoir gré à ceux qui affectaient de prendre un intérêt si vif à sa réputation, elle les regarda eux-mêmes comme les auteurs des censures mortifiantes dont sa couronne ne la garantissait pas, et se promit de saisir la première occasion favorable de se débarrasser de tous les donneurs d'avis. La morgue des Importants fournit à la reine ce qu'elle désirait.

Comme ce n'était qu'à contre-cœur et au grand regret du parti que la duchesse de Montbazon s'était soumise à céder partout la place à la princesse de Condé, elle s'imagina que des rencontres supposées fortuites pourraient faire exception à la règle, et la réintégrer insensiblement dans la compagnie de la reine, que la princesse ne quittait guère (2). En conséquence, la duchesse de Chevreuse ayant obtenu la permission de donner à la régente une fête champêtre, madame de Montbazon s'y rendit pour aider,

(1) Motteville, p. 166 et 208. — Brienne, tom. II, p. 229. — La Porte, p. 200.
(2) Motteville, p. 201.

disait-elle, sa belle-fille à en faire les honneurs. La princesse de Condé, qui en fut avertie, offrit à la reine de s'absenter afin de ne pas troubler ses plaisirs : mais la reine ne le voulut pas souffrir, et envoya dire à madame de Montbazon de prendre quelque prétexte pour se retirer. Celle-ci s'excusa d'obéir, et Anne d'Autriche, piquée de ce refus, ne parut point à la fête. Dès le lendemain elle exila la belle-mère, et fit dire à la belle-fille, qui lui avait attiré ce désagrément, d'aller à la campagne. Cependant quelques jours après elle rappela madame de Chevreuse. Sensible au souvenir de la liaison qu'elle avait eue autrefois avec cette femme, elle lui parla en amie, et lui conseilla pour leur commune tranquillité de ne songer qu'à vivre agréablement en France, sans se mêler d'aucune intrigue. « Je vous promets, lui dit-elle, mon amitié à cette condition; mais si vous voulez troubler la cour, je vous forcerai de vous en éloigner, et je ne peux vous promettre de grâce plus grande que celle d'être au moins chassée la dernière. »

Le duc de Beaufort prit l'exil de madame de Montbazon en héros de roman. Comme s'il eût cherché à rompre la lance contre tous ceux qui ne se déclaraient pas pour la dame de ses pensées, il ne se montrait plus qu'avec un air de dépit et d'humeur. Il brusquait les uns, bravait les autres, et en voulait surtout au cardinal, qu'il accusait d'avoir excité la reine à éloigner la duchesse. Ce prince, aussi dépourvu de jugement que de politesse, en agit très-peu respectueusement avec la régente elle-même. Il affectait de tourner le dos quand elle l'appelait : si

elle lui parlait, il ne lui répondait pas, ou il le faisait en termes ironiques et mordants. La reine souffrit quelque temps ses folies; mais à la fin, elle appréhenda que la trop grande indulgence ne le portât à des violences, d'autant plus qu'on parlait d'assemblées secrètes, de complots, et de gens armés qui guettaient le cardinal pour l'enlever ou l'assassiner(1). Ce projet n'a jamais été vérifié; mais Mazarin eut peur, ou en fit semblant. La régente entra dans ses craintes; elle en fit part au duc d'Orléans et au prince de Condé; s'autorisa de leur consentement, et au moment que le duc de Beaufort se croyait au-dessus de toute attaque, le brave de la cour, le gardien du trône, le protecteur de la régente, à qui elle avait confié le soin de ses enfants, cinq mois après cette distinction glorieuse, y fut arrêté le 2 septembre, et renfermé dans le château de Vincennes. Sa disgrâce s'étendit sur la duchesse de Chevreuse, Châteauneuf, Saint-Ibal, Montrésor et beaucoup d'autres qui eurent ordre de s'éloigner de la cour. L'évêque de Beauvais fut aussi renvoyé dans son diocèse, privé même de l'espérance du cardinalat. Ainsi expira sans presque aucune convulsion la cabale des Importants.

Après la bourrasque causée par les Importants, commencèrent les beaux jours de la régence, jours célébrés par les poëtes comme l'âge d'or de la France. Il semblait que, délivrée d'un ministère soupçonneux sous un roi taciturne et mélancolique, elle commençait à jouir d'une existence nouvelle. Le cœur des

(1) La Châtre. pag. 378. — Motteville, tom. I, pag. 204. — Brienne, tom. II, p. 229.

courtisans, auparavant serré par la crainte, s'épanouissait, et s'ouvrait à la gaieté, compagne ordinaire de la confiance. Le peuple se réjouissait; il courait en foule aux fêtes qu'on lui donnait fréquemment, à l'occasion des victoires qu'on remportait sur les ennemis. Il n'y allait pas admirer en silence des magnificences dont les yeux seuls étaient satisfaits; mais il y faisait éclater une joie naïve, marquée par ses acclamations. Le magistrat se livrait avec zèle à ses fonctions, sûr de ne plus éprouver ces coups d'autorité qui jetaient le trouble dans les tribunaux. Le guerrier s'exposait volontiers aux dangers, ne craignant pas qu'une politique ombrageuse le rendît responsable de l'événement. Enfin tous les ordres de l'état, guéris de leur langueur, revivaient. Les impôts étaient cependant considérables, mais on les payait sans murmure, parce qu'on gagnait des batailles, et qu'à chaque succès on espérait la paix.

Turenne, après avoir pris ses quartiers d'hiver dans la Lorraine, province moins désolée que l'Alsace, et avancé même les fonds pour habiller et remonter sa petite armée, avait repassé le Rhin à Brisach pour observer Mercy qui assiégeait Fribourg. Trop faible pour le combattre, il demanda des secours, et en les attendant il s'efforça d'inquiéter au moins l'ennemi. Mais, quelque talent qu'il mît en œuvre, il ne put que retarder ses succès, et Fribourg était pris lorsque le duc d'Enghien, envoyé pour se réunir à lui, arriva. Quoique Mercy, malgré la jonction des deux généraux français, leur fût encore supérieur par le nombre, il ne jugea pas à propos de

commettre le sort d'une conquête assurée aux hasards d'un combat, et il prit toutes les mesures pour n'y être pas forcé. Entouré dans la plaine de Fribourg de marais, de lacs, de ravins et de montagnes impraticables qui ne laissaient entre elles que des défilés étroits, il mit tout son art à fortifier encore ces défenses naturelles. Elles parurent inexpugnables à Turenne, qui proposait d'affamer le Bavarois, mais non pas au jeune prince, qui, moins avare du sang du soldat, résolut d'attaquer de vive force. Turenne eut la commission d'occuper un défilé, pendant que le duc d'Enghien à l'opposite devait escalader une montagne.

Malgré les difficultés nombreuses qu'offrait le passage de la gorge, coupée de tranchées, et hérissée d'abatis qui arrêtaient les assaillants à chaque pas, Turenne déboucha le premier dans la plaine, mais non sans de nouveaux dangers, par le défaut absolu de cavalerie où il se trouvait pour protéger sa division. Le prince, qui peu de moments après gagna la crête de la montagne, ne pouvait lui être encore d'aucun secours. Heureusement la nuit survint. Mais, si elle sauva Turenne, elle couvrit en même temps l'habile retraite de Mercy, qui n'était plus couvert, et qui alla se retrancher de la même manière à une lieue de là.

Le lendemain il y fut attaqué avec le même courage que la veille, mais avec moins de succès, et la perte des Français fut énorme : le prince ne put, suivant son désir, renouveler le combat le jour suivant; les troupes excédées exigèrent du repos, et l'on en revint au plan de Turenne, au projet de couper la

retraite à l'ennemi, et de l'affamer dans son camp. L'armée se mit dès-lors en marche pour s'emparer des postes qui assuraient les communications et les vivres du général bavarois; mais Mercy, éclairé par ses appréhensions, ne tarda pas à pénétrer le motif de ce mouvement, et il décampa lui-même pour en prévenir l'effet. Rose, détaché contre lui pour le retarder, bravait son armée avec huit cents hommes; il allait être écrasé, lorsque le duc, qui du haut d'une montagne reconnut le danger qu'il courait, se détourna de sa première direction pour voler à son secours. Mercy, profitant habilement du retard qu'éprouvait l'armée française par cet incident, abandonne dans les bois de la forêt Noire ses bagages et son canon, et échappe comme par enchantement aux savantes combinaisons sous lesquelles il devait succomber. Ainsi se terminèrent ces combats fameux, connus sous le nom des *Journées de Fribourg*, et où le vaincu fit chèrement acheter la victoire au vainqueur. Il conserva même Fribourg, mais il ne put empêcher les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne, de tomber au pouvoir des Français. Ce fut dans la première de ces journées que le duc d'Enghien, mettant pied à terre, et lançant avec force son bâton de général dans les retranchements ennemis, s'y jeta lui-même à la tête de deux mille soldats rebutés, qui en chassèrent trois mille victorieux et couverts.

Gravelines au même temps tombait au pouvoir du duc d'Orléans. Les corps des deux maréchaux de La Meilleraie et de Gassion, qui servaient sous lui, pensèrent se charger après la prise de la ville, pour le

vain honneur d'y entrer les premiers. Lambert, maréchal de camp, se jette au milieu d'eux, défend aux troupes avec autorité d'obéir aux maréchaux, et par cet acte de présence d'esprit et de fermeté, il sauve des milliers de braves en donnant le temps à Gaston de statuer à l'amiable sur le pas. La campagne d'Italie fut à peu près nulle; et en Catalogne le maréchal de La Mothe ne put empêcher le roi d'Espagne de reprendre Lérida. Il fut traduit pour ce sujet devant un conseil de guerre, et ne fut absous qu'au bout de quatre ans.

Le soin de conserver les conquêtes sur le Rhin avait été confié à Turenne. C'était une tâche difficile avec la petite armée qu'on lui avait laissée. Il eut le talent de la doubler pendant l'hiver par des enrôlements, et se trouva en état au printemps d'aller chercher Mercy, qui avait aussi réparé la sienne, mais auquel on venait d'enlever quatre mille hommes pour la défense des pays héréditaires de la maison d'Autriche. C'était la suite d'une victoire nouvelle, remportée à Jenkowitz, près de Tabor en Bohème, par Torstenson; victoire après laquelle il marcha sur Vienne, mais avec une lenteur qui permit de lui opposer d'autres troupes, ce qui l'obligea de regagner la Bohème. Turenne, mettant à profit l'affaiblissement de son adversaire, le força d'évacuer la Souabe, et le poussa même en Franconie jusqu'au delà de Wurtzbourg et de Nuremberg, où il le perdit de vue. Ses troupes alors lui demandèrent des quartiers pour se refaire. L'éloignement de Mercy, et l'exemple de ce général qui, au rapport de Rose, envoyé à la décou-

verte, se cantonnait lui-même, semblaient déjà autoriser cette condescendance; la fatigue des troupes, l'appréhension de leur mutinerie habituelle, mais surtout la commisération du chef pour des soldats excédés des travaux d'une campagne laborieuse, achevèrent de lui arracher son aveu. Le vigilant Mercy épiait cette faute, la seule qu'on ait jamais reprochée à Turenne, faute qu'il se reprocha lui-même aussitôt, et qu'il songeait même à réparer. Mais Mercy ne lui en laissa pas le loisir : à peine fut-elle commise, que tout à coup il tombe à Mariendal sur ses quartiers séparés. Turenne fait passer en vain des ordres pour les rapprocher : dans la confusion de la surprise, ils sont mal exécutés, et le général français, n'ayant pu réunir encore qu'une partie de ses forces lorsque l'ennemi parut avec toutes les siennes, se vit dans la nécessité de courir la chance d'un combat inégal, auquel il ne put se refuser. Son faible corps, bientôt enveloppé, n'eut de ressource que la fuite, et lui-même pensa être fait prisonnier. Dès qu'il se vit en sûreté, il recueillit ses débris, et au lieu de chercher à regagner le Rhin, ainsi que sa faiblesse semblait le lui conseiller, il fit sa retraite sur la Hesse. Il avait formé le dessein d'y attirer Mercy, et de forcer par-là les Hessois et les Suédois, ménagers de leurs troupes, à lever enfin leurs quartiers d'hiver, et à sortir d'une inaction nuisible à la cause commune. Cette adresse eut le succès qu'il en avait espéré, et lui rendit une armée avec laquelle il fit reculer Mercy à son tour.

Mais déjà, sur le bruit de sa défaite, la cour lui avait envoyé un supérieur en la personne du duc

d'Enghien, qui amenait des renforts. Le duc, ayant adopté le plan d'opérations de Turenne, mettait à la poursuite de Mercy l'ardeur qui lui était naturelle, lorsqu'il se vit arrêté tout à coup dans sa marche par le refus positif d'aller plus loin que les généraux alliés, choqués de la hauteur de son commandement, lui signifièrent. Déjà le prince ne parlait que de les charger, lorsque le prudent Turenne lui conseilla de la condescendance, et s'entremit pour rapprocher les esprits. Il y réussit, du moins à l'égard des Hessois; mais il échoua auprès de l'inflexible Konigs-Mark, qui, faisant monter ses fantassins en croupe, disparut avec tous ses Suédois.

Mercy continua d'être harcelé avec le reste; mais, ayant reçu un renfort, il fit halte à Nordlingue, et s'y fortifia de manière à n'être pas facilement délogé. Le duc d'Enghien, contre l'avis de Turenne, se détermina, quoique inférieur en nombre, à le combattre; et Mercy, se promettant la victoire d'une résolution qu'il taxait d'imprudence, se félicita de se voir attaqué. Le commencement de l'action répondit assez au jugement qu'il avait porté. Le maréchal de Grammont, qui commandait l'aile droite de l'armée française, fut mis dans une déroute complète par Jean de Werth, et les espérances de Mercy commençaient à se réaliser, lorsque cet habile général reçut le coup mortel. Quelque désespoir qu'en conçurent ses troupes, et quelques efforts qu'elles fissent pour le venger, leur furie ne put suppléer au conseil; et les succès de Turenne à la gauche, ainsi qu'une charge du duc d'Enghien à la tête des Hessois, achevèrent de don-

ner la victoire aux Français, et d'enlever aux champs de Nordlingue la renommée sinistre que onze ans auparavant ils avaient acquise. Mais il s'en fallut de tout d'ailleurs que cette victoire eût les mêmes suites. Une maladie, dont fut attaqué presque aussitôt le duc d'Enghien, et un secours considérable amené par l'archiduc Léopold aux impériaux, et qui doubla leurs forces, obligea les Français victorieux à faire retraite, et à se borner à la défensive sur le Rhin. Cependant l'hiver ayant éloigné le prince allemand, qui alla prendre ses quartiers en Bohême, Turenne investit Trêves, et y rétablit l'électeur, dont la régente avait déjà procuré l'élargissement. C'était la condition expresse qu'elle avait mise à se prêter aux ouvertures de la paix qui se négociait alors.

Le duc d'Orléans prit encore quelques villes en Flandre; et au midi le comte d'Harcourt, après avoir établi une entière communication entre le Roussillon et la Catalogne, en favorisant la prise de Roses par Duplessis-Praslin, à qui elle valut le bâton de maréchal de France, passa la Sègre, et remporta encore à Liorens une victoire qui termina la campagne.

Celle de l'année suivante n'eut rien de très-brillant pour les armes françaises. La jonction de Turenne avec Wrangel, qui avait succédé à Torstenson, et les manœuvres habiles de ces deux généraux, qui devaient opérer la ruine de l'électeur de Bavière, devinrent inutiles par le bonheur qu'eut celui-ci, à la fin de l'année, de faire agréer sa neutralité à la régente. Cet incident fit rappeler Turenne dans le Luxembourg: et il était à peine rendu, que déjà

l'électeur avait repris ses anciennes liaisons. Gaston, toujours en Flandre, et ayant sous lui les maréchaux de Gassion et de Rantzau, s'empara de Mardik à la vue du duc de Lorraine, qui n'osa hasarder le combat que le prince lui offrit. Il se retira après cet exploit, et remit le commandement au duc d'Enghien. Celui-ci, secondé par l'amiral hollandais Martin Tromp, enleva Dunkerque en dix-huit jours, et lorsqu'on croyait la campagne finie.

Ces avantages furent compensés par un échec qu'essuya le comte d'Harcourt, toujours heureux jusqu'alors : il fut battu par le marquis de Léganez, qu'il avait autrefois contraint de lever le siége de Casal, et qui le contraignit à son tour de lever celui de Lérida. Il en fut de même à peu près en Italie, où le prince Thomas se vit forcé de renoncer au siége d'Orbitello, ville située à une journée de Rome, et dans l'*état du présides*, où, pour inquiéter Innocent X et satisfaire une vengeance particulière de Mazarin, ce ministre avait fait porter la guerre. Le duc de Brezé, beau-frère du duc d'Enghien, devait coopérer par mer à ce siége : il battit en effet la flotte espagnole qui vint au secours, mais il fut tué dans le combat.

L'année 1647 fut encore moins heureuse. Une suspension d'armes entre l'Espagne et les Provinces-Unies, toujours inquiètes des succès et du voisinage des Français, permit à l'archiduc Léopold de tourner toute son attention et toutes ses forces du côté de la Flandre, où Rantzau et Gassion ne purent l'empêcher de faire des progrès. Le dernier fut tué comme il s'emparait de Leus; et, dit Monglat à cette occa-

sion, « la France gagna une bicoque, et perdit un grand capitaine. »

Turenne fut enchaîné pendant toute la campagne par la révolte et la retraite des Weimariens qu'on n'avait pu satisfaire entièrement de leur solde. Il les suivit dans leur marche; et, négociant toujours avec leurs officiers, il en fit arrêter quelques-uns, en passant près de Philisbourg, et entre autres Rose, qu'ils avaient élu pour chef. Quelques-nns furent ramenés par la persuasion : avec ceux-ci il poursuivit les plus mutins jusqu'en Franconie, les chargea, leur fit quelques prisonniers, mais il ne put empêcher qu'ils ne lui échappassent en majeure partie, et qu'ils n'allassent grossir l'armée suédoise. On touchait à l'automne lorsque Turenne put revenir dans le Luxembourg, où sa présence, obligeant l'archiduc à diviser ses forces, arrêta aussi ses progrès.

Le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, à la fin de l'année précédente, et qui avait été envoyé en Catalogne pour réparer l'échec du comte d'Harcourt, ne fut pas plus heureux que lui. Soit usage des lieux, soit fanfaronnade, il fit ouvrir la tranchée devant Lérida au son des violons. Le gouverneur Grégorio Brit, Portugais, y répondit d'abord par des honnêtetés, et ensuite par un feu si terrible et des sorties si bien conduites, que le prince, dont l'armée diminuait sensiblement par les combats, les maladies et la désertion, et qui était menacé encore de l'approche d'une armée supérieure, prit sagement, mais non sans regret, le parti de la retraite.

Il n'y eut point d'événement marquant en Italie, où le duc de Modène avait succédé au prince Thomas, dans le commandement des troupes combinées, et où les Espagnols restèrent sur la défensive par l'inquiétude que leur causait le soulèvement des Napolitains, révoltés des extorsions de leurs vice-rois. Ils s'étaient mis sous la protection de la France, et avaient appelé le duc de Guise pour les commander. Mais celui-ci, mal secondé par la cour, fut fait prisonnier l'année suivante par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, et Naples rentra dans le devoir.

La bonne situation des affaires, et dans le cabinet et chez l'étranger, au commencement de la régence, donnait à la nation un air de sérénité; aussi la vit-on tout à coup reprendre ce caractère vif, léger et enjoué qui la distingue; les troubles mêmes de la Fronde qui survinrent ensuite ne l'altérèrent pas. On la verra s'amuser des affaires publiques sans trop s'en occuper; se passionner pour les partis sans s'acharner à se détruire; lire avidement les libelles et n'en retenir que les plaisanteries; se faire la guerre sans se haïr; se battre avec bravoure et ne mêler aux hostilités ni atrocités ni noirceurs; passer sans presque aucun intervalle de la tranquillité au tumulte, de la révolte à la soumission. On peut dire que l'état de la nation pendant tout ce temps fut un état de délire, et c'est sous ce point de vue qu'il faut envisager les événements qui vont suivre. Le cardinal de Retz, le duc de La Rochefoucauld et plusieurs autres personnes d'un rang distingué, ont laissé d'amples mémoires sur ce sujet. Comme ils voyaient les événements de plus

près, et qu'ils y jouaient les principaux rôles, ils les jugeaient très-importants, et se les grandissaient, pour ainsi dire, à eux-mêmes. Mais l'œil de l'histoire les voit dans leur juste proportion; et c'est ainsi que nous les représenterons sans nous appesantir sur les détails, et sans rien retrancher de ce qui peut les rendre instructifs.

Ces beaux jours de la régence durèrent à peu près trois années, pendant lesquelles le cardinal s'affermit dans le ministère contre les secousses qui allaient ébranler sa fortune. Mazarin fut haï, parce qu'il ne sut s'attirer ni l'estime ni la confiance, qui sont les pivots du gouvernement. Il n'avait pas de grands vices, mais presque toutes ses vertus étaient plus où moins infectées des défauts contraires. S'il donnait, c'était avec parcimonie et contrainte; s'il promettait, c'était dans l'intention de ne tenir qu'autant qu'il y serait forcé. Il parlait beaucoup et avec agrément; mais il abusait de cette facilité pour s'envelopper dans de grands raisonnements qui lui fournissaient ensuite une foule d'*échappatoires* (1). Un autre expédient qu'il employait volontiers, était la lenteur. *Le temps et moi*, disait-il quelquefois. Cette marche tardive et tortueuse désolait les Français, amis de la promptitude dans le conseil comme dans l'exécution. Leur précipitation leur rendait le ministre ridicule;

(1) Brienne, tom. II, p. 182. — Motteville, tom. I, p. 182. — Joly, tom. I, p. 5. — Bussé, tom. I, p. 119. — La Rochefoucault, p. 49. — Nemours, p. 8. — Mascurat, p. 191, 445 et 448. — Lenet, liv. II, p. 416. — Talon, tom. VII, p. 79. — Artagnan, tom. II, p. 130. — Monglat, tom. II, p. 298.

lui, de son côté, les regardait comme une nation purement frivole. Il résulta de là un mépris réciproque, très-mal fondé de part et d'autre, mais qui influa beaucoup sur les événements suivants. Il semble que le cardinal Mazarin aurait préféré la vie d'un homme riche sans affaires, à celle d'un ministre : car il aimait les plaisirs, la table et le jeu. Il haïssait le travail, et laissait en arrière une multitude de réponses et de dépêches. Cependant, quand il voulait s'appliquer, il avançait beaucoup en peu de temps. Les audiences, la représentation lui déplaisaient; il serait resté volontiers enfermé dans l'intérieur de son domestique, occupé de bagatelles, d'oiseaux, de singes, d'ameublements, de bijoux; et jamais on ne l'en tirait qu'il ne montrât de l'humeur. Enfin, un défaut très-essentiel dans un ministre, c'est qu'on savait qu'il ne fallait que lui faire peur pour obtenir de lui tout ce qu'on voulait. « Faites du bruit, disait le cardinal de Sainte-Cécile, son propre frère, et il accordera tout. » Dans une cour où les plaisirs faisaient qu'on se communiquait beaucoup, ces défauts du ministre ne tardèrent pas à être remarqués, et bien des personnes se proposèrent de les tourner à leur profit. Le cardinal sentit les inconvénients de cette familiarité; et les efforts qu'il fit pour la diminuer occasionèrent le premier soulèvement contre lui.

Anne d'Autriche, pendant la vie de son mari, n'avait pas eu de plus grande consolation dans ses peines que la liberté de s'en plaindre avec ses domestiques, ses femmes et les autres personnes qui l'environnaient. Lorsqu'elle eut pris en main les rênes du

gouvernement, elle continua de parler de ce qui l'affectait; de sorte qu'à son exemple tout le monde s'entretenait des affaires d'état (1). Mazarin fit sentir à la régente les inconvénients de cette habitude, et elle s'en corrigea; mais les familiers de la reine, privés de ces confidences qui satisfaisaient leur curiosité, et qui leur donnaient un air d'importance, conçurent un extrême ressentiment contre le ministre. Il s'embarrassa peu de la haine des subalternes, persuadé que, pourvu qu'il eût pour lui les princes du sang, les grands officiers de la couronne et les chefs les plus éminents des corps, tous les autres seraient trop heureux de se ranger sous sa protection. Il s'attacha donc à contenter les premiers, à prévenir leurs désirs, et surtout à les flatter et à les endormir par de belles paroles. Mazarin ne fit pas réflexion que presque toujours les grands sont conduits par les petits. Ceux-ci, gens d'affaires, fournisseurs, domestiques, en rapport continuel avec les courtisans, n'eurent pas de peine à leur inspirer des préventions contre le ministre qui les négligeait. S'il accordait des grâces, il ne fallait pas, disaient-ils, lui en avoir obligation, parce que c'était de sa part crainte plutôt qu'inclination; il fallait au contraire profiter de sa faiblesse, et exiger encore davantage. Si, excédé des demandes, il hasardait un refus, l'essaim des mécontents se répandait dans les cercles, dans les sociétés bourgeoises, dans les cours souveraines, où ils avaient leurs amis, leurs parents et leurs alliés. Là on faisait sans miséricorde le procès au ministre. C'était, disait-on, un

(1) Talon, tom. IX, p. 322.

avare, un ambitieux, un homme qui ne pensait qu'à lui, qui se revêtait de toutes les dignités, se chargeait de bénéfices, pillait le trésor royal, dont il s'était rendu maître en y préposant ses affidés; qui prolongeait la guerre pour avoir un prétexte de pressurer les peuples; enfin une sangsue publique, un fourbe qui déshonorait le gouvernement chez les étrangers, et dont il fallait nécessairement se défaire.

Les murmures contre la régente n'étaient pas moindres. *Effusa est contemptio super principes*, disait Talon, avocat général; « le mépris universel s'est répandu sur les princes. La personne du roi a été honorée à cause de l'innocence de son âge; mais celle de la reine a reçu toute sorte d'opprobres et d'indignités; le peuple s'est donné la liberté d'en parler avec insolence et sans retenue (1) » On noircissait, en effet, la régente par des soupçons injurieux à son honneur. On ne l'épargnait pas non plus sur sa conduite politique: on la blâmait ouvertement de donner toute sa confiance à un étranger qui savait à peine la langue, qui ne connaissait ni le génie, ni les lois, ni les usages de la nation, et d'avoir composé le conseil moins selon les besoins de l'état que selon les désirs de son ministre. A la vérité elle avait conservé à la tête le chancelier Séguier, homme habile, ami des savants et des lettres, exercé dans le travail, employé avec succès sous Richelieu, et capable de donner de bons avis; mais il passait pour l'homme de la cour contre le parlement, et il était « si souple, dit Talon,

(1) Talon, tom. II, p. 376; tom. V, pag. 296. — *Psaume* 106, v. 40.

si déférant, si abaissé dans sa conduite à l'égard de la reine et des ministres, qu'il en était ridicule et sans estime dans le cabinet. » D'ailleurs, il lui était échappé de dire en pleins états, « qu'il y avait deux sortes de consciences : l'une d'état, qu'il fallait accommoder à la nécessité des affaires; l'autre, à nos actions particulières. » Cette proposition scandalisa à juste titre, et ôta au chancelier la confiance du public, qui est le plus bel apanage d'un homme en place.

Par une conduite contraire, Chavigni se fit un puissant parti dans le parlement. « Il faisait profession de dévotion, dit Talon, et même de jansénisme; et il se trouvait que tous ceux qui étaient de cette opinion n'aimaient pas le gouvernement présent de l'état. » C'était un homme *de haut sens*, très-propre aux affaires. Mazarin lui devait son élévation; mais bientôt il le trouva de trop dans le conseil, et l'en éloigna. « Il est difficile et audacieux, disait le cardinal : il serait heureux, s'il voulait se contenter d'avoir part à ma fortune; mais il demande toujours et me contraint infiniment (1). » On cria à l'ingratitude. Chavigni se cantonna, pour ainsi dire, dans le parlement, où il avait pour partisans déclarés les présidents Longueil et Viole, auxquels se joignirent les présidents de Novion et de Blanc-Menil, piqués contre le ministre, à cause de la disgrâce de Potier, évêque de Beauvais, leur parent. Châteauneuf, qu'on avait toujours laissé à Mont-Rouge, se mêla de cette cabale, qui devint très-dangereuse par la jonction de plusieurs conseillers disposés à brouiller. Mazarin ne

(1) Talon, tom. V, p. 311. — Motteville, tom. I, p. 360.

trouva pas de meilleur moyen pour l'affaiblir que de disperser les chefs. Châteauneuf eut ordre de se retirer en Berri. Chavigni fut réduit au gouvernement de Vincennes, qui lui avait été donné par Richelieu; d'autres furent relégués dans leurs maisons de campagne, d'où le ministre, peu enclin à la rigueur, les rappela bientôt. Cependant, comme tout cela s'était fait sans forme de procès et par des coups d'autorité, le parlement, dont les exilés étaient presque tous membres, en marqua beaucoup de mécontentement.

La guerre d'Espagne, très-dispendieuse, quoique accompagnée de succès brillants, durait toujours. Il fallait de l'argent pour la soutenir; il en fallait pour fournir à la magnificence et aux plaisirs d'une cour fastueuse, pour acquitter les pensions des grands, créées dans l'intention de payer leur fidélité, enfin pour remplir les vides du trésor, causés par une administration peu économe. Les provinces épuisées n'offraient plus de ressources, malgré l'habileté du surintendant des finances à trouver des prétextes et des moyens d'impositions: c'était l'Italien Jean Particelli, sieur d'Emery, exacteur impitoyable, qui se faisait même honneur de sa dureté. On raconte qu'un poëte venant un jour lui offrir l'encens dont les auteurs indigents ne parfument que trop souvent les distributeurs des richesses, d'Emery lui dit naïvement: « Au lieu de me louer, faites en sorte qu'on m'oublie: les surintendants ne sont faits que pour être maudits (1). » De la part d'un homme qui se dévouait si gaiement à l'exécration publique, il était

(1) Talon, tom. II, p. 41. — *Hist. du temps*, p. 10 et suiv.

permis de tout appréhender; aussi la crainte fut-elle vive dans la capitale; et les esprits commencèrent à s'agiter fortement, lorsque les bourgeois virent leurs possessions menacées, et la violence jointe aux prétentions de la cour.

Il parut odieux que, pour faire de l'argent, on tirât des archives de la finance un règlement qui avait cent ans de date. C'était un édit de 1548, qui faisait défense de prolonger les faubourgs de Paris, et de bâtir au delà des bornes posées à cet effet, sous peine de démolition, de confiscation des matériaux et d'amende arbitraire. Plus il s'était écoulé de temps depuis ce règlement, plus les contraventions s'étaient multipliées, et plus le surintendant espérait d'argent. Il fit donner un arrêt du conseil qui rappela celui de 1548, et les peines prononcées contre les délinquants. En conséquence, on commença à toiser le terrain occupé par les nouvelles constructions, afin d'imposer des amendes proportionnées à l'étendue, et de forcer les propriétaires à racheter, par une contribution, la démolition de leurs maisons, et la confiscation des matériaux. Cette opération du *toisé* jeta l'alarme dans beaucoup de familles, qui se voyaient menacées d'une multitude de procès entre les cohéritiers ou les acquéreurs. Le peuple s'émut, insulta les préposés au *toisé*, et troubla les ouvriers. Ils demandèrent main-forte; on leur donna deux compagnies de soldats, qui empêchèrent les violences, mais non les murmures; les propriétaires réclamèrent l'autorité du parlement, qui intervint dans cette affaire, et qui fit des remontrances. La cour mollit insensiblement,

et crut avoir obtenu la victoire parce qu'elle avait soutiré quelques deniers; mais elle accoutuma le peuple à s'attrouper, et le parlement à s'assembler.

La fermentation devint plus générale par la publication d'un tarif qui augmentait considérablement les droits d'entrée dans la capitale. Le toisé n'avait inquiété que quelques familles : le tarif mécontenta tout Paris. La cour, effrayée des murmures qui dégénéraient en clameurs, le retira, et y substitua d'autres édits bursaux, qui parurent si onéreux, que le parlement préféra encore le tarif, que l'on modifia : mais ces arrangements ne se firent pas sans des pourparlers avec le ministre, des assemblées de chambres, des députations à la régente, des réponses aigres, des coups d'autorité de sa part, des discours et des écrits, dans lesquels les grandes questions du droit des rois et des peuples, du pouvoir arbitraire et du pouvoir limité, étaient discutées et livrées aux réflexions du public. Les maîtres des requêtes, cette jeunesse, l'espérance de la haute magistrature, ordinairement attachée à la cour, de laquelle dépend son avancement, s'élevèrent aussi contre le ministre, parce qu'on créa douze nouvelles charges, dont l'addition diminuait le prix des anciennes, et les rendait moins honorables. Enfin, les trésoriers de France et d'autres possesseurs de charges et d'offices firent entre eux des associations pour borner les projets de la maltôte, et écrivirent en province des lettres circulaires pour engager ceux qui possédaient des charges à se joindre à eux. On mit en prison quelques-uns des plus ardents, et ils furent relâchés aussi promptement et aussi imprudemment

qu'ils avaient été resserrés. L'enthousiasme devint si violent, qu'un des plus emportés, qu'on avait laissé libre par des égards particuliers, alla se plaindre au ministre de ce ménagement, comme d'un affront, ne méritant pas, disait-il, d'être plus épargné, puisqu'il n'était pas plus innocent que les autres; et cette bravade resta impunie.

Mais ce qui rendit ces petites attaques plus dangereuses, c'est le soulèvement de toute la magistrature au sujet de la *paulette*. Ce droit, ainsi appelé de Charles Paulet, son inventeur, était un expédient imaginé pour rendre la vénalité des charges profitable au trésor royal. Chaque pourvu d'office était obligé de payer tous les ans le soixantième du prix de l'achat. A cette condition, quand il mourait, sa famille héritait de sa charge; mais, s'il y manquait et mourait dans l'année, la charge était dévolue au roi, et perdue pour la famille. Ce droit de vénalité, acquis par la paulette, n'était pas perpétuel; les rois le renouvelaient tous les neuf ans, comme une grâce. Cette espèce de bail finissant dans l'année, le ministre, en accordant la continuation, imagina d'exiger de toutes les cours souveraines, le parlement excepté, quatre années de leurs gages, par forme de prêt.

Le grand-conseil, la cour des aides, la chambre des comptes se récrièrent contre une pareille exaction; ils remontrèrent au parlement que l'exception n'était faite que pour les désunir, et que, s'il abandonnait les autres corps dans cette occasion, on reviendrait contre lui après les avoir abattus. Cette crainte prévalut contre toutes les mesures que prit la

cour pour empêcher ces compagnies de faire cause commune; et, le 13 mai fut donné le fameux *arrêt d'union*, qu'on peut regarder comme l'étendard sous lequel se rangèrent par la suite tous ceux qui voulurent molester le ministère. Il portait qu'on « choisirait dans chaque chambre du parlement deux conseillers qui seraient chargés de conférer avec les députés des autres compagnies, et qui feraient leur rapport aux chambres assemblées, lesquelles ensuite ordonneraient ce qui conviendrait (1). » La régente sentit que cette démarche des cours souveraines, bornée d'abord à leurs intérêts particuliers, ne tarderait pas à s'étendre plus loin. Elle fit l'impossible pour empêcher ces assemblées. *L'arrêt d'union* fut cassé par un arrêt du conseil. Le parlement fut mandé au pied du trône. La reine lui fit essuyer des réprimandes générales, et menaça les particuliers; elle flatta ensuite le corps, et caressa les membres qu'elle craignait, ou dont elle espérait quelque complaisance. Le duc d'Orléans depuis la régence vivait tranquille, sans se mêler des affaires publiques. Anne d'Autriche le pria d'en prendre connaissance, et de traiter avec le parlement. Il se fit une grande députation à son palais : on entra en conférence. Gaston parlait bien, et mettait dans ses discours et ses manières autant de dignité que de douceur; il gagna ceux qui le virent et l'entendirent. Mais ses propositions rapportées aux chambres assemblées, dénuées du charme qu'il leur prêtait, n'eurent pas le même succès.

Mazarin voulut aussi entrer en conférence; mais

(1) Journal du parlement.

comme il prononçait mal le français, son idiome étranger donna lieu à des plaisanteries de la part de la jeunesse admise à ces pourparlers, et il devint ridicule : vice qui éclipse en France toutes les bonnes qualités (1). On crut d'ailleurs s'apercevoir dans l'intimité de la conversation, qu'il était double, artificieux, plus rusé qu'adroit, hardi jusqu'à l'insolence quand il ne craignait pas, et bas flatteur près des gens dont il avait besoin. Dans ces conférences, il comblait de caresses les conseillers jeunes et vieux; il les appelait *les restaurateurs de la France et les pères de la patrie* : adulation fade dont personne n'était dupe, et qui ne lui attira que du mépris (2). Les expédients qu'il proposa pour ramener les esprits à la soumission, expédients qu'il voulait faire valoir comme un grand relâchement de l'autorité royale, furent rejetés avec dédain. Les magistrats s'opiniâtrèrent à soutenir l'*arrêt d'union*; et le peuple commençant à s'émouvoir, la cour fut obligée de souffrir les assemblées *de la chambre de Saint-Louis*, où se réunirent les conseillers députés par le parlement et par les autres compagnies souveraines.

La reine, en tolérant cette espèce de comité, lui fit dire « que son intention était que les affaires s'y expédiassent en peu de temps, pour le bien de l'état; mais surtout qu'il y fût avisé aux moyens d'avoir de l'argent promptement. » De ces deux objets, le second, qui affectait si vivement la cour, fut précisément celui qu'on négligea. Les députés des compa-

(1) Talon, tom. V, p. 296. — Motteville, tom. II, p. 144.
(2) *Journal du parlement*, p. 9. — *Hist. du temps*, p. 158.

gnies aimèrent mieux s'attacher à la discussion des affaires publiques, comme plus propre, par l'importance des questions, à leur faire obtenir de la considération. Les matières étaient présentées à la chambre par un des membres: on les examinait attentivement; on portait même une décision, mais qui n'avait de force que par la sanction des chambres assemblées. Il résulta de là deux inconvénients, qui jetèrent la cour dans de grands embarras : le premier, qui s'est long-temps perpétué, c'est qu'une séance des chambres assemblées ne suffisant pas quelquefois aux affaires d'état, on continuait la délibération dans les séances suivantes sans donner aucun temps aux affaires des particuliers. Ainsi le peuple se trouvait sans justice, et les suppôts du palais sans occupation. Ceux-ci, ou par désœuvrement, ou par curiosité, se portaient en foule dans les salles, et y passaient les journées entières à recueillir les murmures, les réflexions, les bons mots, dont ils amusaient les cercles de Paris et des provinces. Les projets de réforme, et les moyens même violents d'y parvenir, devenaient le sujet des conversations. On s'en entretenait dans les boutiques des marchands, dans les ateliers des artisans, et jusque dans les marchés et les places publiques. Cette manie de s'occuper des affaires d'état s'empara de toutes les têtes, et la France entière se trouva disposée à prendre part aux troubles de la capitale.

L'autre inconvénient de la chambre de Saint-Louis, c'est la facilité qu'elle donna aux malintentionnés, de commettre le parlement avec la cour; car

le seul frein qui puisse arrêter les caractères fougueux dans les grandes assemblées, c'est la crainte de s'attirer par des propositions hardies le ressentiment des ministres (1). Or, en permettant ce comité préparatoire, la régente ôta ce frein de la crainte, parce que les conseillers qui voulaient mettre sur le tapis des questions désagréables au ministère, en chargeaient secrètement les députés à la chambre de Saint-Louis, qui s'en occupaient, et portaient ensuite les propositions aux chambres assemblées, sans que l'inventeur, qui restait caché, eût rien à appréhender.

On est étonné de la multiplicité des objets que la chambre de Saint-Louis fit passer sous ses yeux, en dix séances qui durèrent dix jours, depuis le 30 juin jusqu'au 9 juillet. Justice, finance, police, commerce, solde des troupes, grâces, domaine du roi, état de sa maison, en un mot, tout ce qui concerne le gouvernement, fut porté à la connaissance de ce comité, et devint par une suite nécessaire du ressort du parlement.

Les difficultés sur tous ces objets, présentées à l'assemblée des chambres, auraient été décidées aussitôt que proposées, s'il n'avait dépendu que de la jeunesse du parlement, qui était très-contraire au ministre. Plusieurs causes contribuaient à échauffer les esprits, tant de cette jeunesse tumultueuse que de personnages plus graves et plus mûrs, qui ne se montraient pas moins animés. D'abord ces jeunes gens, la plupart dégoûtés de l'étude sombre des lois, et fatigués par les sollicitations importunes des plaideurs,

(1) Talon, tom. V, p. 300.

trouvaient fort agréable d'avoir un prétexte plausible de quitter ces occupations obscures, pour se livrer à la recherche amusante des faits, se donner en spectacle dans les assemblées des chambres, et y faire briller leur éloquence. Il est possible aussi que plusieurs d'entre eux se soient regardés comme *les protecteurs nés du peuple*, titre que leur donnaient leurs flatteurs, et qu'ils se soient crus très-nécessaires à la patrie : persuasion capable toute seule d'inspirer l'enthousiasme républicain, toujours dangereux dans une monarchie. Enfin, il devint à la mode de censurer le gouvernement, et de décrier les ministres, surtout le cardinal. On se donna des noms de faction : les partisans de la cour s'appelaient *mazarins ;* les autres furent nommés *frondeurs* (1).

Cette dénomination dut son origine à des jeux d'enfants qui, partagés en plusieurs bandes dans les fossés de Paris, se lançaient des pierres avec la fronde. Comme il résultait quelquefois des accidents de ces amusements, la police les défendit, et envoya des archers pour séparer les frondeurs. A leur vue, les enfants se dispersaient ; mais, après le départ de cette patrouille, ils revenaient sur le champ de bataille. Quelquefois, lorsqu'ils se sentaient plus forts, ils faisaient face à la garde, et la poursuivaient à coups de frondes. Le flux et reflux de ces troupes d'enfants, qui tantôt cédaient à l'autorité, et tantôt y résistaient, parut à un plaisant du parlement dépeindre assez naturellement les alternatives de sa compagnie. Il com-

(1) Retz, tom. I, p. 110 et 387. — Nemours, p. 8. — La Rochefouc., p. 56. — Monglat, tom. II, p. 308.

para les adversaires de la cour à ces *frondeurs*. Le mot prit, et dès ce moment, habits, repas, équipages, ajustements, bijoux, tout fut à la *fronde*. Sitôt qu'elle devint une affaire de mode, les femmes s'en mêlèrent de droit; et, pour être bien reçu dans les cercles, il fallut tenir à la fronde, au moins par quelques marques extérieures. Cette necessité fit déclarer contre la cour les jeunes conseillers, que d'autres raisons n'avaient pas encore déterminés.

Quant aux magistrats plus âgés et plus sérieux, qu'on nomma par dérision les *Barbons*, on sait à peu près les motifs des principaux qui dans l'assemblée des chambres tonnaient ordinairement contre les abus vrais ou faux du gouvernement. On a déjà fait observer que le président René Potier de Blanc-Menil et toute la maison de Gèvres en voulaient au cardinal à cause de la disgrâce de l'évêque de Beauvais, que le cardinal avait supplanté. René Longueil de Maisons était piqué de ce qu'il ne pouvait obtenir une place de président pour son frère, et pour lui-même la charge de chancelier de la reine. Le président Viole épousait la querelle de son ami Chavigni, ex-ministre, qui accusait Mazarin non-seulement de ne l'avoir pas soutenu, mais encore d'avoir contribué à sa chute (1). Le président Charton, qu'on appelait aussi le président *Je dis ça*, parce que telle était sa manière de conclure en opinant, était un esprit turbulent et séditieux qui détestait les ministres par la seule raison qu'ils jouissaient de l'autorité. Enfin, Broussel, simple conseiller, devenu depuis si fameux, tenait du carac-

(1) Retz, tom. I, p. 145.

tère de ces mécontents de profession, dont la bile est exaltée par la pauvreté et l'obscurité où on les laisse, pendant que d'autres, qu'ils prétendent bien inférieurs à eux en mérite, sont élevés aux honneurs. La cour aurait pu le gagner en donnant à son fils une compagnie aux gardes qu'il désirait : elle le négligea. Soit que cette indifférence ait aigri le vieux conseiller, ou qu'il ait été excité par le zèle du bien public, il est certain qu'il ne s'ouvrit jamais un avis mortifiant pour la cour, que Broussel n'en fût l'auteur ou l'appui; et, quelque biais que l'on proposât, il était impossible de lui faire agréer aucun tempérament, surtout en matière d'impôts. Aussi le peuple, témoin de cette fermeté, le bénissait tout haut, et l'appelait *son père*. Ses opinions, toujours extrêmes, et suivies par le plus grand nombre, auraient entraîné rapidement le parlement dans des résolutions violentes, sans les barrières que la sage circonspection de Mathieu Molé, premier président, opposa à la manie du moment.

Ce magistrat, fait pour les circonstances où il se trouva, fut alors jugé défavorablement par les deux partis. Les ministres, voyant la vigueur qu'il mettait dans les démarches que sa compagnie lui prescrivait contre eux, le taxaient de partialité pour les frondeurs(1). Ceux-ci, fâchés d'être toujours contenus par le premier président dans les bornes qu'ils voulaient franchir, l'accusaient d'être secrètement vendu à la cour : mais, incapable de craindre ni de flatter, Molé n'avait que la paix en vue; et, s'il ne réussit pas à la

(1) Motteville. — Passim.

procurer, on lui doit d'avoir empêché que les troubles n'ébranlassent les fondements de la monarchie. Il avait une sagacité singulière pour démêler dans les entretiens particuliers les intérêts secrets, et pour prévoir les entreprises qu'ils pouvaient occasioner; et il était doué surtout de l'esprit d'apropos qui fait qu'on dit toujours à chacun ce qu'exigent le caractère, le lieu et les circonstances. Dans ses discours, au travers de quelque rudesse d'expression, on remarque des pensées fortes, un style mâle et nerveux, beaucoup de netteté et de justesse, sans aucune de ces métaphores et de ces digressions scientifiques, familières à l'éloquence de ce temps.

Mathieu Molé passe pour avoir été un des hommes les plus intrépides de son siècle. Tel qui affronte hardiment la mort dans les batailles tremblerait peut-être en entendant les cris et les hurlements d'une populace mutinée, et en voyant mille instruments meurtriers levés sur sa tête. Aussi tranquille dans ces occasions que s'il eût été sur son tribunal, Molé, d'un regard, glaçait d'effroi les séditieux; et, par une seule menace prononcée d'un ton ferme, il les mettait en fuite. Le courage chez lui n'était pas borné à quelques occasions, il le portait dans toutes ses actions. Sa conduite fut toujours également ferme et soutenue, quoique exposée aux malignes interprétations de ses ennemis, aux railleries des plaisants, à la critique d'un public prévenu, et souvent au blâme de ses parents, de ses confrères et de ses amis. Sa constance fut perpétuellement soumise à ces épreuves, à la cour,

à la ville, dans le parlement, et jamais elle ne se démentit.

Il connaissait les boute-feux qui excitaient la fermentation dans sa compagnie, et il n'ignorait pas leurs motifs secrets. Les principaux étaient Châteauneuf, Laigues, Fontrailles, Montrésor, Saint-Ibal, reste de la cabale des Importants; Chavigni, qui s'était joint à eux; et, le plus dangereux de tous, Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, décoré lui-même du titre d'archevêque de Corinthe, et connu depuis sous le nom du cardinal de Retz (1). Le but de ces intrigants était de susciter à la régente des embarras de toute espèce, afin de la forcer de changer ses ministres, dont ils se flattaient d'occuper la place : mais ils se gardaient bien de laisser pénétrer leurs intentions aux magistrats qu'ils séduisaient; au contraire, ils n'étalaient devant eux que des principes de désintéressement, de modération, de bienfaisance pour le peuple, et paraissaient n'avoir en vue que la réforme du gouvernement et la gloire de la nation, qui serait l'ouvrage du parlement, s'il voulait l'entreprendre. Pour soutenir la bonne opinion qu'ils tâchaient de donner d'eux, ils avaient soin que les projets contre la cour, portés de la chambre de Saint-Louis aux chambres assemblées, ne parussent enfantés que par le pur zèle du bien public. Telle était la suppression des intendants de province, qui fut prononcée d'une voix unanime; l'érection d'une chambre de justice, destinée à pressurer les traitants, chose toujours agréable au peuple; enfin,

(1) Retz, tom. I, p. 2. — *Hist. du temps*, p. 195.

beaucoup de règlements de finance, bons en eux-mêmes, mais mauvais pour le moment présent, parce qu'ils jetaient l'alarme parmi les prêteurs, qu'ils ôtaient la confiance, et qu'ils faisaient fermer les bourses. Il s'ensuivit que dans quelques provinces le peuple, voyant le discrédit dans lequel les opérations du parlement faisaient tomber les collecteurs des impôts, refusa de payer. Des paysans attroupés pillèrent les recettes; et le moins qui en arriva, c'est que chacun s'abstint de verser sa part de contribution, et tout resta en souffrance, en attendant la fin des débats de la magistrature avec le ministère.

Le duc d'Orléans, prié par la reine, vint aux assemblées des chambres, et il s'y rendit assidu, pour tâcher de mettre des bornes à l'étendue et à la multiplicité des prétentions. Il représenta que les intendants étaient nécessaires pour la marche, la distribution, la subsistance des troupes dans les provinces; qu'ils seraient difficilement suppléés à cet égard; qu'au lieu de les révoquer, il n'y avait qu'à restreindre leurs fonctions et leurs pouvoirs, et que la cour se prêterait volontiers à des arrangements. Quant à la chambre de justice, on éleva une difficulté; savoir, si les membres seraient tirés de toutes les compagnies souveraines, ou bien uniquement du parlement. Il y eut à ce sujet des débats qui empêchèrent la formation de la chambre, et c'est ce que le ministère demandait. Sur d'autres matières, comme la confection d'un nouveau tarif des entrées de Paris, le paiement des rentes de l'hôtel de ville, et d'autres objets de finance, on suscitait des incidents pour faire perdre de vue

l'objet principal, et refroidir le zèle des frondeurs; mais ces stratagèmes n'aboutissaient qu'à retarder la décision, et non à changer les opinions.

Cependant, comme le premier président espérait beaucoup du bénéfice du temps, il secondait l'expédient des délais en profitant des moindres ouvertures pour rompre les assemblées, ou pour les rendre inutiles. A cet effet furent employées les longues délibérations, les harangues étudiées, les digressions, les conférences chez le duc d'Orléans, et tant d'autres moyens par lesquels on amuse les corps plus aisément que les particuliers; mais, à la fin, la diligence vint d'où venaient auparavant les retards. Les coffres du roi se vidaient sans se remplir; tout languissait. Les armées n'étaient pas payées, et il y avait à craindre *la sédition du ventre, la pire de toutes*, disait Gaston, qui ajoutait que les ennemis triomphaient de ces désordres, et devenaient moins traitables sur l'article de la paix, qu'ils comptaient faire ou différer, selon leur volonté, à l'aide de nos mésintelligences. La régence prit donc le parti de finir toutes les tracasseries en accordant de bonne grâce au parlement une partie de ce qu'il paraissait disposé à se faire donner de force. Le roi tint pour cela un lit de justice le 31 juillet (1).

La déclaration qui y fut lue portait remise du quart des tailles pour l'année suivante, révocation de l'édit du toisé, et de plusieurs droits pécuniaires établis successivement sur les denrées et marchandises; suppression de douze charges de maîtres des requê-

(1) *Hist. du temps*, p. 225.

tes; dont la création avait occasioné les premiers murmures de la magistrature : il fut fait de plus, sur le maniement des finances, des règlements qui semblaient devoir mettre un frein à la cupidité des partisans. Le chancelier ajouta que le roi établirait incessamment une chambre de justice pour rechercher les anciennes déprédations; et il finit par une défense de continuer les assemblées de la chambre de Saint-Louis, et une injonction de rendre la justice aux sujets du roi.

Il fallait bien peu connaître les hommes pour imaginer qu'avec ces concessions, la plupart équivoques, on satisferait la jeunesse frondeuse du parlement, et qu'après avoir pris part aux affaires d'état, elle reviendrait sans peine aux affaires ennuyeuses du barreau. Dès le lendemain du lit de justice, les assemblées des chambres recommencèrent. En vain le premier président représenta que tout était fini par la déclaration de la veille, et qu'il ne fallait plus songer qu'à rendre justice aux parties qui la demandaient à grands cris. Inutilement aussi le duc d'Orléans vint prendre séance, et déclarer que l'intention du roi était qu'on cessât les assemblées (1). On répondit que sa déclaration ne remédiait pas aux maux dont on s'était plaint; qu'il y avait bien d'autres griefs à redresser; qu'à la vérité le chancelier avait défendu les assemblées de la chambre de Saint-Louis, mais non celles de toutes les chambres, et qu'il était du devoir des magistrats de rendre plutôt justice à la nation entière, qui l'attendait d'eux, qu'à quelques particuliers.

(1) Retz, tom. 1, p. 116.

On soumit donc la déclaration à l'examen, et il fut décidé qu'on ferait des remontrances. Pendant que des commissaires nommés y travaillaient, on remit sur le bureau, dans l'assemblée des chambres, d'autres articles oubliés ou différés.

La régente se doutait bien que ce feu qui couvait toujours était entretenu par des personnes intéressées à ne pas le laisser éteindre. Sur quelques soupçons, elle fit arrêter, le 2 août, l'intendant du duc de Vendôme, et fit saisir ses papiers qui pouvaient éclairer la conduite du duc et celle de son fils, le duc de Beaufort. Elle répandit aussi des espions autour des gens suspects pour éclairer leurs démarches, entre autres celles du coadjuteur. Ce prélat, qui dans ses mémoires s'est pour ainsi dire confessé au public, dit que depuis le 28 mars jusqu'au 25 août, il dépensa, pour se faire des partisans, trente-six mille écus, qui, selon le cours actuel de nos espèces, passent deux cent mille livres (1). Il ajoute que, dans l'intention de s'attirer l'estime et la confiance du public, il voyait souvent les curés de Paris; qu'il les appelait à sa table, et les consultait sur le gouvernement de son diocèse. Il se montrait très-zélé pour la décence du culte, pour la pompe des cérémonies, les messes d'éclat, les saluts, les processions; il assistait à tout, officiait souvent lui-même, et prêchait dans la cathédrale, les couvents et les paroisses; ce qui lui donnait un merveilleux crédit parmi le peuple. Gondi raconte avec un air de complaisance que ces occupations graves

(1) Retz, tom. I, p. 117; tom. II, p. 93 et Passim. — Nemours, p. 25. — Joly, tom. I, p. 7.

ne l'empêchaient pas de fréquenter les cercles, où il faisait sa cour aux dames avec succès. Il peint au naturel sa conduite dans les conventicules où il se trouvait avec les jeunes conseillers; conduite artificieuse et séduisante. Le coadjuteur les attaquait par les sentiments d'honneur et de patriotisme. Ils se devaient, disait-il, au salut des peuples, dont ils étaient l'unique ressource. Le prélat plaignait ce peuple gémissant sous le poids des impôts, les armées mal payées et souffrantes, le clergé opprimé, la noblesse vexée, le commerce languissant, la gloire de la nation exposée par l'aveugle prévention de la régente en faveur de son ministre.

Gondi reconnaît qu'il avait de grandes obligations à la reine. Elle l'avait nommé coadjuteur; mais elle lui refusa le bâton de gouverneur de Paris, qu'il voulait joindre à la crosse. Souvent elle lui avait fait sentir qu'elle désapprouvait ses prétentions, sa vanité, et que sa régularité extérieure ne lui en imposait pas comme au peuple. Enfin elle donnait ouvertement la préférence, dans sa faveur, au cardinal Mazarin. Ces griefs altérèrent considérablement la reconnaissance du jeune prélat, s'ils ne la détruisirent pas entièrement. Cependant il insinue qu'il aurait pu rester sujet soumis sans les conseils de Laigues, Saint-Ibal, Montrésor, ses parents, qui l'irritèrent et soufflèrent le feu; mais il convient qu'ils trouvèrent les matières bien préparées : de sorte que, de son aveu, et pour appeler les choses par leur nom, Jean-François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe, et coadjuteur de Paris, était un ingrat, un factieux, un brouillon, un

homme déréglé, un ambitieux, un hypocrite, à qui il n'a manqué que de pouvoir jeter dans les affaires une étincelle de fanatisme pour embraser tout le royaume.

Tel qu'on vient de le dépeindre d'après lui-même, le coadjuteur souffrait impatiemment les délais qui suspendaient les opérations du parlement, et qui empêchaient de porter les choses à l'extrême. Il crut se voir bien éloigné de son but lorsqu'il apprit la nouvelle d'une victoire remportée à Lens sur les Espagnols par le prince de Condé. Il était naturel de penser que cet avantage enflerait le courage du cardinal, et lui inspirerait quelque projet hardi contre les frondeurs. Le coadjuteur en fut persuadé, et il courut sur-le-champ au Louvre pour juger par la contenance de la régente et de son ministre, de ce que les frondeurs avaient à appréhender. Il vit un air de satisfaction, mais rien dans les propos ni dans les manières qui dût faire craindre la moindre violence. Gondi s'en retourna bien persuadé que Mazarin laisserait échapper cette occasion d'imprimer par un coup d'éclat de la terreur à ses ennemis. La sécurité passa de l'archevêque à ceux en qui les remords de la conscience pouvaient exciter quelques frayeurs; et jamais on ne remarqua plus de joie dans le peuple que le 26 août, lorsque le jeune roi, accompagné de sa mère et d'un brillant cortége, alla à la cathédrale, où les cours souveraines avaient été mandées pour rendre grâce à Dieu de la victoire remportée à Lens (1).

(1) Joly, pag. 93. — Talon, tom. V, pag. 253. — Retz, tom I. p. 119. — Motteville, tom. II. p. 239

La cérémonie se termina par une catastrophe à laquelle on ne s'attendait pas. A peine le roi était sorti de l'église, qu'il s'y répandit un bruit, que les gardes qui restaient avaient ordre d'arrêter plusieurs conseillers. Ceux-ci, troublés, se précipitent de leurs places, sortent en foule de l'église, se dispersent dans les rues voisines, et se cachent partout où ils peuvent. Déjà les menaces du peuple se faisaient entendre; on criait *aux armes* de tous côtés; et Paris, si calme avant le *Te Deum*, offrait une heure après le spectacle d'une ville prête à être bouleversée. Ce changement avait une cause, mais qui n'aurait pas dû produire des effets si effrayants.

La régente, choquée des obstacles que le parlement mettait perpétuellement à sa volonté, s'était déterminée à faire sur les membres les plus opiniâtres un exemple capable de contenir les autres. Elle crut donner à la puissance royale plus d'éclat, et l'exercer avec moins de risque, en profitant d'un jour de réjouissance publique; parce qu'alors les gardes françaises et suisses et le reste de la maison militaire du roi, étant sur pied, pouvaient réprimer le peuple en cas de soulèvement. D'après ces considérations, elle donna ordre d'arrêter Charton et Blanc-Menil, présidents, et Broussel, conseiller. Le premier fit prendre adroitement le change aux gardes, et se sauva. Le second fut saisi sans peine, et conduit à Vincennes. Le troisième demeurait dans la cité, près du port Saint-Landry, quartier habité par des mariniers et d'autres gens *mécaniques*, dont il était l'idole. La vue d'un carrosse à sa porte, et d'un capitaine des gardes

qui entra chez lui, excita leur attention. Pendant qu'ils regardaient, la fenêtre s'ouvre, la fille de Broussel et une vieille servante, son unique domestique, s'y montrent, crient, pleurent, demandent du secours; en même temps paraît à la porte le vieillard lui-même, malade pour lors, pâle et défait. Les gardes lui aidaient à marcher; ils le soulèvent, le placent dans le carrosse et partent. Une foule de peuple suit la voiture. Ses clameurs avertissent ceux des rues voisines. On sort des maisons, on court : la foule s'épaissit, on embarrasse le passage avec des meubles; les chevaux franchissent cet obstacle; mais le carrosse se rompt : un second qui lui est substitué, se brise encore; enfin, Comminges, capitaine des gardes, se jette avec son prisonnier dans un troisième, et le mène au château de Madrid.

Pendant ce temps, le peuple débouche de toutes les rues sur les gardes françaises et suisses qui, n'ayant pas d'ordres, se replient vers le Palais-Royal. Le maréchal de La Meilleraie fait sortir les gardes à cheval, travaille à dégager les fantassins, et y réussit, non sans peine. Dans ce moment, il est joint par le coadjuteur, qui traînait après lui une foule de femmes et d'enfants, et toutes les harangères du Marché-Neuf, criant *Broussel et liberté!* Cette troupe s'était attachée sur ses pas malgré lui, lorsqu'au premier bruit de l'émeute il allait se ranger auprès de la reine. Le grand-maître et le prélat réunis s'acheminent au Palais-Royal, et entrent ensemble chez la régente, qu'ils trouvent environnée de toute la cour. Les femmes tremblaient : les hommes, voyant Anne

d'Autriche peu intimidée, faisaient assez bonne contenance et y joignaient la plaisanterie. « Il faut que votre majesté soit bien malade, lui disait Beautru à demi-voix, puisque le coadjuteur vous apporte l'extrême-onction. » D'autres tournaient en ridicule les transes de Broussel, les pleurs de sa fille, les plaintes de sa servante, qu'ils métamorphosaient en nourrice de ce vieillard de quatre-vingts ans, et qu'ils représentaient comme demandant à grands cris qu'on lui rendît son nourrisson. Ces bouffonneries étaient accompagnées de mots à l'oreille, d'éclats de rire, de gestes moqueurs. La Meilleraie se mit en devoir de persuader que la révolte était sérieuse. « Il y a de la révolte, répondit sèchement la reine en regardant Gondi, il y a de la révolte à croire qu'on puisse se révolter. »

Cependant le bruit continuait, le peuple menaçait de forcer les gardes. Il entra successivement plusieurs personnes, qui dirent que la sédition allait en augmentant. On commença pour lors à quitter le ton plaisant, et à délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire. Chacun se donnait la liberté de parler. « Pour moi, dit Guitant, mon avis est de rendre le vieux coquin de Broussel mort ou vif. Je pris la parole, dit le coadjuteur, et répondis : Le premier parti ne serait ni de la pitié ni de la justice de la reine; le second pourrait faire cesser le trouble. » La régente rougit, et s'écria : « Je vous entends, M. le coadjuteur, vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel; je l'étranglerai plutôt de mes deux mains, et ceux qui.... » ajouta-t-elle, en me les portant presqu'au visage.

Mazarin s'approcha, lui parla à l'oreille, et la fit revenir à elle-même. Pour lui, sans trop donner dans les plaisanteries, sans pencher non plus vers l'assurance, il avait une physionomie équivoque, que l'arrivée du lieutenant-criminel et du chancelier décida bientôt.

Ces deux magistrats venaient de parcourir la ville: quoiqu'ils n'adressassent au peuple que des paroles de paix, ils avaient été reçus à coups de pierres. La frayeur qu'ils rapportèrent était si naive, qu'elle pénétra tous les cœurs et celui du cardinal surtout. Il balbutie d'un air déconcerté quelques phrases sans suite, et conclut qu'il faut promettre la liberté de Broussel, à condition que chacun rentrera dans sa maison. Tout le monde trouve l'expédient admirable. On se regarde, comme pour demander qui portera la parole: Mazarin nomme le coadjuteur. Il se défend; on le presse; il demande du moins un billet de la reine, qui s'engage de rendre la liberté aux prisonniers: elle dit que sa parole suffit. Les courtisans environnent Gondi; ils le conjurent de rendre ce service à la France. Gaston le sollicite avec amitié; les gardes du roi l'entraînent, le portent, pour ainsi dire, sur leurs bras. En un clin d'œil il se trouve à la porte du palais; les chevau-légers l'escortent, et le pétulant La Meilleraie se met à son côté.

Cet homme, *tout pétri de bile et de contre-temps,* dit le coadjuteur, au lieu de prendre une contenance pacifique, met l'épée à la main, et crie: *Vive le roi! liberté à Broussel!* Comme son action était beaucoup mieux vue que ses paroles n'étaient entendues, la po-

pulace, loin de se calmer, s'échauffe : on attaque le maréchal à coups de pierres et de bâtons : il est obligé de se mettre en défense. Après avoir quelque temps patienté, il tire ses pistolets et blesse mortellement, vers la Croix du Trahoir, un crocheteur chargé qui passait, et qui tombe à ses pieds. Le coadjuteur, qui répandait à grands flots ses bénédictions, arrive et confesse ce malheureux sur la place où il était étendu. Cet acte de charité suspend pour un moment la fougue de la populace; mais pendant qu'elle parait hésiter entre l'attaque et la retraite, trente ou quarante hommes armés de mousquetons, de hallebardes, débouchent de la rue des Prouvaires dans la rue Saint-Honoré, et font une brusque décharge sur la troupe de La Meilleraie; plusieurs sont blessés autour de lui. L'archevêque est jeté à terre d'un coup de pierre: comme il se relevait, un forcené lui porte le bout du mousqueton sur la tête, prêt à tirer. « Ah, malheureux! s'écrie Gondi, si ton père te voyait! » Ces paroles, prononcées au hasard, sauvent le prélat; on connaît son habit, et tout le peuple crie : *Vive le coadjuteur!* Il profite de ce retour de tendresse, tourne vers les halles, et entraîne avec lui une grande multitude : ainsi La Meilleraie se trouve dégagé sans efforts, et regagne librement le palais.

L'archevêque trouve dans ce quartier beaucoup de gens sous les armes; il les engage à les quitter, et dit que ce n'est qu'à cette condition qu'il ira avec eux demander à la reine la liberté des prisonniers. Ils y consentent; Gondi revient au palais à la tête de trente ou quarante mille hommes, non, comme auparavant,

furieux et menaçants, mais tranquilles et désarmés. « Venez, lui dit La Meilleraie en l'embrassant; parlons à la reine en vrais Français, en bons citoyens, et prenons des dates pour faire pendre, sur notre témoignage, à la majorité du roi, ces pestes d'état, ces flatteurs infâmes qui font croire à la reine que cette affaire n'est rien. » Le maréchal parle à la régente avec effusion de zèle pour l'état, et de reconnaissance pour l'archevêque : elle l'écoute froidement. La Meilleraie s'échauffe, et lui dit que, dans l'extrémité où sont les choses, il n'y aura pas le lendemain dans Paris pierre sur pierre, si elle ne met Broussel en liberté. Le prélat veut appuyer le maréchal. Anne d'Autriche l'interrompt, et lui dit d'un ton ironique : « Allez-vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Il se retire très-confus, et ne trouve plus dans les appartements cette foule caressante qui, deux heures auparavant, l'exaltait comme la ressource de l'état et le sauveur du royaume. Il eut la prudence de cacher son ressentiment, et composa son visage pour rendre compte au peuple, qui attendait réponse. Comme on avait peine à l'entendre parler, quelques hommes robustes l'enlevèrent, et le placèrent sur l'impériale de son carrosse. Du haut de cette tribune singulière, le prélat les assura que leur docilité avait fait impression sur la reine; que la soumission était le seul moyen de l'adoucir, et d'obtenir ce qu'ils demandaient. Après ce peu de paroles, il les exhorta à se retirer; et « je n'eus pas, dit-il, beaucoup de peine à les y engager, parce que l'heure du souper approchait : et j'ai observé, à Paris, dans les

émotions populaires que les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer. » Ainsi se dissipa cette tumultueuse assemblée, et Retz se retira à l'archevêché où il demeurait, d'autant plus outré de dépit qu'il s'était plus retenu.

Pour expliquer la conduite de la reine à l'égard du coadjuteur, il faut supposer cette princesse parfaitement instruite des menées secrètes du prélat, et convaincue que, s'il n'était pas directement auteur de cette dernière émotion, il était coupable d'avoir de longue-main échauffé les esprits, et de les avoir disposés à l'éclat qui venait de se faire (1). D'ailleurs, Anne d'Autriche croyait très-fermement que cette émeute n'était qu'un *feu de paille*, qui s'éteindrait de lui-même; et elle se trouvait moins disposée à témoigner de la reconnaissance au prélat, pour les peines qu'il s'était données, qu'à abaisser par un dédain marqué les fumées d'orgueil que ce service pouvait élever dans son esprit, et les prétentions qu'il pouvait faire naître. C'est ainsi qu'on traita cette matière au souper de la reine : les démarches du coadjuteur, ses mouvements, ses conseils, ses frayeurs y furent bafoués, et toute sa personne tournée en ridicule. On se permit même des mots, qui faisaient entendre qu'on avait à son égard des desseins qui s'exécuteraient quand on se serait mis en sûreté contre le parlement et le peuple. Ces desseins ne furent que conjectures : mais moins Gondi les sut au juste, plus il se crut autorisé à les amplifier. Forcé de s'avouer à lui-même *que les vertus d'un chef de parti sont des*

(1) Retz, tome I, p. 131.

vices dans un archevêque, il adopta cependant ces vices, et les *purifia* à ses yeux par l'idée qu'ils étaient nécessaires à sa conservation et à celle de son troupeau. Ces réflexions firent prendre au coadjuteur la résolution de se faire craindre à la cour puisqu'il ne pouvait s'y faire aimer, et il ne trouva pas de meilleur expédient pour réussir que de renouveler les barricades de la ligue.

La même distinction que nous avons faite à l'égard des membres du parlement doit avoir lieu à l'égard des habitants de Paris. Il y avait parmi eux des hommes à prévention, de ces personnes qui se pénètrent des sentiments d'autrui, et qui aiment, comme par instinct, le changement et le bruit (1). On ne comptait dans cette classe que quelques bons bourgeois, mais beaucoup d'artisans, une grande partie de la populace; et presque toutes les femmes. C'étaient là les gens du coadjuteur (2). Les autres voyaient les défauts du gouvernement. Ils auraient bien désiré une réforme; en cela ils pensaient comme les plus raisonnables du parlement, et même de la cour: mais quoiqu'ils ne goûtassent pas les sentiments du ministère, ils s'attachaient cependant à l'autorité, dans la crainte que l'anarchie ne causât de plus grands maux. Ce furent ces hommes modérés qui sauvèrent la ville de la fureur des boute-feux que Gondi ameutait. Il fit courir pendant la nuit des émissaires, porteurs de nouvelles appropriées à l'esprit des personnes qu'il voulait séduire. Aux unes ils disaient que la cour de-

(1) Retz, tom. I, p. 136. — Joly, tom. I, p. 17.
(2) Motteville, tom. II, p. 254. — Talon, tom. V, p. 253.

vait emprisonner tout le parlement, décimer les conseillers et les bourgeois, pour les faire pendre avec Broussel et les autres prisonniers. Ils assuraient aux autres que la régente était déterminée à tirer le roi de Paris, et à faire ensuite mettre le feu aux quatre coins de la ville, qui serait illée et saccagée sans miséricorde; et le refrain de ces discours était toujours qu'à la première alarme il fallait se mettre sur la défensive et faire des barricades.

Comme si elle eût voulu seconder les mauvais desseins du coadjuteur, la régente, au lieu de laisser apaiser la fureur du peuple, l'irrita par de nouvelles entreprises. On n'a jamais su précisément ce qu'elle avait résolu : les uns disent qu'elle voulait casser tout ce qu'avait fait le parlement depuis l'établissement de la chambre de Saint-Louis; les autres, qu'elle prétendait casser le parlement lui-même, ou l'interdire et l'exiler. Mais, quels que fussent ses desseins, il est certain qu'ils étaient violents : et de toutes les mesures à prendre pour en assurer l'exécution, Anne choisit les pires; car, sachant que les mutins ne désarmaient pas, elle fit dire aux bons bourgeois, dont elle connaissait la fidélité, de s'armer aussi. La vue de cette milice autorisée engagea ceux que le coadjuteur faisait agir à établir des corps-de-garde, et à se fortifier pendant la nuit. Ils remarquèrent qu'il y avait de fréquents messages entre les ministres et le chancelier Séguier : nouveaux sujets d'alarmes pour les factieux, et motifs pressans de se tenir sur leurs gardes. Partout où la cour paraissait vouloir se mettre en force, les frondeurs opposèrent une troupe prête

à lui disputer le terrain. Mais on se contenta de s'observer, et tout resta tranquille jusqu'au moment où le chancelier se mit en marche, le 27 août, pour aller au palais.

Il n'était que six heures du matin, et le parlement était déjà assemblé. Presqu'en sortant de chez lui, le chancelier trouva une barricade qui le força de quitter son carrosse, et de se mettre dans sa chaise, qu'il avait fait suivre. Quelques pas plus loin, une autre barricade arrêta sa chaise : comme il était résolu de continuer son chemin à pied, trois ou quatre gens apostés l'approchent, le reconnaissent et le chargent d'injures. Un plaideur qui lui en voulait pour la perte récente d'un procès se joint à eux. En un moment ce magistrat se voit environné de furieux, criant, hurlant, prêts à le frapper. Il fend la foule comme il peut, accompagné de l'évêque de Meaux, son frère, et de la jeune duchesse de Sully, sa fille, qui, sentant le danger de sa mission, n'avaient pas voulu l'abandonner. Arrivés sur le quai des Augustins, et trouvant ouvert l'hôtel d'O, occupé par le duc de Luynes, ils s'y jettent et ferment la porte sur eux. Avant que les mutins l'aient enfoncée, une vieille femme les cache tous trois dans un petit cabinet, au bout d'une grande salle. De cet asile, défendu par une simple cloison, Séguier entend cette populace irritée qui menace de le mettre en pièces. Les plus modérés se promettent de le garder en otage pour l'échanger avec leur cher Broussel. Ils frappent contre les ais de ce cabinet; ils écoutent s'ils n'entendent personne; enfin, ils jugent que c'est un galetas

abandonné, et portent leur rage dans les autres appartements, dont ils pillent la plus grande partie.

Le bruit du péril où se trouve le chancelier est porté jusqu'au Palais-Royal. Le duc de La Meilleraie en part à la tête d'une compagnie des gardes, et vient à son secours. Il le tire de l'hôtel d'O. Le lieutenant civil lui amène un carrosse pour hâter sa retraite : il y monte avec sa famille. Les séditieux, irrités de se voir enlever leur proie, les poursuivent avec des huées. La Meilleraie, toujours aussi imprudent que zélé, fait volte-face avec ses gardes, tire, et tue une vieille femme qui passait. Aussitôt une grêle de pierres et de mousquetades fond sur les gardes et le carrosse : plusieurs sont tués; la duchesse de Sully est blessée légèrement, et ce n'est qu'à grande peine que cette troupe effrayée parvient au Palais-Royal, où elle se réfugie.

Il était temps; car, pendant que l'escorte de La Meilleraie était retardée par les frondeurs qu'il avait en tête, il leur venait des renforts, qui auraient rendu sa fuite impossible. Les premiers arrivèrent de la porte de Nèle. La cour y avait placé des Suisses pour tenir cette sortie libre en cas de besoin. Un officier, déguisé en maçon, émissaire de Gondi, leur chercha querelle, avec des soldats déguisés comme lui, les chargea, en tua trente ou quarante, leur prit un drapeau, et les dispersa. Le bruit des mousquetades tira de leur travail les jardiniers du faubourg Saint-Germain. Ils se ramassèrent par pelotons, et remontèrent en foule le long de la rivière, vers le Pont-Neuf, pendant que les vainqueurs de la porte de Nèle pre-

naient le même chemin. A la même heure, du haut du faubourg Saint-Jacques, se précipitait une troupe formée par la femme de Martineau, conseiller des requêtes et colonel de ce quartier, fort attachée au coadjuteur. Ce fut elle qui fit donner le premier coup de tambour. A ce bruit, l'alarme se répandait avec la rapidité d'un incendie dans le pays latin, les faubourgs Saint-Marceau, Saint-Victor et la place Maubert. Ces quartiers vomirent en un instant des flots d'ouvriers d'imprimerie, de suppôts de colléges, des tanneurs, des bouchers, des bateliers, qui passèrent le Petit-Pont et le pont Saint-Michel, et se répandirent dans la cité et autour du palais, où tout était déjà en armes, par les soins de Gondi. Ils se firent un drapeau d'un mouchoir blanc au bout d'une perche, et se mirent à courir les rues, en criant : *Liberté, Broussel ! vive le roi ! vive le parlement !* Quelques-uns ajoutaient : *Vive le coadjuteur !* Ils voulurent pénétrer, par les ponts au Change et Notre-Dame, dans les rues Saint-Denis et Saint-Martin : mais les marchands, joints à la bonne bourgeoisie, arrêtèrent cette populace effrénée. Ils tendirent les chaînes, qu'ils soutenaient avec des barriques pleines de terre derrière lesquelles ils se tenaient en sentinelles, armés de piques, de mousquetons, et de toutes les armes qui leur tombaient sous la main. Ainsi se formaient les *barricades*. A dix heures du matin on en comptait, dit Talon, douze cent soixante dans la ville, dont quelques-unes furent plantées presqu'à la porte du Palais-Royal.

Le parlement, pendant ce tumulte, qui ne déplai-

sait pas à tous ses membres, prononçait assez tranquillement des arrêts contre Comminges et les autres officiers qui avaient arrêté Blanc-Menil et Broussel. Cependant, comme on ignorait où cela pourrait aboutir, on se mit à délibérer sur ce qu'il conviendrait de faire dans ces circonstances. Toutes les voix se réunirent à aller supplier la reine de rendre sur-le-champ la liberté aux prisonniers. C'était peut-être légitimer en quelque manière les violences du peuple, que de demander juridiquement ce qu'il exigeait par la force: mais il y a des moments où on n'a que le choix des fautes. Le corps entier du parlement se mit en marche au nombre de cent soixante personnes : « Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables, dit le coadjuteur; toutes les barrières tombèrent devant lui (1). »

Il n'en fut pas de même à la cour. La régente les reçut d'un air sévère; elle leur imputa la sédition, leur dit qu'ils en étaient originairement les auteurs, par l'esprit d'indépendance que leurs désobéissances multipliées depuis quelque temps avaient répandu. « La postérité, ajouta-t-elle, regardera avec horreur la cause de tant de désordres, et le roi mon fils vous en punira un jour. » Elle marqua son étonnement de ce que, n'ayant témoigné aucun ressentiment lorsque la reine, sa belle-mère, avait fait mettre le prince de Condé à la Bastille, ils faisaient tant de bruit pour un de leurs membres. Après ce reproche,

(1) Motteville, tom. II, pag. 260. — Retz, tom. I, pag. 141. — *Hist. du temps*, p. 309. — *Journal du parlement*, p. 66.

Anne d'Autriche les quitta brusquement. Étourdis de cette réception, les conseillers se regardaient en silence, et quelques-uns gagnaient déjà la porte : le premier président les arrêta, et proposa de faire un nouvel effort. Il demanda une seconde audience, et employa pour l'obtenir la prière des princes et des grands, qui avaient les entrées libres. A force de persévérance, il pénétra jusqu'à la reine; mais toujours obstinée à ne pas relâcher les prisonniers, elle ne répondait pas, et fuyait du cabinet dans sa chambre, de sa chambre dans la galerie. Molé la poursuivait; le cardinal Mazarin vint à son secours. On s'aboucha enfin, et elle consentit de rendre les prisonniers, à condition que le parlement ne se mêlerait plus des affaires d'état. Le premier président ne pouvait prendre seul un pareil engagement : il en parla à sa compagnie, qui répondit qu'il fallait mettre la matière en délibération. Le cardinal désirait qu'elle se fît sur-le-champ, mais les gens du roi représentèrent que cette précipitation aurait un air de violence. La compagnie promit de s'assembler l'après-midi, et d'apporter le lendemain la réponse. C'était beaucoup pour la cour que de gagner ce temps; beaucoup aussi pour le parlement, de n'être pas refusé tout-à-fait : par conséquent cet expédient accommodait tout le monde, et on se retira assez satisfait les uns des autres.

Le peuple s'imaginait que Broussel et Blanc-Menil étaient détenus dans le Palais-Royal; il les chercha des yeux quand il vit sortir le parlement. Ne les voyant pas, il les demanda : on répondit que la liberté n'était pas encore accordée, mais qu'il y avait

de bonnes espérances (1). Les bourgeois de la première barricade se contentèrent de cette raison, et laissèrent passer; ceux de la deuxième murmurèrent; mais à la troisième, qui était vis-à-vis la Croix du Trahoir, il s'éleva un cri de sédition universel. Un marchand de fer, nommé Roguenet, capitaine de ce quartier, saisit le premier président par le bras, et appuyant le pistolet sur son visage, lui dit : « Tourne, traître, si tu ne veux être massacré, toi et les tiens; ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le chancelier en otage. »

Effrayés de cette violence inattendue, cinq présidents à mortier et une vingtaine de conseillers quittent leur rang, et se confondent dans la foule; les autres hésitent s'ils s'échapperont ou s'ils resteront auprès de leur chef, que les mutins harcèlent et menacent. Pour lui, « conservant toujours la dignité de la magistrature dans ses paroles et dans ses démarches, il rallie ce qu'il peut de sa compagnie, et revient au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des exécrations et des blasphèmes. »

En voyant rentrer le parlement, la patience pensa échapper à la reine, qui s'était crue quitte de cette aventure. Dans son dépit, elle semblait ne méditer que des desseins violents : tantôt d'envoyer couper la tête à Broussel, et de la jeter au peuple; tantôt de faire pendre, pour l'exemple, quelques conseillers aux fenêtres du palais, ou du moins de retenir les plus modérés, et de livrer les autres à la rage de la populace : projets aussi dangereux qu'odieux, qu'ap-

(1) Retz, tom. I, p. 145.

puyaient néanmoins quelques courtisans encore imbus des principes sanguinaires de Richelieu. On eut beaucoup de peine à calmer la régente, à lui faire sentir les redoutables conséquences de la moindre violence. Le premier président, « qui ne parlait jamais si bien que dans le péril, » y employa toute son éloquence. Le duc d'Orléans la supplia de céder aux circonstances; les princes se jetèrent à ses pieds, et enfin on lui arracha ces paroles: « Eh bien! messieurs du parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » Ce fut de délibérer sur-le-champ et sans se déplacer.

On dressa à la hâte des bancs dans la grande galerie. Le parlement y prit séance, et arrêta que la reine serait remerciée de la liberté qu'elle accordait aux prisonniers, et que jusqu'aux vacances la compagnie ne s'occuperait plus des affaires publiques, excepté du paiement des rentes de l'hôtel de ville et du tarif. La reine signa les ordres pour le retour de Broussel et de Blanc-Menil. On fit sortir publiquement du palais deux carrosses du roi, dans lesquels étaient des parens et des amis des prisonniers, porteurs de ces ordres. Le parlement suivit d'un air satisfait. La populace applaudit par des acclamations à son succès, et les présidents et conseillers allèrent chacun chez eux, laissant à la vérité les barricades subsistantes, mais la bourgeoisie qui les gardait fort adoucie, et la populace disposée à se retirer.

Le lendemain matin, 28 août, le parlement se rassembla. Le premier président aurait voulu que les conseillers fussent restés chacun dans leurs chambres

pour vaquer aux affaires ordinaires : mais les enquêtes et les requêtes se prétendirent en droit d'examiner l'arrêté de la veille, comme fait sans liberté et dans un lieu incompétent. Pendant que la compagnie s'en occupait, elle entendit des mousquetades, dont le bruit qui s'approchait causa de l'alarme : mais elle fut bientôt rassurée, parce qu'on sut que c'était la bourgeoisie qui célébrait par des salves le retour de Broussel. Du moment qu'il entra dans la ville, les principaux citoyens l'accompagnèrent jusqu'au palais, suivi d'une populace nombreuse, qui criait : *Vive Broussel! vive notre libérateur! vive notre père!* Quand il fut entré dans la grand'chambre, le premier président, qui ne s'était prêté que malgré lui aux démarches faites pour sa liberté, le harangua. Broussel le remercia. Le retour de Blanc-Menil fit recommencer le même cérémonial et les mêmes acclamations : enfin, la séance finit par un arrêt qui enjoignait à tous les bourgeois de mettre bas les armes et d'ôter les barricades; et à midi toutes les rues de Paris étaient nettoyées et libres. Néanmoins il se conserva encore pendant quelques jours une fermentation assez forte, qui donna beaucoup d'inquiétude à la reine et au cardinal. Celui-ci resta déguisé, botté, prêt à partir, parce qu'on disait que le peuple voulait le prendre pour otage, et le faire servir de représailles, si la cour usait de violence. En effet, sur les bruits qui se répandaient qu'il y avait des troupes autour de Paris, il s'élevait tout à coup tantôt dans un quartier, tantôt dans l'autre, des cris, des hurlements; on entendait un cliquetis d'armes, des salves

de mousqueterie, qui faisaient trembler. La régente ne vint à bout d'apaiser entièrement le peuple qu'en lui marquant la plus grande confiance, en renvoyant les troupes qui lui portaient ombrage, et en se réduisant à une très-petite garde : condescendance qui coûta beaucoup à la fierté d'Anne d'Autriche.

Telles sont les barricades que la proximité des temps et l'élégance des écrivains, presque tous acteurs dans cette affaire, ont rendues fameuses. Il faut cependant avouer que le coadjuteur en fait dans ses Mémoires plutôt un objet de risée que d'épouvante (1). Il vit, dit-il, un enfant de huit ans traînant une lance pesante, du temps de la guerre des Anglais; il vit des mères armer elles-mêmes leurs enfans de poignards, et leur attacher au côté de grandes épées rouillées. Si les barricades étaient bordées des étendards conservés dans les familles depuis la ligue, en récompense, les bourgeois qui les gardaient étaient plus occupés, derrière leurs retranchements, du jeu et de la bonne chère que des factions militaires. On fit remarquer à Gondi un hausse-col de vermeil, sur lequel était gravée la figure de l'assassin de Henri III avec cette inscription : *Saint Jacques Clément*. Il n'oublie pas de se vanter d'avoir réprimandé vivement l'officier qui portait cet ornement, et de l'avoir fait rompre publiquement sur l'enclume d'un maréchal. On doit remarquer que ce peuple, dans le feu de la révolte, voyant une action qui marquait du respect pour son souverain, applaudit en criant : *Vive*

(1) Retz, tom. I, p. 139.

le roi! mais, dit le coadjuteur, *l'écho répondait : Point de Mazarin.*

Ce vœu était celui du prélat, qui avait su l'inspirer au peuple. Gondi n'était ennemi de l'autorité royale que parce qu'elle passait par les mains de Mazarin. Il voulait punir la reine de la préférence qu'elle continuait de donner à son ministre. Pendant le tumulte elle l'envoya prier plusieurs fois d'arrêter la sédition : il répondit avec une feinte modestie, qu'il ne se croyait pas assez d'empire sur l'esprit du peuple. Mais il n'était pas si dissimulé avec ses amis; et il savourait volontiers, dans la société des frondeurs, les louanges qu'on lui donnait pour avoir si bien concerté sa vengeance.

Cependant, après avoir rassasié son amour-propre du plaisir de s'être fait craindre, Gondi, réfléchissant sur ce qui venait de se passer, commença à redouter pour lui-même les suites de son audace. La régente l'envoya chercher le lendemain des barricades : elle lui fit la réception la plus distinguée, le remercia des bons avis qu'il lui avait donnés dans cette occasion, et lui dit que, si elle l'avait cru, elle ne se serait pas trouvée dans cet embarras. Le cardinal renchérit encore : il dit à Gondi en face, « qu'il n'y avait que lui d'homme de bien en France; que tous les autres étaient des flatteurs infâmes, et qu'il voulait désormais ne se conduire que par ses conseils. » C'était, en style de cour, l'avertir qu'on connaissait ses menées, qu'on prendrait son temps pour l'en faire repentir, et qu'en attendant on cherchait à l'endormir : mais il n'était pas homme à se laisser surprendre, et il n'avait

d'embarras que sur le choix d'un plan de conduite. Il sentait qu'il ne pouvait guère se soutenir que par le concours du parlement. Or, de son aveu, cette compagnie était un appui fort incertain dans une intrigue: car il pouvait arriver que, mené trop loin, le parlement, revenant sur ses pas, fît le procès à ceux mêmes qui l'auraient excité à des écarts. Ouvrir l'oreille aux insinuations des ennemis de l'état, des Espagnols qui offraient leurs secours à Paris, si on voulait le faire révolter, c'était un parti extrême dont Gondi croyait n'avoir pas encore besoin. Il en prit un moyen, qui fut de se mettre, pour ainsi dire, sous l'étendard d'un prince du sang, dont le nom donnerait du poids et du crédit à son parti, et aucun ne lui parut plus propre à opérer cet effet que le vainqueur de Lens et de Rocroy. Condé était jeune; le commandement des armées l'avait accoutumé à la domination; deux motifs d'espérer qu'il serait aisé à séduire, quand on lui présenterait les moyens d'attirer à lui l'autorité. Ce prince devait venir à la fin de la campagne se délasser à Paris de ses travaux guerriers. En attendant, le coadjuteur s'appliqua à ménager le feu qu'il avait allumé dans le parlement, de manière qu'il continua à brûler sans trop éclater; mais il ne fut pas le maitre d'en modérer l'activité.

On doit se rappeler que, le lendemain des barricades, la jeunesse du parlement fit passer par l'examen l'arrêté prononcé la veille au Palais-Royal. A la vérité, la pluralité le confirma; mais plusieurs d'entre eux résolurent intérieurement de ne pas se renfermer dans les bornes qu'ils prescrivaient aux délibérations.

Cependant il ne fut question, les premiers jours, que des matières permises; savoir : le paiement des rentes de l'hôtel de ville, et le règlement du tarif. Mais on ne tarda pas à glisser dans les opinions, comme sans dessein, quelques mots sur des objets plus immédiatement relatifs au gouvernement. Le coadjuteur s'était introduit dans les assemblées secrètes que tenaient quelques membres du parlement. Il y faisait statuer les matières qui seraient présentées aux chambres assemblées, et de quelle manière on les proposerait, afin de tenir toujours la compagnie en haleine. Pour agiter le peuple il avait d'autres inventions. Ses émissaires répandaient des nouvelles alarmantes; savoir, que la reine avait toujours dessein d'assiéger Paris; que les troupes destinées à cette expédition étaient déjà dans les environs : l'un avait vu des cavaliers à figures effrayantes; un autre, des Flamands et des Suisses, gens sans pitié, dont la régente devait se servir pour renouveler les horreurs de la Saint-Barthélemi. Il n'était pas permis de révoquer ces projets en doute, puisqu'ils étaient annoncés par des prophéties qu'on se communiquait à la dérobée, et qui marquaient clairement le jour et le moment du désastre. Elles menaçaient aussi de cherté, de maladies, d'inondations, d'incendies, de fléaux de toute espèce, dont on ne pouvait manquer d'être affligé sous un gouvernement si dépravé. Outre cela, des colporteurs clandestins distribuaient des libelles, des vers, des chansons qui frappaient malignement sur la prévention d'Anne d'Autriche en faveur de son ministre; de sorte qu'il y avait comme une crainte in-

quiète répandue dans tous les esprits, et les têtes s'échauffèrent même beaucoup plus tôt que Gondi n'aurait voulu.

La reine comptait sur les vacances qui approchaient; mais le parlement demanda une prolongation de service, sous prétexte d'affaires urgentes, et qui ne permettaient pas de délais. La régente refusa : le parlement insista; et enfin, comme il laissa apercevoir qu'il se continuerait de lui-même, la reine accorda quinze jours. L'assurance de conserver ses protecteurs enhardit le peuple, toujours prêt à s'échapper. Il osa manquer de respect à la régente dans les promenades : elle eut la mortification d'entendre dans les rues des chansons faites contre elle, et de se voir poursuivie avec des huées. La persévérance du parlement dans ses entreprises, et l'insolence de la populace déterminèrent Anne d'Autriche à quitter Paris. Elle en sortit le 13 septembre, et emmena le roi à Ruel. Il fut suivi du duc d'Orléans, des autres princes du sang, des ministres, du chancelier, et de toute la cour. En partant, la reine fit savoir au prévôt des marchands, qu'elle ne quittait le Palais-Royal que pour le faire réparer, et qu'elle ramènerait le roi dans huit jours (1).

Peut-être n'avait-elle dessein que d'éprouver ce que produirait ce coup d'éclat, et de voir si la crainte des suites ne ramènerait pas les frondeurs à la modération. En effet, les choses auraient pu tourner de cette manière, si le coadjuteur avait réussi à faire prévaloir son sentiment, qui était de ne pas forcer la

(1) *Journal du parlement*, p. 83.

cour à des résolutions extrêmes, pendant qu'il n'avait pas encore pris ses dernières mesures. Mazarin et lui se faisaient une espèce de guerre d'observation; mais le ministre y avait un grand avantage, parce que, quand la ruse ne suffisait pas, il était maître d'employer la force. Il s'en servit à l'égard de trois personnes qu'il ne se flattait pas de vaincre par finesse; Chavigni et Châteauneuf, trop liés avec les frondeurs du parlement; et Goulas, secrétaire de Gaston, soupçonné de travailler avec le coadjuteur à aigrir son maître contre le ministre. Le premier fut constitué prisonnier dans Vincennes, dont il était gouverneur; les deux autres furent exilés.

Cet acte d'autorité porta tout d'un coup les affaires à une rupture. L'intérêt particulier des principaux frondeurs, qui se virent menacés d'un traitement pareil, les détermina à brusquer le ministre, et à travailler sur-le-champ à sa perte. De peur qu'il ne les prévînt, ils allèrent exciter dans l'assemblée des chambres du 22 septembre la chaleur dont ils étaient animés, en représentant ce qui venait de se passer à l'égard de Chavigni et des autres, comme une action de tyran de la part du ministre, et un attentat à la sûreté publique (1). Pour la première fois, Mazarin fut désigné par son nom dans les opinions, et traité d'homme ignorant, incapable, malintentionné, et on proposa de renouveler à son occasion l'arrêt porté en 1617 contre le maréchal d'Ancre : arrêt par lequel le ministère était interdit aux étrangers, sous peine de la vie. La pluralité n'adopta pas cette mesure, mais

(1) *Journal du parlement*, p. 84. — *Hist. du temps*, p. 346.

il fut statué que les princes et pairs seraient convoqués, et il y eut arrêt en conséquence. La reine le cassa par un arrêt du conseil, et se fit amener furtivement le duc d'Anjou, son fils, qu'elle avait été obligée de laisser à Paris, parce qu'il était malade.

Cette espèce d'enlèvement fut comme un tocsin qui sonna l'alarme dans la capitale; on prit les précautions usitées à l'égard d'une ville qui va être assiégée. Le parlement ordonna au prévôt des marchands et aux échevins, de pourvoir à l'approvisionnement et à la sûreté de la ville. Les bourgeois préparèrent leurs armes (1). Il paraît même qu'ils n'étaient effrayés ni de la fatigue, ni de la dépense, ni des dangers, et qu'ils se seraient volontiers exposés aux hasards d'une guerre civile; mais le coadjuteur avait encore intérêt de la suspendre; et, par ce principe moins que par amour de la paix, il adopta des moyens de conciliation, qui se présentèrent au moment qu'il croyait la rupture inévitable.

Il était prêt à faire partir pour Bruxelles un négociateur, chargé d'engager le comte de Fuensaldagne d'amener une armée espagnole au secours de Paris, lorsque le duc de Châtillon, confident de Condé, vint lui annoncer l'arrivée du prince, à laquelle le prélat ne s'attendait pas sitôt. Il renonça sur-le-champ à son projet du côté de l'Espagne, et dressa son plan pour séduire le prince et procurer sa protection au parti. Il arriva pour lors à Condé ce qui lui était arrivé du temps des Importans : la cour

(1) *Hist. du temps*, p. 375.

et la fronde se le disputèrent (1). Le coadjuteur eut avec lui plusieurs conférences, dans lesquelles il s'efforça de lui prouver que la reine avait eu tort dans tout ce qui s'était passé; que c'était son mauvais gouvernement qui avait provoqué la résistance du parlement, et les éclats qui s'en étaient suivis; que tout le mal prenait sa source dans l'entêtement de la régente pour son ministre, et qu'il fallait la forcer de l'abandonner. Le prince convenait assez avec Gondi sur le dernier point, parcequ'il avait à se plaindre lui-même du cardinal; mais il ne pouvait accorder au coadjuteur que les prétentions du parlement n'eussent été quelquefois outrées, et qu'il n'eût pas souvent excédé dans la manière de les signifier. « Appuyer ces prétentions, disait-il, c'est donner au parlement une puissance dont il sera bientôt tenté d'abuser au détriment de celle du roi : or, je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. La reine me presse de seconder sa vengeance; je sens que, si je lui prête mon bras, je vais exposer ma réputation et ma vie pour soutenir un étranger que je méprise. Encore si le parlement pouvait se modérer pour quelque temps. Mais, ajouta-t-il dans un transport d'impatience, ces chiens de bonnets carrés, sont-ils enragés, de m'engager à faire demain la guerre civile, et à les étrangler eux-mêmes?

Enfin, après avoir bien considéré l'affaire sous toutes ses faces, Condé décida qu'il fallait prendre un parti mitoyen; savoir : assoupir la querelle actuelle,

(1) Retz, tom. I, pag. 154. — Joly, pag. 33.

et travailler ensuite à dessiller les yeux de la reine, de manière qu'elle se dégoûtât insensiblement de Mazarin; et, si elle ne voulait pas le précipiter du rang où elle l'avait élevé, qu'elle le laissât du moins *glisser*, afin qu'on pût après cela l'éloigner tout-à-fait. Le coadjuteur goûta ce plan, non, comme le prince, par zèle pour le bien public, mais pour le double avantage de n'être pas forcé à une guerre défensive, lorsqu'il n'était pas encore prêt, et cependant de n'en conserver pas moins l'espérance de supplanter le ministre, ou de renouveler les troubles.

Pendant que le parlement, en conséquence de son arrêt, ordonnait une députation aux princes et pairs, pour les engager à venir prendre séance, il reçut des lettres de Gaston et de Condé, qui l'exhortaient de consentir à une conférence où on pût régler les différends à l'amiable. Elle fut acceptée, et commença à Saint-Germain le 25 septembre, et dura à plusieurs reprises jusqu'au 22 octobre. Le cardinal Mazarin eut la mortification de n'y être pas admis, et de n'en pouvoir exclure ses plus mortels ennemis, comme il le désirait; mais il prit la chose en homme de cour, et il se trouva sur le passage des députés, qu'il salua profondément. Cette affectation apprêta à rire aux membres du parlement, peu accoutumés aux manières des courtisans (1).

L'article qui éprouva les plus grandes difficultés fut celui qu'on appelait de la *sûreté*, parce qu'il y était question de borner l'exercice du pouvoir absolu

(1) *Journal du parlement*, p. 87 et suiv. — *Histoire du temps*, p. 381. — Talon, tom. V, p. 398.

sur la liberté des citoyens. Cette question fut agitée à l'occasion de l'emprisonnement de Chavigni et d'autres, détenus par des ordres particuliers, sans forme de procès (1). Le parlement demandait qu'il ne fût pas permis de garder personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. Les princes s'opposaient à ce règlement, prétendant qu'en matière d'affaires d'état, un interrogatoire trop prompt pourrait faire évanouir ou énerver des preuves, qui se seraient fortifiées dans le silence. La régente offrit de s'engager à ne retenir que six mois sans interrogatoire ceux dont on serait forcé de s'assurer : elle se réduisit ensuite à trois. Le parlement était tenté d'accepter cette espèce de composition; mais le président de Blanc-Menil s'y opposa pour des raisons qu'un homme, récemment échappé des fers, devait trouver et faire valoir mieux qu'un autre. Il posa pour principe que les rois, par privilége de leur couronne, ni par aucune loi de l'état, n'ont point de titres pour retenir leurs sujets prisonniers sans leur faire faire leur procès. « Accorder trois mois de délais, ajouta-t-il, ce serait leur accorder ce titre au préjudice de l'ordonnance et de la sûreté publique; ce serait hasarder le repos et la vie des princes et des officiers, de consentir à une si étrange loi : car, les ministres ayant trois mois pour exercer la violence sur les prisonniers qui seraient entre leurs mains, ils trouveraient beaucoup de moyens de les faire mourir plutôt que de les rendre dans cet intervalle; et cela aurait été exécuté en la personne de M. de Bassompierre,

(1) *Hist. du temps*, p. 373.

et de plusieurs autres, pendant le gouvernement du cardinal de Richelieu : mais comme il avait, par son injustice ordinaire, le pouvoir de les retenir prisonniers tant que bon lui semblerait, rien n'a pu l'obliger à se défaire de tant de personnes de condition et de naissance, qui s'étaient voulu opposer à la violence de son ministère. Tellement qu'il faut laisser la liberté de retenir les prisonniers sans connaissance de cause tant que l'on voudra, ou bien garder ponctuellement l'ordonnance des vingt-quatre heures; parce que dans si peu de temps les ministres, qui veulent toujours couvrir leurs crimes le plus qu'ils peuvent, ne pourront pas trouver l'invention de faire mourir les prisonniers; outre que, leur mort étant ainsi précipitée, ce serait un soupçon, ou plutôt une conviction tout entière de leur tyrannie. » Ces réflexions ramenèrent tout le monde à la loi des vingt-quatre heures. La reine demanda qu'elle fût de trois jours, et après bien des difficultés on les accorda : mais elle ne voulut pas que cette restriction, mise au pouvoir absolu, fût insérée dans la déclaration qui devait régler les autres objets contestés ; elle dit qu'on devait se contenter de la parole qu'elle donnait de ne faire arrêter personne pendant sa régence, sans les faire interroger dans les trois premiers jours de la détention. Le prince de Condé, qui ne prévoyait pas qu'il se repentirait un jour de n'avoir pas pris contre la reine d'autres précautions qu'une promesse verbale, engagea le parlement à n'en pas exiger davantage.

Comme on n'insista pas dans les conférences sur la nécessité de remettre en vigueur l'arrêt de 1617,

contre le ministère des étrangers, la reine, qui voyait son ministre sauvé, accorda volontiers tout le reste, c'est-à-dire, presque tous les objets présentés par la chambre de Saint-Louis; elle s'en rapporta même au parlement pour la confection de la déclaration et des édits et arrêts qui furent publiés le 24 octobre (1). Ils portaient une diminution des tailles, la suppression d'une partie des droits de tarif, des règlements de finance, et enfin une assurance pour les officiers des cours souveraines, de n'être point troublés dans leurs fonctions par lettres de cachet ou autrement.

Ce même jour fut signée à Munster *la paix* dite de *Westphalie*, qui termina la guerre de trente ans. Elle avait été amenée par les négociations qui duraient depuis l'avénement du roi, et par les succès de la campagne de cette année, qui fut aussi vive que si la paix n'eût point été prête à se faire. Le prince de Condé envoyé en Flandre, avait atteint l'archiduc auprès de Lens, dont celui-ci venait de s'emparer. L'armée française était alors dans le plus mauvais état, mal payée, mal vêtue, minée par les maladies et la désertion; et, pour comble de malheur, Rantzau, subordonné au prince, recevait de la cour des ordres immédiats, qui contrariaient souvent ses opérations. L'archiduc, profitant du peu de concert des chefs, du délabrement de leurs armées et de la supériorité du nombre, gagnait toujours du terrain, et s'était flatté, à la faveur des troubles de l'intérieur, de reporter enfin le théâtre de la guerre sur le territoire de la

(1) *Hist. du temps*, p. 386.

France. Néanmoins, à l'approche du prince, dont le caractère entreprenant était connu, il se fortifia dans sa position, et si bien que Condé, qui d'ordinaire ne voyait rien d'impossible à son courage, prit le parti de décamper. Il avait espéré d'ailleurs par cette démarche amener l'archiduc à un changement de position, et il ne se trompa point : sa retraite fut inquiétée et son arrière-garde attaquée, et même maltraitée. Mais le grand nombre d'ennemis que sa résistance mit en mouvement, décida celui de leur armée; et leur premier succès leur faisant augurer une victoire facile, ils sacrifièrent leur position à cet espoir. L'armée française revint dès lors sur ses pas; et déjà en bataille dans le nouveau poste que lui avait assigné son général, elle eut dès l'abord l'avantage de l'ordre sur l'armée espagnole, qui ne pouvait se former qu'à mesure que ses bataillons arrivaient. Le reste de la journée répondit à la sagesse de ces premières dispositions, et le sang-froid du prince ne s'y fit pas moins remarquer que sa valeur. La déroute de l'ennemi fut complète, et ne coûta aux Français que cinq cents hommes.

La branche impériale d'Autriche n'avait pas été plus heureuse en Allemagne. Turenne et Wrangel s'étaient portés sur le Danube pour punir la défection de l'électeur de Bavière, qui, après avoir reconquis tout ce qu'il avait abandonné l'année précédente pour obtenir sa neutralité, avait encore repoussé les Suédois jusque dans le pays de Brunswick. Ils attaquèrent Mélander, général de l'armée impériale, à Summerhausen au delà du Danube, dans le moment

qu'il se retirait pour les éviter. Peu s'en fallut que son arrière-garde, à la tête de laquelle était le comte de Montécucülli, ne fût taillée en pièces par Turenne, qui se trouvait à l'avant-garde de l'armée française. Mélander, qui survint, la sauva, mais il succomba dans l'action. Les impériaux, se retirant sur Augsbourg, mirent d'abord le Lech entre eux et les alliés, et bientôt après l'Ammer, l'Iser et l'Inn, en se retirant dans les pays héréditaires, et abandonnant la Bavière à la discrétion des vainqueurs. L'électeur, âgé de soixante et dix-huit ans, quitta Munich à la hâte et s'enfuit à Saltzbourg, d'où il pressa l'empereur de se prêter à la conclusion de la paix, seule ressource qui pût sauver ses états. Les pertes que de son côté faisait celui-ci en Bohême, où le général suédois Conigsmarck, et le prince Charles-Gustave, comte palatin de Deux-Ponts et depuis roi de Suède, venaient de lui enlever Prague, et de faire un butin immense, le déterminèrent aussi lui-même à mettre enfin un terme à cette longue et désastreuse guerre.

Dès le temps de Richelieu, des dispositions pacifiques s'étaient manifestées entre les puissances belligérantes, et par la médiation du Danemarck, des préliminaires avaient été arrêtés à Hambourg, à la fin de 1641, mais ils n'avaient eu aucunes suites. Une des premières opérations de la régente fut de reprendre ces négociations. On en assigna le siége à Munster et à Osnabruck, villes de Westphalie peu distantes l'une de l'autre. Les catholiques se réunissaient dans la première, et les protestants dans la

seconde. L'empereur avait des envoyés dans toutes les deux.

Malgré les vœux de l'Europe pour l'ouverture de ce congrès, les conférences ne furent entamées que dans les premiers jours de mai de l'année 1644. Les catholiques avaient pour médiateurs Fabio Chigi, nonce du pape, et depuis pape lui-même sous le nom d'Alexandre VII, et le noble Vénitien Louis Contarini, qui devint doge de sa république. Les protestants ne reconnurent point de médiateurs. Les plénipotentiaires de la France furent le duc de Longueville, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, et Abel Servien. Ceux de la Suède, Jean Oxenstiern, fils du grand chancelier Axel, et Adler Salvius, chancelier de la cour. L'empereur nomma pour traiter avec les premiers, les comtes de Trautmansdorff et de Nassau-Hadamar, et le conseiller Wolmar; et avec les seconds le même comte de Trautmansdorff, celui de Lemberg et le conseiller Crane. Les princes catholiques avaient à leur tête Philippe de Schœnborn, évêque de Wurtzbourg, et les protestants le duc de Saxe-Altenbourg, cousin germain du fameux Bernard de Saxe-Weimar.

Mabli nous trace en peu de mots l'objet et le but de ce congrès célèbre : « Il s'agissait, dit-il, de débrouiller un chaos immense d'intérêts opposés, d'enlever à la maison d'Autriche des provinces entières, de rétablir les lois et la liberté de l'empire opprimé, et de porter en quelque sorte des mains profanes à l'encensoir, en enrichissant les protestants aux dépens des catholiques, pour établir entre eux une es-

pèce d'équilibre. » Telle était en général la matière des négociations qui allaient s'entamer au congrès. La France y portait des prétentions qui sont très-habilement exposées dans les instructions données à ses négociateurs; instructions où sont tracées avec beaucoup d'intelligence, et la manière de les produire sous un jour flatteur pour les faire agréer, et la marche lente et circonspecte à suivre pour ne pas effrayer par des demandes trop étendues. Fidèles à leurs instructions, et afin de se gagner d'abord le suffrage de tous les petits princes allemands, les plénipotentiaires français refusèrent d'ouvrir les conférences avant l'arrivée de ceux-ci, et s'en expliquèrent dans une circulaire répandue avec profusion, et où le despotisme impérial était inculpé de leur avoir enlevé jusqu'alors un droit inhérent à leurs intérêts. L'empereur se plaignit en vain qu'on faisait naître des prétentions insolites, et qu'on calomniait le légitime exercice de l'autorité impériale, il ne put obtenir à cet égard que des satisfactions sur la forme.

De part et d'autre on produisit enfin ses demandes. Les impériaux offraient de prendre pour base du traité celui de Ratisbonne, en 1630, c'est-à-dire à une époque où la France, n'ayant point encore pris part à la guerre, n'avait point fait de conquêtes en Allemagne, ce qui l'eût mis, en acceptant cette base, dans la nécessité de restituer tout ce qu'elle y avait conquis. Cette communication se faisait dans le temps même où le duc d'Enghien était vainqueur à Fribourg, et où Gaston, maître de Gravelines, menaçait toute la Flandre. Aussi les négociateurs français firent-ils des

réponses évasives. Ce ne fut que l'année suivante qu'on parla plus sérieusement. Les plénipotentiaires français proposèrent dix-huit articles où il était fort peu question de la France, mais beaucoup de l'empire : le seul objet, disaient-ils emphatiquement, qui leur tenait à cœur. Les impériaux, d'autre part, ne parurent pas choqués des demandes excessives des Suédois : il semblait qu'il ne tenait à rien qu'on ne fût d'accord; mais ce grand désintéressement d'une part, et cette excessive condescendance de l'autre, n'en imposaient qu'aux malhabiles, et le vieux Oxenstiern répondait à ceux qui le félicitaient de la perspective prochaine de la paix, qu'*il y avait encore bien des nœuds qui ne seraient tranchés qu'avec l'épée.*

Les événements de la guerre en effet changeaient à chaque instant les dispositions de toutes les parties, et la jalousie même des alliés entre eux apportait des obstacles à l'unité et à la persévérance de leurs efforts communs. Les Suédois, par exemple, qui travaillaient à obtenir un territoire en Allemagne et des voix à la diète, traversaient la France dans une prétention pareille; et ceux-ci, qui consentaient bien à ce qu'on fît aux protestants des concessions importantes, s'opposaient de leur côté à ce qu'on dépouillât entièrement le clergé catholique, contre lequel les Suédois élevaient des prétentions sans bornes. Trautmansdorff profita souvent de ces dissensions pour obtenir des conditions meilleures; et enfin, après mille intrigues, la force des circonstances fit convenir d'un accord dont toutes les parties furent satisfaites, parce que tous les avantages faits aux protestants ne coû-

tèrent rien aux catholiques, et qu'ils furent pris sur le clergé. Aussi n'y eut-il que le pape qui fit des protestations contre les décisions qui furent prises; et ni l'empereur, ni aucun état catholique, ne fut d'humeur à se rengager dans une guerre de religion pour les soutenir.

Les articles de ce traité célèbre sont de deux sortes. Les uns sont relatifs aux satisfactions accordées aux puissances intéressées; les autres concernent l'état public de la religion et du gouvernement de l'Allemagne.

Par les premiers, la France fut reconnue tenir en toute souveraineté les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et la ville de Pignerol, qu'elle possédait avant la guerre; et il lui fut de plus abandonné l'Alsace et le droit de garnison dans Philisbourg, en conservant d'ailleurs aux états de la province cédée, tous les droits et priviléges compatibles avec la souveraineté du monarque.

La Suède obtint la Poméranie citérieure ou occidentale, Stettin, Wismar, l'île de Rugen, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, qui furent sécularisés; trois voix à la diète, et cinq millions d'écus impériaux, payables par les cercles de l'empire, à l'exception de la Bavière et de l'Autriche.

L'électeur de Brandebourg reçut l'évêché de Magdebourg, et les évêchés d'Halberstadt, Minden et Camin. Le duc de Meckelbourg, les évêchés de Schwerin et de Ratzebourg, et les deux commanderies de Mirow et de Nimirow. Les ducs de Brunswick-Lunebourg, l'alternative dans l'évêché d'Osnabruck, pos-

sédé tour à tour par un catholique, élu par le chapitre, et par un prince de la maison de Brunswick. Le landgrave de Hesse-Cassel obtint des abbayes, et il en fut de même de divers autres princes moins marquants.

L'électeur palatin rentra dans ses possessions, sauf dans le haut Palatinat, qui demeura à la Bavière; et un huitième électorat fut créé en sa faveur, pour subsister jusqu'à l'extinction de la lignée masculine de l'une ou de l'autre des maisons Palatine et de Bavière.

En compensation du haut Palatinat, qui fut ainsi confirmé à l'électeur de Bavière, celui-ci renonça à un prêt de treize millions qu'il avait fait à l'empereur, et ce dernier reçut encore trois millions de la France, en indemnité de l'Alsace, dont il avait donné l'investiture à l'archiduc Ferdinand-Charles, son cousin.

Quant aux dispositions relatives à la religion et au gouvernement de l'Allemagne, les calvinistes furent admis à participer à tous les droits acquis aux luthériens : tous les biens ecclésiastiques possédés par les princes protestants en 1624, et par l'électeur palatin en 1619, leur durent rester, et tout bénéficier catholique ou protestant, changeant de religion, dut perdre son bénéfice. *La chambre impériale*, investie du droit de connaître des différends entre les états, fut composée de vingt-six conseillers catholiques et de vingt-quatre protestants; et *le conseil aulique*, dont le jugement des causes féodales était la principale attribution, reçut six conseillers protestants.

On pourvut aussi à la manière de résoudre la

guerre et de faire la paix, de porter des lois générales, d'imposer des contributions, de convoquer les diètes à des termes fixes (1), et on régla la qualité de ceux qui y auraient entrée et suffrage. On renvoya enfin à la prochaine diète à statuer sur l'élection d'un *roi des Romains*, du vivant de l'empereur, et sur la faculté de le choisir dans la famille régnante : deux points sur lesquels la maison d'Autriche eut à combattre les intrigues de la France, et vint à bout de les déjouer. Déjà elle l'avait fait échouer dans ses prétentions à obtenir à la diète, en vertu de sa possession de l'Alsace, des voix qui l'auraient autorisée à s'immiscer dans les affaires de l'Empire ; mais déchue à cet égard, la France arriva au même but, en se faisant reconnaître garante, ainsi que la Suède, du traité qui venait d'être conclu.

L'Espagne, qui dès le commencement de l'année avait fait sa paix avec les Provinces-Unies, en leur abandonnant leur territoire en Europe, et au dehors tous les établissements commerciaux qu'ils avaient enlevés au Portugal, pendant qu'il faisait partie de la monarchie espagnole, refusa d'accéder au traité de Westphalie, tant à cause du sacrifice qu'on exigeait des Pays-Bas et de la Franche-Comté ou du Roussillon et de la Cerdagne, que parce qu'elle se flattait de trouver dans les troubles de la France un équivalent à la diversion qu'elle perdait du côté de l'Allemagne. Enfin, le duc de Lorraine, à qui la France consentait bien de rendre ses états, mais en y conservant des

(1) Ce n'est qu'en 1663 que la diète de l'Empire fut déclarée permanente à Ratisbonne.

forteresses et des chemins militaires, refusa d'y rentrer à ces conditions; et il préféra de continuer de vivre en aventurier, et à la tête d'un petit corps d'armée, au service des princes qui le payaient le mieux.

Cependant la cour réconciliée avec le parlement rentra dans la capitale à la fin d'octobre, aux acclamations de tout le peuple enivré. « Il ne reste plus après cela, divine compagnie! s'écrie l'auteur de l'histoire du temps, qu'à vous consacrer nos vies et ces beaux jours que vous avez tirés de tant d'obscurité et de ténèbres, où nous étions ensevelis. Il ne reste plus qu'à vous faire des sacrifices, et à vous élever des autels pour tant d'actions glorieuses et de victoires signalées. Vous avez, seigneurs, abattu tous ces monstres qui faisaient tant de maux et de ravages sur la terre, et qui avaient mis la France dans un si déplorable état. Partant, généreuse bande, glorieux héros, nous n'avons plus de voix que pour publier vos éloges et célébrer votre gloire. Vous êtes à présent les maîtres du champ de bataille; vous saurez bien ménager le gain de la victoire et l'honneur du triomphe. »

Les frondeurs du parlement n'avaient pas besoin de cet encouragement pour rentrer dans la carrière où ils avaient si heureusement combattu. Quand le parlement fut réuni, le 13 novembre, les assemblées des chambres recommencèrent sur l'inexécution de quelques articles de la déclaration (1). Le premier président représenta que ces infractions ne méritaient pas d'occuper la compagnie entière, et que des commissaires suffiraient: mais les jeunes conseillers étaient

(1) *Journal du parlement*, p. 105. — Retz, tom. I, p. 169.

trop flattés de jouer un rôle dans les affaires d'état, pour écouter la voix du chef. Les assemblées continuèrent; et non-seulement on y traitait les points clairement énoncés dans la déclaration, mais encore toutes les matières relatives à l'administration, pour peu qu'on trouvât jour à les faire entrer dans les délibérations. Les ennemis du cardinal Mazarin, qui étaient en grand nombre, le représentaient ouvertement, en opinant, comme l'auteur des atteintes portées aux articles de la déclaration faite en faveur du peuple, et ils le rendaient, par leurs déclamations, l'objet de la haine publique.

Mais, outre que les frondeurs avaient l'avantage de plaider dans le parlement la cause du peuple au sujet des impôts, ce qui leur donnait beaucoup de hardiesse, ils se trouvaient encore encouragés à tenir tête à la cour, parce qu'il s'y fomentait des brouilleries, dont ils espéraient tirer parti. Pendant les débats parlementaires que produisait la déclaration d'octobre, le ministre, pour gagner le duc d'Orléans, qui ne voyait jamais que par les yeux d'autrui, avait été obligé d'intéresser Louis Barbier, abbé de La Rivière, son favori. Cet homme s'éleva, des derniers emplois de la maison de Gaston jusqu'à être son confident et son conseil (1). Peu d'intrigants ont été peints avec des couleurs plus noires. Ce n'est pas qu'on l'ait accusé d'actions cruelles et atroces; mais on lui a reproché tous les défauts méprisables : l'adulation, la

(1) *Mém. de La Rochefoucault*, pag. 51. — *Mém. de Retz*, *de Motteville*, *de Montpensier et autres*. — *Passim*. — *Menagiana*, tom. 1, p. 320.

mensonge, la sordide avarice, l'abus de confiance, la trahison, la bassesse de vendre les intérêts de son maître et de trafiquer de son honneur. Il faut vivre à la cour pour n'être pas surpris qu'il existe des hommes si vils, et que les princes en soient toujours dupes. Dans la crise des affaires, Mazarin avait promis à La Rivière le chapeau de cardinal, s'il lui rendait le duc d'Orléans favorable : mais, le danger passé, le ministre ne songea plus qu'à éluder l'accomplissement de sa promesse, et il imagina de faire demander ce chapeau par le prince de Conti. Condé, voyant l'avantage à faire entrer son frère dans l'état ecclésiastique, appuya la prétention de Conti. Alors La Rivière, incapable de soutenir la concurrence, n'eut d'autre parti à prendre que de se retirer; mais, aussi rusé que l'Italien, il échauffa l'esprit de son maître, et lui persuada que le déshonneur de l'affront fait à un homme qu'il considérait, retombait sur lui-même. Gaston éclata en plaintes; il menaça de reprendre son titre de lieutenant-général du royaume, et d'en faire valoir les droits : mais en même temps qu'il parlait si haut, sur quelques mouvements qu'il vit faire à la régente, il craignit d'être arrêté. La peur le disposa à écouter des propositions; et La Rivière, voyant que son maître mollissait, se contenta, en échange du chapeau, d'obtenir l'entrée au conseil.

La hauteur et la fermeté de Condé en cette occasion piquèrent au vif le duc d'Orléans, déjà travaillé d'une forte jalousie contre le vainqueur de Lens et de Rocroy. Cependant, malgré les efforts de ceux qui voulaient les brouiller, ils agirent avec assez de con-

cert dans les affaires publiques. Quand les assemblées du parlement recommencèrent, la régente les pria l'un et l'autre de s'y trouver pour modérer la chaleur des esprits (1). Gaston y porta des manières complaisantes, un air d'estime et de confiance, et surtout une éloquence insinuante qui le rendait très-propre à représenter sur cette espèce de théâtre. Condé, jeune et bouillant, n'avait pas la patience nécessaire dans ces assemblées, où tous ceux qui les composent, sages et fous, savants et ignorants, expérimentés et sans expérience, se croient, pour ainsi dire, en droit de penser tout haut. La longueur des délibérations l'ennuyait; il écoutait avec dédain, et ne pouvait souffrir d'être contredit. Il lui arriva même, dans une séance un peu tumultueuse, de laisser échapper un geste menaçant. Il fut relevé, et le duc d'Orléans se chargea de faire en son nom une espèce de réparation qui humilia le prince sans satisfaire les personnes offensées. Dès ce moment Condé perdit beaucoup de son crédit dans le parlement, et lui-même se dégoûta d'un parti dans lequel il fallait perpétuellement jouer un rôle si peu analogue à son caractère. La cour, qui s'en aperçut, lui prodigua les caresses, et, à force de flatteries, le ministre le disposa à entrer dans ses intérêts.

Le coadjuteur tâcha de le retenir. Il lui répétait ce qu'il lui avait déjà dit : que ce n'était pas à l'autorité royale que le parlement en voulait, mais à Mazarin seul dont les défauts et l'incapacité lui étaient

(1) Retz, tom. I, p. 172. — La Rochefouc., p. 59. — Artagnan, tom. I, p. 547.

connus; qu'il savait lui-même combien le gouvernement de cet homme était pernicieux à l'état, et qu'il ne tenait qu'à lui d'en débarrasser le royaume par le moyen du parlement. « Si vous n'avez pas un crédit sans bornes dans la compagnie, lui disait-il, c'est que vous ne voulez pas vous plier à quelques égards. Ayez plus de popularité, plus de condescendance; marquez de la considération aux vieux conseillers, de l'amitié aux jeunes, et vous verrez que vous les mènerez comme vous voudrez. Non, répondit Condé, il n'y a aucunes mesures sûres à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, puisqu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leurs compagnies; je ne peux me résoudre à devenir le général d'une armée de fous, et il n'y a pas un homme sage qui voulût s'engager dans une cohue de cette nature. Je suis prince du sang, et je ne veux pas ébranler l'état. » Après cette ferme réponse, Condé offrit au coadjuteur de le réconcilier avec la cour, et lui conseilla amicalement d'abandonner le parlement, qui se perdait.

En effet, ce corps, dont la partie saine n'avait en vue que le bien public, donnait tête baissée dans tout ce qu'on lui présentait sous un jour avantageux au peuple. Il demandait de grosses diminutions sur les impôts, publiait des règlements sévères pour arrêter la cupidité des traitants, et les empêcher de faire au trésor royal des avances qui chargeaient les finances d'intérêts ruineux. Emporté par son zèle, le gros de la compagnie ne prenait pas garde que cette gêne,

avantageuse dans un sens, ôtait au roi tout crédit, et l'empêchait de trouver de l'argent dans la crise urgente de la guerre, où le royaume était toujours engagé avec l'Espagne; que cette conduite réduisait la cour au désespoir, et la rendait capable de tout tenter contre les auteurs de sa détresse. Aussi les Parisiens auraient-ils été bientôt affamés et forcés, comme disait le prince de Condé, de venir, la corde au cou, se jeter aux pieds de la régente, si le coadjuteur n'eût pourvu à leur défense, sans qu'ils le sussent.

Quand il vit qu'il ne devait plus compter sur Condé, il chercha quelqu'un propre à le remplacer, et il le trouva, du moins quant au titre, dans le frère même de celui-ci, dans le prince de Conti, mécontent de n'avoir point entrée au conseil, et blessé de la supériorité et des mépris de son aîné. Conti, âgé de dix-huit ans, d'une complexion délicate, doux, poli, aimant les sciences et les arts, montrait presque toutes les qualités qui font un excellent prince, peu de celles qui font un grand homme. Né pour la vie tranquille, il n'avait ni la vivacité d'esprit, ni la force de santé nécessaires à un chef de parti; et jamais il ne serait entré dans la faction, si la duchesse de Longueville, sa sœur, qui exerçait le plus grand empire sur lui, ne l'y eût entraîné (1). On prétend que cette princesse elle-même n'était pas portée non plus au mouvement et à l'intrigue, et qu'elle ne s'y livrait que par complaisance pour ceux qui avaient acquis quelque pouvoir sur son cœur. Naturellement nonchalante, elle

(1) Retz, tom. I, p. 182. — La Rochefouc., p. 58. — Nemours, p. 19. — Talon, tom. VI, p. 1 et suiv. — Brienne, tom. III, p. 53.

adoptait, dit-on, leurs goûts plutôt qu'elle ne leur inspirait les siens. Mais la langueur, qui faisait un de ses principaux charmes, n'est pas toujours incompatible avec la vivacité; et il est difficile de se persuader que des hommes, qui ne cherchaient qu'à lui plaire, eussent hasardé de demander à leur divinité des actions répugnantes à son caractère. Elle était alors fort irritée contre le prince de Condé, qu'elle avait traversé dans une intrigue de cœur, qui ne tendait pas à moins qu'à la rupture de son mariage, et qui, dans son ressentiment, s'était cru autorisé à révéler au duc de Longueville les faiblesses vraies ou fausses de la duchesse, et à lui conseiller même de la faire renfermer. C'est sur la connaissance des dispositions intérieures de cette famille que le coadjuteur forma son plan.

En gagnant la duchesse, il était sûr d'avoir le prince : il la tenta par l'appât de faire dépit au prince de Condé son frère : moyen qui lui réussit. Il présenta d'autres amorces aux grands seigneurs dont il connaissait les mécontentements ou les désirs. Vues d'intérêt, ambition, jalousie d'honneurs, liaisons ou picoteries de famille, grands et petits ressorts, il employa tout pour susciter des partisans à la fronde : de sorte qu'au moment où la cour se prépara à attaquer, la cabale se trouva prête à une résistance beaucoup plus vigoureuse que la régente ne l'avait imaginé.

Anne d'Autriche et son ministre, bien convaincus que le parlement ne cesserait jamais de lui-même ses assemblées, résolurent de l'y contraindre. A force de prières, ils firent consentir le duc d'Orléans à per-

mettre que Paris fût investi, et ils déterminèrent le prince de Condé à se charger du blocus : ils se figuraient qu'en plaçant des soldats sur toutes les avenues, et en occupant les postes qui commandaient les rivières et les grands chemins de la capitale, les provisions de toute espèce cesseraient bientôt d'y arriver; que la famine et d'autres besoins ne tardant pas à s'y faire sentir, le peuple ne manquerait pas de s'en prendre au parlement; qu'il le chasserait de la ville, ou le mettrait dans une situation à désirer de s'accommoder avec la cour, et qu'alors elle ferait la loi. Les courtisans n'imaginaient pas que les choses pussent aller autrement, parce que, pour déboucher les chemins, il aurait fallu aux Parisiens des troupes et des généraux, et on ne leur voyait ni l'un ni l'autre : mais il y avait beaucoup d'argent, et une grande animosité contre le cardinal. Avec ces deux moyens bien ménagés, que ne fait-on pas faire à un peuple nombreux ?

Le parlement continuait de molester la régente par les obstacles qu'il ne cessait de mettre à ses projets de finance. Le coadjuteur, de son côté, harcelait le ministre par des libelles qui le rendaient l'objet du mépris public. A l'aide d'une assemblée de curés, de docteurs, de chanoines et de religieux auxquels il donna à examiner les conditions d'un emprunt que le cardinal proposait : « Je mis, dit-il, l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le plus dangereux et le plus irrémédiable de tous les composés; et en huit jours je le fis passer pour le Juif le plus convaincu de l'Europe : » de sorte que, l'impatience de la reine

étant montée à son comble, elle prit la résolution d'éclater; et le 6 janvier, jour des Rois, vers les trois heures du matin, elle enleva le roi et son frère, et sortit de Paris (1). Le duc d'Orléans, le prince de Condé et toute la famille royale, à l'exception de la duchesse de Longueville, l'accompagnèrent; les ministres suivirent, et ceux qu'on n'avait pu prévenir, dans la crainte d'ébruiter le secret, furent avertis, par des billets, de se rendre à Saint-Germain. Les plus diligents s'échappèrent à la suite des princes. Quoique l'obscurité de la nuit et le froid retinssent encore tout le monde dans les maisons, le bruit des gens à cheval envoyés dans tous les quartiers, pour avertir ceux qu'on voulait emmener, apprit aux bourgeois l'évasion de la cour. Ils prirent les armes, s'emparèrent des portes, y mirent des corps-de-garde; et dès la pointe du jour il ne fut plus possible de sortir sans passe-port.

Le parlement s'assembla, malgré la solennité de la fête, et il continua tous les jours suivans, soir et matin. Il n'y eut que trouble et confusion dans les premières délibérations. On envoya chercher une lettre que la régente avait fait porter à l'hôtel de ville pour le prévôt des marchands et les échevins. Elle y disait au nom du roi, qu'il était sorti de Paris, « pour ne pas demeurer exposé aux pernicieux desseins d'aucuns officiers de sa cour de parlement, lesquels ayant intelligence avec les ennemis déclarés de l'état, après avoir attenté contre son autorité en diverses

(1) Motteville, tom. II, p. 445. — *Journal du parlement*, p. 110. Retz, tom. I, p. 188.

rencontres et abusé longuement de sa bonté, se sont portés jusqu'à conspirer de se saisir de sa personne (1). » Elle leur ordonnait ensuite de veiller à la sûreté et à la tranquillité de la ville. Cette lettre, et deux autres du duc d'Orléans et du prince de Condé, qui assuraient qu'ils avaient conseillé eux-mêmes à la reine d'emmener le roi hors de Paris, occasionèrent un arrêt assez bizarre, par lequel il était enjoint au lieutenant civil « de tenir la main à ce qu'il fût apporté des vivres en sûreté à Paris; et au prévôt des marchands et autres officiers de ville, d'aller à la conduite d'iceux, et de faire retirer les gens de guerre qui étaient dans les villes et villages à vingt lieues de Paris : » comme si de pareilles choses pouvaient s'exécuter sur le vu d'un simple arrêt du parlement.

Le lendemain, nouvel embarras. La régente ordonna aux gens du roi de se retirer à Montargis. Elle voulait aussi y transférer le parlement. Les lettres qui contenaient cet ordre furent présentées cachetées à l'assemblée des chambres : après bien des discussions, on conclut de ne pas les ouvrir, mais de faire à la régente des remontrances et des prières de nommer les personnes qui avaient calomnié le parlement, afin de procéder contre elles selon la rigueur des lois (2). Quelques-uns, dès ce jour, 7 janvier, opinèrent à demander l'expulsion du ministre. Cette opinion fut peu accueillie, parce qu'on voulait attendre l'effet des remontrances : mais quand on vit que la reine avait même refusé de voir les gens du roi, toutes les cham-

(1) *Journal du parlement*, p. 111.

(2) *Journal du parlement*, p. 113. — Talon, tom. VI, p. 10.

bres assemblées, le matin du 8 janvier, portèrent unanimement contre le cardinal Mazarin le fameux arrêt qui prononce : « Qu'attendu que le cardinal Mazarin est notoirement auteur des désordres de l'état, la cour le déclare perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son état, lui enjoint de se retirer de la cour dans le jour, et du royaume dans huitaine, et ledit terme expiré, enjoint à tous les sujets du roi de lui courre sus, et défend à toutes personnes de le recevoir. »

Cet arrêt perça, pour ainsi dire, la digue qui arrêtait le débordement de la haine générale contre Mazarin. On parla, on dit des bons mots, on écrivit en vers et en prose, on fit des chansons; les esprits s'échauffèrent, et passèrent de l'abattement à l'audace. Le parlement tint la grande police, et fit des règlements pour la subsistance et la défense de la ville. Il ordonna au prévôt des marchands, aux échevins et au duc de Montbazon, gouverneur, de lever des troupes (1). Au contraire, la régente, par de nouvelles lettres, commanda à ceux-ci de signifier au parlement de se rendre à Montargis, et de le contraindre d'obéir. Loin de pouvoir donner cette satisfaction à la reine, le président Le Feron, prévôt des marchands, pensa être massacré par le peuple, sur le simple soupçon de n'être pas sincèrement attaché au parlement. A cette compagnie se joignirent la chambre des comptes et la cour des aides, qui eurent aussi ordre de quitter Paris. Elles bornèrent leur obéissance à des remontrances très-fortes en faveur

(1) Retz, tom. I, p. 171.

du parlement. Le seul grand conseil voulut se rendre à Mantes, où il était transféré; mais il ne put obtenir de passe-ports. Ses efforts pour obéir furent plus sincères que ceux du coadjuteur. Il avait été mandé à Saint-Germain, et il sortit de l'archevêché comme pour s'y rendre; mais il avait aposté des gens qui arrêtèrent ses chevaux et brisèrent son carrosse. La populace l'entoura, le serra, le reporta dans son palais; il criait et conjurait, les larmes aux yeux, qu'on lui laissât exécuter les ordres du roi. Enfin, il parut céder à la force, et écrivit une lettre d'excuse : mais la cour n'y fut pas trompée.

Pendant qu'il triomphait de voir l'incendie se répandre, il n'était pas sans inquiétudes sur les suites. A la vérité le clergé, la robe, la bourgeoisie, jusqu'aux artisans et au plus bas peuple, tous paraissaient brûler du même zèle pour la cause commune. Mais il était à craindre qu'au premier embarras, au moindre revers, ce feu ne se ralentît, faute d'un chef accrédité, qui l'alimentât et l'entretînt : événement d'autant plus probable, que le concert entre tant de personnes n'était pas si parfait qu'il paraissait. On savait que le prévôt des marchands, plusieurs officiers du corps de ville, les plus riches bourgeois penchaient pour la cour. Les curés de Paris, qui ont ordinairement un si grand ascendant sur l'esprit de leur peuple, n'étaient pas bien persuadés de la rectitude des intentions du coadjuteur, ni livrés exclusivement à ses volontés. Enfin, bien des gens croyaient que le premier président ne restait à la tête de son corps, et ne résistait en apparence à la cour que pour la mieux

servir. A la vérité, il disait d'une manière très-ferme les choses dont il était chargé par sa compagnie : mais on s'apercevait qu'il ne manquait aucune occasion de gagner du temps, et de faire valoir les opinions modérées. Gondi se défiait donc du présent, et craignait pour l'avenir, d'autant plus que trois jours s'étaient déjà écoulés depuis la sortie de la cour, sans que, de tous ceux qui avaient promis de seconder le parlement, aucun eût encore paru (1).

Enfin, le 9 janvier, arriva avec ses enfants le duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, frère aîné du comte d'Harcourt. « Il n'a pas trouvé à dîner à Saint-Germain, disait le duc de Brissac, et il vient voir s'il trouvera à souper à Paris (1). » C'était assez désigner le motif qui l'amenait, c'est-à-dire, l'envie de faire fortune. Sa présence, loin de tranquilliser le coadjuteur, ne fit que le troubler. D'abord il craignait tout de la part d'un homme avec lequel il avait eu des querelles mal assoupies, et qui, aisé à gagner à cause de sa pauvreté, pouvait être un émissaire de la cour. En second lieu, il attendait d'heure à autre le prince de Conti, dont le nom et la qualité de prince du sang étaient bien plus propres à figurer à la tête d'un parti. On ignorait cette ressource du coadjuteur ; aussi, quand le duc d'Elbeuf se présenta, les Parisiens, dans la disette où ils se trouvaient de gens de distinction, le reçurent comme leur sauveur, et le désignèrent leur général. La nuit même du 9 au 10, arriva le prince de Conti, qui, soupçonné par la cour, était

(1) Retz, tom. I, p. 197.

(2) Retz, tom. I, p. 198. — *Journ. du parlement*, p. 122.

gardé à vue à Saint-Germain, et n'avait échappé qu'avec peine à la vigilance du prince de Condé, son frère. Il vint, accompagné du duc de Longueville, du duc de Bouillon, du maréchal de La Mothe, et de beaucoup d'autres gens de qualité. Cette troupe donna l'alarme à la bourgeoisie, qui gardait la porte : elle refusa de l'ouvrir. Il fallut aller chercher le coadjuteur. Gondi courut à la porte avec une nombreuse escorte et des flambeaux, qui donnèrent à l'entrée du prince un air de triomphe. Mais, dès le matin de ce même jour, la gloire du triomphateur reçut un échec. Elbeuf fut nommé, par le parlement, général des troupes qu'on allait lever, et il obtint cet avantage, en insinuant que Conti était d'intelligence avec la cour. Le même soupçon de trahison fut rétorqué le lendemain avec succès contre le duc d'Elbeuf, par le coadjuteur. Ces deux rivaux se choquèrent, le 11, dans l'assemblée des chambres. Le premier président et quelques magistrats, espérant que cette querelle pourrait éloigner la guerre civile, fomentaient la désunion : mais, lorsque les prétendants étaient les plus animés, des amis communs les accommodèrent. Il fut convenu que le prince de Conti serait généralissime, à condition qu'il ne sortirait pas de Paris, et qu'il viendrait prendre sa place en toute occasion au parlement; que le duc de Longueville l'aiderait de ses conseils; que les ducs d'Elbeuf, de Bouillon et le maréchal de La Mothe seraient tous trois ses lieutenants-généraux, chacun leur jour; que M. d'Elbeuf commencerait; qu'il aurait la première place au conseil de guerre, et que ses enfants auraient les premiers

emplois. Après le prince, il arriva à la file beaucoup de seigneurs, qu'on chargea des levées, des fortifications, de l'exercice des soldats, et auxquels on donna différents départements dans les conseils qu'on créa. Cette troupe de mécontents fut renforcée par le duc de Beaufort, qui s'était depuis quelque temps sauvé de Vincennes. Il devint bientôt l'idole de la populace; et on l'appela le roi des *Halles*. Enfin, il y eut peu de familles considérables qui ne fournissent des défenseurs à Paris pendant que leurs plus proches parents l'attaquaient.

Comme les intérêts qui divisaient la cour et la ville n'étaient pas de la première importance, qu'il y avait dans les chefs plus de pique que de véritable haine, dans le peuple plus de prévention que d'animosité, il arriva que les troubles n'enfantèrent que rarement les atrocités qui accompagnent ordinairement les guerres civiles (1). Au contraire, excepté quelques moments lugubres, après de petits combats, dans lesquels périrent des gens dignes de regrets, on ne vit régner le reste du temps que de la gaieté; les revues devenaient des spectacles, les expéditions militaires des espèces de fêtes publiques. Les femmes animaient par leurs présence les bourgeois devenus soldats; l'artisan regardait comme un jour de plaisir celui où il devait paraître sous les armes. En revenant d'un combat malheureux, les fuyards se consolaient de leur défaite par des bons mots ou des chansons sur leurs généraux. On n'entendait ni plaintes ni murmures, parce qu'il y avait abondance de toute espèce de den-

(1) Retz, Montglat, La Rochefoucault. — Nemours, Passim.

rées; et cette abondance venait de celle de l'argent, qui attire tout à lui malgré les plus forts obstacles.

A Saint-Germain-en-Laye les choses étaient bien différentes. La cour avait pris la fuite si précipitamment, qu'elle se trouvait au milieu de l'hiver sans meubles, sans habits, sans provisions, exposée dans les appartements délabrés à toutes les injures de l'air, privée des choses les plus nécessaires, et réduite à éprouver les besoins les plus pressants; de sorte que ceux qui n'étaient pas soutenus, comme la reine et son ministre, par le dépit et l'espoir de la vengeance, désiraient la paix avant même que la guerre fût commencée (1). Condé, ayant sous lui les maréchaux de Grammont et de Duplessis-Praslin, l'entreprit avec six ou sept mille hommes, dont il plaça les principaux corps dans Lagny, Corbeil, Saint-Cloud, Saint-Denis, d'où l'on faisait sortir des détachements pour battre l'estrade sur les routes voisines, et pour intercepter la communication de la capitale avec les provinces. Les soldats et les officiers royaux, obligés à des factions pénibles sur les grandes routes et sur les bords des rivières, la nuit, sans feu, sans maisons, sans abris, enviaient le sort des parlementaires, qui, étant plus nombreux, étaient moins chargés de gardes, et les faisaient à leur aise, bien couverts, bien payés et bien nourris. Cette différence découragea les soldats de Condé; et le peu d'intérêt qu'ils prenaient à cette guerre, qu'ils ne faisaient qu'à contre-cœur, les rendait faciles à laisser passer les vivres, dont ils tiraient leur part et de l'argent.

(1) Motteville, tom. II, pag. 481. — La Rochefoucault, p. 66.

La régente avait si mal pris ses mesures, qu'en quittant Paris elle ne songea pas seulement à s'assurer de la Bastille, qui aurait pu tenir la ville en bride : elle la laissa sans pain, sans munitions, avec vingt-deux soldats, sous le commandement du sieur du Tremblay, frère du fameux P. Joseph, garnison plus propre à garder des prisonniers qu'à défendre une place (1). Elle fut sommée le 11, et on tira deux coups de canon qui *firent brèche*, dit le Journal du parlement; c'est-à-dire apparemment que les boulets emportèrent quelques éclats de pierres. Le gouverneur promit de se rendre s'il n'était pas secouru dans vingt-quatre heures, et il sortit, en effet, le 13 à midi : ainsi il abrégea les plaisirs des dames de Paris, qui, pendant le siége, eurent le courage de se promener dans le jardin de l'Arsenal. Plusieurs même poussèrent l'intrépidité jusqu'à visiter la batterie dirigée contre cette forteresse. Le parlement fit entendre qu'il souhaitait qu'un de ses membres fût pourvu du gouvernement; et les généraux, par complaisance, y nommèrent le bon-homme Broussel, qui eut liberté de se faire suppléer par Lalouvière, son fils.

Pendant que les frondeurs mettaient à fin cette périlleuse entreprise, un de leurs partis, fort de cinq cents chevaux, poussait fièrement quelques escarmoucheurs, qui venaient faire le coup de pistolet jusque dans les faubourgs (1). Les troupes parisiennes étaient composées d'artisans et de gens de boutique, qui au premier coup de tambour sortaient mal armés

(1) *Journal du parlement*, p. 124.
(2) Retz, tom. I, p. 213.

des maisons, les uns à pied, les autres à cheval, et suivaient le drapeau ou le quittaient à volonté. A leur tête cependant marchaient des soldats mieux disciplinés, mais en petit nombre, que les généraux avaient fait venir des garnisons qui dépendaient d'eux (2). C'était à l'hôtel de ville que les jeunes officiers allaient prendre les marques de leurs dignités, des mains des duchesses de Longueville et de Bouillon, et c'était aux pieds de ces héroïnes qu'ils venaient déposer les trophées de leurs victoires. « Le mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons dans les salles; le bruit des tambours, et le son des trompettes dans la place, donnaient, dit Gondi, un spectacle qui se voit plus dans les romans qu'ailleurs. » Le coadjuteur connaissait mieux qu'un autre le pouvoir de ces représentations; il s'en était déjà servi utilement pour concilier la faveur du peuple au prince de Conti contre le duc d'Elbeuf, dans le temps que celui-ci jetait sur le prince des soupçons de connivence avec la cour. Alors Gondi alla prendre la duchesse de Longueville, qu'il fit accompagner par la duchesse de Bouillon; il mena ces deux dames en grande pompe à l'hôtel de ville, les y déposa comme des gages de la fidélité, l'une de son frère, l'autre de son mari. « Elles parurent, dit-il, sur le perron de l'hôtel de ville, plus belles, en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune un de leurs enfants entre leurs bras, qui étaient beaux comme les mères. La Grève était pleine

(1) La Rochefoucault, p. 71. — *Journ. du parlement*, p. 128. Talon, tom. VI, p. 18.

de peuple jusqu'au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie, toutes les femmes pleuraient de tendresse. »

Le coadjuteur, si fertile en comparaisons, aurait pu ajouter dans son style familier, qu'il faisait dans cette occasion le rôle de ces charlatans qui amusent le peuple pour attraper son argent. C'était en effet le but de ces scènes populaires. Elles jetèrent un grand enthousiasme dans les esprits, et il en résulta une offre volontaire de près de deux millions, dont le parlement seul paya au moins cinq cent mille livres. Les autres cours souveraines se taxèrent selon leurs moyens. On saisit les recettes royales; on arrêta chez les banquiers les deniers qu'on crut appartenir au cardinal Mazarin. On nomma des commissaires, qui allaient chez les particuliers soupçonnés de *mazarinisme*, discuter leur fortune, et les imposer à proportion. Avec ces secours on leva des troupes plus régulières; les cavaliers se montèrent, partie avec les chevaux qu'on trouva dans les auberges, partie avec ceux que chacun détacha de ses équipages. Le coadjuteur, qui était archevêque titulaire de Corinthe, forma à ses dépens un régiment de cavalerie, dont le début ne fut pas heureux; il essuya un échec considérable, la première fois qu'il sortit; et cette déroute fut appelée, *la première aux Corinthiens*.

C'est avec ces forces et ces ressources que la capitale séduite se disposait à soutenir tout le poids de la puissance royale. Peu de ses habitants auraient pu dire clairement pourquoi on se battait. Les harangueurs eux-mêmes étaient souvent embarrassés à

donner un air spécieux aux motifs de la querelle. La régente se réduisait à un point : « Chassez, disait-elle au prévôt des marchands et aux échevins, chassez le parlement; et en même temps qu'il sortira par une porte, je rentrerai par l'autre (1). » En effet si le parlement avait été forcé de fuir, ou de se raccommoder avec la cour, le coadjuteur, les généraux et leurs adhérents se seraient trouvés contraints de s'abandonner à la régente, qui leur aurait fait d'autant moins de grâce, que la plupart s'étaient mis en état de rébellion, ou sans motifs, ou pour des raisons très-faibles. On connaît celles du duc de La Rochefoucauld, par les vers écrits de sa main derrière un portrait de la duchesse de Longueville.

Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Le coadjuteur, qui ne l'aimait pas, lui prête aussi un goût très-décidé pour l'intrigue, mais en même temps beaucoup d'irrésolution. « Tous les matins, disait le comte de Matha, plaisant de la cour, il fait une brouillerie, et tous les soirs il travaille à un rhabillement. La Rochefoucauld était homme à projets du parti; le duc de bouillon en était le discoureur; ils'y livra, parce qu'il espérait, ou se faire rendre par la guerre sa principauté de Sedan, ou obtenir un sort équivalent que la cour lui promettait en vain depuis long-temps. Sa femme, d'ailleurs, qui n'était pas Française, et qui était très-attachée aux Espagnols, aimait tout ce qui pouvait la mettre en liaison avec

(1) *Mem. de Nemours*, p. 14 et 16. — Monglat, tom. III, p. 17. — Retz, tom. II, pag. 266.

eux. Plusieurs étaient contre la cour, parce que Condé était pour elle; d'autres voulaient se venger, d'autres s'avancer; quelques-uns se rangèrent d'un côté plutôt que de l'autre, uniquement parce qu'ils y voyaient des parents ou des amis. Enfin, il y en avait dont les motifs étaient absolument disparates à leur objet. Tel est celui qu'on prête au duc de Luynes. Il était fort dévot; et l'austérité de la morale, qu'il remarquait dans ceux qu'on appelait *jansénistes*, l'attachait à eux. Comme le coadjuteur les favorisait, il se déclara pour le prélat, dont les vues n'étaient certainement pas si pures que celles du duc : car Gondi avoue lui-même qu'il n'avait des complaisances pour les *jansénistes* que parce qu'il les trouvait disposés à parler et à écrire contre le luxe et les plaisirs de la cour, contre le faste du cardinal Mazarin, et ses systèmes de finances : de sorte que, sans être obligé de se réformer lui-même, il jouissait de l'avantage de faire passer son ennemi pour débauché et usurier.

A la suite des personnes qualifiées qui prirent le parti de la fronde, il entra dans Paris beaucoup d'officiers d'expérience et de valeur, qui rendirent l'entreprise du blocus plus difficile que le prince de Condé ne l'avait cru. Il était jour et nuit à cheval, sans cesse occupé à parcourir ses postes, ne donnant aucun relâche à ses troupes, et n'en prenant aucun lui-même; mais sa vigilance et son activité ne pouvaient empêcher qu'il n'entrât des convois dans la place. Il n'avait que sept à huit mille hommes, tous bons soldats à la vérité; mais, quoique bien distribués, ils ne suffisaient pas pour garnir tous les endroits qui devaient

être gardés. Pendant que quelques troupeaux et quelques charrettes, se montrant d'un côté, attiraient l'attention des garnisons, des convois plus considérables passaient de l'autre; et non-seulement Condé avait à se garantir des surprises, mais aussi des coups de vigueur, que ces troupes qu'il méprisait hasardaient quelquefois.

L'action la plus considérable de cette guerre est l'attaque et la prise de Charenton, poste important qui commandait les rivières de Seine et de Marne. Les Parisiens y avaient mis une forte garnison, sous les ordres du marquis de Chanleu. Le matin, 8 février, les royalistes se présentèrent devant la place, ayant à leur tête le duc de Châtillon. Ils allèrent droit à l'assaut, qui fut soutenu avec la plus grande intrépidité. Condé, placé sur les hauteurs de Saint-Mandé, couvrait les assaillants contre la diversion qu'il craignait du côté de Paris. En effet, toute la nuit le tambour se fit entendre dans la ville, et au point du jour il se trouva trente mille hommes sous les armes. L'avant-garde de cette armée s'avança jusqu'à Vincennes pendant que l'arrière-garde était encore dans la place Royale. Les généraux sortirent de la ville, en publiant qu'ils allaient livrer bataille (1). Le coadjuteur, monté sur un grand cheval, avec des pistolets à l'arçon de la selle, opinait pour le combat. On tint conseil à Picpus. Ces guerriers entendaient de là le bruit du canon et des mousquetades de Charenton. Pendant qu'ils délibéraient, les royalistes forcèrent les barri-

(1) *Journal du parlement*, p. 180. — Motteville, tom. I, p. 521. — La Rochefouc., p. 71.

cades. Chanleu s'ensevelit sous la dernière sans vouloir recevoir quartier, ce qu'on lui offrait; et le silence qui succéda avertit l'armée parisienne que Charenton était pris.

Il lui restait la ressource d'attaquer le petit corps d'observation de Condé, et de reprendre la place. Les généraux délibérèrent de nouveau, admirèrent la bonne contenance de leurs troupes, et les firent rentrer dans la ville : prudence dont ils se surent très-bon gré, et qui est applaudie dans le Journal du parlement. « Car il y a beaucoup d'apparence, y dit-on, que le prince de Condé n'avait fait cette attaque que pour attirer les Parisiens à une bataille, se promettant de les défaire sans la prévoyance des généraux.» Il n'y a pas en effet de meilleur moyen de prévenir une défaite que de se retirer. Le lendemain de ce trait de prudence, le prince de Conti en apprit aux chambres assemblées les motifs obligeants, en ces termes : « Ayant tenu conseil de guerre pour savoir si nous donnerions bataille ou non, il a été résolu tout d'une voix de ne le pas faire, et de ne pas hasarder la vie du grand nombre d'infanterie des bourgeois de Paris qui étaient sortis sous les armes, dont nous ne pouvons assez louer le cœur et le courage, de crainte que, s'il arrivait perte de quelques-uns d'entre eux, ce qui aurait été inévitable, de faire crier leurs femmes et leurs enfants. »

Ces ménagements n'empêchaient pas que les Parisiens ne trouvassent la guerre onéreuse. Ils se lassaient de payer les contributions, et il leur tardait de voir leurs maisons de campagne délivrées des soldats,

amis et ennemis, qui les ravageaient. Dans ces circonstances, il n'y eut pas de moyens que le coadjuteur ne tentât pour ranimer l'ardeur prête à s'éteindre. Il était parvenu à se procurer séance au parlement, comme substitut de l'archevêque de Paris, son oncle, qui était absent. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il obtint ce privilége. Le premier président s'y opposa ouvertement : il disputa ce droit au coadjuteur, incidenta ensuite sur le temps que durerait ce privilége, sur la manière dont il serait permis au prélat de l'exercer, sur le serment qu'on lui ferait prêter. Gondi, content d'emporter le fond de l'affaire, ne chicana pas sur les formes, et se soumit à tout. On conçoit les avantages qu'il tira de ce droit d'assister aux assemblées. Il s'y familiarisa avec les conseillers; il les étudiait, approfondissait leur caractère, pénétrait leurs dispositions secrètes, et en adaptant à cette connaissance ses discours, ses reparties, ses gestes, il était sûr de faire passer ce qu'il proposait (1).

Voici la marche qu'il s'était tracée dans l'assemblée des chambres, et dont il s'écarta peu. Quand il s'agissait de quelque nouveauté, soit projet, soit manière de l'exécuter, jamais il ne se chargeait des premières ouvertures; il en laissait l'honneur à de jeunes conseillers que cette déférence flattait, et il se réservait l'emploi de dire et d'appuyer les raisons qui pouvaient procurer la réussite. C'était aussi lui qui se chargeait de commenter et de paraphraser les nouvelles annoncées par d'autres, mais qu'il avait souvent forgées lui-même. On ne manquait pas alors d'événements sus-

(1) Retz, tom. I, p. 218. — Saint-Évremont.

ceptibles d'embellissements, parce que le feu de la rébellion éclatait dans quelques provinces, et couvait dans d'autres. Mais les avantages du parti n'étaient pas si grands dans tous ces lieux, que les frondeurs de Paris les faisaient pour leurrer le peuple.

C'est sous ce point de vue qu'il faut considérer ce qui se publiait du duc de Longueville. Il était sorti de Paris en se vantant qu'il allait faire soulever son gouvernement de Normandie; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentilshommes et trois mille soldats. Ce nombre lui-même était enflé, et on l'exagéra encore dans des écrits qu'on répandit, qui portaient que le duc de Longueville venait, à la tête de dix mille hommes, au secours de la capitale; qu'en passant à Saint-Germain, il tenterait d'enlever la cour, si elle ne se faisait garder par les troupes qui investissaient Paris, et qu'ainsi le blocus allait être levé. Le vrai de ce récit, c'est que le parlement de Rouen avait répondu favorablement à la lettre du parlement de Paris, écrite tant à lui qu'aux autres parlements du royaume, pour les engager de se joindre à celui de la capitale; qu'en conséquence le duc de Longueville pouvait être censé puissant dans Rouen, que cependant il n'y était pas le maître, qu'il ne s'y soutenait que par adresse, et que personne ne remuait dans le reste de la Normandie. Il en était de même en Provence: le parlement d'Aix s'était uni à celui de Paris, en haine de Louis d'Angoulême, comte d'Alais, commandant de la province, et fils du comte d'Auvergne. La populace voulant le chasser de la ville, ainsi qu'Armand-Jean

Vignerod, duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal, qui était venu à son secours, leur fit courir à tous les deux risque de la vie; mais la bourgeoisie les sauva des mains de ces furieux. Pareille chose arriva à Reims, où le marquis de La Vieuville, lieutenant de roi, courut le plus grand danger de la part du peuple, et fut de même garanti par les principaux habitants. Il y eut aussi des émeutes à Caen, à Rennes, à Bordeaux, et des courses dans le plat pays, sous les ordres des gentilshommes amis ou alliés des généraux de Paris. Les relations de ces différents exploits, qu'on répandait dans Pàris, étaient tellement circonstanciées et amplifiées, qu'elles faisaient croire aux Parisiens, que la Normandie, la Champagne, la Provence, la Guienne, en un mot, les trois quarts du royaume combattaient pour eux. Enfin, ceux qui étaient capables de secret, on les flatta de l'espérance que le vicomte de Turenne, frère du duc de Bouillon, qui commandait une armée contre les Espagnols, allait l'amener au secours de Paris : agréable illusion qui ne se réalisa pas.

Cependant, quoique les feux allumés de tous côtés par les frondeurs, se dissipassent en fumée, il était à craindre qu'ils ne trouvassent à la fin des aliments plus solides, et que l'incendie ne devînt plus difficile à éteindre. C'était de même par des mécontentements, des murmures, des plaintes, qu'avait commencé l'embrasement affreux qui consumait l'Angleterre. Charles I[er] périssait en ce moment (1) sur l'échafaud, victime d'un parti fanatique, qui subjugua la nation,

(1) Le 30 janvier 1649, vieux style, ou 9 février, nouv. style.

et qui commit le plus étonnant des crimes. Sa veuve, réfugiée en France, fille de Henri IV, et belle-sœur de la régente, vivait à Paris dans le palais de ses pères, et, par un fatal concours de circonstances, y était exposée aux plus grands besoins. La vue de cette reine désolée rappela aux plus raisonnables des Parisiens séduits l'enchaînement des moyens par lesquels un peuple est quelquefois excité à des atrocités, qu'il détesterait ensuite inutilement. Il ne se pouvait aussi que la régente ne songeât à cette effrayante catastrophe, et aux gradations qui l'avaient amenée, sans s'alarmer sur les effets à craindre des troubles actuels. Ces réflexions, jointes aux insinuations des personnes bien intentionnées disposèrent les deux partis à la paix sans qu'ils s'en aperçussent.

Le ministère fit les premières démarches, mais de manière qu'on ne pût en inférer qu'il recherchait l'accommodement. Il envoya un héraut qui parut le matin du 12 février, à la porte Saint-Honoré, revêtu de sa cotte-d'armes. Il fit battre la chamade, et demanda à être introduit pour remettre des paquets de la régente au prince de Conti, au parlement, au prévôt des marchands et échevins (1). Le coadjuteur n'était prévenu ni sur ces lettres, ni sur leur contenu. S'il avait cru qu'elles renfermassent des ordres ou des menaces capables de révolter les esprits, il n'aurait pas hésité d'opiner à recevoir le héraut : mais, si ces lettres contenaient des choses obligeantes, il craignit que le parlement ne se laissât toucher, ne votât pour la paix, et n'abandonnât ses défenseurs. C'était donc

(1) Retz, tom. I, p. 233. — *Journal du parlement*, p. 184.

un fâcheux contre-temps que l'arrivée inopinée de ce héraut, et Gondi fut long-temps à chercher quelques biais pour le renvoyer sans paraître manquer de respect au roi. A force de rêver, il en trouva un qu'il fit proposer par Broussel. Ce conseiller représenta que l'envoi du héraut était un piége que Mazarin tendait à la compagnie, parce que ces sortes de formalités ne s'observent qu'à l'égard d'ennemis. Si le parlement le reçoit, ce sera, disait-il, se déclarer ennemi du roi : il n'y a donc d'autre parti à prendre que de le renvoyer. Mais il faut le faire suivre par une députation chargée d'aller prendre les ordres de la régente, et de l'assurer de la fidélité de la compagnie. Cet avis passa avec acclamation. Gondi crut remporter une victoire en empêchant que le héraut ne fût reçu; mais tout l'avantage fut pour la cour, qui gagna un acte de soumission de la part du parlement, et eut l'espérance d'entamer une négociation, le seul but qu'elle se proposait.

Il fallut quelques jours pour convenir de la forme des passe-ports, et fixer les objets des remontrances. Pendant cet intervalle, le coadjuteur imagina de partager l'attention qu'avait excitée la venue du héraut, par une apparition aussi inattendue (1). Il savait que toute la France souhaitait la paix avec l'Espagne; que le parlement serait certainement flatté d'en être l'instrument. D'ailleurs les frondeurs de la compagnie, dans laquelle le désir d'un accommodement commençait à dominer, avaient besoin d'être soutenus par

(1) *Journal du parlement*, pag. 200. — Retz, tom. I, pag. 237 et 249.

l'espérance de quelque puissant secours (1). Gondi, certain que, quand la passion s'est une fois emparée d'un corps, il n'y a pas de ruse, si grossière qu'elle soit, qu'on ne puisse hasarder pour le tromper, en employa une qui aurait à peine réussi auprès d'un homme médiocrement éclairé.

Le prélat avait à Bruxelles, pour agents, la duchesse de Chevreuse, Noirmoutiers et Laigues; par leur moyen il entretenait une négociation sourde, mais assez échauffée du côté des Espagnols, qui ne demandaient pas mieux que de se mêler des affaires de la France; pourtant le coadjuteur allait bride en main, et n'osait pas s'engager trop ouvertement avec eux, *dans la crainte*, disait-il lui-même, *d'être réduit à devenir d'archevêque de Paris, aumônier de l'archiduc.* Cependant les choses commençaient à tourner de manière qu'il fallait ou céder la victoire à la cour et recevoir les conditions qu'elle voudrait imposer, ou appeler des secours étrangers. Pour enhardir la partie frondeuse du parlement, et l'aider à subjuguer l'autre, il fut proposé dans le conseil secret de la cabale de renouveler la scène de Bussi-le-Clerc, qui traîna pendant la ligue le parlement à la Bastille; et il faut avouer que cette violence aurait pu réussir par le moyen de la populace, qui était toute dévouée à la fronde. Mais Condé et Bouillon, qui dirigeaient les mouvements du parti, aimèrent mieux se couvrir du manteau du parlement que de la détruire. Ils écrivirent donc à l'archiduc qu'on était disposé à accepter son secours.

(1) Joly, tom. I, p. 49.

Aussitôt le comte de Fuensaldagne, son ministre, dépêche un homme chargé d'examiner le fond des affaires, et propre à tous les rôles qu'on voudrait lui faire jouer : c'était un moine bernardin, nommé Arnolfini. Gondi lui fait quitter robe et capuchon, le revêt d'un habit de cavalier, et lui donne le nom pompeux de don Joseph de Illescas. On lui fabrique des instructions, des harangues, des lettres pleines de projets et de promesses, appropriées à l'état des choses et au caractère des personnes. Muni de ces pièces, et d'une lettre de créance courte et vague, après trois jours de leçons données en secret par Gondi et Bouillon, le moine Arnolfini, devenu don Joseph de Illescas, arrive avec grand fracas, au milieu de la nuit, chez le duc d'Elbeuf, qu'on voulait tromper le premier afin qu'il aidât à tromper les autres.

Elbeuf, flatté de la confiance des Espagnols ses anciens amis, chez lesquels il avait demeuré douze ans sous le dernier règne, reçoit l'envoyé avec effusion de joie. Il questionne don Joseph, prend communication de ses ordres, y joint ses avis, et après avoir long-temps rêvé et raisonné sur la manière d'entamer la négociation proposée, il invite à dîner le prince de Conti, les généraux et les frondeurs du parlement les plus zélés, sans oublier le duc de Bouillon et le coadjuteur. Pendant le repas, la conversation roula naturellement sur l'état des affaires. Quelques-uns firent observer le danger de la position critique où on allait se trouver sans défense contre la cour : et cette remarque fournit au duc d'Elbeuf l'occasion d'insinuer qu'il avait sous la main le moyen de les

mettre tous en sûreté. Cette insinuation, Elbeuf la fit avec des circonlocutions, un air de mystère, qui réjouirent fort Gondi et Bouillon, et qui inspiraient beaucoup de curiosité aux autres : à la fin il nomma l'archiduc, et présenta la lettre de créance de son envoyé. Cette vue effaroucha la plupart des parlementaires, surtout le président de Nesmond, quoique déterminé frondeur : le président le Coigneux n'en fut pas si effrayé; les autres à la fin s'apprivoisèrent, et le premier moment de surprise passé, on se mit à examiner les avantages que le parti pouvait tirer de l'intervention des Espagnols. On fit paraître le député. On convint des faits; et le prince de Conti fut chargé de le présenter le lendemain aux chambres assemblées.

C'était le 19 février, jour auquel les gens du roi devaient rendre compte de leur voyage à la cour, entrepris pour faire goûter les raisons sur lesquelles le parlement s'était déterminé à ne pas recevoir le héraut. La régente, les princes, les ministres, leur avaient fait l'accueil le plus favorable. A peine en finissaient-ils le récit, qu'afin de croiser les idées pacifiques qu'il pouvait produire, le prince de Conti annonce qu'il y avait à la porte un envoyé de l'archiduc, et demande qu'il soit entendu. Le président de Mesme se lève tout ému, et dit au prince : « Est-il possible, monsieur, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs-de-lis au plus cruel ennemi des fleurs-de-lis! » L'apostrophe était violante, et elle aurait peut-être réussi si le président, emporté par son zèle, n'eût ajouté : « Quoi! monsieur, vous refusez l'entrée au héraut de votre roi sous

le prétexte le plus frivole, et.... » C'était là que le coadjuteur l'attendait; il lui coupa la parole, et lui dit gravement : « Vous me permettrez, monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrés par un arrêt. » A ces mots, *la cohue du parlement*, ainsi Gondi appelle-t-il les chambres des requêtes, la cohue jette un cri d'approbation. Le premier président et les anciens veulent soutenir le président de Mesme. La querelle s'anime, on en vient aux reproches personnels : l'un affirme, l'autre nie; le temps s'écoule : il faut conclure; et la crainte de pire force enfin les plus sages de céder. Jamais succès ne vérifia mieux cette maxime du coadjuteur : « Que le moyen le plus sûr et le plus propre pour faire passer une affaire extraordinaire dans les compagnies, c'est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. » Le faux Don Joseph entra donc, prit place au bout du bureau, et prononça un discours dont la substance se réduisait à ceci : « Que Mazarin avait offert à l'Espagne une paix très-avantageuse; mais que le roi son maître, sachant ce qui se passait en France, n'avait pas voulu traiter avec un homme détesté de la nation; qu'il croyait plus convenable à sa dignité, de s'adresser au parlement, le regardant comme le conseil et le tuteur de ses rois, et qu'il avait si grande confiance dans la sagesse de cette illustre compagnie, qu'il la laissait maîtresse des conditions. » Le faux de cet exposé sautait aux yeux : car comment se persuader que le roi d'Espagne aurait rejeté des offres avantageuses faites par un ministre qui pouvait les réaliser sur-le-champ, pour recourir à un corps hors d'état de

rien céder ni garantir? Mais il y a des moments où tout passe. L'envoyé fut remercié, et on décida qu'il serait fait registre de son discours, pour en être référé à la régente. C'est tout ce que gagna le coadjuteur. On croirait qu'il dût être honteux et fâché d'avoir pris tant de peine pour obtenir si peu : mais c'est tout ce qu'il demandait, et plus même qu'il n'avait osé espérer. L'espèce d'engagement que venait de prendre le parlement, en écoutant les Espagnols actuellement en guerre ouverte avec la France, était comme une autorisation et une sauvegarde pour Gondi et tous ceux qui voudraient désormais prendre des liaisons avec l'ennemi. Le prélat sentit si bien l'importance de cette démarche, et les avantages que son parti pouvait en tirer, qu'il fut étonné de son propre succès. Mais il n'était pas seul à connaître le danger qui accompagnait cet avantage; Molé, de Mesme, l'avocat-général Talon et les plus éclairés du parlement s'effrayèrent de l'ascendant que les brouillons prenaient dans leur compagnie. Ils en craignaient les suites, et résolurent de tout sacrifier pour finir ces intrigues et ramener la paix.

Malgré les efforts des frondeurs, ils soutinrent la négociation qu'ils avaient entamée à la cour. Les dégoûts qu'on leur donnait quelquefois, ne les rebutaient pas. Lorsqu'il arrivait aux princes et aux ministres de hasarder des propositions, des expressions, des manières capables de choquer, ces prudents magistrats les passaient sous silence, ou les adoucissaient dans leur rapport. Enfin, ils dévoraient les désagré-

ments et ne s'attachaient qu'à l'essentiel (1). Par ces ménagements dignes des éloges de tous les bons Français, ils amenèrent les affaires à un point de conciliation qui effraya les frondeurs. Ceux-ci leur suscitèrent toutes sortes d'obstacles. Ils firent arriver un nouvel envoyé de l'archiduc, et signèrent avec lui un traité qui devait introduire les Espagnols en France, et mettre la capitale et le parlement dans la dépendance des ennemis. Ils ameutèrent la populace, et les députés ne revenaient jamais de Ruel, où se tenait la conférence, sans être assaillis à leur arrivée par une troupe de gens qui criaient : *Point de paix! point de Mazarin!* Ces violences n'ébranlaient pas Molé ni ses collègues : ils marchaient d'un pas égal entre l'opiniâtreté qui refuse et la basse complaisance qui accorde tout; et quand la cour, instruite de leur embarras, voulait en profiter pour mettre à la paix des conditions trop dures, elle les trouvait armés de fermeté contre ses insinuations et ses menaces. Il leur arriva même un jour de vouloir rompre la conférence, parce que le prince de Condé prétendait ne se relâcher en rien. Déjà ils partaient; toute voie à la conciliation allait être fermée sans le duc d'Orléans, qui dit au prince : « Mon cousin, si ces gens-ci gagnent le printemps, ils se joindront à l'archiduc : ils feront un parti si dangereux à l'état que ce sera à notre tour à nous humilier. Présentement que nous

(1) Retz, tom. I, p. 271 et 289; tom. IV, p. 93. — La Rochefoucault, p. 79. — Motteville, tom. III, pag. 1. — Joly, tom. I, p. 51. — *Journal du parlement*, pag. 203, 338, 380. — *Procès-verbal des conférences*, p. 3 et 92.

les tenons, profitons de l'occasion, faisons la paix : c'est ce que les gens de bien doivent souhaiter. » On rappela les députés, qui reprirent volontiers la négociation.

Mais il leur était difficile de faire goûter cette conduite modérée au plus grand nombre de leurs confrères : les uns disaient qu'ils étaient trop mous et trop timides; les autres décidaient nettement qu'ils étaient vendus à la cour. Les frondeurs, qui suggéraient et appuyaient cette calomnie, n'en croyaient rien; mais il leur importait de rendre ces magistrats suspects, afin de retarder leur ouvrage. Dans cette intention, on les faisait charger par le parlement de demandes outrées. Lorsqu'ils étaient prêts à user de leurs pouvoirs pour signer la paix, on les suspendait, ou on y mettait des restrictions qui les arrêtaient tout court. Cependant, par patience, par adresse, ils surmontaient les difficultés, et ils avançaient toujours. D'un autre côté, Conti, Bouillon, Elbeuf, le coadjuteur, et les autres principaux de la faction, qui craignaient de laisser apercevoir au peuple qu'ils avaient des intérêts personnels, avaient déclaré qu'ils seraient contents et poseraient les armes quand le parlement serait satisfait; les députés ne parlaient pas d'eux dans les conférences, et ce silence malin de la part de Molé et de ses collègues commença à inquiéter les généraux, qui n'étaient pas si désintéressés qu'ils voulaient le paraître. Ils résolurent de se faire considérer par eux-mêmes si le parlement les abandonnait. A force d'augmenter la solde, et en recevant tous les gens de service qui se présentaient, ils étaient venus à bout

de former une armée d'à peu près dix mille hommes, composée d'assez bons soldats. Ils la tirèrent de Paris, et la placèrent sur la pointe que forme le confluent des rivières de Seine et de Marne, dans un camp que Condé lui-même jugeait inexpugnable. S'étant bien retranchés, ils firent entendre qu'ils allaient y attendre les secours de l'archiduc et l'armée de Turenne. Cette contenance embarrassa Mazarin; il apprit en même temps que, pendant qu'il retenait les députés pour conférer, les frondeurs, profitant de l'absence de ces magistrats, prenaient le dessus dans l'assemblée des chambres, et qu'ils étaient même à la veille de faire révoquer la députation. Le ministre appréhenda, à son tour, que les généraux ne le forçassent de leur accorder des conditions préjudiciables à l'autorité royale, et il s'ouvrit de ses craintes au président de Mesme.

De Mesme fit alors cette réponse, digne d'être consignée tout entière dans l'histoire : « Puisque les choses sont en cet état, il faut que nous payions de nos personnes pour sauver l'état; il faut que nous signions la paix. Car, après la restriction que le parlement a mise aujourd'hui à nos pouvoirs, il n'y a plus de mesures, et peut-être il nous révoquera demain. Nous hasardons tout : si nous sommes désavoués, on nous fermera les portes de Paris, on nous fera notre procès, on nous traitera de prévaricateurs et de traîtres. C'est à vous de nous donner des conditions qui nous donnent lieu de justifier notre procédé. Il y va de votre intérêt, puisque, si elles sont raisonnables, nous les saurons bien faire valoir contre

les factieux : mais faites-les telles qu'il vous plaira ; je les signerai toutes, et je vais de ce pas dire au premier président que c'est mon sentiment, et l'unique expédient pour sauver le royaume. S'il nous réussit, nous avons la paix ; si nous sommes désavoués, nous affaiblissons toujours la faction, et le mal n'en tombera que sur nous. » Ces généreux sentiments trouvèrent un accès facile dans l'âme courageuse de Molé. On se remit à conférer avec plus d'ardeur, et un désir égal de réussir.

Enfin, l'accommodement fut conclu à Ruel le 11 mars, et signé par les princes, les ministres et tous les députés. Le cardinal Mazarin lui-même y souscrivit, quoique les députés s'y opposassent sur cette raison, qu'ils n'oseraient présenter au parlement un acte taché du nom d'un homme flétri par arrêt. Cet accommodement contient vingt-un articles, dont les principaux sont un engagement du parlement d'aller à Saint-Germain, où le roi tiendra son lit de justice, et de ne point faire d'assemblée de chambres pendant toute l'année 1649 ; une amnistie pour tous ceux qui ont pris les armes, tant dans la capitale que dans les provinces, et une espérance que donna la régente de ramener incessamment le roi à Paris (1). C'est à ces conditions, à quelques règlements de finance, et une promesse assez vague de diminuer les tailles, et de travailler à la paix générale, que se réduisit un traité qui, vu la chaleur des esprits et les matières agitées en public et en particulier, semblait devoir embrasser

(1) *Procès-verbal*, p. 1.

toute l'administration, et donner une nouvelle forme à la monarchie.

Les frondeurs en furent outrés. Ceux d'entre eux qui étaient de bonne foi furent fâchés, parce qu'ils croyaient qu'on avait abandonné les intérêts du peuple; les autres, et surtout les chefs, parce qu'ils se voyaient déchus des espérances qui leur avaient mis les armes à la main. Quand le premier président et ses collègues vinrent, le 13, rendre compte de leur opération, il s'éleva un grand murmure dans l'assemblée des chambres. La séance fut très-tumultueuse; elle se passa en plaintes et en justifications. Celles qui suivirent cette première ne furent pas plus tranquilles. Aux reproches piquants des conseillers frondeurs, se joignirent les fureurs du peuple. Répandu en foule dans les salles, il demandait à grands cris qu'on leur abandonnât la signature de Mazarin pour la brûler, et qu'on leur livrât les traîtres qui avaient fait cet infâme traité. Molé soutint cet assaut avec son intrépidité ordinaire; il brava également, et le ressentiment de ses confrères, et l'emportement brutal de la populace. Les chefs des factieux eux-mêmes, qui, le haïssant, ne pouvaient s'empêcher de l'estimer, craignirent pour sa vie lorsqu'il sortirait de l'assemblée, et voulurent le faire sauver par des détours. Il répondit gravement : « La cour ne se cache jamais. Si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui de plus ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditieux; ils me trouveraient bien dans ma maison, s'ils croyaient que je les eusse appréhendés ici. » Au milieu des factieux déchaînés,

sous le poignard, pour ainsi dire, des mutins, il raillait le coadjuteur, qu'il croyait auteur de la révolte, et qui paraissait se donner beaucoup de mouvement pour le mettre en sûreté. « Eh! mon bon seigneur, lui disait-il ironiquement, dites le bon mot. » Un forcené lui appuya le pistolet sur le visage. Sans pencher la tête, Molé se contenta de lui dire : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre; » et il n'en alla pas un pas plus vite. Enfin, dans le plus fort même du péril, il n'oublia pas ce qu'il devait à son roi; jamais il ne manqua d'en faire souvenir les autres. Au moment de la plus grande puissance des frondeurs sur le parlement, un des chefs ayant dit qu'il serait bien fâcheux d'être abandonné au moment que plusieurs d'entre eux venaient de faire un traité avec les Espagnols, sous la sauve-garde de la compagnie : « Nommez-les, dit impétueusement Molé, et nous leur ferons leur procès comme à des criminels de lèse-majesté. » Ainsi se vérifiait l'observation qu'avait faite le coadjuteur dans une autre occasion : « Qu'il ne faut pas badiner avec ces compagnies, qui vous approuveront aujourd'hui, et qui vous feront demain votre procès. »

C'était cette difficulté de pouvoir compter sur l'appui constant du parlement, qui embarrassait le plus les frondeurs. Entre eux ils n'hésitaient pas à se permettre des maximes d'indépendance; mais dans les assemblées il fallait bien peser toutes ses expressions; il fallait que les protestations de fidélité au roi et de soumission à ses ordres précédassent toujours les propositions de résistance; encore n'obtenaient-ils

rien qu'ils n'eussent persuadé d'abord qu'ils n'avaient en vue que le bien public (1). Cette espèce d'imposture devint, après la signature de l'accommodement de Ruel, plus nécessaire que jamais, et cependant plus difficile : nécessaire, parce qu'il ne leur restait que ce moyen d'empêcher l'enregistrement de l'accommodement; et difficile, parce qu'on commençait à n'être plus dupe de leur faux désintéressement. Néanmoins ils réussirent à soutenir encore quelques jours l'illusion en paraissant s'oublier, et n'attaquant l'accommodement que par les articles qui pouvaient toucher le parlement : comme était la honte d'aller assister à un lit de justice à Saint-Germain; l'affront de recevoir un pardon qui, n'étant pas accompagné de grâces, devenait humiliant, et pouvait par la suite ne pas mettre à l'abri de la punition; enfin, le déshonneur de traiter d'égal à égal avec Mazarin, qu'ils avaient flétri par arrêt. Les frondeurs surent si bien faire valoir leurs observations sur ces articles, et d'autres moins importants, qu'ils firent résoudre que les députés seraient renvoyés à la cour, pour réformer les uns et éclaircir les autres. Cet arrêté occasiona de nouvelles conférences, qui commencèrent à Saint-Germain-en-Laye le 16 mars, et dans lesquelles les généraux, levant enfin le masque, firent connaître toutes leurs prétentions. Elles étaient exorbitantes (2), et ils les signifièrent avec

(1) *Procès-verbal*, pag. 93 et 170. — *Journal du parlement*, p. 420. — Retz, tom. I, p. 367. — Talon, tom. VI, p. 107. — Montglat, tom. III, p. 8.

(2) Voici celles du duc de La Trémouille, par lesquelles on

hauteur, quoiqu'ils vinssent d'éprouver un cruel revers par la défection de l'armée de Turenne, composée des bandes weimariennes, troupes vaillantes, mais mercenaires. Turenne, qui les commandait, avait été sollicité par tous les partis. Mais l'esprit d'intrigue était si étranger à son caractère, qu'il paraissait hors de doute que son choix serait pour la cour. Cependant, au grand étonnement de tous, et par des motifs « que je suis encore à deviner, disait Gondi, il s'avisa de se déclarer contre elle, étant général de l'armée du roi, et de faire une démarche sur laquelle je suis assuré, ajoute-t-il, que le Balafré et l'amiral de Coligny auraient balancé. » Il promit une forte récompense aux colonels s'ils voulaient se laisser mener au secours de Paris, et ils se mirent en chemin. Mais Bouillon ne put obtenir d'argent du parlement, ni par conséquent en envoyer à son frère; et, faute d'une somme assez modique, cette armée, la plus claire espérance de la Fronde, lui échappa. Elle fut regagnée au service du roi par les insinuations pécuniaires des négo-

pourra juger des autres : « Que, conformément au contrat de mariage de sa trisaieule, passé en 1481, le roi lui rendit la jouissance du comté de Bouillon, ou du moins vingt-cinq, tant villes, places que châteaux, châtellenies, bailliages, terres et seigneuries comprises dans ce comté; plus. les seigneuries d'Amboise, Montrichard, Bléri, le comté de Guines et la baronnie de l'Isle Bouchard. » (*Voy. Procès-verbal de la conférence* tenue à Saint-Germain-en-Laye en 1649, p. 112.)

Ceux qui veulent connaître les ruses qui s'emploient dans les négociations, et apprendre comment on mène les compagnies et les particuliers, doivent lire attentivement ces procès verbaux des conférences, le *Journal du parlement* et les *Mémoires* du cardinal de Retz, qui en sont la clef.

ciateurs que Mazarin y dépêcha, et le général, délaissé, s'estima heureux de pouvoir se sauver lui sixième, en Allemagne, chez la landgrave de Hesse, sa cousine germaine. Un autre malheur qu'essuya encore le parti fut la retraite de l'archiduc, qui, sur l'invitation des frondeurs, s'était avancé jusqu'au-delà de Reims avec une forte armée. Averti que le parlement avait fait sa paix, et que les généraux traitaient aussi, il les abandonna à eux-mêmes, et retira ses troupes.

Il se jeta dès lors sur Ypres et sur Saint-Venant, dont il s'empara, et fit lever le siége de Cambrai au comte d'Harcourt, sous le commandement duquel on avait fait passer les troupes weimariennes. Le comte se dédommagea de cet échec sur le duc de Lorraine, qu'il battit près de Valenciennes, et prit ensuite Maubeuge. Mais, en Catalogne et en Italie, on n'avait pas même ces faibles compensations. Dans le dénûment d'argent et de munitions où les troubles de l'intérieur laissaient les armées, on estima à succès que le comte de Marsin, en ravitaillant Barcelonne, l'eût soustraite aux progrès des Espagnols dans la province; et en Italie on permit au duc de Modène, qu'on ne pouvait secourir, de faire sa paix particulière avec l'Espagne.

Les généraux de la Fronde, délaissés par l'archiduc, payèrent de hardiesse vis-à-vis du ministre, qu'ils connaissaient timide. D'ailleurs, comme il arrive toujours dans les guerres civiles, ils avaient à la cour beaucoup d'amis et de parents qui, les voyant abattus, n'auraient pas voulu souffrir qu'on les écra-

sât; et il aurait peut-être été dangereux de les réduire au désespoir. Le duc de Bouillon avait dit qu'il fallait *purger* le parlement : dans son style, c'était dire qu'il fallait au moins le décimer. Le coadjuteur s'était laissé emporter par sa passion, jusqu'à délibérer en lui-même s'il se servirait de la fureur du peuple contre les auteurs de la paix. Le duc de Beaufort, idole de la populace, dont il avait le langage et les manières, ne parlait que de la soulever; et il y aurait réussi si Gondi, poussé à bout, eût voulu le laisser agir. Des gens capables de ces extrémités étaient à ménager : aussi ne rejeta-t-on pas durement leurs prétentions, quelque outrées qu'elles fussent. Mazarin même ne leur montra point d'aigreur de ce qu'ils offrirent de se désister de toutes leurs demandes, si on voulait l'expulser de France; offre qui n'était faite que pour retarder la conclusion, ou pour obtenir des dédommagements considérables du refus. Le ministre négocia, promit, pria; et cet homme, dont ils méprisaient hautement la capacité, fit si bien qu'il garda sa place, et qu'il amena ses ennemis à se contenter d'une simple lettre-de-cachet adressée au parlement; lettre qui pouvait passer plutôt pour une ironie perpétuelle que pour un acte sérieux.

A la vérité, elle commençait par une amnistie très-ample, et c'est tout ce qu'il y avait d'important. Le roi reprenait ensuite les demandes de chacun des prétendants, et y répondait en termes très-obligeants. Pour le duc de Beaufort : « Sa majesté, ayant toujours affectionné la maison de Vendôme, désire le favoriser en toutes les occasions qui se présenteront,

et emploiera son autorité pour faire que les états de Bretagne exécutent ce qui a été promis pour le dédommagement de la démolition de ses châteaux (1)... Sa majesté trouve très-juste la prière que fait le duc d'Elbeuf, qu'on lui paie la somme due à sa femme (2), *et elle y fera pourvoir à son contentement...* Sa majesté fera, en faveur des comtes d'Harcourt, de Rieux et de Lilebonne, *tout ce qui sera possible, et leur donnera les emplois que méritent leurs services.* Le comte de Rieux surtout sera payé *aussitôt que les affaires de sa majesté le pourront permettre.....* On fera au duc de Bouillon un contrat de la valeur de la principauté de Sedan, qu'il cède au roi. Quand sa majesté mettra quelque armée en campagne, *elle considérera le sieur maréchal de* Turenne, *et le gratifiera, dans les occasions qui se trouveront, de ce qui lui conviendra selon sa qualité......* Le maréchal de la Mothe-Houdancourt, continuant à rendre ses services à sa majesté, *elle y fera toute la considération qui se doit, tant pour le passé que pour l'avenir, et lui répartira toutes les grâces qu'il pourra mériter...* »

Ainsi est conçue cette lettre pleine d'équivoques, dans laquelle tout est obscur, sujet à interprétations et à restrictions. Elle fut apportée le 1er. avril aux chambres assemblées; on en fit lecture devant elles, et voilà toute l'authenticité qu'on donna à cette pièce singulière. La régente y joignit une déclaration, con-

(1) Procès-verbal de la conférence, p. 174. — Motteville; tom. III, pag. 73.

(2) Catherine-Henriette, fille naturelle de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

tenant les mêmes clauses et conditions que celles du 11 mars, excepté qu'on n'y parlait plus de tenir un lit de justice à Saint-Germain, ni d'empêcher les chambres de s'assembler pendant l'année 1649 : mais le premier président et les autres députés s'étaient engagés verbalement à ne le pas souffrir. Le parlement ajouta à son enregistrement, « que le roi et la reine régente seraient suppliés d'honorer Paris de leur présence. » Et comme les frondeurs marquèrent leur mécontentement de ce que les députés du parlement avaient obtenu pour eux si peu de chose, la compagnie, afin de leur donner quelque consolation, arrêta « qu'il serait fait instance pour les intérêts particuliers de tous les généraux, et qu'au surplus il serait donné ordre au licenciement des troupes. » Le ministère acheta avec la même monnaie, c'est-à-dire, par des promesses, la soumission de ceux qui avaient pris les armes dans les provinces. Enfin, on donna des déclarations satisfaisantes aux parlements de Normandie et de Provence, qui avaient porté leurs prétentions à la conférence de Saint-Germain; et ainsi finit la guerre.

Le caractère communicatif des Français ne permit pas qu'on gardât une longue rancune. Le duc d'Orléans et le prince de Condé vinrent à Paris avec tous ceux qui leur étaient attachés, et y furent très-bien reçus. Les ducs de Bouillon, d'Elbeuf et tous leurs adhérents, allèrent à la cour; et, si la majesté du trône les déconcerta à la première vue, ils reprirent bientôt l'air d'aisance naturel à la nation. Enfin les gens de différents partis se virent, s'embrassèrent,

parlèrent du passé, en raillèrent ensemble, se picotèrent, se raccommodèrent, et se brouillèrent de nouveau. Ces alternatives se remarquèrent surtout dans les parties de plaisir des jeunes gens de qualité. Il y eut des querelles qui ne se terminèrent pas sans combats (1). Malgré la paix, on continua de répandre des pasquinades, des satires grossières, des chansons sur l'attachement de la reine pour son ministre. Ces libelles entretenaient la prévention du public contre Mazarin, et leur effet réjouissait fort le coadjuteur. « Nous avons encore pour long-temps, disait-il, de la provision dans l'imagination des peuples. »

Entre les personnes qui portèrent à la cour, sinon la réalité, du moins les apparences du repentir, on ne vit paraître ni le duc de Beaufort, ni le coadjuteur. Le premier refusa d'acheter la permission de saluer la régente par une visite à son ministre; le second prit un milieu dont il ne convient pas, mais que Joly avoue : il fit sa harangue à la reine sans daigner jeter un coup d'œil sur le cardinal, qui était à côté d'elle; et ensuite il eut avec le ministre une entrevue secrète, dans laquelle il fut question du retour du roi à Paris, dont Gondi voulait se donner l'honneur dans le public. Le ministre croyait en effet ne pouvoir se montrer en sûreté dans la capitale, si le coadjuteur ne lui en ouvrait le chemin. La reine lui fit sentir qu'elle lui en aurait obligation; et Gondi, qui ne voulait pas se fermer sans retour la porte de la faveur, adoucit les esprits pour ce retour, ou plutôt ne les aigrit pas; de sorte que, quand le roi fit son entrée le 18 août, les

(1) Retz, tom. II, p. 12.

Parisiens virent sans émotion le cardinal à la portière du carrosse, auprès de Condé, qui lui servait de sauvegarde. Ce fut le dernier service que ce prince rendit au ministre : ce fut aussi le terme de la reconnaissance de Mazarin (1). On dit même qu'il y avait déjà quelque temps que le cardinal portait avec peine le fardeau du bienfait, et que le prince s'en était aperçu.

Il devait ces lumières à la princesse de Longueville sa sœur, et à sa mère. « Dans les monarchies, dit Montesquieu, les brouilleries des femmes, leurs indiscrétions, leurs répugnances, leurs jalousies, leurs piques, cet art qu'ont les petites âmes d'intéresser les grandes, ne sauraient être sans grande conséquence.» Cet art, habilement employé par la mère et la sœur de Condé, triompha du prince, et fut la cause de ses disgrâces. La première, fière d'un tel fils, qui, joignant la bravoure des Bourbons à la capacité militaire des Montmorencis, la rendait la mère la plus illustre de l'Europe, croyait que toutes les prétentions étaient au-dessous des services de son héros. La sœur, nouvellement réconciliée avec un frère dont le dépit, pendant leur brouillerie, marquait encore l'excès de sa tendresse, voulait trouver dans ce retour d'amitié le crédit qu'elle n'avait pu se procurer par la révolte. Toutes deux l'engagèrent à demander au ministre, tantôt des distinctions pour lui, tantôt des charges lucratives pour ses créatures. Le cardinal accordait quelque chose, et s'excusait d'en faire davantage, par des raisons qui auraient pu contenter le prince, s'il

(1) Joly, tom. I, p. 59. — Motteville, tom. II, p. 102. — Retz, tom. II, p. 7.

n'avait pas été entouré de personnes qui criaient sans cesse à l'*ingratitude* (1). Elles lui suggérèrent d'exiger pour le duc de Longueville le gouvernement du Pont-de-l'Arche et d'autres places qui l'auraient rendu tout puissant en Normandie. Condé, entraîné par les sollicitations de sa famille, signifia à Mazarin avec hauteur qu'il voulait qu'on soutînt le comte d'Alais, fils d'une sœur de sa mère, et gouverneur de la Provence, contre le parlement d'Aix, qui s'opposait les armes à la main à sa tyrannie; et, au contraire, qu'on abandonnât le duc d'Épernon, gouverneur de la Guienne, qu'il haïssait, à la discrétion du parlement de Bordeaux, aussi mécontent du ton altier du fils qu'il l'avait été de la fierté du père. A ces demandes impérieuses le ministre opposa les délais et les promesses. Il se servit aussi du bénéfice du temps pour amortir le dessein ambitieux qu'on inspira à Condé, de se former une armée d'aventuriers, que sa réputation attirerait en grand nombre sous ses étendards, et de conquérir avec la protection de la France la Franche-Comté, dont il se ferait une souveraineté. Au défaut de cette entreprise gigantesque, le prince conçut le dessein d'acquérir la principauté de Montbéliard, qui était à vendre. Mazarin parut entrer dans ses vues, et envoya des acheteurs; mais ils avaient ordre de ne pas réussir. Enfin, Condé se rabattit sur l'amirauté enlevée à la maison de Vendôme pendant ses disgrâces.

(1) Retz, tom. II, pag. 12. — Motteville, tom. III, pag. 122. — *Esprit des lois*, in-12, tom. I, p. 281. — Lenet, tom. I, p. 24. — La Rochefouc., p. 87 et 118. — Nemours, p. 60.

Las de soutenir contre la puissance royale des combats qui leur avaient toujours été funestes, le duc et la duchesse de Vendôme tâchèrent alors de s'en faire un appui. Ils recherchèrent Mazarin, et concertèrent le mariage du duc de Mercœur, leur fils aîné, avec Laure Mancini, nièce du cardinal, qui devait apporter en dot l'amirauté. Cette charge, depuis la mort de Brezé, beau-frère de Condé, était toujours comme en dépôt entre les mains de la régente, qui se l'était appropriée sous le titre de surintendante des mers. Elle avait pris cet expédient dans le temps pour ne pas rendre cette charge aux Vendômes, qui la redemandaient : mais quand elle voulut dans cette circonstance les en gratifier, le prince de Condé s'y opposa; il fallut même, pour ne le pas choquer, différer le mariage projeté, qu'il regardait comme un rempart dont le ministre voulait se fortifier contre lui.

La hauteur de Condé, ses railleries amères, ses manières dédaigneuses, des propos outrageants qui lui échappaient journellement au sujet de Mazarin, choquaient à la cour les personnes les plus disposées à excuser les écarts des princes : le cardinal s'abaissa, s'humilia, et ne remporta d'autre récompense de ses empressements que des marques éclatantes de mépris. La reine témoigna du chagrin des procédés du prince, et il fit semblant de ne pas s'en apercevoir. Il paraissait aussi indifférent sur l'amitié du peuple, que les grands ne dédaignent pas toujours sans risque. Sa maison, son cortége était composé de jeunes gens badins, railleurs, suffisants, qui, fiers du crédit de leur maître, affectaient des airs de supériorité. On les ap-

pela *petits-maîtres*, nom qui est resté à la langue, comme ceux d'*importants* et de *frondeurs*.

Après avoir refroidi la cour et la ville, Condé se mit à dos la noblesse. Il s'entêta du dessein de procurer les honneurs du Louvre à la princesse de Marsillac, dont le mari n'était pas encore duc de La Rochefoucauld. Plusieurs gentilshommes prétendirent avoir un droit égal à cette distinction, et demandèrent qu'on l'accordât à leurs femmes, ou qu'on ne la donnât pas à la princesse de Marsillac. Il fut fait à ce sujet des représentations au prince de Condé. Mais comme il n'en était pas ébranlé, la noblesse tint d'abord des assemblées particulières pour discuter ses priviléges, et en indiqua autant de générales, auxquelles elle appela le clergé, et des députés des cours souveraines, qui se disposèrent à s'y rendre. Ainsi les états se seraient trouvés assemblés sans qu'on en eût eu le dessein. La reine avait laissé volontiers commencer cette affaire, qui commettait Condé avec la noblesse; mais, quand elle vit les suites que ces assemblées pouvaient avoir, elle défendit au clergé de s'y trouver, et il obéit. On promit à la noblesse de ne rien innover, et elle se sépara : mais il resta beaucoup de seigneurs du ressentiment contre le prince, qu'ils accusaient d'avoir signifié ses prétentions avec trop de fierté. Cependant, malgré ses fautes, qui aliénèrent bien des esprits, sitôt qu'on fut assuré qu'il avait rompu avec le cardinal, l'estime qu'inspiraient ses belles qualités fit qu'une foule de gens distingués par leurs emplois ou leur naissance vint s'offrir à lui.

Les frondeurs ne furent pas les derniers. Depuis le

retour du roi à Paris, ils vivaient dans un état de perplexité fort alarmant, haïs de la régente, qui leur attribuait les préventions outrageuses du peuple contre elle et son ministre (1). Si Anne d'Autriche avait connu sa force, elle aurait pu se débarrasser d'eux par l'exil ou par la prison, pendant que la majesté royale, reparaissant avec tout son éclat, en imposait également aux corps et aux particuliers. Le coadjuteur et ses adhérents, convaincus de leur faiblesse, étaient dans des craintes perpétuelles; et, malgré la sécurité qu'ils affectaient, ils cherchaient de tous côtés de la protection contre la vengeance de la cour. Quand ils virent Condé en brouillerie ouverte avec le ministre, ils crurent que jamais le ressentiment du prince ne finirait que par l'éloignement du prélat; et sans tergiverser, Gondi alla lui proposer d'unir leurs forces pour expulser Mazarin. On devait après cela composer le ministère au gré de la faction : ôter les sceaux à Séguier pour les donner à Châteauneuf; faire rentrer Chavigni dans le conseil; y appeler anssi Molé, non pour le récompenser, mais pour l'enlever au parlement, et mettre à sa place Bellièvre, dont la Fronde serait plus sûre. Après avoir bien écouté le coadjuteur, Condé lui dit : « La reine est si attachée à son ministre, que tout cela ne peut réussir sans une guerre civile. » Gondi s'attendait que le prince allait s'y déterminer, lorsqu'il ajouta : « Il n'est ni de ma conscience ni de mon honneur de prendre ce parti. Je suis d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convient pas. » Après ce peu de mots il ren-

(1) Retz, tom. II, p. 16.

voya le tentateur confus, et donna les mains à un accommodement dont le duc d'Orléans se rendit médiateur. Ce fut l'abbé de La Rivière qui engagea Gaston à se mêler de cette affaire dans l'espérance que cette réconciliation, si elle avait lieu, lui rendrait le chapeau de cardinal. Condé mit à haut prix la promesse de laisser Mazarin dans le ministère. Il força la reine de s'engager, par un accord qui fut signé le 15 septembre, à ne disposer d'aucune charge, d'aucun bénéfice, à ne point lever d'armées, ni nommer de généraux sans son consentement. Ce traité contenait encore d'autres clauses si impérieuses que, pour ne pas rester dans la dépendance d'un prince qui lui donnait des entraves si étroites, Mazarin aima mieux se jeter entre les bras des frondeurs ses ennemis; et d'abord il chercha à commettre le prince avec eux.

Le surintendant d'Hemeri, privé du maniement des finances pour complaire au public, venait de rentrer dans sa charge, à la grande satisfaction de ce même public, qui un an auparavant avait demandé sa destitution. Il fit précéder son retour par quelques largesses qui lui gagnèrent la populace : mais, moins jaloux de la faveur de la bourgeoisie, ou pressé par les dettes de l'état, il appliqua à des dépenses qu'il crut plus nécessaires, le revenu des gabelles, que plusieurs arrêts du parlement avaient destiné au paiement des rentes sur l'hôtel de ville. Les rentiers, n'étant pas payés, se plaignirent; et, comme le prévôt des marchands et les échevins, par égard pour la cour, ne prenaient pas assez chaudement leurs intérêts, ils élurent douze syndics, au nombre desquels

se trouva le fameux Joly, conseiller au Châtelet. Le premier président s'opposa à l'élection, comme faite sans droit de la part des électeurs, qui, ne formant pas un corps reconnu par l'état, ne pouvaient se donner des chefs. Il prétendit aussi que cette affaire n'exigeait pas l'assemblée des chambres. On tint à ce sujet des conférences à son hôtel; et, pendant qu'il temporisait, la cour prenait des mesures pour s'assurer des syndics les plus ardents, et en faire un exemple; et, au contraire, les frondeurs trouvèrent dans cet événement les moyens de procurer l'assemblée des chambres, que la cour redoutait (1).

Ils y réussirent, en faisant soulever le parlement et le peuple par une imposture très-habilement ménagée. On fit d'abord circuler dans le public les mauvaises intentions de la cour, vraies ou supposées, contre les syndics; on ajoutait dans les cercles que, ne pouvant se venger par la prison, l'Italien était bien capable d'un assassinat. Quand les esprits furent ainsi disposés, Joly, le plus hardi des syndics, le plus véhément dans ses discours contre le ministère, et par-là le plus cher à la foule des rentiers, se proposa pour être la victime feinte du courroux du cardinal. On ajusta le pourpoint et le manteau de Joly sur un morceau de bois, dans une certaine attitude. Un bon tireur, nommé d'Estainville, perça la manche d'un coup de pistolet; Joly se fit pendant la nuit, avec une pierre à fusil, une blessure au bras correspondante au trou de la balle. Le lendemain, 31 décembre, Joly sort dès le matin dans son carrosse.

(1) Joly, tom. I, p. 63. — Talon, tom. VII, p. 87.

Estainville paraît dans le lieu convenu, rue des Bernardins : Joly, qui l'aperçoit se baisse. Estainville tire, et la balle perce le carrosse dans l'endroit où aurait dû être appuyée la manche trouée. Joly s'écrie; le peuple s'assemble et le porte chez un chirurgien voisin, qui prend l'égratignure de la nuit pour une blessure véritable, et y met un appareil. Le bruit du coup retentit en un instant jusqu'au palais, où se trouvaient beaucoup de rentiers. On crie de toutes parts qu'un des rentiers vient d'être assassiné. L'audience est interrompue. Les enquêtes se jettent dans la grand'chambre pêle-mêle avec les rentiers, et demandent qu'on informe. Le premier président soutient l'assaut : il fait voir que cette affaire n'est pas de celles qui exigent l'assemblée des chambres, et fait décider qu'on suivra dans la procédure la forme ordinaire. La comédie aurait peut être fini à cet acte sans un nouvel incident qui suspendit le dénoûment, et pensa le rendre tragique (1).

Par un hasard des plus singuliers, le même jour que les frondeurs voulaient faire émeute, la cour eut le même dessein; ou bien elle méditait une supercherie à peu près du genre de celle des frondeurs, et qui eut un succès pareil; ou l'imposture du matin fit imaginer celle du soir. Le marquis de La Boulaye, connu des Parisiens qu'il avait servis pendant le siége, n'eut pas plutôt aperçu que le coup de pistolet tiré contre Joly avait causé quelque émotion dans le peuple, qu'il se jeta dans la grand'salle comme un *démoniaque*, dit Gondi, criant qu'on n'a assassiné

(1) Joly, tom. I, p. 70. — Retz, tom. II, p. 24.

Joly que parce qu'on redoutait sa fermeté à défendre les intérêts publics; qu'il faut prendre les armes, se mettre en défense, parce qu'on est menacé d'un massacre général, dont le meurtre du duc de Beaufort et du coadjuteur sera le signal. L'éloquence de La Boulaye et les cris de ses satellites ne firent pas grande impression, ni au palais, ni dans les rues. Broussel et Gondi, chez lesquels il alla faire parade de son attachement au parti, le reprimandèrent fortement, et le renvoyèrent. Le zèle inconsidéré de cet homme qui n'était pas commandé a fait écrire aux frondeurs qu'il avait été aposté par la cour, et que ce qu'il fit ensuite, il le fit de concert avec elle (1).

La Boulaye promena, une grande partie de la journée, sa troupe dans Paris avec des tambours sans la voir grossir. Le soir, il posa à l'entrée de la place Dauphine, des cavaliers en forme de védettes, qui paraissaient embusqués pour faire quelque irruption sur le Pont-Neuf : le guet vint les reconnaître, et fut reçu à coups de pistolets. Les bourgeois de la place, craignant quelque violence de ces inconnus, prennent les armes et tirent sur eux. Au milieu de ce désordre, un coup perdu, et qu'on suppose prémédité, atteint l'équipage du prince de Condé qui passait à vide sur le Pont-Neuf. Condé était au Palais-Royal, où il avait couru à la première alarme du matin. Il était près de s'en retourner; mais des gens effrayés viennent coup sur coup lui dire qu'on en veut à sa vie. Il se moque de l'avertissement. On l'assure alors qu'il y a une conspiration formée contre lui, et que

(1) Retz, tom. II, p. 24.

depuis trois ou quatre jours on ne parle d'autre chose. La reine le prie de ne se pas exposer; le cardinal se met presqu'à genoux devant lui pour le retenir; tous les courtisans le supplient, le conjurent de rester. Il traite leur crainte de terreur panique, et veut aller lui-même juger de la vérité. Enfin, on obtient à grande peine qu'il renverra son équipage avec un laquais dedans. Le carrosse passe sur le Pont-Neuf; deux hommes à cheval approchent : l'un, qu'on prétendit être La Boulaye, tire un coup de pistolet, et blesse le laquais. Quelques écrivains disent qu'il n'en eut que la peur : mais, quoi qu'il en soit, il résulta toujours de cet attentat que le prince de Condé crut réellement qu'on avait voulu l'assassiner. Après les instances qu'Anne d'Autriche et Mazarin venaient de faire pour le retenir, il ne pouvait leur imputer cette noirceur. Ses soupçons tombèrent donc naturellement sur les frondeurs : il résolut d'en avoir raison; et la reine, épousant le ressentiment du prince afin de le brouiller sans retour avec eux, envoya au parlement ordre d'informer contre le duc de Beaufort, le coadjuteur et Broussel, soupçonnés d'avoir commandé cet assassinat. Cette affaire absorba celle de Joly.

Il serait difficile d'exprimer l'étonnement du coadjuteur quand il se vit enveloppé du même filet qu'il préparait aux autres. Il avait voulu charger la cour de l'assassinat de Joly, et la cour le chargeait de celui de Condé : car bientôt on ne put plus douter que l'imputation ne vînt du ministre (1). Ce fut lui qui

(1) Retz, tom. II, p. 29

fournit les témoins, qui concerta la procédure avec le premier président, et surtout qui répandit si bien dans Paris l'opinion du crime du coadjuteur et du duc de Beaufort, qu'ils se virent les premiers jours regardés de mauvais œil par presque tous ceux qu'ils rencontrèrent. Ce changement d'affection du public jeta l'alarme parmi les frondeurs. Les femmes s'effrayèrent. La duchesse de Montbazon résolut de s'enfuir à Péronne, et d'entraîner avec elle le duc de Beaufort et le coadjuteur.

Cette fuite était suggérée par des émissaires de la cour qui auraient voulu que les frondeurs prissent l'épouvante, et pussent la débarrasser de leur présence : mais Gondi, sans être effrayé des suites d'un procès criminel intenté par une partie si puissante devant un juge prévenu, commença par aller chez le prince, pour le supplier de ne lui pas faire l'injure de le croire coupable. Voyant que cette déférence n'avait rien produit, que Condé au contraire, non content de demander justice, mettait dans ses sollicitations une ostentation insultante, et ne paraissait au palais qu'avec un cortége de mille personnes, tant gentilshommes qu'officiers du roi, le coadjuteur résolut d'opposer bravade à bravade. Il fit venir des provinces d'autres gentilshommes et des militaires qui, réunis aux frondeurs de Paris, lui formèrent une escorte brillante : mais il ne se donna ces airs d'égalité que quand le public commença à revenir de ses préjugés ; ce qui arriva sitôt qu'on connut les témoins et leurs dépositions.

On ne pouvait avoir plus mal choisi l'un et l'autre. Les témoins étaient des hommes également ridicules

et infâmes; Canto, Pichon, Sociande, La Comète, Macassar, Gorgibus, *noms aussi saugrenus, dit Gondi, que ceux des Escobar et des Tambourin des petites lettres de Port-Royal.*

L'un d'entre eux avait été condamné à la potence; l'autre à la roue, le troisième était décrété pour crime de faux; les deux autres avaient la réputation de *filous fieffés.* Ces hommes méprisables étaient porteurs de brevets signés par la régente, et contre-signés par un secrétaire d'état, qui les autorisaient à assister aux assemblées des rentiers, à y parler, agir, délibérer sans qu'ils pussent jamais être repris pour tout ce qu'ils y auraient dit ou fait. C'était dans ces assemblées, disaient-ils, qu'ils avaient entendu dire que le coadjuteur et le duc de Beaufort devaient faire assassiner M. le prince et le premier président; ils ajoutaient que le conseiller Broussel était du complot.

Lorsqu'on eut lu ces dépositions devant l'assemblée des chambres, et qu'on vit que ce prétendu complot dont on faisait tant de bruit, jusqu'à le comparer à la conjuration d'Amboise, se réduisait à de simples ouï-dire avancés par des gens dignes du gibet, contre un petit-fils de Henri IV, un archevêque et un magistrat respectable, les idées changèrent. On soupçonna bien un complot, mais formé contre les accusés et non par eux. Gondi, dans un discours précis, exposa ses moyens avec une force qui fit impression; il peignit surtout avec des couleurs si vives l'infamie des accusateurs à brevets, et la bassesse du ministre qui employait un pareil espionnage, qu'il s'éleva dans toute la chambre un murmure d'indignation. Cepen-

dant, comme l'accusation subsistait, le premier président prononça que le duc de Beaufort, le coadjuteur, et Broussel, étant parties, ne pouvaient rester juges, et qu'ils eussent à se retirer. « Et monsieur le prince, s'écria le coadjuteur. Moi! moi! répondit Condé d'un ton vif et piqué. Oui! oui, monsieur! reprit fièrement Gondi; la justice égale tout le monde. » Le prince dans ce moment ne dut pas savoir bon gré à ceux qui par leurs conseils l'avaient engagé à descendre dans une arène où il était forcé de se battre contre des champions qu'il aurait dédaignés partout ailleurs. Le coadjuteur ne remporta cependant que l'honneur d'avoir, pour ainsi dire, fait assaut avec un prince du sang. Comme accusés, lui, Beaufort et Broussel, furent obligés de se retirer pour laisser délibérer : mais les applaudissements d'un peuple nombreux qui remplissait les salles, donnèrent à leur retraite un air de triomphe.

Le 29 décembre, la scène changea. A leur tour, ils firent descendre le premier président de son siége, en demandant à le récuser. Ils disaient dans leur requête qu'il s'était toujours montré leur antagoniste; que d'ailleurs ils étaient accusés d'avoir voulu l'assassiner, et que, quoique la calomnie fût notoire, elle pouvait laisser dans son esprit des préventions qui devaient l'empêcher de rester juge. Molé répondit qu'il n'était choqué ni épouvanté de rien, et qu'il ne se sentait pas le moindre préjugé contre les accusateurs ni contre les accusés. Néanmoins, soit qu'il se fût glissé quelque apparence de partialité dans sa conduite, soit que la jeunesse se fît un malin plaisir de mortifier

son chef, qui la *gourmandait* quelquefois, on voulut délibérer sur la requête, et Molé fut obligé d'aller attendre au greffe la décision. Elle lui fut favorable : on jugea qu'il n'y avait pas matière à récusation ; mais le premier président ne tint pas contre cette espèce d'affront, et cet homme si ferme laissa échapper quelques larmes en quittant sa place.

Pendant tout le cours de cette affaire, le palais fut plein de gens armés. Il y avait peu de conseillers et de présidents qui n'eussent des poignards sous leurs robes; Gondi en portait un lui-même; et quelqu'un en ayant vu passer la poignée par la poche, s'écria : « Voilà le bréviaire du coadjuteur. » La plupart des gentilshommes et des officiers que les deux partis appelaient à leurs secours se connaissaient. Ils causaient ensemble familièrement dans les salles; mais, au moindre bruit qui se faisait entendre dans la grand'chambre, ils se démêlaient brusquement les uns des autres, et se rangeaient chacun de leur côté prêts à se charger; c'est-à-dire, « les militaires appelés par le coadjuteur, de son côté, et tous ceux de la cour du côté du prince : et, ce qui est rare, ajoute Gondi, c'est que ceux qui nous eussent égorgés eussent été ceux-là même avec qui nous étions d'accord. » Cette énigme s'explique d'un mot : alors le coadjuteur était raccommodé avec le minstre (1).

Ce phénomène, encore ignoré de tout le monde, fut causé par les imprudences du prince. Madame de Nemours dit à cette occasion dans ses mémoires : « Presque tous les grands princes, même ceux qui

(1) Retz, tom. II, pag. 67. — Nemours, pag. 50.

deviennent les plus modérés et les plus judicieux dans la suite de leur vie, sont dans leur jeunesse aussi persuadés qu'on les craint, que les belles femmes, ou celles qui se piquent de l'être, sont persuadées qu'on les aime. Il n'est pas plus aisé de dépersuader ceux-là de la terreur que cause leur nom, que de détromper celles-ci de l'effet de leurs charmes. » Cette confiance dans ses forces fit hasarder au prince bien des démarches qu'il aurait dû mesurer davantage. Il se brouilla ouvertement avec les frondeurs sans être entièrement réconcilié avec Mazarin, dont il ne parlait jamais qu'en termes de mépris. Les lenteurs de son procès, qui exigeait de lui l'assiduité aux audiences dans lesquelles il entendait souvent des choses peu agréables, lui causaient un dépit mortel; et il lui arriva souvent de faire entendre qu'il se vengerait un jour du ministre qui l'avait jeté dans cet embarras, en lui disant que ce ne serait que l'affaire de quelques jours. Les frondeurs lui proposèrent de l'abréger en se réconciliant avec eux, et il dédaigna leurs offres. Dans le particulier il reconnaissait leur innocence à son égard; mais il voulait qu'ils fussent punis pour avoir osé lutter contre lui, et il exigeait que le coadjuteur s'éloignât pour quelque temps : permis néanmoins de lui donner l'ambassade de Rome ou d'Allemagne, pour cacher sa disgrâce. Condé taxait la reine de ne pas l'aider comme elle aurait dû, dans la poursuite de son procès; il harcelait le ministre; il fatiguait le duc d'Orléans, qu'il traînait malgré lui à l'audience : aussi Gaston faisait-il souvent le malade pour s'en dispenser. Comme si tout le monde devait plier

sous ses lois, il favorisa la passion du jeune duc de Richelieu pour mademoiselle de Pons, et il les fit marier malgré la duchesse d'Aiguillon, tante du duc. Le prince espérait par-là se rendre maître du Havre-de-Grâce, dont Richelieu était gouverneur, et en gratifier le duc de Longueville, son beau-frère; mais la duchesse d'Aiguillon prit les devants, s'assura du commandant et de la garnison, et ferma les portes à son neveu. Condé fit deux fautes en cela : la première, d'indisposer une femme dont les conseils hardis pouvaient lui être funestes; la seconde, de redoubler le mécontentement des frondeurs en leur enlevant un riche héritier, qu'ils comptaient faire épouser à mademoiselle de Chevreuse.

Mais ce qui combla la mesure fut une insulte faite à la reine. Il y avait à la cour un marquis de Jarsay, homme avantageux et frivole, qui s'avisa de vouloir mettre Anne d'Autriche au nombre de ses conquêtes (1). Cette folie était héréditaire dans sa famille. Le maréchal de Lavardin, son grand-père, s'était donné pour amant public de Marie de Médicis, et en avait été puni. Le petit-fils le fut aussi, mais assez faiblement, parce que la régente, après s'être quelque temps amusée de ses galanteries, qu'elle croyait sans conséquence, craignit d'éveiller le scandale en se plaignant des impertinences auxquelles il se porta. Elle se contenta donc de lui défendre de paraître devant elle. Jarsay, qui était de la cour de Condé, alla se plaindre à lui de sa disgrâce. Le prince, qui avait enhardi le marquis à parler et à écrire, se fit un point

(1) Motteville, tom. III, p. 350.

d'honneur de le faire rappeler. « Il vint trouver le cardinal, dit madame de Nemours, et lui dit qu'il voulait que la reine vît Jarsay dès le même jour. Le cardinal eut beau lui représenter qu'après une pareille impudence, il n'y avait personne qui y pût obliger la moindre femme du monde, il ne répondit autre chose, selon la coutume de ce temps-là, sinon : *Il le faut pourtant bien, parce que je le veux.* La reine se trouva donc forcée à le voir (1). »

Ce dernier acte de tyrannie détermina la régente et son ministre à tout sacrifier pour n'y être plus davantage exposés. Mazarin fit quelques avances à la duchesse de Chevreuse. Anne d'Autriche écrivit un billet flatteur au coadjuteur : il vola auprès d'elle dans un autre costume que le sien pour n'être pas reconnu; et, en trois ou quatre conférences nocturnes tout ce qui pouvait assurer la vengeance de la régente et des frondeurs fut réglé et arrêté. Quelque secret qu'on apportât à ces entrevues, le prince en eut vent, et en parla au cardinal, mais comme d'une chose plus plaisante que sérieuse. Mazarin le prit sur le même ton. « Sans doute, dit-il à Condé, ce serait une chose fort plaisante, de voir le coadjuteur avec de grands canons, un bouquet de plumes, un manteau rouge, et l'épée au côté. Je promets à votre altesse de la réjouir de cette vue, s'il prend envie à ce prélat de me visiter dans cet équipage (2). » Le cardinal donna tout cela au prince d'un air si libre et si dégagé que Condé y fut trompé.

(1) Lenet, tom. I, p. 27. — Nemours, p. 60.
(2) Retz, tom. II, p. 51. — Joly, t. I, p. 82. — Nemours, p. 61.

L'Italien employa auprès du prince une autre espèce d'ironie que l'événement rendit bien piquante. Il lui dit qu'un nommé Descoutures, témoin décisif dans son affaire contre les frondeurs, venait d'être arrêté hors de Paris; mais qu'il y avait à craindre, lorsqu'on l'amènerait, qu'il fût enlevé; qu'il fallait donc envoyer des troupes à sa rencontre. Condé y consentit, et signa lui-même l'ordre aux gendarmes et aux chevau-légers, de conduire au château de Vincennes le prisonnier qu'on leur remettrait. Il ne manquait plus que le consentement du duc d'Orléans. Quoique Gaston répugnât à la violence, la reine l'obtint à force de prières, et en réveillant sa jalousie contre le vainqueur de Rocroy. Elle gagna même sur lui qu'il en ferait mystère à l'abbé de La Rivière, son favori, dont les liaisons avec la maison de Condé faisaient craindre une indiscrétion. Quand toutes les mesures furent prises, on attira au Louvre, sous prétexte d'un conseil, les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, et ils furent arrêtés le 18 janvier. Ce coup imprévu terrassa Conti et Longueville; Condé ne marqua que de la surprise (1). Cependant, comme on les faisait descendre par un escalier dérobé un peu obscur, et qui était bordé de gardes, « voudrait-on, dit-il à Guitaut, qui l'avait arrêté, renouveler ici la scène des états de Blois? Non, non, mon prince, repartit celui-ci, ne craignez rien :

(1) Lenet, tom. I, p. 80. — Nemours, p. 62. — Retz, tom. II, p. 58. — Joly, tom. I, p. 88. — Bussi, tom. I, p. 239. — La Rochefouc., p. 122. — Talon, tom. VII, p. 88. — Artagnan, tom. II, p. 2. — Motteville, tom, III, p. 355.

jamais un assassinat ne se commettra sous mes yeux, et encore moins par mes ordres. » Lorsque Condé se vit ainsi livré aux gendarmes et aux chevau-légers, auxquels il avait donné lui-même l'ordre pour être conduit à Vincennes, il leur cria : « Amis, ce n'est point ici la bataille de Lens. »

Il serait difficile de peindre l'étonnement de la cour et de la ville. Comme la résolution prise contre la liberté des princes, quoique confiée à une douzaine de personnes, n'avait pas transpiré, chacun les croyait toujours en faveur, et continuait auprès d'eux ses assiduités; de sorte que tous furent surpris dans les démonstrations d'attachement aux disgraciés, surprise très-désagréable pour des courtisans(1). Plusieurs craignirent de partager leur malheur; mais ils durent être rassurés par la conduite et les discours de la régente. Elle marqua une vraie douleur d'avoir été forcée d'en venir à cette extrémité contre un prince qu'elle estimait, et de causer ce chagrin à la douairière de Condé, princesse qui avait toujours été son amie, et sa consolation dans ses peines : mais les frondeurs ne continrent pas leur joie; ceux qui auparavant ne paraissaient presque pas à la cour, se répandirent autour de la reine, qu'ils environnaient d'un air de triomphe. L'accusation criminelle intentée contre Beaufort et le coadjuteur tomba d'elle-même : à peine se permit-on de faire précéder l'arrêt en leur faveur par les formalités d'usage. On n'apporta pas plus de difficulté à l'enregistrement de la déclaration envoyée au parlement contre les prisonniers. Le

(1) Retz, tom. II, p. 62.

peuple de Paris fit des feux de joie. Les deux princesses de Condé eurent ordre de se retirer à Chantilly. La duchesse de Longueville, qu'on voulait arrêter, se sauva en Normandie : Turenne, La Rochefoucauld, Bouteville, et beaucoup de seigneurs et de gentilshommes attachés aux princes, allèrent se cacher dans les provinces où ils espéraient trouver de la protection. Enfin, l'abbé de La Rivière jugeant bien qu'après les marques de défiance que lui avait données Gaston, il ne devait plus compter sur ses bonnes grâces, quitta la cour, et perdit l'espérance du chapeau rouge, qui lui avait fait imaginer tant d'intrigues.

A juger de l'avenir par les premiers événements qui suivirent la prison des princes, on aurait cru qu'elle serait de longue durée. La duchesse de Longueville ne trouva point d'aide dans la Normandie, qu'elle comptait faire révolter. La régente ne fit qu'y montrer le roi à la tête de quelques troupes commandées par le comte d'Harcourt, et tous ceux qui auraient eu envie de remuer se cachèrent. La duchesse s'enfuit en Flandre, d'où après plusieurs courses elle se rendit à Stenay, ville cédée par le duc de Lorraine au roi, en 1641, donnée par lui cinq ans après au prince de Condé, et où Turenne s'était réfugié. Ses instances et ses charmes eurent assez d'empire pour faire dévier encore une fois le sage Turenne de la route du devoir. Les pierreries de la duchesse l'aidèrent à lever une petite armée, dont il se déclara *lieutenant-général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes;* elle l'amena même à négocier avec les Espa-

gnols, et il conclut avec eux un traité par lequel ceux-ci ne devaient entendre à aucune proposition d'accommodement que les princes ne fussent mis en liberté; et lui-même prenait l'engagement de demeurer à leur service jusqu'à ce qu'on leur eût offert à eux-mêmes des conditions de paix raisonnables. Les partisans des princes n'eurent pas plus de succès en Bourgogne qu'en Normandie. Une petite armée, à la tête de laquelle était le duc de Vendôme, et la présence du roi, qui s'y rendit en quittant la Normandie, calmèrent tout d'un coup le peu d'émotion qu'une première chaleur en faveur de Condé, gouverneur de cette province, avait excitée. Le feu de la rébellion se concentra en Guienne. Il s'y nourrit par la maladresse du ministre, qui d'un souffle aurait pu l'éteindre au commencement. « Mais, dit Gondi, le bonheur monta un peu trop à la tête du cardinal. »

Le prince de Condé, soit haine contre le duc d'Épernon, soit persuasion que les plaintes des Gascons étaient fondées, avait toujours soutenu ces peuples contre leur gouverneur; et, le jour même qu'il fut arrêté, il devait plaider leur cause au conseil (1). Cette circonstance inspira aux Bordelais beaucoup de compassion pour le prince leur bienfaiteur, quand ils apprirent sa prison; de sorte que ceux de ses partisans qui se réfugièrent dans cette province y trouvèrent beaucoup de gens disposés à les seconder. Le gouverneur avait aussi des gens disposés à le défendre contre les assauts du parlement. La noblesse et

(1) Retz, tom. II, pag. 69. — La Rochefouc., pag. 127. — Joly, p. 90. — Lenet, tom. I, p. 172. — Nemours, p. 70.

les troupes étaient pour lui; la bourgeoisie et le peuple pour le parlement : mais il y avait division dans ces corps mêmes, et schisme dans les familles. La diversité des intérêts et des caractères faisaient, dit le coadjuteur, « un galimatias inexplicable dans les affaires de la Guienne, et je ne pense pas que, pour les débrouiller, le bon sens des Jeannin et des Villeroi, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, eût même été assez bon. » Mais cette confusion très-fâcheuse pour qui aime la paix est excellente pour des chefs de parti qui cherchent à brouiller.

Au moment de la prison des princes, le duc de La Rochefoucauld, échappé aux recherches de la cour, se déclara ouvertement pour eux. Il prit les armes, et commença la petite guerre du côté de l'Anjou. Il n'y fut pas heureux parce qu'il était trop faible. Après une défaite il se sauva à Turenne auprès du duc de Bouillon, qui s'y était mis à l'abri des ordres donnés pour l'arrêter. Ces deux hommes, habiles en expédients, formèrent le projet de lier la cause des Bordelais à celles des princes, et de conclure avec les Espagnols une alliance qui donnerait de la consistance au parti. Ils se flattèrent de faire de la ville de Bordeaux comme une espèce de place d'armes, d'où ils étendraient le feu de la guerre dans le midi de la France, pendant que le maréchal de Turenne, avec le petit corps de troupes qu'il avait rassemblé à Stenay, inquiéterait les frontières du nord, et ferait une diversion avantageuse : mais ils sentirent bien qu'eux seuls ne seraient pas capables de soutenir dans les esprits l'enthousiasme qui est nécessaire dans les guerres ci-

viles. Il faut du spectacle au peuple. La Rochefoucauld et Bouillon le servirent selon son goût, en faisant marcher devant eux la jeune princesse de Condé, épouse du prisonnier, et le duc de Bourbon leur fils, encore enfant.

Claire-Clémence de Maillé de Brezé n'avait pas joui jusque-là d'une grande considération dans la famille de son mari, parce qu'elle était fille d'un simple gentilhomme, et que son mariage ne s'était fait que pour ne pas désobliger le cardinal de Richelieu, dont elle était nièce (1). Quand le prince fut arrêté, la cour, qui ne la regardait pas comme fort dangereuse, s'était contentée de la reléguer à Chantilly avec son fils. Cependant on les y gardait à vue. La vie qu'on mena quelque temps dans ce beau lieu était bien capable de rassurer le ministre. Lenet, conseiller au parlement de Dijon, un de ces hommes qui s'attachent aux grands, qui s'intriguent, qui sont de tout, affaires et plaisirs, raconte dans ses mémoires qu'une troupe folâtre de jeunes officiers venant prendre congé des princesses et des dames qui formaient leur cour, s'occupaient en effet beaucoup plus d'élégies, de chansons et de madrigaux, que des intérêts du parti.

Ces agréables passe-temps furent interrompus par les exprès du duc de Bouillon, qui demandait auprès de lui la princesse et son fils. On trompa l'espion de la cour en supposant qu'elle était malade, et en lui substituant dans une chambre obscure une de ses filles qui lui ressemblait beaucoup, avec le fils du jardinier du même âge que le jeune duc; de sorte que,

(1) Lenet, tom. I, p. 128, 172 et 335.

quand la régente fut instruite de cette supercherie, Clémence avait déjà gagné Montrond, forteresse assez importante en Bourgogne. La princesse se vit bientôt menacée d'y être investie; elle en sortit, y laissant une garnison capable de résistance, qu'elle paya de caresses : « caresses des grands, dit Lenet, monnaie qui passe partout. Les sots s'en payent, et les honnêtes gens les souhaitent. »

Clémence possédait supérieurement l'art de donner cours à cette monnaie. Agréable sans être belle, d'un caractère doux, accessible, prévenante, elle parlait avec grâce et facilité, et se montrait avantageusement dans des occasions qui demandaient de la présence d'esprit et de la vigueur. De Montrond elle passa à Turenne, et de Turenne les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld la menèrent avec une forte escorte à Bordeaux. Ils croyaient y être reçus sans difficulté, parce qu'ils avaient pour eux le peuple : mais les bons bourgeois, et surtout le parlement, répugnaient à admettre dans leur ville un parti armé, capable de les maîtriser et de les mener plus loin qu'ils ne voudraient (1). Craignant donc que leur jonction avec les partisans des princes ne les plongeât dans une longue guerre, ils consentirent de recevoir dans leur ville la princesse et son fils; mais ils refusèrent d'ouvrir leurs portes à un gros corps de noblesse et de troupes réglées, dont elle était accompagnée, ainsi qu'aux ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, tant qu'ils seraient à la tête de cette espèce d'armée. Les deux ducs restèrent dans les faubourgs :

(1) La Rochef., pag. 129. — Motteville, tom. III, pag. 525.

mais tous les jours ils entraient dans la ville sous prétexte d'aller faire leur cour à la princesse; ils voyaient les conseillers et les bons bourgeois qu'ils croyaient les plus aisés à séduire; ils caressaient le peuple, dont ils gagnèrent le plus grand nombre par quelque argent distribué à propos, et se conduisirent si habilement, qu'ils firent recevoir leurs troupes dans la ville.

Il fut ensuite question de faire paraître le parlement d'accord avec le parti. Comme les ducs surent que la compagnie ne se prêterait pas volontairement à cette apparence, ils résolurent de la forcer, et de lui arracher des arrêts qui liassent publiquement le parlement à leur cause. Lenet proposa l'expédient de faire à Bordeaux ce qu'on avait fait à Paris, d'ameuter la populace: mais comme les Gascons sont plus vifs que les Parisiens, peu s'en fallut que dès la première fois ils ne passassent les bornes auxquelles ceux-ci s'étaient arrêtés. Ils entourèrent le parlement, qui délibérait sur le parti qu'il prendrait, de se joindre aux princes, ou de les abandonner; ils se mirent à crier, à menacer: quelques conseilleurs eurent peur, et voulurent se sauver; ces forcenés les repoussèrent dans la chambre, et en blessèrent plusieurs. Le parlement fit avertir la princesse du danger où il se trouvait, et en même temps appela à son secours les bourgeois, qui prirent les armes et vinrent au palais tambour battant. Lenet, qui n'avait pas cru que les choses dussent être portées à cet excès, engage la princesse d'aller apaiser le tumulte. Elle prend deux femmes avec elle; elle paraît sur le perron du palais au moment que les deux troupes, celle des mutins et

celle de la bourgeoisie, étaient prêtes à se charger. Déjà quelques coups avaient été tirés; Clémence fait signe de la main, et s'écrie : *Qui m'aime me suive!* En même temps elle tourne vers son logis; toute la populace la suit, en criant : *Vive la princesse !* et le parlement est délivré, Condé, apprenant cet événement dans sa prison, ne put s'empêcher de rire du contraste de sa situation avec celle de son épouse. Qui aurait cru, dit-il, que j'arroserais des fleurs pendant que ma femme fait la guerre? (1)»

Le plus grand embarras des partisans des princes à Bordeaux était d'empêcher le parlement de conclure la paix sans stipuler la liberté des princes. S'il avait voulu la faire à cette condition, les émissaires de la cour lui promettaient les plus grands avantages; mais, outre que la compagnie, maîtrisée par la populace, n'était pas sûre de faire exécuter ce qu'elle déciderait, plusieurs de ses membres penchaient à attendre les événements. On savait que les frondeurs, toujours très-puissants à Paris, désiraient que la paix de Bordeaux ne se fît pas si tôt, de peur que Mazarin, libre de ce côté, ne tournât ses forces contre eux (2).

La bonne intelligence entre les frondeurs et le cardinal commençait en effet à s'affaiblir. Celui-ci se repentit d'avoir éloigné du duc d'Orléans La Rivière, qui lui servait à inspirer au prince les résolutions dont il avait besoin (3). Il craignait avec raison que Gondi, qui avait pris la place de l'abbé dans la confiance de Gaston, n'eût pas la même complaisance

(1) Lenet, tom. I, p. 192.
(2) Retz, tom. II, p. 72. — (3) *Idem*, p. 75.

pour les volontés du ministre, ou ne la fit acheter trop cher. Il crut même voir des tergiversations politiques, suggérées par le coadjuteur, dans la conduite molle que le duc d'Orléans tint au parlement, dont les assemblées recommencèrent à être aussi tumultueuses qu'auparavant. Mazarin résolut de ne pas laisser apercevoir son mécontentement : au contraire, il combla le prélat de caresses, l'assura qu'il allait mettre tout en œuvre pour lui procurer le chapeau de cardinal, donna des ordres positifs à cet effet, lui demanda son amitié, et lui offrit séance au conseil. Loin de se livrer à ses empressements, Gondi se tint sur la défensive. Il refusa toutes les grâces apparentes, persuadé qu'elles ne lui étaient proposées qu'afin de le faire croire ami de Mazarin, et de le rendre par-là odieux au peuple. Pour éviter ce piége, le coadjuteur ne s'abouchait jamais avec le ministre qu'en secret presque toujours la nuit, et affectait extérieurement toutes les manières et les discours qui pouvaient le faire regarder comme constant dans sa haine pour le cardinal. Au défaut de l'amitié de Gondi, Mazarin tâcha de gagner celle des autres frondeurs. Il leur distribua des grâces qui les contentèrent; et, sachant qu'ils se défiaient du chancelier Séguier, la reine lui ôta les sceaux sans en être mécontente, et les donna au marquis de Châteauneuf, intime ami de la duchesse de Chevreuse. Tout cela se faisait pour tirer sans obstacles la cour de Paris, où elle se voyait toujours avec peine sous la main des frondeurs. La régente réussit enfin, malgré les menées du coadjuteur à faire agréer par les autres son voyage en Guienne,

où la révolte de Bordeaux exigeait la présence du roi. Elle partit les premiers jours de juillet, et laissa à Paris le duc d'Orléans et le garde des sceaux, chargés, de concert avec le premier président et Le Tellier, de veiller à la tranquillité de la capitale.

Si le coadjuteur a appelé ce qui se passait à Bordeaux, au commencement des troubles, *un galimatias inexplicable*, ce qui se passa à Paris pendant le voyage de Guienne ne mérite pas moins ce nom : c'est un enchaînement d'intérêts, de vues, de résolutions, de projets disparates, qui marquent l'embarras de tous les acteurs (1). Le parlement se trouva de nouveau engagé dans les affaires d'état par les instances de celui de Bordeaux, qui se flatta d'obtenir ainsi des conditions de paix plus avantageuses. Des présidents et conseillers parisiens, députés de leurs corps, allèrent négocier en Guienne, où on les amusa de belles paroles, pendant que les troupes royales serraient Bordeaux. Les Espagnols, ne pouvant y porter des secours efficaces, revinrent à leur ancienne ruse, de proposer avec affectation la paix, afin de faire tomber sur le cardinal le blâme de la continuation de la guerre. Celui-ci, aussi habile en contre-ruse, battit les Espagnols de leurs armes; car non-seulement il parut voir avec plaisir leurs dispositions pacifiques, mais encore il nomma avec appareil des plénipotentiaires tirés du parlement, au nombre desquels il offrit de mettre le coadjuteur pour traiter la paix sous la direction du duc d'Orléans. En même temps il entama lui-même un traité secret avec le conseil d'Espagne,

(1) Retz, tom. II, p. 83 et 118.

auquel il n'eut pas de peine à faire entendre qu'un ministre, maître des armées et des places, était plus en état de leur faire des avantages que des particuliers, eussent-ils un prince du sang à leur tête. Cette contre-batterie produisit la rupture brusque des négociations de Paris. Enfin, attentif et adroit à profiter de toutes les circonstances, Mazarin se montra très-alarmé d'une course des Espagnols en Champagne.

Turenne, après avoir pris le Catelet, La Capelle, Château-Porcien et Réthel, laissant à la fin d'août le gros de l'armée espagnole, s'était avancé sur Paris avec trois mille cavaliers, et ayant dissipé les troupes du marquis d'Hocquincourt qui lui disputa le passage, il campa à Dammartin, d'où il comptait gagner le lendemain Vincennes. Les émissaires du cardinal surent si bien inspirer la terreur, que le duc d'Orléans et son conseil consentirent à laisser transférer les princes à Marcoussi, château à six lieues de Paris, sur la route d'Orléans, et que les rivières qu'il aurait fallu passer mettaient à l'abri des incursions des Espagnols. Gondi sentit bien que cette précaution était prise moins contre les ennemis que contre les frondeurs, dont on appréhendait la réconciliation avec les prisonniers tant qu'ils resteraient à leur portée; aussi fit-il opiner par ses affidés à les mettre plutôt à la Bastille, si on avait peur d'un coup de main hors de Paris. Le prélat s'aperçut qu'il n'avait pas mal conjecturé, lorsqu'il vit diminuer les égards que le ministre avait coutume de lui marquer; et lorsque, sur la plainte qu'il lui en fit, le garde des sceaux, qui

était alors l'homme de la cour, répondit : « Les princes ne sont plus à la vue de Paris, il ne faut pas que le coadjuteur parle si haut. »

C'était de dessus les murs de Bordeaux que Mazarin menait toutes ces intrigues. Il fallait son astuce, sa sagacité, le goût de la chose, pour ne se pas rebuter et ne pas se perdre dans ce labyrinthe; car, outre l'attention que demandait la substance, pour ainsi dire, des affaires, il avait à fixer l'éternelle irrésolution du duc d'Orléans, la légèreté de la duchesse de Chevreuse, le caprice de madame de Montbazon, et la coquetterie d'une foule d'autres femmes; à pénétrer la malice profonde du coadjuteur; à s'assurer contre ce que Gondi appelait les saccades du duc de Beaufort; à démêler le bon du mauvais, et le vrai du faux dans les offres insidieuses de Bouillon, de Lenet, de La Rochefoucauld, et des autres chefs de Bordeaux, qui ne présentaient souvent l'olive que pour cacher le poignard (1). Le plus fâcheux de la situation de Mazarin, c'est qu'il avait très-peu de gens auxquels il pût véritablement se fier. Excepté Servien, Le Tellier et Lyonne, qu'on nomma depuis les *sous-ministres*; excepté l'abbé Fouquet et l'évêque Ondedey, ses bas adulateurs, toute la cour était contre lui. Les troupes même ne servaient qu'à regret, croyant que c'était plutôt la cause du cardinal qu'on leur faisait soutenir que celle du roi : mais la présence de ce jeune prince les forçait de faire leur devoir, même malgré elles; ce qui rendit l'attaque et la défense de

(1) La Rochef., p. 130. — Lenet, tom. I, pag. 160, et tom. II, p. 20. — Motteville, tom. III, p. 519. — Gourville, p. 75.

Bordeaux assez meurtrières. La pétulance ordinaire du maréchal de La Meilleraie occasiona un événement fort triste. Il avait reçu à discrétion un officier bordelais, et il le fit pendre. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld retenaient dans Bordeaux le baron de Canolles, capitaine royaliste, qui s'était rendu à la même condition. Sur la nouvelle de la cruauté exercée par le maréchal, le conseil de guerre s'assemble; il fait prendre le baron, qui était alors en partie de plaisir : on ne lui donne que quelques moments pour se préparer à la mort, et il est attaché à une potence, à la vue d'un peuple immense, qui applaudissait à cette exécution.

Cette cruelle représaille n'empêchait pas que l'accommodement ne se traitât toujours. A la fin, comme le secours d'une flotte promise par les Espagnols n'arrivait pas, il fallut que les rebelles en passassent par les conditions qu'on leur imposa. Les Bordelais reçurent une amnistie sans aucune satisfaction publique sur leurs griefs. On promit seulement en secret de les soustraire à l'empire du duc d'Épernon, leur gouverneur, dont ils étaient mécontents. La princesse de Condé, son fils, Bouillon, La Rochefoucauld, et ses autres adhérents et défenseurs eurent permission de retourner dans leurs maisons; mais on ne leur rendit pas les charges et emplois dont ils avaient été privés au commencement de la rébellion. En se retirant, la princesse fut admise à l'audience de la régente, et les ducs eurent avec le cardinal des conférences clandestines qui causèrent beaucoup de jalousie aux frondeurs. Gondi présume que c'était le but de Mazarin,

qui cherchait par-là à jeter la mésintelligence entre eux. « Il employait, dit-il, volontiers ces petites finesses qui infectaient toujours sa politique, quoique habile. Il croyait amuser par la négociation, et on le trompait par la même voie. Ce qui en arriva, c'est que ces négociations formèrent une nuée dans laquelle les frondeurs s'enveloppèrent; ils y enflammèrent les exhalaisons, et y formèrent les foudres. » Ainsi sont désignées par le coadjuteur les nouvelles intrigues qui ramenèrent la Fronde à sa première haine contre Mazarin, et qui lièrent à cette faction les partisans de Condé.

Quand le cardinal se vit débarrassé de la guerre de Bordeaux, et maître des prisonniers, il ne crut plus devoir prendre la peine de cacher ses dispositions à l'égard de Gondi. Il disait à qui voulait l'entendre, que, s'il avait éprouvé des difficultés dans l'expédition de Bordeaux, c'était au prélat qu'il en avait l'obligation; que c'était lui qui avait fait intervenir le parlement de Paris, qui avait provoqué les offres des Espagnols, les sollicitations hautaines de Gaston en faveur des rebelles, et les obstacles à la translation des prisonniers. Il n'a pas tenu à lui, ajoutait malignement l'Italien, qu'on n'ait pris contre le prince un parti plus extrême; et en même temps que Mazarin répandait ces insinuations odieuses, il faisait dire au duc d'Orléans que son favori le jouait, et sacrifiait Gaston à Condé, avec lequel il voulait se réconcilier.

Attaqué avec tant d'animosité, le coadjuteur commença à craindre. Il lui revenait de tous côtés que la

(1) Retz, tom. II, p. 120.

reine était fort irritée contre lui; qu'elle le regardait, ainsi que le pensait son ministre, comme l'auteur de tous les troubles, et qu'elle était résolue à le faire arrêter. Peut-être ne voulait-on que l'épouvanter et le déterminer à fuir; mais il se pouvait aussi que le dessein fût véritable; et, en y réfléchissant, le coadjuteur n'en trouvait l'exécution que trop facile. Il ne comptait plus que faiblement sur le peuple, dont il avait perdu la faveur par ses tergiversations, et parce que ses liaisons avec Mazarin avaient fini par être divulguées. De ses amis les frondeurs, les uns étaient charmés de se trouver réconciliés avec la cour, et ne songeaient qu'à en tirer des grâces dont Mazarin se montrait assez libéral à leur égard; les autres conservaient intérieurement quelque ressentiment de ce que Gondi, dans le temps de sa gloire, les avait négligés, et ils étaient refroidis ou jaloux. Il ne lui restait que le duc d'Orléans, faible ressource, quand on connaissait l'inconstance de ce prince, et son indifférence pour tout ce qui n'était pas sa personne ou son bien. Les amis intimes du coadjuteur, auxquels il fit voir sa position critique, en furent effrayés : ils cherchèrent des expédients, une sauvegarde pour le soustraire à la vengeance du ministre, et ils n'en trouvèrent pas de meilleure que la dignité de cardinal.

Mazarin l'avait offerte à Gondi, et l'avait même pressé de l'accepter dans les conférences qui précédèrent la prison des princes. Celui-ci, toujours en garde contre les présents trop publics de son ennemi, s'en était défendu en disant qu'il ne voulait pas devoir son avancement aux besoins et aux malheurs de l'état. D'au-

tres circonstances amenèrent d'autres idées. Gondi s'était fait honneur d'un refus appuyé sur un motif si noble; il ne craignait rien du ministre, qui au contraire avait besoin de lui; mais, dans ce moment, il ne voyait que la nomination au cardinalat qui pût le sauver, soit que le ministre l'accordât ou non. S'il l'accordait, il se donnait un égal qui, couvert des priviléges de sa dignité comme d'une égide, pouvait braver sa vengeance. S'il ne l'accordait pas, il allait se faire autant d'ennemis qu'il y avait de personnes prenant intérêt à cette promotion. Gondi s'appliqua à en grossir le nombre. Dans un conseil de frondeurs tenu exprès, il présenta la tentative qu'on ferait auprès de Mazarin pour obtenir son consentement, comme une espèce de pierre de touche qui devait faire connaître la confiance qu'on pourrait prendre en ses promesses. La conquête du chapeau fut envisagée sous ce point de vue; les assistants s'enflammèrent du désir de l'emporter, comme s'il eût été pour chacun d'eux; et Gaston, à qui on persuada qu'il convenait que son favori fût décoré de la pourpre, prit l'affaire très à cœur.

La cour était à Fontainebleau. Elle n'y fut pas plutôt arrivée après la paix de Bordeaux, que la régente pria le duc d'Orléans de s'y rendre. Elle voulait obtenir son consentement pour tirer les princes de Marcoussi, où elle ne les croyait pas trop à l'abri des surprises. Elle se flattait aussi qu'en tenant Gaston éloigné de ses conseillers, elle pourrait plus facilement détruire les préjugés qu'il montrait contre son administration, et surtout son aversion contre Maza-

rin, qu'elle soupçonnait lui être inspirée par le coadjuteur (1). Celui-ci, par la même raison, craignait que le duc, échappé de ses mains, ne pût résister aux insinuations de la reine, qui prenait un grand ascendant sur lui, quand elle pouvait prolonger son séjour auprès d'elle. Cependant les instances d'Anne d'Autriche devinrent si pressantes, qu'il fallut laisser aller Gaston. On se contenta de le bien endoctriner. On lui recommanda de ne pas refuser trop opiniâtrément son consentement à la translation des prisonniers, de peur que la régente, fatiguée de ces oppositions continuelles à ses volontés, ne cherchât à s'accommoder avec eux. Le duc devait donc ne faire de difficultés qu'autant qu'il en faudrait pour donner du prix à sa complaisance, et pour obtenir en échange la nomination désirée.

Gaston arriva à Fontainebleau le 10 novembre. Le roi, accompagné du ministre, alla au-devant de lui; la reine le reçut avec cordialité, et lui parla bientôt du dessein qu'elle avait de faire transférer les prisonniers dans la citadelle du Havre, parce que leur garde y serait plus sûre et coûterait moins. Le duc lui dit franchement qu'il lui soupçonnait une raison plus déterminante; savoir, l'envie de se rendre maîtresse de leur sort. *Chargez-vous de les garder*, répondit fièrement la régente, bien sûre que le duc ne voudrait pas prendre sur lui l'odieux de cette commission. Il batailla quelques moments, et fit entendre que son consentement dépendait de la complaisance

(1) Joly, tom. I, p. 97. — Motteville, tom. III, p. 529. — Talon, tom. VII, p. 162. — Retz, tom. II, p. 136.

qu'on mettrait à faire obtenir à son favori la nomination au cardinalat. Sans promettre positivement, la régente donne des espérances; elle présente l'ordre au duc d'Orléans, qui signe, et aussitôt on tira les prisonniers de Marcoussi, d'où ils furent conduits au Havre avec une forte escorte, commandée par le duc d'Harcourt. Quand il fut question ensuite du cardinalat, la reine répondit qu'elle ne pouvait rien décider sans son conseil. On le convoqua. Mazarin parla en faveur du coadjuteur; mais Servien et Le Tellier s'élevèrent contre son opinion *avec une hauteur et une fermeté qu'on ne trouve pas*, dit Gondi, *dans les conseils quand il s'agit de combattre les avis du premier ministre*. Le vieux Châteauneuf, qui n'aurait pas été fâché d'ombrager ses cheveux blancs du chapeau rouge, parla avec une véhémence qui marquait plus que du zèle. Il peignit des couleurs les plus noires le caractère du coadjuteur, ses intrigues, ses liaisons, ses mœurs, et finit par se jeter aux pieds de la reine, et la conjurer à genoux de ne pas se laisser arracher des grâces par un sujet rebelle, qui les demandait, pour ainsi dire, les armes à la main. Le *pauvre cardinal*, atterré par le pathétique de cette scène, se rétracta; et le duc d'Orléans s'en revint très-peu content à Paris, où la Fronde n'attendait que son retour pour faire jouer ses ressorts.

Il est certain que les partisans des princes auraient mieux aimé tenir leur liberté de la cour que des frondeurs; mais Mazarin ne put se persuader que Condé, si maltraité après tant de services rendus, se déterminât jamais à lui pardonner; au lieu que le coadjuteur,

qui n'avait fait de mal au prince que pour se soustraire à sa persécution, ne le crut pas implacable, et se livra volontiers à l'idée de rendre la liberté à ceux qu'il en avait privés (1). Ce fut Anne de Gonzague, seconde fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et épouse d'Édouard, prince palatin, quatrième fils du malheureux électeur Frédéric V, connue pour cette raison sous le nom de la Palatine, qui conçut la première le projet d'employer à briser les fers de Condé, les mêmes mains qui les avaient forgés (2). Il ne faut pas la confondre avec les autres femmes qui donnaient alors dans les affaires. La Palatine à la vérité se servait d'elles. Elle employa la duchesse de Chevreuse et sa fille, mesdames de Guimené, de Rhode, de Montbazon, et toutes celles qui lui tombèrent sous la main, pour inspirer aux hommes qui leur faisaient la cour les dispositions dont elle avait besoin; mais elle leur était bien supérieure en politique. Le coadjuteur, dès la première entrevue, la trouva d'*une capacité étonnante, surtout en ce qu'elle savait se fixer;* « ce qui est, dit-il, une qualité rare, et qui marque un esprit éclairé au-dessus du commun. » Une qualité plus rare encore dans les personnes qui se mêlent d'intrigues, c'est la bonne foi : la Palatine la prenait pour base dans toutes ses opérations, ne cherchait jamais à tromper, parlait toujours vrai; de sorte que, lorsqu'elle avait réussi dans une entreprise, ceux dont elle triomphait, loin

(1) Retz, tom. II, p. 141.
(2) La Rochefoucauld, p. 142.

de lui en savoir mauvais gré, ne se trouvaient que plus disposés à lui donner leur confiance.

L'embarras du coadjuteur et de la Palatine roula moins sur les conditions de l'union des deux partis que sur la manière de les stipuler. Un traité seul, s'il venait à être découvert, pouvait mettre en évidence les moyens de la Fronde et du parti des princes qu'on commença à appeler la *petite Fronde* (1). Alors Mazarin, devenant maître du secret de l'entreprise, aurait été maître de la rompre, ne fût-ce qu'en s'accommodant. Les deux contractants jugèrent donc à propos de faire trois traités : le premier, de tous les chefs de l'ancienne Fronde avec ceux de la nouvelle, contre le ministre. Ils s'engageaient à s'aider réciproquement de toutes leurs forces; et le gage de cette union devait être le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. Le second traité était du duc de Beaufort seul. Condé consentait à lui sacrifier toutes ses prétentions à l'amirauté, à condition qu'il travaillerait, auprès du duc d'Orléans, à procurer la liberté des princes, et qu'il romprait même avec le coadjuteur, s'il s'y opposait. Cette dernière clause fut ajoutée par Gondi, afin que Mazarin soupçonnât entre eux de la mésintelligence, si les espions qu'il avait auprès de Beaufort lui donnaient connaissance du traité. Enfin, le troisième était du duc d'Orléans, aussi seul : il promettait délivrance et toute assistance à Condé, et communauté d'intérêts, qui serait assurée par le mariage de mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, avec le duc d'Enghien, quand ils auraient l'âge,

(1) Retz, tom. II, p. 148.

et dès à présent la charge de connétable, qu'on ferait revivre pour le duc d'Orléans, et le chapeau de cardinal pour Gondi, son favori. La clause du mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse fut aussi insérée dans ce traité.

Gaston, *l'homme du monde*, dit Gondi, *qui aimait le plus le commencement des affaires*, s'était beaucoup amusé de ces traités pendant qu'on les faisait; mais, *comme il était aussi l'homme du monde qui des affaires en craignait plus la fin*, il fit des objections, et chercha des détours quand il fallut signer. Caumartin, l'ami, le conseil et l'agent de Gondi, se chargea d'obtenir la signature désirée; il se mit en embuscade dans les appartements, surprit le duc entre deux portes, lui mit la plume entre les doigts, présenta son dos pour pupitre, et « Gaston signa, disait madame de Chevreuse, comme il aurait signé la cédule du sabbat, s'il avait eu peur d'y être surpris par son bon ange. »

Quant aux prisonniers, on avait d'eux des procurations qui valaient des signatures. Malgré la vigilance du farouche Debar leur geôlier, on entretenait avec eux un commerce réglé. Ils proposaient; on répondait, et les affaires se traitaient aussi sûrement et aussi promptement que s'ils eussent été en liberté. Dans l'argent qui leur était envoyé pour leur amusement, on glissait des écus creux, si bien fabriqués, qu'ils passaient par les mains de Debar, sans qu'il s'aperçût jamais qu'ils pouvaient contenir quelque chose : c'est par ce moyen qu'ils écrivaient et répondaient. De plus, malgré l'attention minutieuse de

l'infatigable geôlier, tant est grande l'industrie des prisonniers! Condé trouva moyen de se procurer une épée et des poignards. A l'époque où ils furent transférés de Vincennes et de Marcoussi, il y avait eu des entreprises formées pour leur évasion; et peut-être quelques jours plus tard auraient-ils été délivrés. On forma aussi des projets pour les tirer de la citadelle du Havre; mais comme il aurait fallu employer la force, et que la vie des princes pouvait être exposée, leurs partisans les plus empressés pour leur liberté jugèrent à propos de renoncer à ce moyen, et de s'en tenir au plan arrêté par les confédérés, selon lequel l'attaque était destinée au parlement.

Au moment de la prison des princes, la compagnie avait vu la douairière de Condé lui demander à genoux la liberté de ses enfants : plusieurs conseillers opinaient à recevoir sa requête; mais le corps, entraîné par le duc d'Orléans, et dominé par les frondeurs, renvoya la princesse à la commisération de la reine. Cette mère désolée ne survécut pas long-temps à un coup si sensible : elle témoigna en mourant le regret de laisser dans les liens un fils dont elle s'était trop enorgueillie (1). Ce que n'avait pu faire quelques mois auparavant le spectacle d'une princesse prosternée aux pieds des juges, une simple requête le fit alors, parce que les esprits étaient disposés. Elle fut présentée le lendemain de la rentrée, par un conseiller, au nom de la princesse épouse. Elle demandait que son mari fût tiré du Havre, lieu malsain dont l'air pouvait nuire à sa santé; qu'il fût

(1) Retz, tom. II, p. 58. — Motteville, tom. III, p. 543.

amené à la Conciergerie sous la garde du parlement, et qu'on lui fit son procès. Le premier président incidenta sur un défaut de forme; savoir, que la princesse n'était pas autorisée de son mari. Aussitôt il parut un gentilhomme, porteur d'une lettre écrite, disait-on, par les princes eux-mêmes pendant leur voyage au Havre. Molé dit qu'il trouvait la chose *difficile, non pas impossible pourtant;* « car, ajouta-t-il, nous avons vu pendant la guerre des lettres de la part de l'archiduc, venant tout à propos comme celle-ci, écrites sans doute dans la rue Saint-Denis. » Malgré cette remarque ironique, on prit la lettre pour bonne; la requête fut envoyée au parquet, et on fixa un jour pour délibérer. La reine envoya défense de le faire; le parlement arrêta des remontrances : ainsi s'engagea le combat. Cette première charge n'effraya pas beaucoup le cardinal; et, quand il aurait eu quelque alarme, un avantage qui lui arriva pour lors, était bien capable de le rassurer.

La campagne n'avait été rien moins qu'heureuse cette année. Faute d'avoir pu faire passer des secours en Italie, les Français y avaient perdu Piombino et Porto-Longone, dont ils s'étaient emparés quatre ans auparavant (1). Par la même cause, le duc de Mercœur, envoyé en qualité de vice-roi en Catalogne, où il avait fait arrêter le comte de Marsin, soupçonné de cabaler pour les princes, n'avait pu prévenir la prise d'Urgel, de Balaguer et de Tortose. Mais ce qui était plus affligeant, c'était l'état de la Champagne entièrement ouverte à l'ennemi. Lorsque

(1) *Mém. de Duplessis*, p. 361.

Turenne eut manqué l'entreprise sur Vincennes, il rejoignit les Espagnols qui s'étaient avancés jusqu'à Fismes sur la lisière du Soissonnais, et qui regagnèrent avec lui la frontière, où ils s'emparèrent encore de Mouzon. Turenne voulait que toute l'armée continuât à séjourner entre la Meuse et l'Aisne pour protéger ses conquêtes; mais l'archiduc s'obstina à aller prendre ses quartiers d'hiver en Flandre, et laissa seulement huit mille hommes au général français pour veiller à la sûreté des places conquises. Cette mesure ne manqua pas d'occasioner le rapprochement de l'armée française, accrue de renforts considérables, qu'on avait fait venir de Guienne, où ils n'étaient plus nécessaires. Duplessis-Praslin qui la commandait investit Réthel à l'improviste. Turenne, beaucoup moins fort que lui, crut devoir laisser former le siége, et n'arriva que *deux ou trois jours après, afin de trouver l'armée séparée dans ses quartiers autour de la ville, les tranchées ouvertes et le canon en batterie*, « ce qui, dit-il dans ses mémoires, affaiblit toujours beaucoup. » Il comptait d'ailleurs sur les talents connus du gouverneur Delli Ponti, qui venait de l'assurer par une lettre, qu'il était en état de tenir encore quatre jours. Rien n'était mieux combiné que les dispositions du maréchal pour se donner la supériorité qui lui manquait, et le quatrième jour n'était pas encore arrivé qu'il s'approcha de la ville, ainsi qu'il l'avait projeté. Mais elle ne répondit point aux signaux par lesquels il lui donna avis de son arrivée, et il apprit bientôt que la place était rendue de la veille. C'était l'effet de l'habileté du cardinal, qui

avait voulu être présent à cette expédition, et qui avait acheté la défection du commandant. Turenne n'eut alors d'autre parti à prendre que celui de la retraite : mais l'armée de Praslin l'atteignit près du bourg de Sommepy, et le força, le 15 décembre, à un combat désavantageux. Turenne, à l'aile gauche qu'il commandait, eut d'abord de l'avantage sur d'Aumont, qu'il fit plier; mais l'aile droite ayant été mise en déroute par Rose et par le marquis d'Hocquincourt, il se trouva enveloppé et courut risque d'être pris. Il laissa deux mille hommes sur le champ de bataille, et on lui fit trois mille prisonniers, entre autres, don Estevan de Gamare, général des Espagnols. Pour lui, il se sauva douzième ou quinzième à Mont-Médi, où se rassemblèrent les débris de son armée. Cette victoire importante, qui tira la France d'une position si critique, valut le bâton de maréchal de France aux lieutenants du général d'Hocquincourt, d'Aumont, La Ferté-Senneterre, et de simples félicitations et de vaines promesses d'un duché-pairie à leur chef, qui y avait perdu un fils. Mazarin s'en attribua la gloire, parce qu'il avait donné des conseils, qu'il fut présent à l'action, et que ses gardes y donnèrent. Ce succès enfla son cœur : il se crut général, et demeura même après le départ de Praslin pour disposer les quartiers. Ce ne fut qu'après y avoir donné ses soins que, plein de confiance en son pouvoir, auquel il présuma que rien désormais ne pourrait résister, il regagna la capitale, où il ne doutait pas qu'il ne dût faire une entrée triomphale; mais le coadjuteur lui en préparait une bien différente.

Il y avait déjà beaucoup de membres du parlement gagnés par les princes, à l'insu du premier président. Il désirait lui-même leur délivrance, et les frondeurs le firent servir à leurs desseins sans qu'il s'en doutât. Ce fut chez lui qu'ils firent minuter la requête en faveur des prisonniers; et, en la dressant, Molé disait d'un air satisfait : « Voilà servir les princes dans les formes et en gens de bien, et non pas comme des factieux (1). » En effet, il n'y avait pas de mal jusque-là : ce ne fut qu'insensiblement que se développèrent les ressorts de la faction, et la résolution prise d'employer, s'il le fallait, la violence, pour arracher à la reine son consentement à l'élargissement des prisonniers et à l'éloignement du ministre.

La victoire de Réthel consterna les frondeurs du parlement et de la ville. On remarqua un air d'inquiétude sur les visages au *Te Deum* qui fut chanté; mais le coadjuteur se servit de cet événement même pour frapper le premier coup contre le cardinal. Il s'y prit de manière à tromper le premier président, auquel il ne fallait pas laisser pénétrer l'union de la grande et de la petite Fronde, de peur qu'il ne s'opposât à leurs efforts communs, comme étant l'ouvrage d'une cabale. Gondi représenta donc à l'assemblée des chambres que jusqu'alors il n'avait point parlé des vices de l'administration et de l'oppression des peuples, dans la crainte que les ennemis ne se prévalussent de la connaissance de nos maux, et du mécontentement que cette connaissance exciterait; mais que la dernière victoire ayant mis la France à l'abri de

(1) Retz, tom. II, p. 158 et 162.

toute appréhension de leur part, et donnant le loisir de penser aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses, il croyait devoir mettre sous les yeux du parlement des objets si dignes de son attention : il conclut à ce qu'il fût fait des remontrances à la régente sur les désordres de l'état. « Et la conservation des membres de la maison royale étant, dit-il, la principale ressource du royaume, il faut supplier le roi de les faire sortir du Havre, où l'air est infect et malsain, et de les mettre, en attendant leur liberté, dans quelque endroit où leur santé ne coure point de risque. L'avis est artificieux, dit Molé : il est favorable aux princes; mais on voit toujours percer à travers l'animosité du prélat contre eux. »

Cependant, par la raison que l'acquiescement du parlement devait être utile à la liberté des prisonniers, et déplaire à la Fronde, le premier président concourut à l'arrêt par lequel il était ordonné que très-humbles remontrances seraient faites à la reine, pour demander la réconciliation de la famille royale et la liberté des princes; qu'il serait permis à leurs parents de rester publiquement à Paris pour solliciter, et qu'un président et deux conseillers iraient supplier le duc d'Orléans de s'entremettre de cette affaire.

Avant ce pas décisif que la fronde fit faire au parlement le 30 décembre, elle l'avait accoutumé à entendre nommer Mazarin auteur des maux de l'état, et à entendre proposer que la reine fût priée de le chasser du ministère. Les mêmes discours se répandaient dans le peuple, qui commençait à murmurer de nouveau. Le duc de Beaufort était toujours son

idole. Son carrosse, passant un soir à dix heures dans la rue Saint-Honoré, fut arrêté : on tua un de ses gentilshommes dans la voiture (1). Le premier président décida d'abord que c'était une *joliade renforcée*; d'autres pensèrent que les assassins étaient des voleurs; d'autres, des gens apostés par le cardinal pour attenter à la vie de Beaufort. Les frondeurs parurent adopter cette dernière opinion, et la revêtirent de toutes les probabilités qui pouvaient la faire prévaloir dans le public. Le coadjuteur s'en crut autorisé à prendre des précautions, à ne marcher qu'escorté, à poser des sentinelles quand il allait de nuit; et ces précautions tendaient à persuader que le cardinal était un scélérat, capable de tout pour se défaire de ses ennemis.

Ou Mazarin fut bien mal averti de la haine générale qui s'allumait contre lui, ou il fut bien imprudent de ne pas éloigner la cour de Paris : il pouvait à chaque moment être enveloppé par les frondeurs, et forcé à faire tout ce qu'ils exigeraient. Sans doute il se flatta, à force de négociations, de diviser la cabale; et les frondeurs ne lui en ôtèrent pas tout-à-fait l'espérance, de peur qu'il ne se jetât du côté des princes, ou qu'il ne s'accommodât avec eux (2). On s'observa, pour ainsi dire, comme deux armées en présence, tout le mois de janvier; le parlement demandant, tantôt qu'on écoutât ses remontrances, tantôt qu'on y fît réponse; et la reine s'excusant de l'un et de l'autre sur sa santé, que les peines d'esprit rendaient assez mauvaise. Néanmoins, pendant cet intervalle,

(1) Retz, tom. II, pag. 155. — (2) *Idem*, tom. II, p. 71 et 178.

il y eut des espèces d'escarmouches dont la cour se tira mal. La reine et son ministre, persuadés que, sans les conseils du coadjuteur, le duc d'Orléans ne serait ni si hardi dans ses projets, ni si tenace dans ses résolutions, travaillaient à inspirer à Gaston de la défiance contre lui. Le cardinal se ménagea une entrevue dans laquelle il exposa à Monsieur la conduite intrigante et déréglée de Gondi. Gaston voulut l'excuser, Anne d'Autriche renchérit; la dispute s'échauffa; et comme la reine était d'un caractère aigre, elle s'emporta si fort que son beau-frère eut peur; et, en sortant du Palais-Royal, il dit tout haut que jamais il ne se remettrait entre les mains de cette *enragée furie*. C'est ce que demandaient les frondeurs; ils désiraient qu'il se tînt éloigné de la reine, dans la crainte qu'elle ne le fît arrêter, ou ne le gagnât, deux choses également à redouter pour eux. Dans la même conversation, Mazarin commit une autre imprudence : il compara le parlement à la chambre basse de Londres, et quelques-uns de ses membres à Fairfax et à Cromwell; comparaison qui lui attira, quand elle fut sue, la haine de ceux qui étaient demeurés jusqu'alors indifférents.

Cette scène mit les affaires dans leur crise. Le coadjuteur ne cessait de remontrer au duc d'Orléans que, s'il n'agissait vigoureusement, il laisserait à Mazarin l'avantage de pouvoir se donner l'honneur de la liberté des princes, et qu'ils ne lui en auraient plus d'obligation; qu'il n'y avait donc pas à différer; qu'il fallait que la régente fût forcée d'y consentir, et que le vrai moyen était de la faire servir d'otage. Gaston

sentit toute la force du raisonnement; mais l'idée de faire son roi prisonnier l'effrayait. Il aurait voulu trouver des biais; et, « en une nuit, disait sa femme, il accoucha d'une multitude de projets, bien plus douloureusement que je n'ai jamais accouché de tous mes enfants. » Il craignait surtout que le parlement, effrayé comme lui d'une violence si téméraire, ne l'abandonnât dans l'exécution. C'est pourquoi Gondi s'appliqua à si bien lier la compagnie par ses propres délibérations et ses arrêtés, qu'elle ne put plus se dédire. Son art, pour cela, consistait à faire proposer dans les assemblées des chambres, par ses affidés, tantôt d'assigner le cardinal pour être ouï sur son administration, tantôt de le décréter d'ajournement personnel ou de prise de corps; ou enfin, sans tant d'examen, de demander à la reine son éloignement: propositions qui n'étaient pas tout d'un coup adoptées en entier; mais il en restait toujours dans les registres quelque chose qui servait de base à d'autres.

Cette continuité d'imputations et de résolutions extrêmes, d'observations malignes, enflammait les esprits des jeunes gens que leur impétuosité emportait à faire des exclamations inconsidérées, à parler sans ordre, à prévenir leur tour; et quand les anciens voulaient réclamer la décence, leurs voix étaient étouffées par *l'escopeterie des enquêtes*, soutenue des *salves* du peuple, qu'on avait soin de faire tenir en grand nombre dans les salles, afin d'épouvanter les timides et d'appuyer les audacieux.

La cour, voyant que c'était par le parlement que Gondi dirigeait son attaque, entreprit de lui ôter son

crédit dans la compagnie. Le 4 février, les chambres étant assemblées pour délibérer sur le sort du ministre, arrive le grand-maître des cérémonies, porteur d'une lettre de cachet, qui enjoignait au parlement de faire une députation nombreuse au Palais-Royal (1). Après quelque doute si on devait obéir à un ordre donné sans l'aveu de Monsieur, la députation part, et revient avec un écrit signé de quatre secrétaires d'état, dont lecture lui avait été faite. C'était une invective sanglante que le premier président fit lire sur-le-champ. La reine y disait « que le coadjuteur était un méchant, un dangereux esprit; qui donnait de pernicieux conseils au duc d'Orléans. Il veut perdre l'état, ajouta-t-elle, parce qu'on lui a refusé le chapeau, et il s'est vanté qu'il mettra le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès avec cent mille hommes qui lui étaient engagés, pour casser la tête à ceux qui se présenteront pour l'éteindre. » Une pareille déclaration pouvait passer pour une véritable accusation, et Molé comptait bien lui en donner les effets : il s'apercevait enfin que Gondi s'était servi contre lui-même de son attachement aux formes, et qu'il avait amené sa compagnie sur le penchant d'un précipice. Il ne désespérait cependant pas d'embarrasser à son tour le prélat, si les opinions allaient à l'ajournement ou au décret : mais le grand banc, intimidé par le vacarme qu'il entendait dans les salles, ne fit que balbutier : les uns demandaient qu'on pria le duc d'Orléans de veiller au

(1) Retz, tom. II, p. 181. — Joly, tom. I, p. 106.

salut de l'état; d'autres, qu'on ordonnât des prières publiques, comme dans un temps de calamité.

Le coadjuteur était placé entre les conseillers de la grand'chambre et les enquêtes. Quand son tour d'opiner fut arrivé, il se leva d'un air tranquille et assuré, et dit que messieurs qui venaient d'opiner, n'ayant point parlé de cette paperasse, semblaient l'avertir de n'en faire pas plus de cas que des brevets donnés autrefois aux espions, quoique dans tous ces actes on eût également employé ou plutôt profané le nom sacré du roi : puis, prenant le ton de Scipion, lorsque, dédaignant de répondre aux calomnies de ses ennemis, il mena le peuple au Capitole remercier les dieux de ses victoires, il forgea une citation latine, dont le sens était : « Dans les temps difficiles, je n'ai point abandonné la république; dans les bons, je n'ai rien appliqué à mon profit; et, quand tout paraissait désespéré, je n'ai point tremblé. Pardonnez, messieurs, ajouta-t-il, si par cette courte justification j'ai paru sortir un instant de l'objet de la délibération...; j'y rentre en disant que mon avis est de faire de très-humbles remontrances au roi, et de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté des princes, et une déclaration en leur faveur; d'éloigner de sa personne et de ses conseils le cardinal Mazarin, et de nous ajourner à lundi pour savoir la réponse de sa majesté. » L'arrêt ainsi conçu passa presque tout d'une voix.

Mais Gondi pensa ne pas jouir long-temps de son triomphe. A peine l'arrêt était-il rendu, que Brienne, secrétaire d'état, vint prier publiquement le duc

d'Orléans de revenir auprès du roi, où sa présence était nécessaire; et, si le prince refusait, Brienne était chargé d'engager le parlement à demander cette complaisance à Gaston. Inutilement la reine, depuis plusieurs jours, sollicitait cette entrevue; elle avait même offert de faire elle-même les premières démarches, et de mener le cardinal au Luxembourg, pour se justifier. Le prince s'était toujours opiniâtrément excusé de la recevoir, comme de l'aller trouver, disant qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui dans la seconde démarche, ni de bienséance à la reine dans la première. Il fit la même réponse dans cette occasion. Le premier président le pressa, le conjura les larmes aux yeux. Talon, avocat général, parla avec toute l'énergie d'un vertueux citoyen vivement touché. Il mit un genou en terre, tendit vers le ciel des mains suppliantes, invoqua les mânes de Saint-Louis, et lui demanda sa protection pour la France près de périr. « Ah, monsieur! lui dit Molé d'un ton pénétré, ne perdez pas le royaume; vous avez toujours aimé le roi (1). » Tout le monde était ému; on gardait le silence : Gaston chancelait; un coup d'œil du coadjuteur le raffermit. Il suggéra au prince de dire qu'il s'en rapportait à l'avis du parlement. « Il faut donc délibérer, reprit le prélat. Il faut délibérer! il faut délibérer! s'écrièrent les enquêtes; » et la délibération ne donnant rien de clair ni de décisif, Gaston, qui parlait très-bien en public, fit un court exposé de sa

(1) Motteville, tom. IV, pag. 5, 34 et 52. — Talon, tom. VII, p. 201, et part. II, p. 75. — Nemours, pag. 83. — Retz, tom. II, p. 485. — La Rochefouc., pag. 148. — Joly, tom. I, pag. 107. — Monglat, tom. III, p. 170.

conduite, qu'il termina par la résolution expresse de ne point s'exposer entre les mains de la reine.

Ce fut alors peut-être que cette princesse, outrée de la violence qu'on lui faisait, voulut, plutôt que de fléchir, risquer le tout pour le tout : appeler des troupes, se cantonner dans le quartier du Palais-Royal, et tenir tête au duc d'Orléans, qui demeurait au Luxembourg. Mais soit prudence, soit timidité, le cardinal s'opposa à ce dessein ; et, sur des espérances qu'on lui donna que son éloignement pouvait calmer les esprits, le soir du 6 février il quitta Paris, et se retira à Saint-Germain.

Après ce sacrifice, Anne d'Autriche renouvela ses instances pour obtenir une conférence. Monsieur y était assez porté : mais le coadjuteur ne prit pas le change, et il détermina le prince à répondre que le cardinal était trop près, qu'on savait qu'il gouvernait comme à l'ordinaire, et que, tant qu'il ne serait pas plus éloigné, il ne croyait pas qu'il y eût sûreté pour sa personne. La reine redoubla ses prières ; elle fit une assemblée de la noblesse, des grands du royaume et des maréchaux de France, qui allèrent tous s'offrir pour otages à Gaston. Il les remercia, et persista dans son refus. Les frondeurs ne se laissèrent pas non plus prendre aux assurances verbales que la reine donnait de délivrer les princes, quoiqu'elle poussât la condescendance jusqu'à faire partir le duc de Grammont comme porteur des ordres pour leur liberté. On continua à la harceler par des remontrances, qui toutes tendaient à demander pour préalable et assurance de leur accomplissement l'éloignement sans retour du

cardinal. Enfin, Anne d'Autriche se rendit; et, après de violents combats, elle se laissa arracher, le 9 février, la promesse de ne jamais rappeler son ministre. Aussitôt, de peur qu'elle ne se dédît, le parlement donna un arrêt qui portait : « Qu'en conséquence de la déclaration et volonté du roi et de la régente, dans le quinzième jour de la publication du présent arrêt, le cardinal Mazarin, ses parents et domestiques étrangers, videraient le royaume, et que ledit temps passé, il serait procédé contre eux extraordinairement, et permis aux communes et tous autres de leur courre sus. »

Cette promesse, que le parlement se hâta de rendre solennelle par un arrêt, la reine ne l'avait donnée, en partie que pour endormir la vigilance des frondeurs, et s'échapper de leurs mains. Il est étonnant qu'elle ne l'eût pas fait en même temps que le cardinal, et en vain tenta-t-elle alors de réparer sa faute. Comme les courtisans ne connaissent de souveraine que la prospérité, voyant que tout réussissait aux frondeurs, ils les avertirent sous main que la régente devait se sauver la nuit même qui suivit l'arrêt, et emmener le roi. Ce fut alors que le coadjuteur eut besoin de toute son éloquence auprès du duc d'Orléans; mais ni lui, ni Madame, qui s'y employa de toutes ses forces, ni mademoiselle de Chevreuse, ni ses serviteurs les plus accoutumés à le conduire, ne purent obtenir de lui l'ordre de mettre sur pied des troupes pour environner le Palais-Royal et empêcher la reine de s'évader. Madame le donna au défaut de son mari, et Gondi, qui avait pris ses mesures de

loin, l'eût bientôt exécuté. Quoique ce fût au milieu de la nuit, il se trouva en une heure de temps des patrouilles répandues par toute la ville, dont les unes s'emparèrent des portes, et les autres gardèrent les avenues du palais, avec un peuple nombreux qui se mit sous les armes; de sorte qu'Anne d'Autriche, instruite de ces dispositions, renonça à son projet, et fit coucher le jeune roi, qui s'endormit profondément (1). Elle le montra en cet état au capitaine des gardes de Monsieur, que ce prince avait dépêché pour lui représenter le danger du parti qu'elle prenait. Ce témoin non suspect certifia au peuple qu'on ne songeait pas à lui enlever son roi, et que tout était au palais dans la plus grande tranquillité. Plusieurs demandèrent à s'en assurer par leurs propres yeux, et leur empressement produisit une scène attendrissante dans le désordre de cette nuit. La reine fit ouvrir les portes. Ils entrèrent en foule; mais, s'imposant l'un à l'autre le silence et la circonspection du respect, ils regardaient avec une espèce d'avidité ce jeune prince, embelli par le calme d'un doux sommeil; ils admiraient ses grâces naissantes. Ceux qui étaient auprès de lui ne pouvaient le quitter; ceux qui l'avaient vu voulaient le revoir encore, et, en se retirant, le comblaient de bénédictions. Cette mère attristée jouit alors de quelque satisfaction au milieu de ses alarmes. Elle ne dédaigna pas d'employer ces manières populaires que savent si bien prendre les grands quand ils en ont besoin, et qui leur réussissent tou-

(1) Talon, tom. VII, part. II, p. 29 et 31. — Motteville, t. IV, p. 72. — Retz, tom. I, p. 197.

jours; et, pour ôter au peuple tout sonpçon, elle abandonna aux bourgeois la garde de la ville.

Le lendemain de cette nuit orageuse, il fut question de faire approuver au parlement ce qui s'était passé. Le duc d'Orléans ne s'y présenta qu'avec une espèce de remords; et senlement quand il fut assuré que le plns grand nombre applaudissait à ce qui s'était fait sous son nom. Le coadjuteur lui donna aisément cette assurance, parce qu'il avait disposé dans les salles une multitude de frondeurs de tons états, qui devaient par leurs clameurs imposer silence à ceux qui voudraient se plaindre; mais il n'en fût pas besoin. Le seul Molé osa montrer son ressentiment de l'affront fait à la majesté royale. Le coadjuteur le trouva dès le matin assis à sa place dans la grand'-chambre, et jngeant les affaires ordinaires. « La tristesse, dit Gondi, paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. » En arrivant, le duc d'Orléans annonça qu'il avait pris des mesures efficaces pour la liberté des princes. Molé dit: « Monsieur le prince est en liberté, et le roi, le roi notre maître est prisonnier. » Gaston repartit: « Le roi était prisonnier entre les mains de Mazarin; mais, Dieu merci, il ne l'est plus. Il ne l'est plus! il ne l'est plus! » s'écrièrent les enquêtes comme par écho; et la séance finit par nn discours dans lequel Monsieur prouva qu'il avait été nécessaire de retenir le roi, dans la crainte que sa sortie n'occasionât nne guerre civile.

Cette fermeté fit connaître au cardinal, qui était toujours à Saint-Germain, qu'il n'avait plus rien à

espérer de la négociation à Paris. Le prélat voulut voir s'il serait plus heureux au Havre, et se chargea lui-même de mettre les princes en liberté. Il y arriva le 13. Ce qui se passa dans cette entrevue est raconté diversement. Joly dit : « Qu'il s'humilia jusqu'à embrasser les genoux de M. le prince, les larmes aux yeux, et lui demander sa protection. » La Rochefoucauld, qui doit avoir été mieux instruit, raconte qu'il voulut justifier sa conduite envers eux, en leur disant le sujet qu'il avait eu de les faire arrêter; qu'ensuite il leur demanda leur amitié, « et leur dit néanmoins avec fermeté, qu'ils étaient libres de la lui accorder ou de la refuser, et que, quoi qu'ils fissent sur cela, ils pouvaient dès ce moment sortir du Havre, et aller où il leur plairait. Apparemment, ajoute La Rochefoucauld, ils lui promirent ce qu'il voulut; il dîna avec eux, et partit pour Sedan, » d'où il se retira sur les terres de l'électeur de Cologne. Sans doute il voulait que les princes lui eussent obligation de leur liberté, puisqu'il prévint les ordres, qui n'arrivèrent que lorsqu'ils étaient déjà libres. Peut-être espérait-il, à la faveur de cette prévenance, entamer un traité; mais il était trop tard. On ne sait cependant si, au défaut d'un accommodement, Mazarin n'emporta pas le plaisir d'inspirer aux princes, à l'aide de l'enjouement du repas, qui fut fort gai, des préventions contre leurs libérateurs. Condé, Conti et Longueville arrivèrent à Paris le 16. Le duc d'Orléans alla au-devant d'eux avec le coadjuteur et le duc de Beaufort. Ils furent présentés à la régente par Gaston, qui avait été lui rendre ses devoirs la veille. Ces deux entre-

vues furent également froides : mais tous les grands, même leurs ennemis, vinrent féliciter les princes; et le même peuple, qui avait fait des feux de joie pour leur emprisonnement, en fit treize mois après pour leur liberté (1).

Tant que les troubles durèrent, on vit de ces alternatives non-seulement dans le peuple, mais encore dans les chefs. Les intérêts changèrent souvent au point de devenir absolument contraires. La haine contre le cardinal enfanta la fronde; le prince de Condé combattit pour le ministre sous les murs de Paris; il se joignit ensuite aux frondeurs, et devint la victime de Mazarin et de la fronde réunis, qui lui donnèrent des fers. Ces ennemis réconciliés se divisèrent; et la liberté du prince, arrachée à la régente, fut le gage d'une nouvelle union entre lui et la fronde: enfin, des germes de discorde revivifiés changèrent encore les intérêts (1).

Le triomphe de Condé était complet; Mazarin fuyait chargé de la haine et du mépris public. On admirait le prince qui, du fond de sa prison, avait tenu son roi assiégé dans son palais. Tous les yeux étaient fixés sur lui, comme si de sa volonté eût dû dépendre désormais le sort du royaume. Les frondeurs, qui avaient fait des conditions avec lui pour le tirer de sa prison, les lui remirent quand il en fut sorti; et Condé, sensible à leur générosité pour ne pas être en

(1) La Rochef., p. 148. — Nemours, pag. 87. — Joly, tom. I, p. 120.

(2) Retz, tom. I, pag. 207. — La Rochef., pag. 144 et 149. — Joly, tom. I, p. 126. — Nemours, p. 94.

reste d'honnêteté, leur confirma ses promesses : de sorte qu'on regarda le mariage du prince de Conti et de mademoiselle de Chevreuse comme près de se conclure. Condé s'y attendait lui-même; mais, toujours destiné à être entraîné par les passions des autres, il changea bientôt d'idées.

Le duc de La Rochefoucauld détestait le coadjuteur; ils s'étaient donné plusieurs fois des marques d'antipathie, qui prouvaient que, quoiqu'ils fussent du même parti, jamais ils ne pourraient vivre ensemble. Il n'avait pas même tenu au duc que le prélat ne perdît tout le fruit de ses traités pour la délivrance des princes, et que son intrigue ne tournât contre lui-même; car, au moment que les deux frondes allaient se réunir, La Rochefoucauld alla trouver Mazarin, lui raconta, sans cependant compromettre personne, tout ce qui se passait, lui prédit affirmativement que ses prisonniers lui seraient enlevés malgré lui, et l'exhorta à négocier avec eux. Le cardinal ne le crut pas dans le temps, et eut tout lieu de s'en repentir : mais les ouvertures du duc ne furent pas tout-à-fait perdues. Elles firent connaître à Mazarin qu'il ne serait pas impossible de jeter de la division entre la grande et la petite fronde. Retiré à Breuil, maison de campagne de l'électeur de Cologne, d'où il dirigeait toutes les affaires, il manda à la reine qu'elle devait tâcher de trouver auprès du prince de Condé quelqu'un qui lui fît entendre qu'il serait beaucoup plus avantageux pour lui de revenir à la régente, que de demeurer lié avec les frondeurs. De tous ceux qui approchaient du prince, le plus aisé à entamer

sur cette matière, était le duc de La Rochefoucauld, parce qu'il appréhendait que le coadjuteur, se rendant nécessaire, ne lui enlevât la confiance de Condé; chose aisée, quand le prélat serait appuyé de l'esprit et des grâces de mademoiselle de Chevreuse, devenue princesse de Conti. La Rochefoucauld souleva donc contre ce mariage la duchesse de Longueville, très-disposée à être jalouse d'une belle-sœur trop aimable: il aigrit aussi le duc de Beaufort, madame de Montbazon, et les autres auxquels on avait fait mystère de ce mariage dans les traités. Toutes ces personnes se réunirent, et disposèrent le prince tant à s'éloigner de Gondi qu'à se rapprocher de la reine.

Condé n'aimait pas le coadjuteur, qu'il regardait comme un intrigant dangereux, capable de tout conseiller et de tout oser. Mais, avant même que de rompre avec lui, il commit en pleine assemblée du parlement l'imprudence de laisser apercevoir à cet égard le fond de son cœur. On venait de prononcer contre Mazarin l'exclusion du ministère, *comme cardinal*. Broussel opina d'étendre cette espèce de proscription aux cardinaux même français, sous prétexte du serment qu'ils prêtaient à un prince étranger. Molé savait que cette décision ne pouvait que déplaire très-fort au coadjuteur, parce qu'il désirait ardemment le cardinalat, et le désirait principalement pour s'en faire un degré au ministère. C'est pourquoi le premier président appuya fortement l'avis de Broussel. Presque tout le monde s'y joignit; et, témoin de ce concert, Condé dit avec un sourire malin: *Le bel écho!* Ces

trois mots ouvrirent à Gondi les yeux sur les secrètes dispositions du prince.

Il aurait dû les apercevoir plus tôt et soupçonner la défection de Condé, lorsqu'il le vit entrer complaisamment dans les vues de la cour, au sujet de l'assemblée de la noblesse. Elle s'était formée pour la délivrance des princes; et, depuis leur liberté, deux ou trois cents gentilshommes continuaient de se trouver dans la grande salle des Cordeliers, où insensiblement ils s'étaient mis à traiter des affaires d'état avec beaucoup d'ordre et de bienséance (1). Ils menèrent les choses au point de demander la convocation des états-généraux. La régente craignit qu'à son refus ils ne les assemblassent d'eux-mêmes; le clergé offrait de s'y rendre, et on n'avait plus besoin que du tiers-état, pour lequel on parlait déjà d'envoyer des mandements tant à l'hôtel de ville que dans les provinces. Le duc d'Orléans voyait avec plaisir la perspective d'une assemblée dans laquelle il pouvait jouer un rôle très-brillant et très-avantageux. Mazarin, au contraire, tremblait d'en voir partir une décision qui lui fermerait pour toujours l'entrée du royaume. Il écrivit d'employer, pour la rompre, le prince de Condé, qui ne pouvait y paraître qu'en second, et ne devait pas être si intéressé à sa continuation. On traita avec lui, et il se chargea de faire entendre à Gaston qu'une pareille assemblée pouvait devenir très-préjudiciable tant à la tranquillité du royaume qu'aux prérogatives et priviléges des princes du sang. Monsieur, persuadé, se laissa conduire par Condé à l'assemblée; ils pres-

(1) Joly, tom. I, p. 123.

sèrent la noblesse de se séparer, et l'obtinrent, en promettant que les états-généraux seraient convoqués à la majorité du roi, qui devait être déclarée vers la fin de l'année.

Pour préalable de ce que la cour voulait faire en reconnaissance de cette complaisance de Condé, on convint avec lui d'un changement dans le conseil. Le prince y voyait avec peine le garde des sceaux, Châteauneuf, qu'il regardait comme l'ennemi de sa famille. La reine le sacrifia d'autant plus volontiers, qu'elle le punissait par-là des atteintes secrètes qu'il ne cessait de donner à Mazarin, dont il ambitionnait la place; et elle s'engagea avec encore plus de plaisir à rappeler Chavigni, dont elle savait que le retour serait regardé, par le duc d'Orléans, comme un affront que Condé lui avait menagé (1). La régente promit aussi de donner les sceaux à Molé, très-affectionné au prince : mais elle lui demanda de rompre le mariage de son frère avec mademoiselle de Chevreuse : action qui devait brouiller irréconciliablement Condé avec le coadjuteur.

Il éprouva des difficultés de la part de son frère. Conti était très-content de l'engagement qu'on lui avait fait prendre dans sa prison. Il aimait mademoiselle de Chevreuse avec toute l'ardeur d'une première passion, et il était affermi dans son amour tant par les grâces séduisantes de celle qui le lui inspirait que par les conseils de plusieurs personnes sensées de la petite fronde, qui appréhendaient qu'en blessant la grande dans une partie aussi sensible, les princes ne se fissent

(1) Retz, tom. II, p. 155.

des ennemis qui, en se joignant à la cour, les jetteraient dans de nouveaux embarras. Ces réflexions n'arrêtèrent point Condé : il exigea de son frère le sacrifice de sa passion, et il l'aida à s'y prêter par le tableau qu'il lui fit de la conduite suspecte de mademoiselle de Chevreuse, et en général de toutes les femmes qui se mêlaient alors d'intrigues politiques, et chez lesquelles presque tous les rendez-vous d'affaires se donnaient la nuit. Les assiduités du coadjuteur à l'hôtel de Chevreuse, les conjectures et les discours qui en étaient une suite, racontés à Conti par Condé lui-même, le dégoûtèrent entièrement, et ils rompirent, sans même garder les ménagements que l'on doit à tout le monde, et surtout à une parente.

Cet éclat fut payé par les changements que la reine avait promis au prince. Le 3 avril, elle envoya dire au duc d'Orléans qu'elle rappelait Chavigni au conseil, qu'elle congédiait Châteauneuf, et donnait les sceaux à Molé. Gaston, lieutenant-général du royaume, voulut se plaindre de ce que des dispositions si essentielles se faisaient sans lui. « Vous en avez bien fait d'autres sans moi, répondit fièrement Anne d'Autriche (1). » La grande fronde fut étourdie de cette hauteur, et encore plus de la manière dont Condé prit cet événement. Il se rendit, avec Beaufort et les autres membres de la petite fronde, à l'assemblée que Monsieur convoqua au Luxembourg, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire dans cette circonstance. Le coadjuteur ne biaisa point : il dit qu'il fallait que le duc d'Orléans envoyât enlever de force les sceaux au

(1) Retz, tom. II, p. 218. — Nemours, p. 112.

premier président. « Cet avis, dit le duc de La Rochefoucauld, a l'air d'une exhortation au carnage. » Condé se défendit de le suivre, parce qu'il n'entendait rien à la guerre des cailloux. « Je me sens même, dit-il, poltron pour toutes les occasions de tumulte populaire et de sédition. » Après ces mots il se retira, avec Conti et Beaufort, dans un cabinet voisin de la salle où se tenait le conseil, comme pour faire voir qu'il ne voulait plus prendre part à ce qui s'y passerait. Le coadjuteur, qui sentait que ces mots avaient été dits pour lui, se piqua de l'emporter, et de faire agréer par Gaston le parti rejeté par Condé. Il revint à la charge auprès de Monsieur : Madame pleura ; le duc s'ébranla, et dit : « Mais, si nous prenons cette résolution, il faut les arrêter tout à l'heure, et eux et mon neveu de Beaufort. Dites un mot, s'écria mademoiselle de Chevreuse, qui avait son injure particulière à venger ; il ne faut qu'un tour de clef. Qu'une fille ait l'honneur d'arrêter un gagneur de batailles ? » En même temps elle s'élançait vers la porte. Le duc d'Orléans la retint, et les trois princes sortirent du Luxembourg, riant de l'embarras du coadjuteur, et ignorant le danger qu'ils venaient de courir eux-mêmes.

Gondi sollicita plusieurs jours Gaston de ne pas rester tranquille sur l'affront qui lui avait été fait. Il lui offrit le secours du peuple, celui du parlement, avec lesquels il se flattait d'être en état, malgré Condé, malgré Molé, de faire repentir la reine de son entreprise. Anne d'Autriche, de son côté, tâchait d'adoucir le ressentiment de son beau-frère. Elle lui faisait

des offres et des promesses très-capables de le tenter. Le temps et les sollicitations opérèrent enfin sur l'esprit versatile de Monsieur. Le coadjuteur s'aperçut que ses conseils vigoureux commençaient à déplaire, que sa présence même gênait quelquefois. Il eut peur d'être sacrifié par Gaston, comme tant d'autres, et arrêté. Cette crainte lui fit prendre une résolution extraordinaire, mais que l'événement justifia au delà de ses espérances (1).

Il savait l'ascendant que l'estime des curés et la vénération des dévots pouvaient lui donner sur le peuple; qu'il n'était pas difficile de l'obtenir, s'il voulait marquer de la confiance à son clergé, et s'appliquer à ses fonctions, de manière qu'il parût renoncer à tout le reste. Il se persuadait qu'alors la cour, quelque puissante qu'elle fût, ne réussirait jamais à l'enlever du milieu de son troupeau; et le moins, pensait-il, qu'il pût espérer, était de vivre tranquille, chéri et respecté; s'il n'arrivait pas même que la régente fût obligée de le rechercher. D'après ces observations, le prélat va trouver le duc d'Orléans; et, prenant son texte de la perplexité où se trouvait son altesse, entre le désir de défendre son favori et l'envie de satisfaire la reine, il lui dit que, pour le débarrasser, il renonce aux affaires, et se consacre désormais sans partage aux fonctions de son ministère. Gaston, que ce compliment mettait à l'aise, le reçoit très-agréablement. Il avoue au coadjuteur, avec une espèce de confusion, que dans les circonstances il lui fait plaisir; il lui promet de le défendre contre toute

(1) Retz, tom. II, pag. 224.

espèce d'entreprise, et concerte avec lui un commerce secret, que le prélat n'a garde de refuser. Gondi va ensuite faire part de sa résolution au prince de Condé, qui le badine et lui souhaite un bon succès. Le prince de Conti le félicite de sa conversion, et lui dit en le quittant : *Adieu, bon frère ermite.* La duchesse de Longueville et les autres dames ne lui épargnèrent pas non plus les plaisanteries. Il y répond de bonne grâce, et va se confiner dans le palais épiscopal, d'où il ne sort plus que pour prêcher, confirmer, dire des messes solennelles, et assister à des saluts. Cependant il ne se fiait pas tant à ces moyens, qu'il ne prît d'autres mesures encore contre les surprises. Il s'attacha des officiers écossais qui, échappés à l'épée de Cromwell, s'étaient réfugiés en France, et les posta dans les maisons qui environnaient le cloître. Plus près de lui furent placés quelques gentilshommes français avec des soldats résolus. Il fit mettre dans une des tours de la cathédrale de la poudre et des grenades; et tous les jours on y renouvelait assez de provisions de bouche pour soutenir un blocus de quelques jours, qui donnerait au peuple le temps de se reconnaître, et de secourir le coadjuteur s'il était attaqué. Avec ces précautions, moitié pacifiques, moitié guerrières, Gondi attendit tranquillement la fin des événements que la fermentation actuelle annonçait.

Plusieurs semaines se passèrent pendant lesquelles il prit assez sûr lui-même pour soutenir les apparences d'une régularité exemplaire, sans s'interdire néanmoins les visites à l'hôtel de Chevreuse, et les

autres plaisirs qu'il pouvait dérober à l'attention du public. On le crut totalement séparé du monde, et on ne parla plus de lui que pour s'égayer sur cette retraite. Débarrassé de concurrents, le prince de Condé, pour me servir de l'expression du temps, *tenait le haut du pavé.* Il jouissait de l'admiration du peuple, dont il se conciliait l'affection par des démonstrations perpétuelles de mépris pour Mazarin et ses partisans. Comme on ne voyait plus le duc d'Orléans ni le coadjuteur au parlement, cette compagnie s'accoutuma à regarder Condé comme le plus ferme appui de ses arrêts contre l'éminence proscrite. Lui, de son côté, ne cessait, ou par lui-même, ou par ses émissaires, de fournir au parlement matière à de nouvelles délibérations. On dénonçait aux chambres ceux qui avaient commerce avec l'exilé, ses banquiers, ses domestiques, les courtisans qui allaient le voir à Breuil, ceux même qui parlaient en sa faveur; et sur tous ces objets il sortit du greffe des arrêts, moins destinés à blesser celui qu'ils notaient qu'à entretenir la chaleur des esprits.

La reine prenait patience dans l'espérance que tout finirait par le traité qu'elle négociait avec le prince; et peut-être lui-même ne montrait-il tant d'animosité contre le ministre que pour forcer la régente à payer son retour par des conditions plus avantageuses; mais, à mesure que cette princesse accordait, Condé augmentait ses prétentions (1). Elle tomba cependant d'accord le premier mai, tant était grande sa passion de rétablir Mazarin! que le prince

(1) Retz, tom. II, p. 229 — Motteville, tom. II, p. 205.

de Conti, son frère, aurait le gouvernement de Provence, et lui-même celui de Guienne avec les droits régaliens, plusieurs villes et citadelles adjacentes, et des charges, des dignités, de l'argent, tant pour lui que pour ceux qui lui étaient demeurés fidèles. Ainsi Condé se serait formé un petit royaume, que le voisinage des Espagnols, limitrophes de la Provence, aurait rendu facile à défendre, et il aurait pu aussi inquiéter la France du côté des Pays-Bas, par le moyen de Stenay, qu'on lui laissait.

Quelques écrivains prétendent que ces conditions ne furent accordées que pour rendre l'ambition du prince odieuse, quand elles deviendraient publiques, et que jamais la reine ne les aurait exécutées. D'autres disent qu'elle les aurait accomplies sans les remontrances du cardinal, qui lui écrivit de Breuil une lettre pleine de raisons solides, dont la fin, si elle est sincère, fait honneur à son désintéressement. « Vous savez, madame, lui dit-il, que le plus grand ennemi que j'aie au monde est le coadjuteur; servez-vous-en, madame, plutôt que de tomber avec M. le prince aux conditions qu'il demande. Faites-le cardinal; donnez-lui ma place; mettez-le dans mon appartement. Il sera peut-être plus à *Monsieur* qu'à votre majesté; mais *Monsieur* ne veut pas la perte de l'état. Ses intentions, dans le fond, ne sont pas mauvaises. Enfin, tout, madame, plutôt que d'accorder à M. le prince ce qu'il demande : s'il l'obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims. »

Sur cette lettre, la reine n'hésita pas à mander le coadjuteur. Elle lui envoya un billet de garantie : il

prit le billet, le baisa respectueusement, le jeta au feu, et se rendit auprès d'elle pendant la nuit. Elle lui proposa d'abord de se réconcilier sincèrement avec Mazarin, et elle employa, pour le gagner, les raisons, les prières, et jusqu'aux minauderies, armes bien puissantes contre le coadjuteur, entre les mains d'une femme qui joignait encore un reste éclatant de beauté à la splendeur du trône. Gondi se défendit non pas précisément de se réconcilier, mais de le paraître, en disant que cette apparence ne servirait qu'à lui faire tort sans faire aucun bien à son ministre; que le peuple et le parlement ne le croiraient pas plutôt moins échauffé contre le cardinal, qu'il perdrait tout crédit auprès d'eux, et qu'il deviendrait hors d'état de la servir; ce qui fortifierait infiniment le parti du prince; qu'il fallait donc qu'il parût toujours également opposé au prélat et à son retour. « Mais vraiment, disait la reine, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange que celle-là. Il faut que, pour me servir, vous soyez l'ennemi de celui qui a ma confiance! Si vous le vouliez! ajoutait-elle affectueusement; si vous le vouliez!...... » Le coadjuteur, embarrassé, se rejeta sur le duc d'Orléans, qu'il ne pouvait, disait-il, ramener au cardinal, et qui passerait plutôt du côté du prince. « Revenez à moi, reprit-elle vivement, et je me moquerai de votre Monsieur, qui est le dernier des hommes. » Elle lui offrit ensuite la nomination au cardinalat et une place au conseil, et même celle de premier ministre, qu'elle le pressa d'accepter. Il refusa cette dernière, parce qu'il sentait bien qu'elle ne lui était offerte que pour *remplir la*

niche où on replacerait le vrai saint sitôt qu'on pourrait. « Enfin, lui dit la régente d'un ton pressant, je fais tout pour vous : que ferez-vous pour moi? Votre majesté, répondit-il, me permet-elle de lui dire une sottise, parce que ce sera manquer au respect que je dois au sang royal? Dites, dites, reprit-elle vivement. Eh bien! madame, j'obligerai M. le prince de sortir de Paris avant qu'il soit huit jours, je lui enlèverai Monsieur dès demain. Touchez là, lui dit-elle en lui tendant la main, et vous êtes après cela cardinal, et de plus, le second de mes amis. » Les arrangements nécessaires à l'exécution du projet furent la matière de deux conférences. Pour les détails, la reine s'en déchargea sur la Palatine, qui fut médiatrice entre Mazarin et le coadjuteur. Anne de Gonzague avait déclaré qu'elle ne servirait les princes que jusqu'à leur liberté. Elle tint parole, et se rangea ensuite du côté de la reine, qu'elle n'abandonna plus; mais elle entretenait toujours dans l'autre parti des liaisons qui servirent en cette occasion. Gondi prit en elle une entière confiance. Il fut convenu entre eux que les sceaux seraient retirés à Molé et rendus à Châteauneuf, et que de plus ce serait celui-ci qui remplirait la *niche* de premier ministre, et qu'aussitôt que le coadjuteur aurait disposé du public par des écrits qu'il méditait, il reparaîtrait au parlement; « mais toujours, disait-il à la reine, à condition que ce ne sera pas pour faire rentrer le cardinal dans le ministère. Allez, lui répondit-elle en souriant, vous êtes un vrai démon. Gondi communiqua tout cela au duc d'Orléans, qui fut très-content de voir que la morgue

de Condé allait être enchaînée. « Voilà, dit-il à ses confidents, M. le prince et le coadjuteur fort mal ensemble, et je vais avoir bien du plaisir de leurs chamailleries; » parole qui peint bien le caractère de cet étrange seigneur, comme l'appelait Anne d'Autriche.

La grande Fronde commença la guerre contre la petite par des écrits qui étaient partie sérieux, partie badins, mais tous piquants, en ce qu'ils dévoilaient malignement les vues ambitieuses du prince, et qu'ils lui en prêtaient encore. « L'importance des gouvernements de Guienne et de Provence fut exagérée; le voisinage d'Espagne et d'Italie fut figuré; les Espagnols, qui n'étaient pas encore sortis de la ville de Stenay, quoique M. le prince en eût la citadelle, ne furent pas oubliés. Ce canevas, dit Gondi, était étendu sur le métier par Caumartin, et je le brodais. » Les mêmes observations furent habilement répandues dans les conversations particulières; et, quand le public eut été bien *imbibé* pendant une partie du mois de juin, on lâcha dans Paris une cinquantaine de colporteurs, qui criaient à pleine tête : *L'Apologie de l'ancienne et légitime Fronde; la Défense du coadjuteur; la Lettre du Marguillier au curé; le Vraisemblable; le Solitaire; les Intérêts du temps; les Intrigues de la paix, etc.*; et en même temps, le *bon Père ermite* sortit de sa retraite, et parut au palais bien accompagné.

Comme des rivaux qui vont sur le pré vider une querelle préludent par le salut, le coadjuteur, en apercevant le prince, lui fit une profonde révérence.

(1) Retz, tom. II, p. 243.

Condé y répondit civilement. Ils se mesurèrent un moment des yeux, et entrèrent dans la grand'chambre. Le prince avait coutume d'y déclamer contre Mazarin et ses suppôts; mais, ce jour, il ajouta à ses déclamations ordinaires. Il se plaignit de ce que la fuite du prélat n'avait rien changé à l'état des choses; que, du lieu de son exil, il gouvernait le royaume comme auparavant; qu'on voyait sans cesse sur le chemin de Breuil à Paris, les Berthet, Brachet, Milet, et l'abbé Fouquet, qui lui portaient les mémoires de la régente, et en rapportaient les réponses, qu'elle mettait toutes à exécution; que le conseil dépendait de Mazarin plus que jamais, n'étant composé que de ses créatures, Le Tellier, Servien et Lyonne, sous-ministres, qui n'osaient s'écarter en rien de ses volontés; qu'en vain le parlement avait délivré la France de la tyrannie de l'Italien, s'il y laissait régner ses confidents : par ces considérations Condé concluait à leur expulsion.

Il parut dur à beaucoup de ceux même qui détestaient le cardinal, d'exiger de la reine qu'au sacrifice de son premier ministre elle ajoutât celui des autres; et bien des membres du parlement commençaient à désapprouver l'acharnement du prince à mortifier la régente. Le coadjuteur pénétra ces dispositions, et y conforma sa conduite. Loin de rabattre les coups portés à Mazarin, il appuya l'opinion du prince touchant la nécessité de fermer pour jamais au cardinal l'accès au gouvernement et la rentrée dans le royaume : quant aux sous-ministres, il ne dit rien personnellement, ni pour ni contre eux. Il fit seule-

ment entendre que la reine se prêtant aux désirs du parlement sur l'essentiel, il convenait de ne la point presser si vivement sur les accessoires. Ce système de modération fut adopté du plus grand nombre. La chaleur des esprits s'amortit, et en peu de jours le coadjuteur prit dans l'assemblée des chambres un empire égal à celui du prince.

Alors commencèrent les brigues pour obtenir la pluralité des suffrages. On se permit des harangues insultantes, des imputations graves, des reproches piquants, d'où s'ensuivirent des personnalités, dont le détail est plus du ressort des mémoires particuliers que de l'histoire. C'était l'ardeur de se nuire en secret qui aiguisait les traits qu'on se lançait en public. Condé sut enfin que le coadjuteur entrait avec chaleur dans l'animosité de la reine contre lui; qu'il avait approuvé le projet de l'arrêter de nouveau, et qu'il en avait fourni les moyens. Ce projet et ces moyens furent révélés au prince par des émissaires de la régente, qui semblait n'avoir d'autre vue que de se défaire de la grande et de la petite Fronde, l'une par l'autre (1). Condé prit l'alarme, et s'enfuit à Saint-Maur, d'où il ne revint que sur la garantie du duc d'Orléans, qui lui-même était fort peu en volonté et en puissance de le défendre. La division régnait dans la maison royale, elle éclatait partout, principalement au palais, dont les salles devinrent comme des champs de bataille, où il n'était pas rare de voir quatre ou

(1) La Rochef., p. 165 et 181. — Nemours, p. 120. — Joly, tom. I, p. 133 et 150. — Motteville, tom. IV, pag. 171. — Retz, tom. II, p. 250, 259, 363 et 374.

cinq cents militaires armés, et autant de bons bourgeois avec des pistolets et des poignards sous leurs manteaux. La plupart n'avaient peut-être pas, pour s'attacher à un parti ou à l'autro, des motifs plus sérieux que les marquis de Canillac et de Rouillac. Ils se rencontrèrent chez le coadjuteur, auquel ils venaient tous deux offrir leurs services. Dès que le premier aperçut le second, « il me fit, dit Gondi, une révérence en arrière, en disant : Je venais, monsieur, pour vous assurer de mes services; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même côté : je m'en vais à l'hôtel de Condé. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, *ajoute l'écrivain*, qu'il y alla. »

Et vous remarquerez, pourrait-on ajouter aussi, qu'entre ceux qui, sous la prétention de la raison, s'arment pour les intérêts des grands, sans rien dire, et ceux qui conviennent de leur folie, il n'y a souvent que l'aveu de différence. Peu importait aux Parisiens auquel des deux demeurât la victoire, de Condé ou du coadjuteur; cependant ils se passionnaient avec une fureur qui ne souffrait pas de neutralité; ils couraient en foule aux audiences, et remplissaient toutes les chambres et les avenues du palais : les chefs se servaient de cette multitude pour faire à leurs ennemis les insultes dont ils n'osaient prendre l'odieux sur eux-mêmes. Ainsi le prince de Conti, voyant madame et mademoiselle de Chevreuse sortir du palais, où la curiosité les avait attirées comme bien d'autres femmes, donna ordre à des *criailleurs gagés* de les reconduire avec des huées. Elles eurent beaucoup de

peine à se dégager de cette populace, honteuses jusqu'aux larmes des injures dont on les accabla, et dans lesquelles fut mêlé le nom du coadjuteur. Dès le lendemain celui-ci aposta et cacha dans les détours du palais, des gens armés, qui se présentèrent au prince d'un air menaçant quand il sortit : à son tour, il fut obligé de passer devant les mêmes dames en faisant de profondes révérences, qu'elles lui rendirent d'un air hautain et ironique. Ces attaques et d'autres pareilles, aussi indécentes que scandaleuses, durèrent jusqu'à la fameuse séance du 21 août.

On devait y agiter une affaire personnelle au prince. La haine entre lui et Anne d'Autriche était venue à un point d'aigreur qui ne leur permettait plus de dissimuler : la reine n'en dit pas clairement les motifs, mais elle faisait entendre qu'elle en avait de forts. « Est-il possible, disait-elle au duc d'Orléans, que vous le ménagiez après ce qu'il m'a fait, sans ce que je n'ai pas encore dit? » Le grief connu était sans doute l'aventure de Jarsay, qui ne fut jamais oubliée : ce qu'elle ne disait pas était peut-être des plaisanteries que Condé, malheureusement critique et railleur, laissait échapper sur son attachement à Mazarin ; ou bien des manières peu honnêtes qu'il se permit quelquefois à son égard, comme d'arrêter les lettres qu'elle écrivait à son ministre, de les produire en plein parlement, de vouloir les faire ouvrir et lire publiquement, indiscrétion dont cette compagnie, tout échauffée qu'elle était, ne voulut pas se rendre complice. Aussi Anne disait-elle dans sa fureur : *Il périra ou je périrai!* Si elle ne voulut pas le faire assassiner, il est

certain que, lorsqu'elle eut dessein de le faire arrêter une seconde fois, elle pencha pour des moyens qui ne pouvaient guère s'employer sans mettre la vie du prince en danger; et madame de Motteville, son apologiste, convient qu'elle consulta un casuiste pour savoir si elle pouvait, en sûreté de conscience, prendre ces moyens (1).

Le prince, menacé, quoiqu'il ne sût pas toute l'étendue du péril, avait cru devoir prendre des précautions. Il n'allait plus à la cour, et employait toutes ses mesures pour éviter les rencontres fortuites, depuis que, s'étant un jour rencontré par hasard dans le cours, mal accompagné, avec le roi qui passait, il avait couru risque d'être arrêté. L'état des choses lui faisait prévoir qu'il ne pourrait rester long-temps comme il était, flottant entre les brouilleries et les raccommodements, ne jouissant que d'un crédit précaire, dépendant du caprice d'un peuple volage, et des résolutions d'une compagnie qu'il fallait toujours tromper ou séduire. Les négociations qu'on jetait à la traverse ne lui paraissaient que des piéges; et, dans ce préjugé, loin d'interrompre ses liaisons avec les Espagnols, il les resserrait. Il fit partir son fils et sa femme pour Montrond, place forte qui lui appartenait en Berri, et il sépara quelques troupes qui lui étaient affidées de celles du roi, de peur qu'elles n'en fussent enveloppées. C'est sur ces actions, dont quelques-unes n'étaient pas exemptes de blâme, que la reine l'accusa de crime de lèse-majesté, par un écrit

(1) Retz, tom. II, p. 250, 273 et 391. — Motteville, tom. IV, p. 169.

qui fut présenté aux chambres assemblées, le 17 août. Le parlement ordonna que la régente serait priée de s'expliquer plus clairement touchant plusieurs parties de sa plainte, qui n'étaient pas assez développées; et c'est dans cette séance du 21 août que le parlement devait prononcer tant sur les griefs que sur les récriminations du prince, qui attribuait tout à la malice des sous-ministres, Le Tellier, Lyonne et Servien, et qui demandait leur expulsion aussi-bien que celle du cardinal.

Depuis long-temps les chefs des deux Frondes ne paraissaient au palais qu'avec des escortes nombreuses. On les renforça considérablement dans cette occasion, où il était question de décider enfin qui l'emporterait pour toujours, du prince ou de la reine, dont le coadjuteur n'était que le champion. Dès la veille le prélat rassembla son monde, et assigna les postes à ses gens. Il en mit une grande troupe dans les salles; il en fit couler d'autres dans les cabinets, dans les passages, sur les degrés : les uns devaient attaquer de front les partisans de Condé; les autres, les prendre en flanc ou par-derrière. La grand'chambre se trouva ainsi investie; les armoires des buvettes étaient pleines de grenades, et il donna pour mot du guet *Notre-Dame*. Il arriva le premier au palais, le matin du 21 août. Condé parut une heure après avec un cortége moins nombreux, mais composé d'officiers et de gentilshommes tous braves et très-aguerris, qui avaient pour mot *Saint-Louis*. Toutes ces personnes, qui voyaient, dans la troupe opposée, des parents, des amis, ou du moins des connaissances, se mêlè-

rent et se mirent à converser en attendant les ordres, dont la plupart ignoraient le but et le motif. Ayant pris sa place, le prince dit qu'il ne pouvait assez s'étonner de l'état où il trouvait le palais; « qu'il paraissait plutôt un camp qu'un temple de justice; qu'il y avait des postes pris, des mots de ralliement donnés; qu'il ne concevait pas qu'il y eût dans le royaume des gens assez insolents pour lui disputer le pavé. » Cette phrase fut répétée deux fois en regardant le coadjuteur, qui lui fit une grande révérence, et dit : « Sans doute je ne crois pas qu'il y ait dans le royaume personne assez insolent pour disputer le haut du pavé à votre altesse; mais il y en a qui ne peuvent et ne doivent, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. Je vous le ferai bien quitter, répondit le prince. Il ne sera pas aisé, repartit le coadjuteur. » Il s'éleva à l'instant une clameur des enquêtes favorable au prélat. Les présidents et les vieux conseillers se jetèrent entre les rivaux. Molé les conjura au nom de Saint-Louis, par le salut de la France, de suspendre leur animosité, et de ne point ensanglanter le temple de la justice. On parvint à les calmer. Condé consentit à faire sortir du palais ses amis; Gondi alla congédier les siens. Comme il rentrait de la salle dans la grand'chambre, se coulant entre les deux battants de la porte qu'on tenait entre-bâillée, le duc de La Rochefoucauld le serra de manière qu'il avait la tête dans la chambre et tout le corps dehors. *Qu'on le tue!* s'écria le duc. Un des partisans de Gondi, qui se trouva là heureusement, le couvrit de son manteau, et Champlatreux, fils du premier président, surve-

nant à propos, le dégagea, non sans peine. En même temps quelques imprudents ayant mis l'épée à la main, il y eut en un clin d'œil plus de quatre mille épées tirées; « mais, par une merveille qui peut-être n'a jamais eu d'exemple, dit Gondi, ces épées, ces poignards, ces pistolets demeurèrent un moment sans action. » La présence d'esprit du marquis de Crenan, capitaine des gardes du prince de Condé, sauva tous ces braves. « Que faisons-nous? s'écria-t-il; nous allons faire égorger le prince et M. le coadjuteur. » *Schelm* (1) *qui ne remettra l'épée dans le fourreau.* Il partit à l'instant un cri de *Vive le roi!* qui fut répété par les deux partis, et ils s'écoulèrent chacun de leur côté. En reprenant sa place, le coadjuteur apostropha durement le duc de La Rochefoucauld, qui ne lui répondit pas moins vivement. Leurs amis allaient prendre parti dans la querelle, lorsque les anciens interposèrent encore leurs remontrances et leurs prières. On leva la séance de dix heures, et chacun retourna chez soi rêveur, chagrin, comme étourdi du malheur qui avait pensé arriver. L'abattement gagna aussi la ville. Pendant la matinée, on avait été soutenu par l'attente des événements. La populace, répandue dans les rues, criait, courait, faisait son vacarme ordinaire. Les bourgeois s'attroupaient, allant les uns chez les autres, s'excitant à l'attaque et à la défense. Le peu d'ouvriers qui travaillaient avaient leurs armes auprès d'eux; il ne fallait que le feu d'un mousquet pour embraser toute la ville. « Quel feu de joie pour

(1) Mot allemand qui était commun alors, comme qui dirait, *infâme qui ne remettra l'épée dans le fourreau!*

Mazarin! disait Condé; et ce sont ses deux capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer! »

Quand l'ardeur fut refroidie, on réfléchit sur les violences auxquelles on avait pensé se porter; on en eut honte. Le plus grand nombre des conseillers ouvrit les yeux. Ils reconnurent qu'en croyant s'intéresser au bien public, ils n'avaient réellement pris feu que pour des intrigues de cour; dès lors la manière de penser changea, et les plus modérés l'emportèrent pour un temps dans le parlement. Dans les séances qui suivirent, au lieu de remettre sur le tapis les prétentions respectives, on conclut qu'il ne fallait songer qu'à réconcilier la famille royale. Le duc d'Orléans fut prié de s'entremettre de l'accommodement. Molé fit entendre au coadjuteur qu'il convenait qu'il cédât au prince de Condé. Le prélat s'abstint de paraître aux assemblées; on fit valoir au prince cette déférence, et on partagea, pour ainsi dire, le différend au sujet des sous-ministres : Condé n'eut pas la satisfaction de les voir dégradés nommément par arrêt, déclarés indignes de posséder des charges, et exilés comme il l'exigeait; mais on lui accorda qu'ils ne paraîtraient plus en public comme ministres.

La régente ne demandait au prince, pour prix de sa complaisance, que de revenir à la cour, et d'y tenir sans intrigues le rang que sa naissance lui donnait : mais Condé se défiait de tant de condescendance; il craignait les occasions dans lesquelles il présumait qu'Anne d'Autriche aurait pu exercer la mauvaise volonté qu'il lui supposait toujours. C'est pour cela qu'il ne voulut pas assister au lit de justice,

qui fut tenu le 7 septembre pour la majorité du roi. Dans cette cérémonie, Louis XIV reconnut solennellement l'innocence de Condé, qui avait été attaqué par la reine dans son écrit adressé au parlement. Anne d'Autriche voulait que le prince se contentât d'un désaveu de sa part; mais, pour des imputations qui touchaient la sûreté de l'état, et qui entraînaient le crime de lèse-majesté, Condé remontra qu'un simple désaveu ne suffisait pas, et on lui accorda une déclaration revêtue de toutes les formes. Mais la reine lui donna en même temps une mortification qui contrebalança cet avantage. Selon qu'elle en était convenue quand elle renoua avec le coadjuteur, elle éloigna du conseil Chavigni, l'homme du prince, qui déplaisait au duc d'Orléans, y rappela Châteauneuf, le patriarche des frondeurs détesté par Condé; et les sceaux, qui avaient été donnés au premier président, puis enlevés, lui furent rendus, parce que, tout enclin qu'il était à favoriser le prince, on le crut assez ferme pour soutenir contre lui l'autorité royale.

Gaston, toujours irrésolu, faible ami, et piqué d'une jalousie secrète contre le prince, avait perpétuellement flotté, pendant le cours de ces affaires, entre lui et Anne d'Autriche. Au lieu de se servir de sa qualité d'oncle du roi et de lieutenant-général du royaume pour tenir en bride les deux partis, il s'était rendu alternativement l'instrument de l'un et de l'autre, toujours de l'avis de ceux qui parlaient les derniers. Au moment de la majorité il se trouvait lié à la reine par le coadjuteur. Ainsi le prince vit tout d'un coup contre lui le parlement, où il comptait encore des

conseillers favorables à sa cause, mais que Molé contenait; la capitale, dont le coadjuteur disposait; la puissance royale, à laquelle la majorité du roi donnait toute sa plénitude, et le conseil, où il n'avait plus ni partisans ni amis. Cette position inquiétante lui fit enfin prêter l'oreille à ceux de ses confidents qui espéraient tirer avantage des troubles. Mazarin, qui craignait sur toutes choses Condé à la tête d'une armée, se jetait, pour ainsi dire, au-devant de sa résolution. « Tout, écrivait-il à la reine, accordez tout: tout est bon, pourvu que vous l'empêchiez de prendre l'essor. » On lui proposa en conséquence de se retirer dans son gouvernement de Guienne avec une puissance très-étendue, et la promesse d'assembler l'année prochaine les états généraux, afin de remédier aux abus dont il se plaignait. « Condé, couvert de lauriers, Condé qui, de l'aveu du coadjuteur son ennemi, ne regardait la qualité de chef de parti que comme un malheur, et même un malheur qui était au-dessous de lui, » goûtait cette retraite honorable, qui devait le mettre à l'abri des entreprises contre sa liberté ou sa vie, qu'il craignait à la cour: mais, pour l'effectuer, il se rencontrait des difficultés qui exigeaient toujours de nouvelles négociations (1).

L'esprit se lasse quelquefois à la fin des affaires, et on aime mieux prendre un mauvais parti que de recommencer à délibérer. Depuis sa prison le prince ne vivait que dans un tourbillon d'intrigues, sans cesse occupé à concerter des projets, à entretenir des intelligences secrètes, à former des demandes, à re-

(1) Retz, tom. II, p. 273 et 388.

pousser des accusations, à faire ce qu'on appelle la guerre de cabinet, si désagréable pour quiconque n'y est point appelé par goût ou par état. Il avait quitté Chantilly, et il gagnait la Guienne, dont il comptait faire le théâtre de ses exploits ou le lieu de son repos. Il s'arrête en chemin dans une simple maison de campagne, où il attendait à heure dite un courrier qui devait apporter les résolutions conciliatoires du conseil. Pendant qu'il était dans l'état de perplexité qu'éprouve tout homme à la veille d'un événement qui doit décider de son sort pour toujours, on vient l'avertir qu'on voit approcher un corps de cavalerie, destiné sans doute à l'investir : et le courrier annoncé, qu'une erreur de nom conduit à Angerville en Gâtinais au lieu d'Angerville en Beauce, n'arrive pas. Alors ses amis, dont le plus grand nombre désirait la guerre par des vues particulières, l'excitent à ne pas se laisser amuser. Ils lui montrent les provinces méridionales de la France prêtes à se déclarer en sa faveur, les recettes royales laissées à sa discrétion ; les Espagnols accourant à son secours avec une flotte et une armée formidable, dix mille Français, autrefois compagnons de ses victoires, réunis dans différentes garnisons, où ils n'attendaient que l'ordre de le joindre. « La reine, lui dit-on, n'a ni argent, ni crédit, ni considération. Toutes les troupes sont occupées sur les frontières de la France; vous allez vous trouver maître du centre du royaume. Les offres qu'on vous fait sont autant de preuves de faiblesse qu'on tâche de vous cacher; on ne cherche qu'à refroidir votre courage; on va vous envelopper dans de nou-

velles négociations. Ne vous laissez pas prendre à cette amorce; tranchez le nœud : c'est le seul moyen de réussir (1). »

Entre tant de conseillers qui poussaient le malheureux prince dans l'abîme, aucun ne fut assez son ami pour lui représenter les inquiétudes, les chagrins, les remords auxquels il allait se dévouer : inquiétudes de la part de ses propres complices, dont un chef de parti est toujours le premier esclave; de la part des particuliers, de la populace; des corps, dont il faut essuyer les caprices et redouter les trahisons; chagrins dans les échecs, faute de ressources; dans les avantages, dont la gloire est obscurcie par la tache de rébellion; remords de déchirer le sein de sa patrie, de saper un trône qu'il devait soutenir; enfin, la douloureuse nécessité de se jeter entre les bras des ennemis de sa nation, d'être peut-être forcé de mendier chez eux un asile, et de ne l'obtenir souvent que par le sacrifice de ses devoirs les plus sacrés. On ne peut douter que Condé, malgré l'enthousiasme qu'on tâchait de lui inspirer, n'ait fait ces réflexions, et qu'il n'ait eu le cœur serré de douleur en considérant les suites de sa démarche. « Vous le voulez, dit-il à ses amis assemblés, vous le voulez? Eh bien! je ferai la guerre; mais souvenez-vous que c'est malgré moi que je tire l'épée, et que je serai peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau. »

A peine l'étendard de la révolte était-il déployé que les partisans du prince tentèrent, pour premier ex-

(1) La Rochef., p. 182. — Nemours, pag. 122. — Motteville, tom. IV, p. 304.

ploit, d'enlever le coadjuteur au milieu de Paris. Il avait déjà couru des dangers à peu près semblables pendant la prison des princes, lorsqu'il travaillait contre le cardinal (1). Madame de Guimené, une de ces femmes chez lesquelles Gondi se hasardait la nuit, fit meubler une grotte dans un endroit reculé de son jardin, et alla offrir au ministre d'y retenir le prélat quand il viendrait la voir, et de le soustraire à la connaissance de tout le monde, à condition qu'il ne lui serait fait aucun mal, et qu'elle en aurait la garde. Mazarin la remercie dans la crainte, dit-il, qu'on ne l'obligeât à le retrouver. Des rivaux d'amourettes, et des flatteurs, qui voulaient faire leur cour, formèrent aussi contre sa vie des desseins auxquels le ministre refusa son consentement. Dans la présente occasion on n'en voulait qu'à sa liberté. L'entreprise fut formée par Gourville, homme intelligent et intrépide qui, par ses talents et sa fidélité, avait passé de l'écurie du duc de La Rochefoucauld à l'antichambre, à la table et à l'intimité de son maître. Le coadjuteur, sans songer qu'un homme qui est l'âme d'un parti, a tous les yeux ouverts sur lui, vivait dans la capitale en pleine sécurité. Après avoir donné le jour aux affaires, il allait passer les soirées, tantôt chez la duchesse de Chevreuse, tantôt chez d'autres dames; et ordinairement il renvoyait ses gens. Sur cette conduite, qui était assez connue, Gourville forme le plan de son entreprise. Il part de l'Angoumois sans argent et sans troupes. En chemin il rencontre un

(1) *Mém. de Gourville*, pag. 150. — *Mém. de Retz*, tom. III, p. 140, et tom. IV, V, XVI.

collecteur des tailles; il lui enlève son argent et deux chevaux, et lui donne effrontément une quittance au nom du prince. Arrivé à Paris, Gourville ramasse quelques vagabonds déterminés, écrit à Damvilliers, ville appartenante à Condé, demande au gouverneur des cavaliers, qu'il répand sur la route pour favoriser l'enlèvement, et place son embuscade. Des hasards que toute la sagacité humaine ne pouvait prévoir, une pluie, des embarras, sauvèrent deux fois le coadjuteur. Gourville ne se rebutait pas; mais le projet confié à trop de monde s'ébruita. L'auteur s'enfuit et fut obligé de laisser quelques-uns de ses complices à la discrétion du prélat, qui eut la générosité de leur pardonner.

Il aurait été tres-utile à Condé d'éloigner de Gaston le coadjuteur, qui conservait un grand empire sur son esprit, et s'en servait contre les intérêts du prince. Il aurait, au contraire, été très-fâcheux à Gondi de se voir réduit par la prison à l'impuissance d'agir, au moment qu'il s'ouvrait à ses yeux une perspective fort agréable. Il jouissait auprès de la reine d'une très-grande considération. On le flattait que bientôt cette princesse ne s'en tiendrait pas à l'estime, et qu'il ne devait pas désespérer de pousser sa fortune jusqu'à supplanter Mazarin. Les femmes qui croyaient connaître le cœur d'Anne d'Autriche, lui donnaient des leçons pour lui apprendre à s'y insinuer. « Faites le rêveur quand vous êtes auprès de la reine, lui disait la duchesse de Chevreuse, pestez contre le cardinal, et laissez-moi faire le reste. » Gondi fut fidèle à ses instructions; et Anne, qui s'aperçut bientôt de ce

manége, ne s'en offensa point, espérant à l'aide de l'illusion où elle entretenait le coadjuteur, dérober plus aisément à ses regards la marche de sa politique(1).

Le parti du prince se présenta d'abord avec des apparences formidables. Les Espagnols armèrent plus puissamment par terre et par mer, afin de profiter de la révolution qui semblait se préparer; ils firent avec lui tous les traités qu'il voulut, lui promirent plus d'argent et de troupes qu'il n'en demandait, et en fournirent un peu au commencement comme une amorce. Les provinces d'outre-Loire presque entières, Guienne, Poitou, Saintonge, Angoumois, et partie considérable des autres gouvernements, avec les principaux gentilshommes qui les habitaient, se déclarèrent pour le prince. Enfin Marsin, qui avait été rendu en même temps que lui à la liberté et à son commandement en Catalogne, lui amena une partie de son armée, et par cette défection permit aux Espagnols de se rapprocher de Barcelonne et d'en faire le siége. Mais les négociations de la cour, qui commencèrent avec la guerre, ralentirent cette première ardeur. Condé, dans sa prospérité, n'avait pas assez ménagé ses amis. Turenne se plaignait de quelques hauteurs; et Bouillon, devenu infirme, ne se trouvait plus propre au mouvement des factions. Le premier, dont la conscience était mal à l'aise de ses engagements contraires à la France, et invité d'ailleurs par une lettre du roi, avait sollicité de la cour un négociateur qui pût le dégager de la parole qu'il avait donnée aux Espagnols, de demeurer à leur service jus-

(1) Retz, tom. II, p. 379.

qu'à la paix. Sur ses instances, Croissy, conseiller au parlement, avait été envoyé à Stenay pour traiter de la pacification, et il fut même question d'aboucher ensemble Gaston et l'archiduc. Mais le défaut de pleins pouvoirs de la part du dernier arrêta les négociations. L'Espagne, malgré l'épuisement qui, cette année, la réduisait, ainsi que la France, à s'en tenir à la défensive sur les frontières de Flandre, voulait attendre l'effet de la guerre civile que l'on voyait prête à éclater. Le refus de cette puissance à coopérer aux efforts sincères du maréchal pour procurer la paix, parurent à celui-ci une décharge légitime de ses engagements avec elle, et il se flatta d'en reprendre d'autres mieux assortis à ses inclinations vertueuses. La reine n'eut pas de peine à gagner les deux frères, qu'elle mit effectivement en possession des terres qui avaient été promises au duc en équivalent de sa principauté de Sedan. L'exemple de ces personnages en entraîna beaucoup d'autres qui grossirent le parti royal; et bientôt, à l'aide de quelques troupes qu'on tira des frontières, le comte d'Harcourt, auquel on en donna le commandement, se trouva en état d'arrêter les progrès de Condé.

Anne d'Autriche prit la résolution de montrer le jeune roi aux provinces ébranlées, tant pour affermir ceux qui chancelaient que pour inspirer de la confiance aux sujets fidèles; mais elle appréhendait qu'il ne lui fût pas libre de quitter Paris, et que des obstacles n'y fussent mis de la part du duc d'Orléans et du coadjuteur, qui avaient intérêt de l'y retenir (1).

(1) Retz, tom. III, pag. 30 et 32. — Joly, tom. I, pag. 167.

C'est dans cette occasion que la reine recueillit les fruits de son manége envers le présomptueux prélat, qu'elle avait laissé s'enivrer d'espérances ridicules. Il aplanit pour lui plaire toutes les difficultés, et maintint dans le repos toutes les oppositions que lui seul ordinairement faisait naître. De Bourges la reine ayant fait passer au parlement une déclaration contre le prince de Condé, et l'enregistrement essuyant des retards, parce que le duc d'Orléans faisait espérer qu'avec le temps il ramènerait le prince à son devoir, le coadjuteur, sollicité par la reine, abrégea les délais de Gaston, et Anne d'Autriche eut la satisfaction de voir l'édit qui déclarait Condé criminel de lèse-majesté, et qui avait été donné dès le mois d'octobre, enregistré enfin le 4 décembre.

Tout prospérait à la reine. En se montrant seulement, elle avait, pour ainsi dire, confiné la duchesse de Longueville et le prince de Conti dans Bordeaux; ses troupes tenaient bloqués la mère et le fils de Condé dans Montrond. Le prince lui-même, à qui on avait fait espérer que, dès qu'il aurait tiré l'épée, ses anciens soldats accourraient sous ses drapeaux, se trouva réduit à faire la guerre avec de nouvelles levées sans discipline et sans subordination. Souvent sa valeur et sa capacité suppléèrent à sa faiblesse; souvent aussi le comte d'Harcourt lui fit sentir qu'il n'était pas indigne de se mesurer avec lui (1). Il em-

(1) Du Plessis, depuis 37 jusqu'à 427. — Talon, tom. VIII, part. I, p. 81. — Nemours, p. 130. — Gourville, p. 71. — Retz, tom. IV, p. 11. — Motteville, tom. IV, pag. 320. — Joly, tom. I, p. 177. — Brienne, tom. III, p. 126.

porta les forts de La Rochelle, fit lever au prince le siége de Cognac, le confina derrière la Charente, mais n'osa passer cette rivière. Il sentait la supériorité de génie de son rival, et n'agissait qu'avec la circonspection d'un général qui se défie de lui-même. La variété des événements établit entre eux un équilibre ruineux pour les affaires du prince, qui avait besoin de quelques succès éclatants. Cette alternative de revers et d'avantages dura tout l'hiver, que la cour passa à Poitiers assez tranquillement. Elle n'avait point d'inquiétude du côté de Paris, où le pouvoir du duc d'Orléans et du coadjuteur était balancé par celui du chancelier Séguier et du garde des sceaux Molé, qu'on y avait laissés exprès. D'ailleurs les affaires intérieures et extérieures se conduisaient très-bien sous la direction de Châteauneuf, vieux ministre expérimenté qui prenait toutes les précautions pour épargner à la reine l'embarras des détails, et l'empêcher de regretter Mazarin. Il était bien secondé par Bouillon, homme de tête et d'expédients, qui ne s'emparait pas moins adroitement de la confiance de la princesse; Villeroi s'y insinuait aussi. Ils avaient mis de concert auprès d'elle le prince Thomas de Savoie, son parent, qu'elle estimait beaucoup, et qui jouait sans s'en douter le rôle de principal ministre; de sorte qu'on fut quelque temps à croire que la reine pourrait se détacher du cardinal. Elle lui fit insinuer, dit-on, de se retirer à Rome, où elle aurait soin de lui; et elle répondit à madame de Navailles, qui lui parlait en sa faveur : « Vous pouvez juger que personne ne souhaite tant que moi qu'il revienne : mais,

le pauvre homme est malheureux; les affaires vont bien entre les mains de ces gens-ci. Il faut qu'avant son retour on ait poussé M. le prince. »

Si Anne d'Autriche eut cette velléité, elle ne dura pas; peut-être même ne la montra-t-elle que pour détourner l'attention jusqu'au moment où elle jugerait à propos de se déclarer. Elle n'attendit pas même, ainsi que de son aveu le conseillait la prudence, que M. le prince fût *poussé;* mais, par une impatience que Talon appelle *ardeur féminine,* pendant que les succès étaient encore très-balancés, elle fit dire aux frondeurs de Paris que l'honneur du roi exigeait qu'il rappelât son ministre, et leur fit demander s'ils s'y opposeraient (1). A cette question, le bandeau tomba des yeux du coadjuteur; il vit toute l'étendue de la faute qu'il avait commise en laissant sortir la cour de Paris. Il avoue, avec la confusion d'un homme honteux de s'être laissé jouer, que cette faute était *des plus lourdes, palpable, impardonnable;* qu'après l'avoir faite il n'y avait plus d'autre parti à prendre en bonne politique que de se dévouer à la cour, ou de se joindre à Condé; point de milieu. Cependant il en prit un, qu'on appela le tiers-parti. On conçut que le parlement ne verrait pas tranquillement enfreindre ses arrêts par le rappel d'un proscrit; que de nouveaux arrêts, peut-être plus sanglants, viendraient à l'appui des premiers, si on pouvait soutenir le peuple dans sa prévention, et le montrer à cette compagnie prêt à la seconder; qu'au parlement de la capitale il serait aisé de joindre ceux des provinces qui auraient

(1) Retz, tom. III, p. 25.

aussi leurs arrêts à faire respecter; qu'ainsi on formerait un parti très-considérable dans l'état, parti qui ferait profession de ne tirer aucun secours de l'étranger, et de n'avoir aucune liaison avec Condé, comme rebelle, d'être au contraire très-fidèle au roi, mais très-opposé à son ministre. Voilà ce qui devait paraître du *tiers-parti*. Mais Gondi se flattait que les choses ne resteraient pas long-temps dans cette espèce d'équilibre; que, Mazarin rentraut dans le royaume par force, il faudrait bien que les parlements et les grosses villes lui opposassent aussi la force, et qu'ainsi il viendrait à bout de mettre le duc d'Orléans à la tête d'nn parti qui ferait la loi anx deux autres. Ce projet supposait que la cour laisserait former l'orage sans travailler à le dissiper avant qu'il grossît, et que le prince n'y travaillerait pas davantage : supposition absurde qui fait dire à Gondi qu'alors il *broussait à l'aveugle*; qu'il combattait à la manière des Andabates, c'est-à-dire *à tâtons*; « qu'enfin il prenait le détour de courre les plus grands inconvénients pour éviter les plus petits. » Les petits étaient de laisser la reine rappeler son ministre, et jouir d'un triomphe que Mazarin aurait noblement payé. Les grands inconvénients étaient d'avoir beaucoup d'inquiétudes, de s'exposer à des dangers sans nombre, et de finir par l'accomplissement de la prophétie que le coadjuteur faisait à Gaston : « Vous serez fils de France à Blois, et moi cardinal au bois de Vincennes. »

Devenir cardinal était alors son principal vœu : aussi, quand les émissaires de la reine tâchèrent de l'ébranler en menaçant de révoquer la nomination,

s'il s'opposait au retour de Mazarin, il répondit sans hésiter : « Si on la révoque, dès demain je prends l'écharpe isabelle, et je me joins à M. le prince. » Anne d'Autriche, charmée d'apprendre par-là qu'elle avait un moyen sûr d'empêcher la réconciliation de ses deux ennemis, voyant qu'elle n'avait à craindre que des arrêts du parlement, qu'elle redoutait peu dans l'éloignement, travailla sans relâche à aplanir au cardinal Mazarin le chemin de la France.

Elle et lui étaient dans une égale perplexité; tous deux désiraient se rejoindre, et tous deux y voyaient les plus grandes difficultés. Il n'était pas prudent au cardinal, chargé d'arrêts de proscription, de traverser le royaume, au risque de tomber entre les mains des suppôts de justice répandus sur la route, ni à la reine de l'exposer à ce danger. Si cependant il ne reparaissait pas à la cour, il craignait d'être oublié. Il lui venait des avis de ses amis, que la reine semblait balancer entre l'honneur de faire remonter son ministre à sa place, et la crainte des peines que lui causerait ce triomphe. Pour le jeune roi, le cardinal se croyait plus sûr de lui. Avant son départ il l'avait si bien environné de gens qui lui étaient attachés, qu'il désirait son retour autant que sa mère. Louis fut de tous les conseils qui se tinrent à ce sujet : jamais il ne se laissa pénétrer, et il signa dans le plus grand secret les ordres qui demandaient à être cachés. Mazarin, avec cinquante mille écus qui lui restaient des débris de sa fortune, fit des levées en Allemagne. Les courtisans, s'apercevant qu'en penchant pour lui on était vu de bon œil, s'empressèrent de lui mener des soldats. Il

se forma ainsi une armée de huit mille hommes, dont le maréchal d'Hocquincourt alla prendre le commandement sur la frontière. Tous les officiers portaient l'écharpe verte, couleur du cardinal, et il se fit précéder d'une lettre au roi : lettre concertée dans laquelle il disait que, tenant de lui tous ses biens, il ne croyait pas pouvoir en faire un emploi plus légitime que de les consacrer à la défense de sa majesté contre ses sujets rebelles.

Ces mouvements ne purent se faire sans que le public en fût instruit. Le coadjuteur travailla, selon son système, à soulever contre le retour de Mazarin le parlement et le peuple, sans qu'on pût lui reprocher de favoriser la rébellion du prince. Il disposa les conseillers frondeurs à ne point souffrir impunément que leurs arrêts fussent violés, et on ameuta la populace, afin que ses *criailleries* contre Mazarin pussent raffermir les officiers chancelants, enhardir les *antimazarinistes* décidés, et intimider les autres. Tant qu'il ne fut question que de remontrances, de députations au roi, de moyens qui ne sortaient pas des bornes de la bienséance et de la soumission, le premier président laissait couler le torrent; mais, pour peu que les avis penchassent vers la violence, il les réprimait vigoureusement, et il avait la consolation de se voir encore appuyé du plus grand nombre. Ainsi un conseiller ayant dit « que les gens de guerre qui s'assemblaient sur la frontière, pour le service de Mazarin, se moqueraient de toutes les défenses du parlement, si elles ne leur étaient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes

piques, il y eut contre lui un soulèvement général. » Cependant, dit le coadjuteur, *ce conseiller ne parlait pas de trop mauvais sens*; c'est-à-dire qu'il parlait très-conformément à l'opinion de Gondi, qui, voulant paraître marcher entre la guerre et la paix, ne désirait au fond que trouble et désordre, pourvu que d'autres en fussent crus les auteurs.

Il soudoya plusieurs de ces gens qu'on trouve aisément dans les grandes villes, gens que la fainéantise et la misère disposent à tout faire. Ils parcouraient les rues en furieux, et, s'arrêtant devant les maisons des conseillers, ils menaçaient de pillage et d'incendie ceux qui molliraient contre Mazarin. Il s'en présenta un jour une troupe à l'hôtel du premier président. Molé travaillait alors avec deux maréchaux de France, qui voulaient envoyer chercher du secours. Déjà ses domestiques fermaient tout, et se préparaient à la défense. Le magistrat fait ouvrir les portes, montre à ces mutins un front sévère, leur demande ce qu'ils veulent, et les menace de les faire pendre. Comme s'ils avaient devant eux cent canons prêts à les foudroyer, ils fuient et se perdent dans les rues voisines. Molé revient tranquillement à son travail. La reine l'appela pour lors auprès d'elle pour exercer ses fonctions de garde des sceaux; mais on croit qu'elle avait dessein de mettre la confusion dans le parlement, en le privant des conseils du premier président. Il quitta Paris le 27 décembre, et il dit en partant ces paroles remarquables : « Je m'en vais à la cour, et je dirai la vérité; après quoi il faudra obéir au roi. »

Après s'être étayé par des arrêts qui ordonnaient

des recherches et des confiscations, qui enjoignaient, défendaient, qui attaquaient enfin Mazarin et ses adhérents par toutes les formes du palais, le parlement mit sa tête à prix le 29 décembre, le déclara perturbateur du repos public, criminel de lèse-majesté pour avoir rompu son ban, exhorta les communes à lui courir sus, et commanda que sa bibliothèque serait vendue. « Sur le prix de la vente, portait l'arrêt, il sera prélevé une somme de cent cinquante mille livres, pour être délivrée à celui qui représentera ledit cardinal mort ou vif; et de quelque crime dont soit coupable celui qui le représentera, il aura sa grâce. » Cet arrêt ne fut pas approuvé de tout le monde. A la vérité, disait-on, c'est au parlement à s'armer du glaive de la justice, à le présenter au monarque, à lui montrer qui il doit frapper, mais jamais à frapper lui-même. « Et qui proscrivait-il? un chef du conseil du roi, un premier ministre, un cardinal, un homme qui n'était coupable que d'avoir su plaire à son maître, à qui ses plus grands ennemis ne pouvaient reprocher la moindre cruauté : le réduire à l'état du plus scélérat d'entre les corsaires et les brigands publics, à ne plus regarder les hommes qui l'environnent que comme autant de furies et de bourreaux acharnés à sa perte, à ne savoir où trouver un asile, et à envisager désormais toute la terre comme le théâtre de son supplice! » C'était une extrémité qui paraissait bien violente. Le clergé se plaignit hautement qu'on traitât ainsi un de ses membres, et Mazarin fut profondément touché d'une preuve de haine si persévérante et si cruelle.

Cependant, malgré les arrêts du parlement, il avançait heureusement en France, environné de l'armée du maréchal d'Hocquincourt. Il était entré par Sedan, d'où il prit son chemin par la Champagne pour gagner Poitiers. Son armée avait à traverser les rivières d'Yonne, de Seine et de Loire. Le parlement imagina de lui en disputer le passage. Il nomma trois conseillers, Bertaud, Du Coudray et Giviers, apparemment les plus valeureux, auxquels on donna commission de se transporter sur la route du cardinal. Selon leurs ordres, ils font bravement sonner le tocsin, rompre les ponts, embarrasser les chemins, et mettre cinquante soldats dans Pont-sur-Yonne, qui devait essuyer le premier effort de l'ennemi. Ils se retirent ensuite du côté de Sens, d'où ils comptaient aller établir les mêmes forces sur la Loire. Mais pendant qu'ils marchaient au plus vite, entourés de paysans, d'huissiers et de recors, un détachement d'une douzaine de cavaliers de l'avant-garde d'Hocquincourt, qui les reconnaît à leur escorte, fond sur eux: l'un se sauve, les deux autres sont pris. Bertaud, amené devant le maréchal, et interrogé sur son état et sur ses fonctions, répond en sénateur romain: « Qu'il ne lui parlera que quand il le verra sur la sellette. » Cet attentat d'un maréchal de France contre deux conseillers au parlement, qui ne tardèrent pas à être relâchés par ordre du roi, excita un frémissement d'indignation dans l'assemblée des chambres. Les uns voulaient qu'on le décrétât de prise de corps; les autres, qu'on le déclarât sans délai criminel de lèse-majesté. « Je vais, dit tout bas au coadjuteur le

conseiller Bachaumont, fils du président Le Coigneux, et connu par son enjouement, je vais m'acquérir une merveilleuse réputation, car j'opinerai à écarteler M. d'Hocquincourt, qui a été assez insolent pour charger des gens qui armaient les communes contre lui. » On se contenta néanmoins d'ordonner qu'il ne serait pas reconnu commandant de l'armée royale, mais fauteur et défenseur de Mazarin.

Cette distinction était imaginée pour rassurer le duc d'Orléans sur l'imputation de rébellion, et obtenir qu'il laissât agir ses troupes en faveur de la Fronde. Il avait à peu près quatre mille hommes, tant de ses gardes, que des gens d'armes, et quelque infanterie qu'il mit sous le commandement du duc de Beaufort. Il y joignit des compagnies formées par plusieurs seigneurs attachés à lui, par des gentilshommes peu instruits, qui ne s'imaginaient pas qu'on pût pécher en se rangeant sous les étendards de l'oncle du roi et du parlement (1). Le prince de Condé crut l'occasion favorable pour engager tous les ennemis du cardinal à faire cause commune. Il dépêcha à Monsieur un gentilhomme chargé de représenter que le tiers-parti, en divisant leurs forces, serait la ruine de l'un et de l'autre. Il lui offrait ses villes, ses forteresses, ses amis, ses troupes, avec promesse de se mettre lui-même sous ses ordres. Gaston ne fit à ces propositions que des réponses vagues et ambiguës, des réponses tirées, pour ainsi dire, à la filière du coadjuteur, qui en vue de la pourpre voulait

(1) Retz, tom. III, pag. 64. — Joly, tom. I, p. 182. — Talon, tom. III, part. I, p. 70.

avoir auprès de la reine l'honneur d'empêcher la jonction des deux princes, mais qui ne voulait pas que le duc d'Orléans se privât absolument du secours de Condé.

Le même envoyé se présenta au parlement, et demanda une surséance à l'exécution de la déclaration donnée contre le prince; l'union des principales villes du royaume, et des princes du sang, l'autorisation de la compagnie, pour lever des deniers et des troupes. Ce mot d'*union*, qui rappelait le souvenir de la *ligue*, souleva les esprits. « La tendresse de cœur pour l'autorité royale saisit toutes les imaginations. Le président de Mesmes, qui remplaçait Molé, exagéra avec éloquence l'injure qu'on faisait au parlement, de le croire capable d'une union qui produirait infailliblement la guerre civile. » Mais, disait Gondi à l'avocat général Talon, n'est-ce pas une inconséquence manifeste que d'admettre ici, dans l'assemblée des chambres, le député d'un prince que vous avez vous-mêmes déclaré criminel de lèse-majesté, et de prétendre cependant ne pas désobéir au roi? « Que voulez-vous, répondit naïvement le magistrat? nous ne savons ce que nous faisons; nous sommes hors des grandes règles. » Il répétait sans cesse : « Conservez l'autorité royale; car, ajoutait-il, en entrant dans les préjugés du plus grand nombre, dont il n'était pas exempt lui-même, comme toutes sortes d'extrémités sont légitimes à l'égard du cardinal, toutes sortes de respects et de déférences sont dues à l'autorité royale, dont il n'est jamais permis de se départir. » En conséquence, le prince n'obtint que sa première demande, c'est-à-

dire qu'il serait sursis à l'exécution de la déclaration portée contre lui, jusqu'à ce que Mazarin fût expulsé du royaume.

Ce délai ne paraissait pas près d'expirer, si on en jugeait par la manière dont ce prélat fut reçu à la cour. Il y arriva le 28 février. Le roi alla au-devant de lui à deux lieues de Poitiers avec les seigneurs les plus qualifiés; quelques ministres et des jeunes gens étaient allés plus loin. Le reste des courtisans l'attendait avec la reine, qui se tint à la fenêtre plus d'une heure pour le voir venir. Il n'eut pas besoin d'être instruit de la situation des affaires : on vit bien, par son aisance à décider, que son absence ne lui avait dérobé aucun secret. Il ne chassa pas Châteauneuf; mais il le traita avec une hauteur qui le détermina à quitter le ministère. Ce vieux courtisan mourut bientôt après, « chargé d'années et d'intrigues, qui sont, dit madame de Motteville, des œuvres bien vides devant Dieu(1). » Mazarin se montra plus fier en reprenant l'autorité, qu'il n'était auparavant, et Brienne remarque qu'il se comporta en homme « qui avait conçu un grand mépris pour la nation française, de n'avoir pu se défaire d'un étranger qui lui était odieux. » Cependant il conserva son caractère timide, et ennemi de la violence; et ceux qui eurent la constance de ne point céder à la première démonstration de mécontentement, et la patience de dévorer quelques petits affronts sans se plaindre, restèrent dans leurs postes : plusieurs même devinrent ses amis par la suite. Il

(1) Brienne, tom. II, p. 124. — Joly, tom. I, p. 182. — Motteville, tom. III, p. 324.

s'appliqua à gagner la confiance du jeune roi, jusqu'à négliger la reine, à ce qu'on crut; mais il y a plus d'apparence qu'Anne d'Autriche, se regardant comme délivrée du gouvernement qui était pour elle un fardeau pesant, voyait volontiers le ministre transférer à son fils les assiduités que les soins de l'état rendaient superflues auprès d'elle. On s'aperçut en effet que le système changea tout à coup. Il y eut plus de secret et de fermeté dans le conseil, plus de vigueur dans l'exécution. Mazarin fit résoudre le siége de plusieurs places, dont l'armée s'empara. Ces conquêtes, jointes aux préparatifs qui se faisaient de tous côtés avec ardeur pour réduire le prince, commencèrent à donner de la réputation au nouveau ministère.

Le prince de Condé suivit avec le cardinal les négociations qu'il entretenait auparavant avec les autres ministres. Elles lui devenaient d'autant plus nécessaires que, malgré sa bravoure et son habileté, la guerre ne tournait pas à son avantage : plusieurs villes qui avaient été pour lui volontairement, changèrent quand elles s'apercurent qu'on prétendait s'assurer d'elles par des garnisons. Les habitants d'Agen, que Condé voulut assujettir, dressèrent contre lui des barricades, qui mirent sa vie en danger. Ses soldats, presque tous nouvellement levés et mal pourvus, reculèrent devant les troupes royales mieux disciplinées et plus aguerries; enfin, Condé se voyait à la veille d'être chassé de l'Angoumois et de la Saintonge, et resserré dans le Bordelais. Cette situation critique ne disposait pas la cour à finir des traités dont la prolongation ne pouvait que rendre les con-

ditions plus onéreuses au prince. Par la raison contraire, le péril où il était détermina le duc d'Orléans à s'unir avec lui (1).

Ce fut un traité bien singulier que celui des deux princes. Ils convinrent de joindre leurs intérêts, mais seulement en ce qui concernait l'expulsion de Mazarin. Gaston consentait de confier ses troupes à Condé, de lui en laisser la libre disposition, pourvu qu'il ne les employât pas contre celles du roi, et qu'il n'admît pas parmi elles des Espagnols dont on savait qu'il attendait des renforts. Du reste, Gaston ne gêna point son parent sur la manière de penser à l'égard du coadjuteur. Il souffrit que Condé et Gondi gardassent leur haine; « mais il stipula, dit Talon, qu'il pourrait prendre conseil de l'ennemi de M. le prince. »

Gondi comptait toujours que cette inimitié perpétuée lui mériterait incessamment le chapeau que la reine avait mis à ce prix; mais Anne d'Autriche, voyant qu'à cet article près le prélat se permettait de la désobliger en tout le reste, ne se crut pas tenue à être esclave de sa parole. Elle écrivit à Valençai, ambassadeur de France à la cour du pape, de retirer la nomination du coadjuteur, et elle lui accorda de la faire valoir pour lui-même. Innocent X avait connu Mazarin dans sa jeunesse, et ne l'aimait pas. Peu de personnes l'estimaient à Rome. On n'avait pas remarqué en lui ces qualités éminentes qui mènent aux grandes fortunes, et qui les font pardonner; au contraire, on croyait qu'il ne s'était élevé que par l'adu-

(1) La Rochefouc., p. 264. — Talon, tom. VIII, part. I, p. 80; Retz, tom. III, p. 95.

lation, par des manéges obscurs, ou peut-être par des services bas et honteux (1). Ceux qui rougiraient d'obtenir les places par ces moyens et ceux qui n'en rougiraient pas, se font un égal plaisir, ou de semer des obstacles sur le chemin de ces enfants de la faveur, ou de leur causer des chagrins et du dépit. C'est à ces motifs que Gondi dut son chapeau. Rome le regardait comme bien supérieur à Mazarin en talents politiques; et on s'y persuadait qu'en mettant le coadjuteur en droit, par sa nouvelle dignité, de s'asseoir à côté du ministre, il se placerait bientôt au-dessus. Ainsi, malgré l'imputation de jansénisme, imputation déjà grave et importante dont on tâcha de le noircir, malgré les reproches trop fondés contre ses mœurs, malgré les efforts intéressés de Valençai, Innocent le préconisa le 28 février dans un consistoire dont il déroba la connaissance à l'ambassadeur. La chose étant sans remède, la cour de France prit le parti d'en paraître contente, et Mazarin se mit au nombre de ceux qui félicitèrent son nouveau confrère. La reine avait encore un frein qu'elle employa pour retenir le coadjuteur; savoir, la crainte de ne pas recevoir le chapeau de la main du roi, ce qui est comme le complément de la dignité de cardinal en France. Gondi cessa alors de paraître aux assemblées des chambres, qui étaient devenues, dit-il, *des cohues ennuyeuses et insupportables.* Mais il se rendit assidu à celles de l'hôtel de ville, qui étaient composées de la meilleure bourgeoisie, et où on commençait à procéder avec plus d'ordre et de justesse que le prince n'aurait désiré.

(1) Retz, tom. III, p. 83.

Il y avait à Paris une espèce de conseil présidé par Chavigni : Chavigni, qui, chassé du ministère, et relégué en Touraine, *n'avait pas su*, dit Gondi, *s'y ennuyer*, et était revenu dans la capitale chercher l'intrigue et la faction, qui *étaient son élément*. Lui et ses confidents s'efforçaient, par persuasion et par argent, de former à Condé un parti puissant; et déjà ils réussissaient auprès de la populace, qui attaquait publiquement ceux qu'elle soupçonnait d'être contraires à Condé. Le coadjuteur lui-même ne fut pas à l'abri de ses insultes. Mais ces tentatives ne pouvaient assurer au prince un ascendant permanent dans Paris, si elles n'étaient soutenues par des succès qui donnassent de la réputation au parti; et c'est à quoi devait servir l'armée de Charles de Savoie, duc de Nemours, qui approchait (1). Condé, occupé à défendre la Guienne contre le comte d'Harcourt, avait envoyé Nemours ramasser les troupes qu'il avait autour de Stenai. Elles furent fortifiées de cinq à six mille Allemands ou Flamands sous les ordres d'un prince cadet de Virtemberg, qui était *nommément* à la solde du roi catholique, et qui depuis quatre ans faisait pour lui la guerre en Flandre contre les Français. Quand cette armée, composée d'environ douze mille hommes, entra en France, il s'éleva un cri dans le parlement contre une alliance si manifeste avec les ennemis de l'état. Monsieur soutint en pleine assemblée des chambres que ces troupes auxquelles il venait de joindre les siennes, commandées par le duc de Beaufort, n'étaient point espagnoles, mais alle-

(1) Retz, tom. III, p. 50, 60, 89 et 99.

mandes, et qu'elles étaient à sa solde. «Je voulus, dit le coadjuteur, faire honte à Gaston d'une manière de parler si contraire aux vérités les plus connues, il répondit, en se moquant de moi : Le monde veut être trompé. »

Nemours entra sans résistance dans le royaume, parce que les troupes du roi étaient divisées, et pénétra jusqu'à Mantes, décidé à prendre le chemin de la Guienne pour mettre la cour entre deux feux : mais elle n'attendit pas l'exécution de ce dessein. Si elle avait eu de fortes raisons de quitter la capitale, elle en avait de plus fortes d'y revenir au moment qu'une faction, dont l'ascendant pouvait entraîner tout le royaume, se fortifiait dans ses murs (1). On laissa assez de troupes au comte d'Harcourt pour circonscrire le prince dans la Guienne; et la cour côtoya la Loire, en la remontant, avec une armée inférieure en forces à celle de Nemours, et dont le commandement fut partagé entre le maréchal d'Hocquincourt et Turenne qu'on lui associa. La marche de cette armée menaçait Orléans, chef-lieu de l'apanage de Monsieur; et la nouvelle qu'il en eut renouvela toutes ses perplexités. Dans un moment il voulait en fermer les portes au roi; dans un autre, il tremblait des suites que pouvait avoir pour lui une action si hardie contre son souverain. En vain lui représentait-on qu'après tout ce qu'il avait fait, traités avec le prince, connivence avec les ennemis de l'état, outrages au ministre, et par contre-coup à la reine, il n'y avait

(1) *Mém. de Montpensier*, tom. I, p. 260, et tom. II, pag. 1. — Retz, tom. III, p. 102. — Talon, tom. VIII, part. I, p. 110.

plus à délibérer. « Nous autres princes, disait-il à Gondi, nous comptons les paroles pour rien ; mais nous n'oublions jamais les actions. La reine ne se souviendrait pas demain à midi de toutes mes déclamations contre le cardinal, si je voulais le souffrir demain matin : mais, si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle ne me le pardonnera jamais. » Ces angoisses finirent par l'expédient d'envoyer Mademoiselle à Orléans soutenir les partisans de son père contre ceux qu'on savait bien y avoir été gagnés par la cour.

Cette princesse avait l'esprit romanesque. On lui avait mis dans la tête que, si elle rendait quelque service important à M. le prince, jamais il ne ferait la paix qu'il ne l'eût mariée au roi. Son père n'avait pas grande confiance en son jugement ni en sa conduite; et, lorsqu'elle prit congé de lui, il dit en la voyant aller : « Cette chevalière serait bien ridicule, si le bon sens de mesdames de Fiesque et de Frontenac ne la soutenait. » Mais ce n'est pas toujours le bon sens qui est le meilleur pour les actions hasardeuses. La jeune personne, tout émerveillée de jouer un rôle, se persuada fermement qu'elle réussirait. Elle partit, le 26 mars, avec cette assurance, fondée principalement, tant son esprit était faible! sur la prédiction d'un astrologue. Arrivée devant la ville, elle trouva les portes fermées. On lui crie d'attendre sous les murs, que les habitants tiennent une assemblée pour savoir s'ils recevront le garde des sceaux et le conseil du roi, qui demandent aussi à entrer. Elle aperçoit des bateliers, leur jette quelque argent, et s'informe s'ils ne peuvent

pas l'introduire. Ils lui montrent une vieille porte mal terrassée, et s'offrent de lui faire par-là un passage : elle l'accepte avec un transport de joie. Les uns brisent les planches, les autres écartent les immondices, et enfin on fait un trou, par lequel ils tirent la jeune princesse avec ses deux dames. Ils la placent sur un vieux fauteuil de bois, et la portent en triomphe à l'hôtel de ville. Elle était suivie de toute la populace, que ce spectacle avait rassemblée en un instant. Son arrivée avec ce cortége très-imposant pour des bourgeois désarmés mit fin à la délibération. On envoya dire à Molé qu'on ne pouvait le recevoir; *Mademoiselle* ordonna qu'on accompagnât ce message d'une salve de mousqueterie, qui fit changer de chemin au conseil.

Ce succès aurait pu ouvrir à l'armée frondeuse les provinces d'outre-Loire pendant que l'armée royale n'était pas encore en état de s'opposer à ses progrès; mais la mésintelligence des chefs l'empêcha de profiter de ses avantages. Les ducs de Beaufort et de Nemours se haïssaient mortellement, quoique le second eût épousé la sœur du premier : ils se reprochaient de fausses confidences dans des affaires qui leur étaient communes, des défiances, des mépris, d'où naquit une antipathie qui se termina d'une manière très-funeste. Comme ces chefs ne voulaient point entre eux de subordination, ils affectaient d'agir indépendamment l'un de l'autre; et cette prétention sauva la cour d'un grand danger. N'ayant pu être reçue dans Orléans, où elle comptait s'introduire à la suite du conseil, elle remonta la Loire, mettant toujours

cette rivière entre elle et l'armée des rebelles, qu'on croyait fort loin. La cour se déployait tranquillement dans la plaine, et son armée se montrait par détachements sur des hauteurs assez reculées. Tout à coup, au moment que le roi allait passer devant Gergeau, le baron de Sirot, lieutenant-général de l'armée ennemie, fond sur le pont, qu'une trop petite garnison logée dans cette ville, et dépourvue de munitions, était chargée de défendre d'un coup de main. Turenne avait mandé des troupes pour la renforcer; mais elles n'étaient point encore arrivées. Le moment était critique, et il y allait de la liberté du roi, qui pouvait être enlevé. Dans cette extrémité, Turenne, pendant que l'on construit une barricade derrière lui, se porte lui trentième à la tête du pont, et ordonne au reste de se présenter sur le rempart. Pour en imposer à l'ennemi sur sa détresse, il défend à haute voix de tirer, sous peine de la vie, et s'abandonne ainsi dans son poste à tout le feu de ses adversaires. Dix des siens avaient péri à ses côtés, lorsque la barricade construite lui permit de s'y mettre à l'abri et de continuer à s'y défendre jusqu'à l'arrivée de ses renforts. Alors, faisant sauter la barricade, il débouche avec confiance sur le pont et fait reculer à son tour les assaillants. Sirot ayant été tué à la seconde charge, le désordre se mit parmi ses gens, et ils prirent la fuite. Le duc de Beaufort, avec qui l'entreprise était concertée à l'insu du duc de Nemours, arriva trop tard pour la seconder efficacement : il fit cependant une seconde tentative, qui aurait pu être heureuse s'il s'était fait aider par son collègue; mais

le défaut de concert la fit échouer, et Turenne, pour qu'elle ne pût se renouveler, fit rompre le pont. « Jamais, dit le maréchal Duplessis, la France n'avait été dans un péril plus grand; car, si Gergeau avait été pris, jamais on n'aurait pu sauver leurs majestés. »

Cette escarmouche fut la matière d'une explication entre les deux beaux-frères, en présence de Mademoiselle, dans le faubourg d'Orléans, où se tint un conseil de guerre pour savoir ce qu'on ferait de l'armée (1). Nemours reprocha à Beaufort qu'il n'agissait pas franchement en faveur de Condé. Beaufort répondit qu'il avait ses ordres. « Un prétendu démenti, dit le coadjuteur, que M. de Beaufort prétendit assez légèrement avoir reçu, produisit un prétendu soufflet que M. de Nemours ne reçut aussi, au dire de bien des gens, qu'en imagination. » Il en résulta une querelle dont Mademoiselle suspendit les effets, mais dont les affaires publiques souffrirent (2). Des généraux la discorde passa aux officiers et des officiers aux soldats. Les troupes de Monsieur et celles du prince étaient quelquefois prêtes à se charger. Les chefs étrangers, très-scandalisés de cette division, interposaient en vain leurs bons offices. Il aurait fallu un seul général supérieur à tous les autres, et ce général ne pouvait être que le duc d'Orléans ou le prince de Condé. Mais le premier était las de la guerre même avant qu'elle commençât. Quant au second, on ne concevait pas qu'il pût s'échapper de la

(1) Retz, tom. III, p. 104.

(2) Montpensier, tom. II, p. 17. — Duplessis, p. 43. — Talon, tom. VIII, part. 1, p. 128.

Guienne, soit en battant le comte d'Harcourt, qui était quatre fois plus fort que lui, soit en trompant sa vigilance; et, quand il l'aurait surpris, comment faire une route de cent cinquante lieues, à travers un pays plein d'ennemis, sans être reconnu? Cependant Condé le tenta, et réussit.

Il prit avec lui six personnes, du nombre desquelles étaient le duc de La Rochefoucauld et Gourville, recommanda la paix à son frère et à sa sœur, qui ne vivaient pas dans une grande union, et confia ses secrets et ses intérêts au général Marsin et à Lenet: le premier fut chargé des opérations de la guerre, le second des négociations. Le prince partit le 24 mars. Les voyageurs n'avaient ni relais, ni repos fixé, ni provisions, ni asile en cas d'accident. Condé eut le temps, en marchant, de réfléchir sur la folie d'un prince qui s'expose aux suites fâcheuses d'une entréprise comme la sienne: obligé de se travestir en valet, d'affecter des mœurs triviales, de prendre des emplois bas, de mentir, de dépendre de la discrétion de ses domestiques, et tout cela au hasard, après bien des peines, d'être arrêté, et de porter sa tête sur un échafaud. Il trouva dans sa route ce que souvent les princes chercheraient en vain dans leurs cours, des vérités. Il en entendit, parce qu'on ne le connaissait pas, de peu agréables sur son caractère et sur sa conduite peu réfléchie (1). Enfin, après huit jours d'une marche aussi fatigante que périlleuse, il arriva à son

(1) La Rochefouc., pag. 200. — Brienne, tom. II. pag. 138. — Gourville, tom. II, p. 10. — Joly, tom. I, part. II, p. 1.

armée, qui était postée aux environs de Lorry, sur la lisière de la forêt d'Orléans.

Il s'informe aussitôt de l'état des choses. On avait décidé dans le conseil de guerre d'aller assiéger Montargis, qui avait fermé ses portes au duc de Beaufort, et qui possédait un gros dépôt de vivres et de munitions : Condé approuve le projet et l'exécute lui-même. Il se présente devant la ville, et avec ce mépris insultant qui lui aliéna si souvent les esprits, la montre en main, il la somme de se rendre sous une heure, sinon qu'il ferait pendre tous les bourgeois à leurs portes. Il se rend également maître du château, qui se disposait à faire plus de résistance, mais dont une des tours s'écroula pendant la troisième sommation. Prenant ensuite l'élite de sa cavalerie, avec toutes les timbales et les trompettes de son armée, il fond, par une nuit obscure, sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, qui les avait distribués autour de Bleneau (1). La troupe du prince, quoique petite, attaque plusieurs villages à la fois. Les fuyards des premiers portent l'épouvante dans les autres; les trompettes, sonnant de tous côtés, rendent l'alarme générale. La campagne est en un instant couverte de cavaliers qui courent au hasard, et sont poursuivis par les détachements du prince, à la lueur des feux qui s'allument de toutes parts : mais cette lumière lui devient nuisible, parce qu'elle fait apercevoir le petit nombre de ses soldats. D'Hocquincourt rassemble ce qu'il peut des siens, et prend une position propre à recevoir les autres, et à arrêter les progrès du prince.

(1) Bussi, tom. I, p. 357. — Retz, tom. III, p. 109.

Condé, avec sa promptitude ordinaire, attaque ce corps beaucoup plus nombreux que le sien, l'enfonce, le disperse, et assure sa victoire.

Turenne, posté à deux lieues plus loin, près de Gien, où était la cour, commandait un corps de troupes séparé de celui d'Hocquincourt. Il avait averti celui-ci que ses quartiers étaient trop étendus; mais d'Hocquincourt, plus soldat que capitaine, n'avait pas tenu compte des conseils d'un collègue dont il était jaloux. Turenne apprit pendant la nuit, par des fuyards, l'attaque des quartiers; et, par la connaissance qu'il avait de leur position, il jugea qu'ils devaient être enlevés. Il lui restait à choisir entre deux partis celui de se retirer vers la cour, ou d'aller audevant de l'ennemi. Le premier était le plus sûr; mais il laissait toutes les troupes d'Hocquincourt, qui étaient la plus grande partie de l'armée, à la merci du prince; le second exposait l'armée entière, qui était la dernière ressource du roi. Turenne, dans cette perplexité, avance néanmoins, remettant à prendre conseil des circonstances. Au point du jour il s'arrête sur une hauteur pour recevoir les soldats d'Hocquincourt que Condé suivait de près. Celui-ci arrive en présence de Turenne. Il avait quatorze mille hommes à ses ordres, et son adversaire seulement quatre mille. Ces deux rivaux s'observent et se jugent; mais Turenne devina le mieux. Il supposa que Condé prendrait pour un piége la facilité qu'il lui offrait de le défaire, et que dans cette prévention il n'oserait profiter de cette facilité; et c'est ce qui arriva. Turenne, qui occupait la tête d'une chaussée étroite par laquelle

il fallait passer pour arriver jusqu'à lui, ordonna à ses gens de faire retraite. Condé se défia de cette espèce d'invitation, et se contenta d'une légère attaque, qui en effet ne lui réussit pas. A peine une partie de ses escadrons se fut-elle engagée dans le passage, que Turenne fit volte-face, et qu'une batterie disposée par lui balaya en un moment la chaussée. Après une canonnade très-vive, qui dura toute la journée du 8 avril, et qui ne fit pas perdre un seul homme à Turenne, les deux généraux reprirent leurs postes. Turenne alla à Gien rassurer la cour qui, pendant ce combat, avait été dans les alarmes les plus vives et les mieux fondées. On avait chargé les voitures, et chacun s'était disposé à partir, mais sans savoir de quel côté tourner; car ce qui était arrivé devant Orléans, lorsque cette ville avait refusé ses portes au roi, dont l'armée était entière et florissante, faisait présumer ce qu'il devait attendre des autres grandes villes quand il s'y présenterait en fugitif. Retz décide nettement *qu'il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes à la cour*. Rassurée par le succès de Turenne, elle se retira tranquillement à Sens, d'où elle gagna le voisinage de Paris; et Condé, avec Beaufort, Nemours, La Rochefoucauld, regagnant Montargis, partit aussi pour la capitale, laissant son armée sous le commandement de Tavannes.

On dit qu'ils y allèrent pour faire trophée de leurs exploits auprès des duchesses de Montbazon et de Châtillon, et que Condé lui-même ne fut pas exempt de cette faiblesse. D'autres lui prêtent le désir de recevoir en personne les applaudissements des Pari-

siens. Mais, s'il fut entraîné par ces motifs, on doit aussi avouer qu'il en eut un autre plus plausible et plus important; savoir, de s'assurer du parlement de la capitale et du duc d'Orléans. Il avait malheureusement auprès de Gaston deux puissants ennemis, la jalousie et le coadjuteur. La première faisait que, dût son parti être anéanti, Monsieur aurait mieux aimé voir son cousin battu et fugitif que triomphant; et Gondi, quoiqu'il sentît le tort que la mésintelligence faisait aux deux princes, s'étant engagé avec la cour à troubler leur union, voulut tenir sa parole pour être décoré du chapeau de la main même du roi. Il conseilla d'abord à Monsieur de se déclarer nettement contre le voyage de Paris, et de faire connaître à Condé qu'il ne l'approuvait pas; mais, n'ayant pu inspirer à Gaston cette fermeté, il lui suggéra le moyen de rendre le séjour du prince plus court qu'il ne voudrait. Le corps de ville flottait dans une espèce d'irrésolution, que le président Aubri, chef des assemblées, fixait ordinairement en faveur de la cour, dont il était partisan. Le coadjuteur lui fit parler par des amis communs, qui l'engagèrent à convoquer une assemblée, pour délibérer sur l'arrivée prochaine du prince, qu'on annonça exprès. L'assemblée ordonna une députation qui pria le duc d'Orléans d'empêcher Condé de venir à Paris, dans la crainte des dégâts que ses troupes pourraient faire dans les environs. Le duc d'Orléans répondit que son cousin viendrait peu accompagné, et pour peu de temps. Par cet engage-

(1) Retz, tom. III, pag. 118. — La Rochef., pag. 216. — Joly, tom. I, part. II, p. 2.

ment public, il crut imposer au prince la nécessité de ne faire, pour ainsi dire, que se montrer dans un état à ne point éclipser Gaston, et de s'en retourner au plus vite à son armée : mais cette ruse était moins capable d'abréger le séjour de Condé dans la capitale, que le désagrément qu'il y essuya.

Il eut d'abord assez de peine à se faire admettre tant au parlement que dans les autres cours souveraines, qu'il voulait engager à agréer ses services contre Mazarin; et si, malgré le crime de lèse-majesté dont il était noté par arrêt, il obtint séance, ce ne fut souvent que pour entendre des choses très-mortifiantes. Bailleul, qui présidait le parlement en l'absence de Molé, et Amelot, premier président de la cour des aides, lui dirent presqu'en mêmes termes : « Qu'ils s'étonnaient de voir sur les fleurs-de-lis un prince qui venait de se liguer avec les ennemis des fleurs-de-lis, et qui, les mains encore teintes du sang des Français, venait faire trophée de ses victoires dans le sanctuaire de la justice. » Quelques membres de la chambre des comptes ne parlèrent pas moins vigoureusement. Condé rougit de ces apostrophes; mais il n'en marqua pas le vif ressentiment qu'on devait attendre d'un homme de son caractère : il parut même que ce fut moins pour se venger des particuliers que pour soumettre les corps, qu'il permit d'ameuter la populace contre ceux qui lui étaient contraires. Il y eut, comme on l'avait déjà vu arriver, beaucoup de conseillers insultés dans les rues, les salles du palais se remplissaient journellement de mercenaires soudoyés, journaliers, artisans, domes-

tiques, qui criaient : *Vivent les princes! point de Mazarin!* Pareil tumulte se faisait entendre dans la place de Grève quand le corps de ville s'assemblait. Cependant le prince, malgré la crainte qu'il inspirait, ne put obtenir du parlement que des arrêts aggravants contre Mazarin, et non pas une autorisation à lever de l'argent et des troupes comme il désirait. Le corps de ville, auquel il demandait qu'il écrivît aux principales villes du royaume, pour former une *union* avec la capitale, se contenta d'ordonner qu'il serait fait une députation au roi pour le supplier de donner la paix à son peuple. Le prince fut plus heureux auprès du duc d'Orléans : ses égards, ses déférences gagnèrent entièrement Gaston, qui lia enfin sa fortune à celle de Condé, sans cependant renoncer à la faculté de prêter quelquefois l'oreille aux conseils du coadjuteur.

Pendant que le prince travaillait à décorer son parti des suffrages extorqués à la capitale, son armée cantonnée autour d'Étampes, dans des quartiers de rafraîchissement, diminuait soit par la désertion, soit par les maladies que l'inaction enfante. Turenne, au contraire, se renforçait par les détachements qu'on lui envoyait de la frontière, laissée ainsi, à force de la dégarnir, en proie aux Espagnols. L'armée royale se plaça entre les rebelles et Paris, afin que le parti que le prince y entretenait, ne pût tirer avantage de ses forces. Cette position procura aussi à Turenne l'occasion de rétablir l'honneur des armes du roi, un peu altéré à Bleneau (1). Mademoiselle s'ennuyait à

(1) Montpensier, tom. II, p. 48.

Orléans, quoiqu'elle n'y fût pas tout-à-fait sans amusements. Elle écrivait qu'elle faisait arrêter les courriers, qu'elle ouvrait les lettres des particuliers, y lisait les affaires de famille, les intérêts de commerce, les intrigues domestiques, dont elle se divertissait avec ses demoiselles. Néanmoins comme elle n'avait plus rien de brillant à faire dans cette ville, elle désira retourner à Paris; et d'Étampes elle demanda un passe-port à Turenne : il lui écrivit que non-seulement il le lui enverrait, mais qu'il mettrait sur sa route son armée en bataille. Cette lettre communiquée piqua d'honneur les officiers de l'armée d'Étampes, comme il l'avait bien prévu. Ils voulurent lui donner le même spectacle de leur armée en bataille. Presque tous jeunes et galants, ils accompagnèrent la princesse hors de leurs lignes. On y reçut mesdames de Frontenac et de Fiesque *maréchales de camp*, pour réaliser une plaisanterie de Gaston, qui leur avait donné ce titre. A peine la princesse était partie, et on était encore dans le désordre de cette fête militaire, lorsque Turenne, qu'on croyait occupé à préparer la sienne, parut. Il avait laissé dans son camp ses lieutenants chargés de recevoir la princesse, et lui-même avec l'élite de son armée vint fondre sur celle du prince qu'il surprit lorsqu'elle rentrait dans la ville. Mais il y avait de vieilles troupes qui se formèrent sur-le-champ, soutinrent le choc avec fermeté, et se retirèrent en combattant dans le faubourg d'Étampes, où elles arrêtèrent Turenne. Comme il n'avait ni canons, ni munitions, il se retira : mais il revint quelques jours après mettre le siége devant cette place, pour ensevelir comme

dans un seul tombeau les principales forces du parti.

L'armée assiégée était presque aussi forte que l'armée assiégeante. Cette égalité occasiona des combats fréquents et meurtriers, dont il était difficile au public de prévoir l'issue; mais les chefs avaient des espérances prochaines d'un secours qui devait faire pencher la balance. Le duc de Lorraine Charles IV, toujours se promenant comme un orage sur les frontières de France et d'Espagne, se vendait ordinairement à cette dernière puissance; mais sans s'interdire le droit de se livrer à la France, si elle voulait l'acheter plus cher (1). Comme on savait qu'il était toujours en vente, la cour le marchanda. Le duc d'Orléans, qui était aussi son beau-frère, mit aussi son enchère. Sans se promettre affirmativement à l'un ni à l'autre, Charles entra en France par la Champagne, qu'il parcourut et pilla tranquillement, parce que la cour, croyant l'avoir assez payé pour être sûre de lui, défendit à ses troupes de l'inquiéter; mais elle fut cruellement détrompée, lorsque, arrivé le 31 mai près de Paris, Charles se joignit aux princes.

On parla aussitôt d'aller secourir Étampes. Dans les conseils qui se tinrent sur la manière d'exécuter cette entreprise, le duc de Lorraine montra le plus grand empressement. Nulle objection, nulle difficulté de sa part; mais, quand il fut question de marcher, il survint des obstacles. L'artillerie n'était pas prête, la poudre manquait. On avait encore besoin d'informations. Charles était désolé de ces contre-temps; il s'en mettait dans une espèce de fureur; il se cou-

(1) Bussi, tom. I, p. 425. — Montpensier, tom. II, p. 72. — Retz, tom. III, p. 160. — La Rochef., p. 234.

chait par terre, se roulait, se frappait la tête de dépit d'être arrêté dans une si belle carrière, comme s'il n'eût pas lui-même suscité les embarras dont il se montrait désespéré. Pour le consoler, on lui donnait des repas et des fêtes : quand il était dans les plaisirs, il paraissait tout oublier, et l'on ne pouvait plus l'en tirer. Si on lui parlait d'affaires, il répondait tantôt avec le plus grand sérieux, tantôt en plaisantant. Gondi voulut un jour l'entretenir en présence du duc d'Orléans. « Avec les prêtres, dit-il ironiquement, il faut prier Dieu; qu'on me donne un chapelet : ils ne se doivent mêler d'autre chose que de prier et de faire prier les autres. » Il paya de la même monnaie les dames de Montbazon et de Chevreuse : « Dansons, mesdames, leur dit-il en accordant une guitare; cela vous convient mieux que de parler d'affaires. » Il ne fut pas possible au prince de Condé de lier avec lui un entretien suivi. Charles l'éluda toujours; et, quand Mademoiselle cherchait à entamer une conversation, il lui fermait la bouche en s'extasiant sur ses charmes, en se récriant sur son esprit. Il lui baisait la main, se jetait à ses genoux, et mêlait à la galanterie des idées et des manières si burlesques, qu'on finissait par rire, et ne savoir que penser de son caractère.

Tout s'expliqua enfin, quand on sut que ces bizarreries cachaient une négociation du duc de Lorraine avec la cour. Elle savait qu'en lui offrant de l'argent, il était toujours prêt à avancer la main pour le recevoir. On lui en montra, et il consentit à s'en retourner pourvu qu'on levât le siége d'Étampes. Cette con-

dition ne pouvait qu'être agréable à Turenne, qui se voyait par là débarrassé d'un siége dont les suites l'inquiétaient : il exécuta fidèlement le traité, et retira ses troupes de devant Étampes. Il laissa ainsi l'armée des princes libre de concourir à une perfidie que Charles méditait. Le Lorrain s'était campé à Villeneuve-Saint-George, et avait établi sur la Seine un pont de bateaux, par où il comptait recevoir les troupes qui sortiraient d'Étampes, et avec les deux armées réunies, poursuivre celle du roi. Turenne pressentit son projet; et, sans consulter la cour, qui se laissait amuser, il force ses marches, se couvre de la forêt de Senar, débouche dans la plaine le matin du 14 juin, et envoie signifier au duc qu'il ait à décamper sur-le-champ, et à lui livrer son pont de bateaux, sinon qu'il le chargera. Charles ne s'attendait point à cette apparition. Son camp n'avait pas de fortifications. La plupart de ses officiers étaient à Paris, où ils se divertissaient avec le prince de Condé; rien n'était préparé pour une action. Le duc hésite, promet, se rétracte, gagne du temps, se met en défense, en impose à un envoyé de la cour, qui vient dire au maréchal que le roi n'a pas de meilleur ami que le duc, et qu'il faut bien se garder de l'attaquer. « Il nous trompe, répond Turenne; mais je n'ose prendre sur moi de l'attaquer. » Il envoie au roi à toute bride; l'ordre arrive : mais Charles ne juge pas à propos d'exposer au sort d'une bataille son armée, qui était tout son bien. Il accepte les conditions de Turenne, donne des otages, et livre son pont, qui est sur-le-champ détruit. Il était temps; car Condé

avait couru au-devant de sa cavalerie, qu'il ramenait à grands pas, faisant suivre son infanterie à la hâte. Du bord de la rivière, où le défaut de pont le retint, il vit le lendemain avec douleur son allié décamper honteusement. Le duc de Lorraine retourna par le même chemin, et acheva de dévaster les provinces qu'il avait pillées en venant.

Ces étrangers avaient fait trophée sous les yeux des Parisiens, et avec eux, des dépouilles de la France. Leur camp était comme une foire où on voyait exposés des habits, des meubles, des effets de toute espèce, enlevés aux habitants des campagnes. Le peuple de Paris y courait en foule acheter ces vols faits à des Français. Les officiers y donnaient des fêtes aux dames, qui les ramenaient à Paris, où on les traitait magnifiquement; les bals, les revues, les festins s'entremêlaient et se succédaient pendant que le laboureur désolé pleurait sur son champ foulé aux pieds des chevaux, la veille de la moisson; qu'il versait des larmes amères sur le sort de sa femme et de ses enfants, errants et dispersés; que le berger suivait tristement son troupeau, emmené par le soldat avide, et que les paysans, chassés de leurs foyers, cherchaient inutilement un asile dans les villes voisines, dont ils augmentaient la disette. Ils y restaient exposés aux injures de l'air, au milieu des rues et des places publiques. « J'ai vu, dit La Porte dans ses mémoires, j'ai vu sur le pont de Melun trois enfants sur leur mère morte, l'un desquels la tétait encore (1). »

Ces fléaux attristaient non-seulement ceux qui les

(1) Montpensier, tom. II, p. 75. — La Porte, p. 289.

ressentaient, mais encore ceux qui n'en étaient que témoins. Le parlement faisait à la cour et aux princes des représentations fréquentes et des prières d'éloigner les armées. La cour différait pour lasser les Parisiens, et les princes différaient aussi afin que l'excès des désordres excitât Paris à se défendre: par la même raison ils soutenaient et animaient même la populace, qui poursuivait avec des clameurs et des huées, tant dans les rues que dans le palais, les conseillers qu'on leur indiquait comme *entachés de mazarinisme*. C'était ce que Gaston appelait *égayer* le parlement; mais cette manière d'*égayer les compagnies* n'eut pas toujours le succès désiré(1). Souvent le parlement se raidit contre la vexation. Il n'accueillit qu'avec un morne silence la proposition que fit le duc d'Orléans, qu'on lui donnât des pouvoirs plus amples, plus étendus de faire la guerre, et même qualité pour cela, insinuant que celle de lieutenant-général du royaume pour lui, et celle de généralissime pour le prince, conviendraient. Le parlement détourna la question. Monsieur en fut si piqué, qu'il lâcha la bride à ses *égayeurs*. Il y eut, en sortant de l'assemblée, plusieurs membres de la compagnie injuriés, tirés dans la foule, renversés, frappés; et quelques-uns coururent risque de la vie. Ils voulaient quitter le service; mais les princes les apaisèrent, en promettant de punir les plus coupables des séditieux.

Ces violences en firent craindre de plus grandes: on se regarda comme menacé de la colère céleste, si

(1) La Rochefoucauld, p. 221 et 231. — Retz, tom. III, p. 165. Joly, part. II, p. 10.

on ne tâchait de la détourner. Le peuple demanda la procession de la châsse de *sainte Geneviève*. Le jour même qu'elle fut ordonnée par le parlement, on y délibéra sur la manière de faire les cinquante mille écus promis à celui qui apporterait la tête de Mazarin; ce qui fit dire au conseiller le Clerc-de-Courcelle: « Nous sommes aujourd'hui en dévotion de fête double; nous ordonnons des processions, et nous travaillons à faire assassiner un cardinal. »

La procession se fit avec le plus grand recueillement. Condé y montra une dévotion qui parut excessive à bien des gens; on lui supposa moins de foi que d'envie de gagner la populace par des démonstrations de piété qui lui sont familières. Aussi le combla-t-elle de bénédictions. Mais de pareils suffrages ne le dédommageaient pas de la perte de l'estime des premiers de la ville, qui se détachaient de lui, tant parce qu'ils commençaient à reconnaître le vide de ses projets que parce qu'ils se lassaient de la guerre. Les princes tâchaient d'empêcher les éclats de l'impatience par des négociations avec la cour, dont ils répandaient dans le public qu'ils espéraient le plus heureux succès. Dans cette vue, ils donnaient à leurs démarches un appareil remarquable. Les porteurs de paroles des princes, les députés du parlement, ceux de l'hôtel de ville, étaient sans cesse sur le chemin de Paris à Saint-Germain, où résidait la cour. Le ministre, au milieu de ce manége, se conduisait avec beaucoup d'habileté. Tous ceux qui se jetaient dans les négociations affectaient de ne vouloir aucune relation avec lui. Pour lui, il paraissait se prêter à leurs

désirs, et consentait à ne les voir qu'en particulier; mais il avait soin de laisser percer dans le public la connaissance de leurs entrevues secrètes, afin de leur donner de l'odieux ou du ridicule. Quoique la première proposition qu'on faisait fût toujours qu'il sortirait du ministère, qu'il quitterait la France pour un temps, disaient les uns, pour toujours, disaient les autres, Mazarin ne se choquait pas de cette dure proposition. Il glissait sur cette difficulté, discutait les demandes principales, revenait à la première, accordait, refusait, mais avec des manières dont on était toujours content. Prodigue d'égards et de politesses, il comblait d'attentions tous ceux qui se présentaient, de sorte qu'il n'y avait personne qui ne voulût traiter à son tour. Il arriva de là que les négociateurs se croisaient, et qu'ils fournissaient au ministre des prétextes plausibles de suspendre les décisions.

Mazarin sut que le prince, dans l'accès d'une violente passion pour la duchesse de Châtillon, s'était flatté de lui procurer des distinctions. Il fit insinuer à cette dame qu'elle devrait se mêler des affaires, et que sa capacité et ses charmes en feraient plus à la cour que les finesses et les raisonnements des autres. Pleine de cette prévention, elle obtint de Condé un pouvoir très-étendu, et partit avec un train d'ambassadrice. Elle fut très-bien reçue; on l'amusa d'honneurs et de plaisirs pendant que les travailleurs qu'elle avait amenés dressaient des plans, et que le rusé Italien leur laissait croire qu'ils touchaient au but, lorsqu'ils en étaient plus éloignés que jamais. Les gens graves trouvèrent mauvais que le prince entremêlât de galan-

terie, des négociations qui devaient décider du sort du royaume. Ils s'apercevaient avec peine qu'il y avait, dans le chef et ses partisans les plus familiers, un goût de frivolité bien contraire aux pensées sérieuses qui auraient dû occuper des hommes chargés de si grands intérêts; que le soin d'un bal et d'une fête prenait souvent plus de temps et fixait plus l'attention, que les préparatifs d'une expédition militaire. Les émissaires que la cour entretenait dans la capitale ne manquaient pas de relever cette conduite; et les réflexions consignées dans les écrits qu'on répandait enlevaient insensiblement à Condé l'estime des gens solides; de sorte que tous les chefs de la bourgeoisie, le prévôt des marchands, les échevins, colonels et quartiniers étaient royalistes, quoique la ville parût encore attachée à la Fronde; et on pouvait dire que le prince, quoique dans la capitale, l'avait déjà réellement perdue. Cependant il ne voulait pas s'en éloigner, de peur d'être réduit au rôle d'un rebelle obscur, forcé de fuir de province en province, et de mendier à la fin un asile chez l'étranger, au lieu que restant dans Paris, il se flattait d'être toujours recherché de la cour, et d'obtenir enfin des conditions avantageuses. Cet espoir l'engageait à retenir ses troupes autour de la ville, où il ne pouvait cependant pas les introduire, parce que les portes étaient gardées par la bourgeoisie.

Il se logea à Saint-Cloud. Turenne occupait la plaine de Saint-Denis. Condé, quoique beaucoup plus faible que les royalistes depuis la retraite du Lorrain, se croyait fort en sûreté, parce que, si l'ennemi

voulait venir à lui par un pont qu'il avait fait construire vers Argenteuil, le prince, maître du pont de Saint-Cloud, pouvait passer du côté du bois de Boulogne, et mettre toujours la rivière entre Turenne et lui. Mais les mesures du prince furent déconcertées par l'arrivée du maréchal de La Ferté, qui quitta la frontière de Champagne, où il tenait les Espagnols en échec, et vint se joindre à Turenne (1). Condé craignit que l'une des deux armées, passant sur le pont d'Argenteuil, ne vînt l'attaquer dans son camp, pendant que l'autre, se présentant au pont de Saint-Cloud, ferait diversion, et l'exposerait à une défaite inévitable. Il n'y avait d'autre moyen de sauver ses troupes que de gagner Conflans. Il se trouvait encore sur le terrain que les Lorrains y avaient occupé des restes de retranchements dont Condé espérait couvrir la tête de son armée, pendant que les derrières seraient mis par la capitale à l'abri d'insulte. Pour gagner cette position avantageuse, le chemin le plus sûr était par la plaine de Grenelle, en rabattant le long des faubourgs Saint-Germain, Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor, en traversant la Seine vers l'endroit où est l'hôpital général, mais il fallait faire remonter par Paris un pont de bateaux, et Condé n'était pas sûr que les bourgeois le permissent. D'ailleurs la longueur du chemin pouvait donner aux ennemis le temps de l'atteindre. Alors Condé aurait été forcé de se replier sur le faubourg Saint-Germain;

(1) Rochefort, p. 142. — Artagnan, tom. II, p. 35. — La Rochef., p. 239. — Talon, tom. VIII, part. II, p. 51. — Montpensier, tom. II, p. 78.

et il était possible que les canonnades des royalistes, portant jusqu'au Luxembourg, effrayassent le duc d'Orléans, et le déterminassent à s'accommoder brusquement avec la cour. D'après toutes ces considérations Condé choisit le chemin le plus périlleux, mais le plus court, qui était par le bois de Boulogne, le dehors des faubourgs Saint-Honoré, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine, et il se flatta qu'avec un peu de diligence il gagnerait Charenton avant que Turenne, placé vers Saint-Denis, pût l'attaquer. Dans cette espérance, la nuit du 1er au 2 juillet, il passe le pont de Saint-Cloud en silence, marche avec une célérité que ne ralentissent ni les détours des chemins, ni l'embarras des bagages. Son avant-garde touchait presqu'au but, lorsque Turenne à la tête de sa cavalerie fond sur l'arrière-garde, qui était encore vers le faubourg Saint-Denis. Condé vole à son secours, la dégage, et réunit toute son armée à la tête du faubourg Saint-Antoine, derrière quelques mauvaises barricades que les Lorrains avaient laissées. Alors commença un combat fameux dans nos annales par le lieu où il se donna, par l'importance de la cause, et par la célébrité des généraux. Ils y montrèrent tous deux qu'ils savaient joindre la bravoure du soldat au sang-froid du capitaine. On les vit déployer dans un petit terrain toute la science des attaques, tout l'art des retraites. Aux soldats de Condé, une barrière, un pan de murailles suffisait pour soutenir les efforts des bataillons sans cesse rafraîchis, qui les prenaient en tête et en flanc. On perçait les maisons, on s'y rencontrait, on s'y battait à

travers les brèches faites aux cloisons. Condé se trouvait partout; son courage le multipliait. Si ses soldats pliaient, il les rappelait, se mettait à leur tête, les menait à la charge. Son escadron invincible portait toujours la terreur et la mort dans les troupes ennemies; mais souvent aussi il voyait tomber autour de lui ses plus zélés serviteurs, ses meilleurs amis, guerriers illustres qui méritaient de verser leur sang pour une meilleure cause.

Dès le commencement de l'action le duc d'Orléans, après avoir vu la disposition des deux armées, s'était retiré dans son palais du Luxembourg. Les bourgeois de Paris, accourus sur leurs remparts, regardaient ce qui se passait sans paraître y prendre aucun intérêt. Le prince obtint avec peine qu'on recevrait ses blessés. La vue de tant de malheureux, rapportés entre les mains de leurs domestiques, mutilés, expirants, tout sanglants et défigurés, jeta dans le peuple un commencement de compassion. En passant par les rues, ces blessés remerciaient les bourgeois attendris; et, comme insensibles à leur propre sort, ils ne montraient que le regret de ne pouvoir plus aider le héros qui périssait à leurs portes. Ce spectacle fit plus que les exhortations du duc de Beaufort, l'ancienne idole de la populace. Dès le matin Condé l'avait envoyé haranguer le peuple dans les carrefours et les places publiques. Il cria long-temps en vain; mais enfin, sur le midi on commença à s'attrouper. Quelques pelotons d'ouvriers et d'artisans se présentèrent devant le Luxembourg. Les femmes de qualité, dont les pères, les frères, les enfants, les maris combattaient

dans l'armée du prince, s'y étaient réunies. Elles sollicitaient Gaston de faire armer le peuple, et d'aller au secours de son cousin. Il résistait à leurs instances. Sa conduite lui avait été tracée par le coadjuteur, qui dans ce moment critique ne paraissait pas au Luxembourg, mais qui envoyait de temps en temps des gens pour confirmer Monsieur dans son refus. Cependant il ne put tenir contre tant de personnes qui le sollicitaient à genoux, les mains jointes, et fondant en larmes. Enfin, il se laissa arracher, plutôt qu'il ne donna à Mademoiselle, l'ordre de faire ouvrir la porte Saint-Antoine, et de recevoir l'armée du prince dans Paris.

Mais il y avait une défense contraire à l'hôtel de ville; défense écrite tout entière de la main du roi, et datée de Charonne, où il était pendant le combat. Le gouverneur, les échevins et le conseil assemblé voulaient obéir à cette défense, et il était ordonné à la garde bourgeoise de tenir la porte fermée. *Mademoiselle*, munie de la permission de son père, se présente à l'hôtel de ville à la tête d'une foule de peuple, qui demandait à grands cris qu'on sauvât le prince et son armée. Le conseil n'ose mécontenter cette multitude menaçante; il accorde le consentement que Mademoiselle désirait. Avec ces pouvoirs elle avance vers la porte Saint-Antoine, et fait avertir Condé. Il prend le moment où Turenne suspendait ses efforts pour en faire bientôt de plus décisifs, et vient s'aboucher avec la princesse. « Il était, dit-elle, tout couvert de poussière et de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée

nue à la main, en ayant perdu le fourreau. » En entrant, il se jeta sur un siége, fondant en larmes. « Pardonnez, lui dit-il en sanglotant, pardonnez la douleur où je suis; vous voyez un homme au désespoir. J'ai perdu tous mes amis. Non, répondit-elle; ils ne sont que blessés, et encore ne le sont-ils pas dangereusement. » Cette bonne nouvelle le consola; il remercia Mademoiselle, la pria de continuer ses bontés, de veiller au soulagement des blessés, et il retourna à son armée. La princesse voulait le retenir, mais il s'échappa de ses mains. « Je ne rentrerai, dit-il, qu'à la dernière extrémité; et il ne me sera jamais reproché que j'aie fui en plein jour devant les Mazarins; » réponse pareille à celle qu'il avait faite le matin à Gaston, qui lui proposait de laisser le commandement au duc de Nemours, et de se retirer dans la ville : « Je ne puis ni ne dois abandonner mes amis en pareille occasion; il faut vaincre ou périr avec eux. »

En effet, il n'y avait pas de milieu, si Mademoiselle ne fût venue au secours de son cousin : comme les nombreux bataillons l'emportent à la longue sur les moindres, Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, ne voulant pas se rendre de peur de porter sa tête sur l'échafaud, aurait péri avec ses principaux partisans, et le carnage à la fin aurait été horrible. Ainsi, quoiqu'on ne puisse justifier la princesse d'avoir, par la ressource qu'elle procura au prince, empêché l'extinction totale de la rébellion, on doit cependant lui savoir gré de ce qu'elle sauva tant de braves guerriers, qui, jeunes la plupart, devinrent ensuite l'honneur et la force du règne de

Louis XIV. Sa bienveillance s'étendit jusque sur les soldats étrangers. Ces malheureux, ignorant la langue, se traînaient dans les rues, tendant des mains suppliantes; elle les plaça dans les hôpitaux et chez des chirurgiens.

Le duc d'Orléans, vaincu par les sollicitations de tout ce qui l'environnait, monte enfin à cheval, fait armer le peuple, et vient favoriser la retraite du prince. Elle était devenue absolument nécessaire. Turenne n'avait suspendu ses efforts que pour disposer autrement ses troupes. L'armée de La Ferté venait de le joindre, et ils se proposaient d'enfermer Condé entre eux et Paris. Déjà les royalistes défilaient à droite et à gauche, par Conflans et Popincourt. En se rapprochant ils devaient envelopper le faubourg Saint-Antoine, et faire une attaque générale, à laquelle Condé n'aurait pu résister. Il le pressentit, et ne pensa plus qu'à mettre en sûreté le reste de son armée, très-diminuée, et aussi fatiguée de la marche et de la chaleur que du combat. Il fit, à la tête de ses escadrons, une charge qui repoussa l'ennemi jusqu'au delà des barrières du faubourg. Pendant ce temps son infanterie défila dans la ville. Il y entra des derniers avec sa cavalerie. Les portes se refermèrent. Des mousquetaires, placés sur les remparts, arrêtèrent les royalistes qui voulurent approcher; et Mademoiselle fit tirer le canon de la Bastille sur les plus éloignés.

L'étonnement de la cour fut extrême quand elle vit que le prince lui avait échappé. Elle pensa d'abord, tant elle se croyait sûre de ses intelligences pans

Paris! que le canon de la Bastille tirait, non sur ses troupes, mais sur celles de Condé. Lorsque Mazarin fut assuré du contraire, et qu'il sut que c'était Mademoiselle qui avait fait ce coup hardi, il dit froidement : *Elle a tué son mari*, faisant allusion au désir qu'elle montrait d'épouser le roi, ou quelque autre tête couronnée. Des hauteurs de Charonne, où il avait tenu le jeune monarque pendant le combat, le cardinal le ramena à Saint-Denis, où la reine était restée en prières dans l'église des Carmelites; et l'armée rentra dans ses anciens postes. Condé fit passer la sienne à travers Paris, et l'établit dans la plaine d'Ivry, le long de la rivière de Bièvre. Il eut l'avantage de cette journée, parce qu'il sauva son armée; mais l'honneur doit se partager entre lui et Turenne, qui montra la même capacité, le même sang-froid, la même intrépidité, et qui manqua de vaincre, uniquement parce que la fortune ouvrit un asile à son rival.

Le danger que le prince avait couru de tomber entre les mains de Mazarin, si le peuple, plus compatissant que les chefs de l'hôtel de ville, ne les eût forcés d'ouvrir les portes, lui fit prendre la résolution de se rendre plus puissant dans Paris. Quelques personnes lui faisaient ombrage, entre autres, le maréchal de l'Hôpital (Vitri), gouverneur; Le Fèvre de La Barre, prévôt des marchands, et surtout le cardinal de Retz. Pour celui-ci, le dessein de Condé était d'aller, bien accompagné, lui faire une visite à l'archevêché, d'où il ne sortait plus, le prendre poliment dans son carrosse, le mener hors de Paris, et lui défendre d'y rentrer. La chose étant faite, le prince se

flattait que Gaston, accoutumé à sacrifier ses serviteurs, s'en serait aisément consolé. Quant aux autres, on n'ose prononcer s'il voulut s'en débarrasser de vive force, et si le massacre qui arriva à l'hôtel de ville le 14 juillet, fut l'effet d'un projet formé, ou d'un concours de circonstances imprévues (1).

Les princes avaient demandé l'assemblée générale de l'hôtel de ville. Après l'avoir remerciée de la retraite accordée à Condé, ils devaient y proposer des choses tendantes à faire déclarer ouvertement la ville contre le roi. Mais, prévoyant que leur projet ne passerait pas sans difficulté, ils firent déguiser des soldats et des officiers, qui eurent ordre de se mêler avec la populace et de l'ameuter, pour effrayer les chefs de la ville, s'ils refusaient d'entrer dans leurs vues. On vit, dès le matin, beaucoup de gens qui portaient de la paille à leurs chapeaux, et qui en présentaient aux passants, hommes et femmes, comme un signe de ralliement contre les mazarins. Ils parurent surtout autour du palais et de l'archevêché : et on dit qu'ils étaient postés en cet endroit pour favoriser le compliment de Condé au coadjuteur, et l'enlèvement qu'il devait tenter. Mais, soit que ce ne fût pas une résolution bien fixe, soit qu'il se rencontrât de trop forts obstacles, Condé laissa le cardinal de Retz tranquille, et les deux princes s'acheminèrent à l'hotel de ville. Ils trouvèrent l'assemblée formée. On leur dit en entrant qu'il venait d'arriver un ordre du

(1) Artagnan, tom. II, p. 114. — Retz, tom. III, pag. 170. — Joly, part. II, pag. 15. — Talon, tom. VIII, part. II, pag. 31. — Montpensier, tom. II, p. 93.

roi, qui enjoignait de remettre toute délibération à huitaine. « Sans doute, dit le gouverneur, on est disposé à obéir. » Les princes, ne se voyant pas les plus forts, se contentèrent d'un remercîment à l'assemblée, de ce qu'elle avait fait ouvrir les portes à leur armée, et se retirèrent sur-le-champ comme pour laisser la liberté de délibérer sur l'ordre du roi. Ils avaient l'air très-mécontents; et, en remontant dans leur carrosse, ils dirent tout haut : « La salle est pleine de mazarins. »

Ce peu de mots fit l'effet d'un tocsin; il s'éleva dans la place de Grève, qui était pleine de monde, un cri général d'indignation. Aux invectives, les plus échauffés ajoutèrent une grêle de pierres, qu'ils lancèrent contre l'hôtel de ville. Les gardes y répondirent par des coups de fusil, qui firent tomber quelques malheureux. La vue du sang augmenta la fureur; les gardes, toujours assaillis de pierres, se sauvèrent. Les mutins allèrent prendre du bois sur le port, l'amoncelèrent devant les portes de l'hôtel de ville, et y mirent le feu. La fumée qui se répandit dans les salles, força les conseillers de les quitter, et de chercher des asiles sous les combles et dans les endroits les plus reculés; ceux qui se présentèrent aux fenêtres basses pour sortir furent massacrés sans distinction de *mazarins* ou de *frondeurs*. On remarqua même qu'il y en eut beaucoup plus des derniers, parce que, se flattant d'être épargnés, ils accoururent en plus grand nombre. Quelques-uns se sauvèrent à force d'argent, et en arborant le signe de la faction, qui était la paille. Dès ce jour il devint nécessaire. Les femmes le portè-

rent en place de bouquets, les hommes à la boutonnière, les moines à leurs frocs; et, comme au commencement des troubles tout avait été *à la Fronde*, à la fin, ajustements, bijoux, coiffures, tout fut *à la paille*.

Les princes, retournés au Luxembourg, ignoraient ce qui se passait, ou du moins ne savaient pas que les choses fussent portées à cet excès. A la première nouvelle qui leur en vint, Monsieur exhorta le prince à se transporter à l'hôtel de ville. Condé s'en défendit, et proposa d'y envoyer le duc de Beaufort. Celui-ci accepta, et Mademoiselle se joignit à lui. Elle se vantait que sa seule présence calmerait les furieux. Beaufort prétendait que, s'ils mettaient les armes bas, ce serait plus par égard pour lui que pour elle. Cette contestation si déplacée, quand on va au secours de gens qui s'égorgent pour notre querelle, les amusa pendant le chemin. Ils arrivèrent tard; la place était déjà vide. On n'y voyait plus, à la lueur des feux qui brûlaient encore, que quelques hommes occupés à reconnaître et à enlever les morts qui les intéressaient. Beaufort et la princesse trouvèrent la même solitude dans l'hôtel de ville. Partout régnaient le silence et l'obscurité, rendus plus effrayants par les reflets de lumière tremblotante que causaient les feux du dehors. A la voix de Mademoiselle, plusieurs de l'assemblée, ecclésiastiques et autres, quittèrent les retraites qu'ils s'étaient choisies. Le prévôt des marchands parut devant elle *tranquille et serein*. Elle lui offrit une escorte, qu'il accepta. Le gouverneur ne voulut pas avoir d'obligation, et se sauva déguisé.

Plusieurs autres furent conduits hors de la place, et gagnèrent leurs maisons, non sans courir de grands risques dans les rues.

Cet événement plongea dans le deuil les principales familles de Paris. Il s'y passa des choses qui firent croire que Condé n'en fut pas le seul instigateur. On remarqua, entre les séditieux, des gens qu'on savait être secrètement attachés à la cour. Un homme, armé d'un poignard, se présenta brusquement au carrosse de Mademoiselle, et, s'appuyant sur la portière, demanda : *Le prince y est-il ? Non*, répondit-elle. Il se retira, et se perdit dans la foule. Ces particularités ont donné lieu de penser que Mazarin avait dans Paris des émissaires chargés, ou d'exciter des tumultes, ou de profiter des soulèvements commencés par d'autres ; d'en profiter, soit pour le débarrasser de ces ennemis, soit pour les rendre odieux. Si dans cette circonstance il eut le dernier dessein, il lui réussit audelà de ses espérances. On fut quelques jours sans savoir sur qui rejeter la cause de ce désordre. On se regardait, on s'examinait, on n'osait se communiquer ses soupçons. Enfin, les confidences des conversations, et les écrits qui parurent, fixèrent l'opinion publique sur Condé.

A l'affection dont le prince avait joui succédèrent la haine et la crainte. Les assemblées de l'hôtel de ville et du parlement furent abandonnées. Le plus grand nombre des membres chercha des prétextes pour ne s'y plus trouver. Les princes firent des démarches, promirent sûreté, tâchèrent de ranimer la confiance ; mais, quand on y revint, ce ne fut que

dans l'appréhension d'être noté de *mazarinisme*, et de courir le danger de la proscription (1). Aussi les rebelles n'éprouvèrent-ils plus d'opposition à leurs volontés. Ils destituèrent le prévôt des marchands, et mirent à sa place le vieux Broussel, patriarche de la Fronde. Ils substituèrent des échevins de leur parti, aux échevins royalistes; et, comme le maréchal de l'Hôpital, renfermé chez lui, ne faisait plus de fonctions de gouverneur, ils nommèrent à cette dignité le duc de Beaufort. Gaston et Condé renouvelèrent la prétention de se faire nommer par le parlement; le premier, lieutenant-général pour le roi, qu'on disait captif entre les mains de Mazarin; le second, généralissime de ses armées : ils créèrent aussi un conseil, auquel ils admirent deux conseillers du parlement; et la compagnie ratifia ces dispositions par des arrêts des 19 et 26 juillet. « Les hommes, dit le coadjuteur à cette occasion, ne se sentent pas dans ces espèces de fièvres d'état qui tiennent de la frénésie. Je connaissais des gens de bien qui étaient persuadés jusqu'au martyre, s'il eût été nécessaire, de la justice de la cause des princes; j'en connaissais d'autres d'une vertu désintéressée et consommée, qui fussent morts avec joie pour la défense de celle de la cour. » Ceux-ci parlaient; mais leur voix était étouffée par la prévention des autres, toujours plus hardie que la raison, et par le suffrage de ces hommes si communs dans les factions, et qu'on pouvait appeler avec un ambassadeur d'Angleterre, *serviteurs très-humbles des événements* : de sorte que, malgré les réclama-

(1) Retz, tom. III, p. 191.

tions, les princes trouvaient toujours moyen de se couvrir du manteau de la justice, et d'imprimer, pour ainsi dire, à leurs prétentions, le sceau légal de la nation.

Mais cette adresse ne trompait que le peuple et les personnes éloignées de la capitale, et peu instruites des affaires. Dans Paris on ne tarda pas à s'apercevoir qu'en recevant Condé avec ses troupes, on s'était donné un maître, et on resta comme atterré du coup. Cependant, après quelques jours d'une espèce d'étourdissement, on commença à se reconnaître. Le premier qui leva la tête fut le cardinal de Retz (1). Quand il réfléchit sur ce qui s'était passé à l'hôtel de ville, il s'étonna d'avoir pris si peu de précautions contre une surprise ou une insulte. Un autre aurait fui; et Gondi convient qne c'était le parti le plus sage et le plus sûr, parce que sa sortie de Paris aurait pu le réconcilier avec la cour; mais la vanité de lutter encore contre Condé le retint. Il plaça des soldats dans l'archevêché et dans les maisons voisines; il fit des amas de vivres et de munitions, et garnit de grenades les tours de la cathédrale, comme il avait fait lorsqu'il jouait *le rôle de bon Père ermite*. A la moindre alarme il pouvait se rendre dans son fort par un chemin caché; mais cette alarme ne vint pas : le prince dédaigna, craignit, ou ne jugea pas à propos de mesurer ses forces avec celles du prélat.

Paris était alors dans une de ces situations où le plus léger mouvement, imprudemment donné, peut occasioner un bouleversement général. Le moindre

(1) Retz, tom. III, p. 178.

pain y valait huit sous la livre. Le peuple, enhardi par le besoin, semblait épier l'occasion de tomber sur les riches. L'exemple des soldats du prince, qui, après avoir pillé les villages des environs, vendaient publiment le butin dans leur camp, donnait aux Parisiens qui allaient l'acheter, une vive tentation d'en faire autant dans la ville. Il n'y avait plus ni police, ni frein, ni subordination : ceux qui auraient pu contenir la populace, bons bourgeois et magistrats, se cachaient ou fuyaient, malgré les gardes mis aux portes pour empêcher de sortir (1). Dans cette circonstance, le roi fit signifier au parlement, le 6 août, de cesser ses fonctions à Paris, et de se rendre à Pontoise, ce qui ne fut exécuté qu'en partie. Il annula par des arrêts du conseil la création du gouverneur, prévôt des marchands et échevins, faite par les princes, et suspendit le paiement des rentes de l'hôtel de ville. Le parlement de Paris cassa ces arrêts; le parlement de Pontoise foudroya celui de Paris. Ce conflit entre les magistrats rendit la justice peu redoutable au peuple; et il s'ensuivit des désordres que Condé aurait voulu réprimer; mais la nécessité de souffrir du peuple, pour le retenir dans son parti, l'obligeait de les tolérer.

Il avait lui-même des chagrins personnels à dévorer, parce que la révolte égalant tout le monde, il ne trouvait pas dans ses officiers et ses soldats la subordination dont un chef a besoin. Le comte de Rieux, l'un de ses courtisans, lui manqua en face. Il osa, dans la chaleur de la dispute, faire un geste mena-

(1) Retz, tom. III, p. 189. — Joly, part. II, p. 20.

çant, que le duc d'Orléans punit par quelques jours de la Bastille, mais dont Condé, en toute autre circonstance, aurait tiré une vengeance plus éclatante. Malgré la défense des deux princes, les ducs de Beaufort et de Nemours, ces deux beaux-frères qui s'étaient déjà montré une inimitié scandaleuse, se battirent au pistolet; l'intraitable Nemours, qui se refusa à tout accommodement, fut tué comme il se jetait l'épée à la main sur son adversaire qu'il avait manqué. Tous les jours étaient marqués par des brouilleries et des raccommodements qui fatiguaient Gaston, qui impatientaient Condé, qui donnaient au parti un air de cabale, et en dégoûtaient insensiblement les honnêtes gens que la prévention y avait jusqu'alors attachés (1).

Le parlement de Pontoise ne fut pas d'abord nombreux; mais il était composé des meilleures têtes, présidées par Molé. Ces magistrats, animés d'un vrai zèle pour le salut du royaume, se mirent à chercher les moyens de le sauver du danger pressant où il se trouvait. On savait que le duc de Lorraine revenait en France. Il avait fidèlement accompli la condition de sortir du royaume imposée par Turenne; mais, arrivé sur ses terres, il fit tirer deux coups de canon, et reprit aussitôt le chemin de Paris (2). Les Espagnols en même temps envoyèrent en France douze mille hommes sous le commandement de Fuensaldagne. Toutes ces troupes devaient se joindre au prince dans

(1) Talon, tom. VIII, part. II, pag. 62 et 64; — Montpensier, tom. II, p. 128.
(2) Talon, tom. VIII, part. II, p. 40.

la capitale, qui par-là allait devenir le centre d'une guerre ruineuse, difficile à terminer, dont les succès variés pouvaient porter des coups mortels à l'autorité royale. Le parlement de Pontoise représenta que, dans la crise des affaires, il serait peut-être à propos d'accorder quelque chose à la prévention du peuple contre le ministre; que la rébellion ne paraissait s'autoriser que du rappel du cardinal; qu'il fallait lui ôter ce prétexte, et qu'il serait glorieux à Mazarin de sacrifier sa fortune au repos de l'état. On lui remontra à lui-même que l'armée du roi n'était pas invincible; que, si jamais elle recevait un échec considérable, haï des peuples comme il l'était, peu aimé des courtisans, chargé d'arrêts contre sa liberté et sa vie, il courrait les plus grands risques. Il répondait que la cour pouvait se retirer au delà de la Loire, où elle attendrait en sûreté les événements; mais Turenne fit honte à la reine d'une pareille proposition, qui aurait donné au parti du roi un grand discrédit dans l'esprit des peuples, et ouvert la France aux étrangers. Ainsi il fut résolu que le cardinal quitterait encore une fois la France. Il partit le 19 août, et se retira à Sedan, d'où il continua de gouverner le royaume, sous le nom du prince Thomas de Savoie, qui, Italien comme lui, et entièrement étranger aux affaires d'administration, annonçait assez par ces deux titres qu'il n'était qu'un remplaçant simulé.

La nouvelle de son départ fut apprise à Paris avec grande satisfaction. Les membres du parlement qui étaient restés ordonnèrent que le roi en serait remercié. Les princes parurent partager sincèrement la joie

publique. Ils affectèrent de renouer les négociations que les opérations militaires avaient suspendues, et ils flattèrent eux-mêmes le peuple d'une paix prochaine; mais intérieurement ils se proposèrent de la faire dépendre du sort des armes. Il était naturel que Condé, près d'être joint par deux armées, se promît un succès favorable, et ne se pressât point de terminer; mais, avant la jonction, l'adresse de Mazarin lui enleva la moitié de ses espérances. Le cardinal savait que, si les Espagnols aidaient le prince, c'était moins pour l'obliger que pour perpétuer la guerre. Sur cette connaissance il imagina une ruse dont Fuensaldagne fut dupe. Mazarin écrivit de Sedan au duc de Lorraine une lettre tournée en réponse, comme s'il y avait entre eux une négociation établie. Il discutait des propositions d'accommodement; et, après s'être défendu sur les unes, avoir accordé les autres, il finissait par dire que, si Charles s'opiniâtrait à refuser les offres de la cour, la reine serait forcée de finir avec Condé qui la pressait, et qu'elle aimerait mieux s'abandonner à un prince du sang que d'exposer le royaume à une invasion. Le courrier, porteur de cette dépêche, eut ordre de passer auprès de l'armée espagnole, et de se laisser prendre. Le général ouvrit la lettre. La menace qui la terminait lui fit faire des réflexions : il en conclut, comme l'Italien l'avait espéré, qu'il ne fallait pas rendre Condé trop formidable à la reine; et, au lieu de joindre le duc de Lorraine, Fuensaldagne, instruit d'ailleurs que Turenne était campé sous Compiègne, se contenta de lui

envoyer quelque cavalerie, et retourna en Flandre avec son armée.

Charles cependant avançait vers Paris, entretenant des négociations avec la cour, qui se laissait amuser comme la première fois. S'il avait eu affaire à un général moins pénétrant, il aurait mis l'armée du roi entre deux feux, entre la sienne et celle de Condé. La reine, abusée, ordonna à Turenne de ne point inquiéter Charles dans sa marche. Mais Turenne répondit : « Je suis si persuadé que le duc trompe le roi, que, quelque positifs que soient les ordres, j'aime mieux m'exposer à porter ma tête sur un échafaud que de risquer de tout perdre en obéissant. « Il continua à serrer l'armée du duc; mais il ne put empêcher sa jonction avec les troupes du prince. Ces deux corps réunis, montant à vingt mille hommes, campèrent sur les bords de la Seine et de la Marne, près d'Ablon; et Turenne, qui n'en avait que huit mille à leur opposer, prit vis-à-vis d'eux une position avantageuse, près de Ville-Neuve-Saint-Georges, se retranchant derrière un bois, dans l'angle que forme la rivière d'Yères, en tombant dans la Seine. Ces deux armées s'observèrent tout le mois de septembre. Pendant ce temps on entama, ou l'on continua une foule de négociations, dont la plus remarquable fut celle du cardinal de Retz.

La retraite du ministre avait opéré une révolution totale dans les esprits. Ceux qui étaient auparavant les plus emportés contre la cour convenaient que cette complaisance demandait un retour d'égards. Tout le peuple se serait volontiers jeté entre les bras

de son roi. Les vœux les plus empressés des Parisiens étaient de le voir revenir au milieu d'eux. Témoin de ces dispositions, Gondi crut qu'il pouvait se donner l'honneur du retour, et que ce service éclatant effacerait ses démérites passés. Il fit connaître à Monsieur que tout allait en décadence dans son parti; que, malgré le secours de l'armée lorraine, il n'y avait plus rien à espérer, et qu'il fallait s'accommoder avec la cour, à quelque condition que ce fût. Gaston en convint, et remit ses intérêts entre les mains du coadjuteur. Il provoqua une assemblée des principaux du clergé et de la bourgeoisie, dans laquelle il fut résolu qu'on ferait au roi une grande députation pour le prier de revenir à Paris. Gondi se rendit à Compiègne à la tête de ces députés, qui lui formaient un cortége imposant. D'abord il reçut des mains du roi le chapeau de cardinal, qui était depuis si long-temps l'objet de ses vœux. Ensuite il se mit à négocier; mais il n'avait point, si on peut ainsi parler, si beau jeu qu'il se l'était promis. Les ministres n'ignoraient pas ce qui se passait à Paris. Ils savaient que, si les rebelles venaient à composition, c'était moins par amour de la paix que par nécessité. La reine, à la vérité, écouta d'abord assez favorablement les premières propositions, comme une personne qui veut finir; mais les amis du cardinal, Servien, Le Tellier, Ondedei, se défiant de sa facilité, la retinrent. Ils se firent renvoyer la conclusion, et épuisèrent sans terminer toutes les offres du coadjuteur, jusqu'à celle que faisait le duc d'Orléans de se retirer à Blois, et de ne plus se mêler de rien, pourvu qu'on assurât son état,

celui des princes et de leurs partisans, par une amnistie honorable, des gouvernements et des charges lucratives.

Ce qu'il demandait fut accordé. Une amnistie générale proposée par la cour, sous la condition que les princes désarmeraient trois jours après sa publication, n'excepta de sa faveur que ceux qui seraient trouvés coupables de délits envers les particuliers. Mais dans cette exception les princes crurent apercevoir une réserve insidieuse pour rechercher leurs partisans, attendu qu'il était impossible que des lésions particulières n'eussent pas été la suite de l'état d'hostilité par lequel on avait passé, et ils demandèrent une modification de l'amnistie. De là de nouvelles négociations et de nouvelles demandes, que la cour quelques mois plus tôt aurait sans doute accueillies avec le plus grand empressement, mais qu'elle rejetait alors, parce qu'elle voyait jour à rentrer dans ses droits sans grâces ni conditions. Turenne, tenant toujours en échec l'armée lorraine, avait mandé à la reine qu'elle pouvait traîner les négociations en longueur tant qu'elle voudrait. Les princes, disait-il, ont beau débiter qu'ils me forceront à une bataille ou à mourir de faim, je ne crains d'eux ni violence ni surprise, et je serai toujours maître de me retirer quand je le jugerai à propos. En effet, la conduite des troupes lorraines et de leur chef n'était pas propre à les faire redouter. Il y avait toujours presque autant d'officiers à Paris qu'au camp, quoique les Parisiens ne les vissent pas de bon œil. Ceux-ci se moquaient d'eux publiquement, et plaisantaient sur

leurs discours au sujet de l'armée royale, qu'ils se vantaient de battre quand ils voudraient. On les défiait d'exécuter ces menaces fanfaronnes; et bientôt Turenne les rendit aussi ridicules qu'elles étaient vaines. Après avoir rempli son objet, qui était de fatiguer les Parisiens par la présence des soldats étrangers, tous pillards et indisciplinés, d'amuser les princes par des négociations, de les discréditer, de détacher d'eux le peuple et ses chefs, Turenne, à l'aide des ponts qu'il avait jetés sur la rivière d'Yères pour faciliter ses fourrages, décampa le 4 octobre sur le soir, et gagna le lendemain Corbeil, laissant l'armée ennemie bien étonnée de sa retraite. Elle se fit avec le plus grand ordre, et sans coup férir. Cette surprise, qui ôtait à Condé le moyen de tenter une affaire décisive, le mit en fureur, et il s'exhala en plaintes amères et en paroles outrageantes contre Tavannes et Vallon, qu'il avait laissés au camp pendant qu'il était malade à Paris. « Ce sont des ânes, disait-il, auxquels il faut envoyer des brides. » Les Lorrains et les Espagnols furent moqués et chansonnés par les Parisiens, qui s'amusent de tout. Le peuple, de l'extrême affection pour eux, passa à la haine, et le duc de Lorraine lui-même fut insulté dans les rues. Depuis ce jour il s'en écoula peu pendant lesquels Condé n'eût à craindre d'être livré à ses ennemis, ou forcé de mettre Paris en feu pour se défendre. Il s'ennuya de cette situation critique; et, fatigué également des formes du palais, des inconséquences du parlement, de l'importance des bourgeois, de l'insolence de la populace, plus las encore des négocia-

tions qu'on rendait interminables, il s'abandonna entre les mains des Espagnols; et, le 18 octobre, il prit avec le duc de Lorraine le chemin de la Flandre par la Picardie.

En partant, il recommanda à Monsieur de ne point rendre la ville sans avoir obtenu des conditions avantageuses pour eux deux et pour leurs partisans les plus distingués. C'était présumer que Gaston serait plus maître du peuple que ne l'avait été Condé; mais les Parisiens, qui s'étaient passionnés contre Mazarin sans trop savoir pourquoi, et parce qu'on avait eu l'art de leur inspirer de la haine, revinrent d'eux-mêmes à leur devoir, sitôt qu'ils eurent sous les yeux des exemples de soumission (1). La députation du clergé en provoqua d'autres. Les six corps des marchands envoyèrent à Pontoise, où était la cour, des députés qui furent très-bien reçus et traités aux dépens du roi. Après eux, les colonels des quartiers, un bourgeois et un officier de chaque compagnie, au nombre de cent quarante-neuf, allèrent à Saint-Germain conjurer sa majesté de revenir *dans sa bonne ville*. Ils furent accueillis avec encore plus de distinction que les autres : non-seulement traités aux dépens du roi, mais servis par ses officiers, au bruit des timbales et des trompettes, et visités pendant le dîner par le jeune monarque lui-même et le duc d'Anjou, son frère. Il faut être Français pour concevoir l'effet de pareils égards marqués à propos. Le peuple, en apprenant l'accueil fait à ses députés, devint ivre de joie; et ils se faisaient raconter les détails, se répé-

(1) Retz, tom. III, p. 242.

taient les uns aux autres les plus petites particularités, et finissaient toujours par cette question : *Quand reviendra-t-il?*

Le duc d'Orléans, effrayé de cet enthousiasme général, leur criait de ne se pas hâter, de lui donner le temps de finir son traité; que leur empressement rompait toutes ses mesures. Eh! qu'importait à ce peuple détrompé l'intérêt des chefs qui l'avaient séduit et entraîné dans la révolte! Tous savaient qu'ils n'avaient rien à craindre du rétablissement de la puissance royale; qu'il ne pouvait, au contraire, leur en revenir que de la sûreté et de la tranquillité (1). La partie du parlement restée à Paris, et l'hôtel de ville, voulurent aussi faire des députations; mais la cour tint ferme à les regarder comme interdits; et, ne pouvant être reçus en corps, les membres se mêlèrent du moins parmi les autres députés. Ils annulèrent aussi d'eux-mêmes, ou regardèrent comme non avenues et sans force, toutes leurs dispositions séditieuses : élections irrégulières d'un gouverneur et d'échevins anti-royalistes, création d'un conseil d'union, concession du titre de lieutenant-général au duc d'Orléans, et de généralissime à Condé. Gaston connut alors à quoi doivent s'attendre les sujets les plus élevés, les princes du sang même, quand ils se séparent du roi. C'est du trône qu'ils tirent tout leur éclat; et, s'ils accoutument les peuples à mépriser l'autorité, tôt ou tard ils en sont punis par le mépris où ils tombent eux-mêmes. Le duc d'Orléans avait peine à s'avouer cette vérité humiliante, dont il faisait partout l'expé-

(1) Retz, tom. III, p. 245.

rience : il aurait voulu se persuader à lui-même et persuader aux autres qu'il pouvait résister avec succès, s'il s'y obstinait, et qu'il ne cédait que par condescendance. Le cardinal de Retz décrit assez plaisamment le combat entre la vanité de Gaston et sa crainte. « Ne ferai-je pas demain la guerre, dit-il au prélat, et plus facilement que jamais?..... Oui, Monsieur..... Le peuple n'est-il pas toujours à moi?..... Sans doute, Monsieur. ... M. le prince ne reviendra-t-il pas à moi, si je le demande?..... Je le crois, Monsieur..... L'armée d'Espagne ne s'avancera-t-elle pas, si je le veux?..... Toutes les apparences y sont, Monsieur. Gaston, ajoute le coadjuteur, sentait le ridicule de ses questions, et il ne se les permettait qu'afin qu'on le réfutât, et afin de pouvoir dire ensuite qu'il aurait fait merveille, si on ne l'avait retenu; à peu près, disait Madame, moitié riant, moitié pleurant, à peu près comme Trivelin dit à Scaramouche: Que je t'aurais dit de belles choses, si tu avais eu assez d'esprit pour me contredire! » Ainsi ces grands événements qui attirent l'attention de l'univers, considérés sous un autre point de vue, ne sont souvent que des comédies dont les acteurs, s'ils étaient vus de près, inspireraient plus de pitié que d'estime. La Fronde se termina comme une pièce de théâtre. Après les incidents qui formèrent l'intrigue et soutinrent l'intérêt, la venue du principal personnage opéra le dénoûment. Les autres disparurent de dessus la scène, la toile tomba, et il ne resta plus de ces troubles qu'un souvenir qui fut bientôt effacé par les années brillantes de Louis XIV.

Le 21 octobre, trois jours après le départ du prince de Condé, le monarque rentra dans sa capitale au milieu des acclamations du peuple, dont la joie se signalait par des transports difficiles à dépeindre. Il n'était lié par aucune promesse d'amnistie, et avait la liberté de punir s'il le voulait; mais le châtiment ne fut pas sévère : il se borna même aux plus coupables (1). Louis fit dire à son oncle de quitter Paris, et il obéit. Mademoiselle, prévenant l'ordre qu'elle aurait eu de se retirer dans une de ses terres, s'y exila d'elle-même. Plusieurs gens de qualité, et d'autres personnes turbulentes de différents états, jugées et condamnées par leur propre conscience, se cachèrent et s'enfuirent. Les duchesses de Montbazon et de Châtillon auraient bien voulu paraître à la cour, mais elles eurent défense de s'y montrer, et partirent pour leurs châteaux. Le duc de Beaufort suivit le duc d'Orléans, non sans regret d'abandonner le petit empire qu'il s'était formé dans les halles. Le fils de Broussel rendit la Bastille, sitôt qu'on le menaça de le faire pendre s'il se laissait assiéger. Enfin, le lendemain de son entrée, le roi tint son lit de justice au Louvre. Il y réunit les conseillers de Paris à ceux de Pontoise : les premiers n'essuyèrent ni reproches ni réprimandes. Il fut seulement défendu à dix ou douze d'entre eux, qui n'avaient pas été appelés à cette séance, de demeurer à Paris. Dans cette défense furent compris quelques membres des autres compagnies, en petit nombre; tous les officiers des princes de Condé et de

(1) Retz, tom. III, p. 247. — Montpensier, tom. II, p. 166.

Conti, et même les femmes attachées au service de la duchesse de Longueville.

Dans ce lit de justice, le roi fit lire et enregistrer un édit qui interdisait au parlement toute délibération sur le gouvernement de l'état et des finances, et toutes procédures contre les ministres qu'il lui plairait de choisir. Il contenait aussi des règles de discipline, faites pour l'honneur et l'indépendance de la compagnie : notamment celle de ne point permettre à ses membres de prendre des habitudes trop grandes dans les palais des princes et des grands; d'en recevoir présents, gratifications ou pensions; et même d'assister aux conseils où se traitaient leurs affaires économiques et domestiques. Du reste, le monarque accorda une amnistie générale, qui rassura les esprits, et remit partout l'ordre et la tranquillité. Le cardinal de Retz se trouva au Louvre quand le roi arriva. La reine dit à son fils de l'embrasser, *comme celui à qui il devait particulièrement son retour à Paris.* Cependant il n'y avait véritablement contribué qu'en ce qu'il ne s'y était point opposé. En quittant le Louvre, il alla, si l'on en croit Joly, insinuer au duc d'Orléans de se mettre en défense, et de ne se point laisser opprimer par la puissance royale; mais lui-même prétend qu'il laissa seulement entrevoir à Gaston la possibilité d'ameuter le peuple, de faire de nouvelles barricades, et de s'emparer de la personne du roi (1). Il dit que le duc de Beaufort conseillait fortement cette entreprise; que, pour lui, il se contenta d'assurer Gaston; que, si le prince s'y déter-

(1) Retz, tom. III, pag. 249. — Joly, tom. II, pag. 30.

minait, il l'appuierait de tout le crédit qu'il avait encore auprès du peuple. C'était certainement pousser la rébellion jusqu'où elle pouvait aller. Cependant Anne d'Autriche voulut bien ne punir le prélat que par l'éloignement : encore ne s'y détermina-t-elle que lorsqu'elle se fut assurée par diverses tentatives, qu'il lui serait impossible de faire revenir Mazarin, et d'assurer la tranquillité de son ministère tant que Gondi resterait à Paris. Elle lui offrit l'ambassade de Rome, où on lui promettait de ne le laisser que trois ans, cent mille francs pour payer ses dettes, une pension de cinquante mille écus, et cinquante mille autres comptant pour se mettre en équipages.

Le coadjuteur dit qu'il ne refusa ces offres que parce qu'on ne voulut rien donner à ses partisans intimes; et il veut faire entendre qu'il fut victime de l'amitié : mais il y a plus d'apparence qu'il se crut encore en état d'intimider la cour, et de se faire acheter plus chèrement. Il continua de retenir autour de lui une espèce de garde, qui montait quelquefois jusqu'à deux cents gentilshommes. Ce n'était qu'avec cette escorte qu'il quittait son fort de l'archevêché, où il avait toujours des munitions qui rendaient ce poste capable de résistance. Quand il allait à la cour, il y portait un air de morgue et de hauteur, et il rejetait dédaigneusement toutes les conditions qui n'étaient pas précisément celles qu'il prétendait imposer. Son insolence alla si loin, que le conseil donna des ordres pour l'arrêter, et même pour l'attaquer à main armée, si on ne pouvait le saisir autrement. « Ces ordres, dit-il, n'étaient guère différents de ceux qui furent

donnés au maréchal de Vitry, lorsqu'il tua le maréchal d'Ancre. » Les vrais amis de Gondi, qui voyaient qu'il se perdait, vinrent à la fin à bout de l'engager à relâcher quelque chose de ses prétentions. Il se détermina à traiter directement avec le cardinal Mazarin, auquel il écrivit. Sur la foi de ce traité entamé, il vint au Louvre, mais accompagné. Il y fut arrêté le 19 décembre, et conduit à Vincennes, sans que le peuple, dont on craignait le ressentiment, en témoignât aucun. Il y eut seulement quelques démonstrations de chagrin de la part du clergé : le chapitre de la cathédrale ordonna des prières de quarante heures; mais l'archevêque, oncle du coadjuteur, les fit cesser.

Turenne cependant, après avoir ramené le roi à Paris, avait volé aux frontières, qui, pendant tout le cours de la campagne, étaient restées presque entièrement dégarnies. Aussi les Espagnols avaient-ils repris Gravelines, Mardick et Dunkerque; et Condé, malgré la séparation du duc de Lorraine, avait signalé son arrivée au milieu d'eux par la prise de Château-Porcien, de Rethel, de Sainte-Ménéhould et de Bar-le-Duc. Turenne s'attacha aux pas de ce dernier, et laissant derrière lui toutes les villes au moyen desquelles le prince avait espéré retarder sa marche, et qui n'avaient servi qu'à l'affaiblir lui-même par les garnisons qu'il y avait laissées, il le harcela sans relâche et le poussa jusque dans le Luxembourg où il le força d'hiverner; puis, revenant sur ses pas, il réduisit facilement la plupart des places qu'il avait négligées en passant, et fit leurs garnisons prisonnières. Ainsi l'ennemi, malgré ses succès et contre son at-

tente, se vit réduit à aller prendre ses quartiers d'hiver hors de France.

L'éloignement de la Catalogne et de l'Italie n'avait pu manquer d'y rendre la campagne encore plus malheureuse qu'en Flandre. Dom Juan d'Autriche avait fait rentrer Barcelonne et une partie du Roussillon sous l'obéissance des Espagnols, et Casal retenue depuis plus de vingt ans par les Français, était tombée aussi en leur pouvoir et avait été restituée par eux au duc de Mantoue, dont la France s'estima heureuse d'obtenir la neutralité.

Pendant que le cardinal de Retz ressentait dans la contrainte et la solitude de la prison tous les tourments que peut souffrir un ambitieux enchaîné par son rival, Mazarin se promenait sur la frontière dans les armées frrançaises, et jouissait de l'honneur des derniers succès que les généraux lui déféraient. Il était redevable de ces égards à la puissance qu'il conservait à la cour, où il disposait de tout, quoique éloigné. Il s'en rapprocha après s'être fait quelque temps désirer, et arriva à Paris le 3 février, accompagné de Turenne et des principaux officiers de l'armée; cortége flatteur dont l'éclat fut encore rehaussé par le monarque, qui alla au-devant de lui jusqu'à six lieues. La reine le reçut avec des transports de joie qui n'étaient pas nouveaux, mais qui étonnaient toujours; car plusieurs recherchaient encore par où il avait mérité sa fortune. Les autres, éblouis par son bonheur, brûlaient leur encens devant l'idole sans s'embarrasser si elle en était digne : toute la France tomba à ses genoux. Les Parisiens lui firent une espèce d'amende honorable de

leurs insultes excessives, par des hommages qui ne l'étaient pas moins (1). Ils lui donnèrent à l'hôtel de ville une fête dans laquelle on lui prodigua tous les honneurs réservés jusqu'alors aux souverains. Des édits bursaux, que le ministère présenta au parlement sous le motif ordinaire de fournir aux dépenses de la guerre, n'éprouvèrent point de difficultés. On dit que le cardinal, voyant la nation si inconstante, se confirma dans le mépris qu'il avait déjà conçu pour elle; et que, la trouvant si docile, il ne se fit point de scrupule de la piller et d'entasser des trésors immenses, pour n'être plus exposé, en cas de disgrâce, à la disette qu'il avait quelquefois éprouvée pendant sa retraite forcée chez l'étranger.

Comme un bonheur en entraîne ordinairement un autre, le ministre n'eut, pour ainsi dire, besoin que de se prêter aux événements pour éteindre les dernières étincelles de la guerre civile. Depuis que Paris s'était rendu, le foyer des troubles existait à Bordeaux. Le duc de Vendôme, entrant avec une flotte dans la Garonne, lui coupa toute communication avec les Espagnols; et cette ville, resserrée de plus en plus, fut bientôt menacée de la famine. Le comte d'Harcourt, qui avait commencé à la cerner, venait, à la vérité, de fausser lui-même ses serments, et de manquer à la fidélité dont il avait donné tant de preuves. Saisi de l'esprit de vertige dont les meilleures têtes de ce temps n'avaient point été exemptes, et de l'idée romanesque de se faire une souveraineté en Alsace, à la faveur de l'occupation que Condé donnait aux armées françai-

(1) Talon, tom. VIII, part. II, p. 129.

ses, il avait traversé la France avec la cavalerie de son armée, et surpris en effet Brisach et Philisbourg. Le duc de Candale, fils du duc d'Épernon, nommé pour le remplacer devant Bordeaux, n'avait pas ses talents militaires; mais déjà il n'en était plus besoin. La faction se consumait elle-même par la mésintelligence du prince de Conti et de la duchesse de Longueville; mésintelligence que leurs conseils et leurs domestiques fomentaient. Il y avait entre tous ces agents une émulation intéressée à traiter avec la cour. Ceux du frère voulaient prévenir auprès du ministre ceux de la sœur, et réciproquement, afin d'avoir l'honneur de la pacification, et d'en tirer une récompense personnelle. Mazarin écoutait tout le monde, et ne se pressait pas de conclure, parce que le retard faisait que les négociateurs se traversaient, et que le parti se ruinait de lui-même (1).

Pendant ces délais il se passait des scènes sanglantes à Bordeaux. Lorsque Lenet et Marsin, agents de Condé, restés dans la ville avec Conti et la duchesse de Longueville, voulurent se couvrir de l'autorité apparente du parlement, à l'exemple des frondeurs de la capitale, ils ameutèrent la populace, dont ils se servirent pour intimider la compagnie. Cette populace prit l'habitude de s'assembler à l'Ormée, promenade de Bordeaux. De là, au signal des chefs partisans des princes, elle se répandait dans la ville, insultait, frappait, pillait ceux qu'on lui indiquait comme mazarins. Contre cette féroce cabale, dont

(1) Lenet, tom. II, p. 560.—Retz, tom. III, p. 71.—Nemours, p. 440.

un nommé *Dure-Tête*, simple artisan, était chef, se forma l'association du Châpeau-Rouge, ainsi appelé du nom d'une des rues de la ville. Celle-ci était composée de la meilleure bourgeoisie. Plusieurs fois les deux troupes en vinrent aux mains : les ormistes, plus nombreux, eurent souvent l'avantage, et signalèrent leurs victoires par toutes sortes de cruautés contre les chapeaux-rouges. Beaucoup de ceux-ci quittèrent la ville avec les principaux du parlement que le roi transféra à Agen.

Bordeaux était réduit à cet état d'anarchie, lorsqu'on parla de traiter avec la cour. Au lieu de se tenir unis et de faire cause commune, les agents du prince absent, ceux de Conti, ceux de la duchesse de Longueville se brouillèrent, et brouillèrent leurs maîtres sur des prétentions qu'ils affectaient exclusivement l'un pour l'autre. Le ministre augmenta la division en se montrant disposé à accorder des préférences. Chacun tâcha de les mériter par une soumission plus prompte et plus étendue, et le résultat de cette conduite fut que la cour imposa la loi qu'elle voulut. On accorda à la princesse de Condé la liberté de suivre son mari en Flandre ou en Espagne avec son fils et tous ses partisans un peu notables. Marsin fut de ce nombre, et il eut la faculté d'emmener avec lui les régiments du prince et du duc d'Enghien, leurs gardes et leurs gendarmes, en tout deux mille cinq cents hommes, qui traversèrent la France avec étape pour se rendre à Stenay. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville, sa sœur, furent relégués en des séjours éloignés de la cour jusqu'à ce que leur bonne

conduite les y fit rappeler. Quelques seigneurs subirent le même sort, mêlé d'indulgence et de rigueur. On donna une amnistie générale pour Bordeaux et les petites villes adjacentes plus ou moins marquées de la tache de la révolte. Il n'y eut d'exceptés que Dure-Tête, chef de l'Ormée, et cinq de ses compagnons les plus coupables, dont on fit un exemple. Ce fut le seul sang que la vengeance royale se permit de répandre. Elle ne crut pas non plus devoir laisser sans punition, à la face de l'univers, la rébellion du prince de Condé, qui, par le traité qu'il avait fait avec les Espagnols, devait rester maître de toutes les places qu'on enlèverait à la France.

Ce même parlement de Paris, dont beaucoup de membres pouvaient se reprocher de s'être rendus ses complices, lui fit son procès comme l'avait prédit le coadjuteur. Le jeune monarque y assista, et y porta l'extérieur d'un homme touché. On déclara Condé criminel de lèse-majesté. Il fut dépouillé de tous ses emplois, charges et gouvernements, auxquels le roi nomma, et condamné à mort sans spécifier le genre de supplice par respect pour le sang royal. Quant aux autres chefs de parti, ils s'éclipsèrent sans qu'on parût presque les remarquer. Le duc d'Orléans se retira à Blois, d'où il ne venait que rarement à la cour, médiocrement caressé par le monarque et sa mère, peu regardé des courtisans, mais très-fêté par le ministre, qui se faisait un honneur de le traîner, pour ainsi dire, à son char. Sa fille, Mademoiselle, mena longtemps une vie errante dans ses châteaux. Il se trouva toujours des obstacles aux mariages qui convenaient

à sa naissance; et elle fut à la fin obligée d'acheter, par le sacrifice d'une partie de ses grands biens le droit d'épouser un gentilhomme qui la méprisa. La duchesse de Longueville, ne pouvant se passer d'intrigues après avoir renoncé à celles de l'amour et de la politique, trouva à se satisfaire dans la dévotion. La guerre entre les solitaires de Port-Royal et les jésuites commençait à s'animer. Elle se déclara pour les premiers, et se donna du moins le plaisir d'être du parti que la cour n'aimait pas. Le prince de Conti fit sa paix en épousant, dans les premiers jours de 1654, Anne-Marie Martinozzi, une des nièces du ministre, précisément à l'époque où Mazarin pressait la condamnation de son frère au parlement. Il vécut sans éclat, bon mari, bon père, plus heureux dans cette espèce de vie privée qu'il ne l'avait été dans le tracas des affaires. Le duc de Beaufort, qui obtint du roi la survivance de la charge d'amiral de France que possédait son père, se distingua dans diverses expéditions maritimes; et, en 1669, s'étant mis à la tête d'une troupe de volontaires, auxquels le roi permit d'aller au secours des Vénitiens en Candie, il trouva une mort honorable sur la brèche de la Canée. Les grands seigneurs qui avaient participé aux troubles furent peu employés sous le règne de Louis XIV malgré leur mérite personnel; et leurs enfants ont quelquefois eu peine à effacer la tache de leurs pères. Quant aux brouillons inférieurs, beaucoup de leurs noms rayés des matricules de la magistrature en ont disparu totalement, ou n'existent plus que dans des conditions subalternes.

Le cardinal de Retz causa encore quelque inquiétude à la cour. De coadjuteur il devint pendant sa prison de Vincennes archevêque de Paris, par la mort de son oncle. On lui demanda sa démission, et on mit sa liberté à ce prix. Il la donna; et attendant la ratification de Rome, qui la refusa par haine contre Mazarin, et sur les instances même du démissionnaire, il fut tranféré dans le château de Nantes, d'où il se sauva, et se rendit à Rome où il fût revêtu du *pallium*, décoration confirmative de son titre. En s'échappant, il fit une chute, dont il demeura estropié toute sa vie. Pendant qu'il errait en Flandre, en Espagne, à Rome, en Allemagne, un curé de la Madeleine, nommé Chassebras, qu'il avait fait son grand-vicaire, soutenait ses intérêts avec une intrépidité et une intelligence singulières. Il donnait des mandements au nom du cardinal, et interdisait les grands-vicaires nommés par le chapitre à la prière de la cour, lançait des monitoires contre les persécuteurs de son archevêque, et les menaçait d'excommunication. Ces pièces passèrent pour être l'ouvrage des solitaires de Port-Royal, que la cour commença à regarder comme possédés de l'esprit de rébellion, et acharnés à le répandre dans le peuple; soupçon dont le ministère ne s'est jamais défait. On dit qu'elles s'imprimaient dans la tour de Saint-Jacques-de-la-Boucherie; et, malgré la multitude et la vigilance des espions, elles parvenaient toujours entre les mains des personnes dont elles devaient être connues, ou elles se trouvaient affichées à propos partout où il était besoin, sans que les recherches et les menaces du ministère aient ja-

mais pu intimider le grand vicaire et ses coopérateurs, qui se cachaient, mais qui agissaient toujours.

Comme ces ouvrages étaient bien écrits, ils faisaient impression. Le clergé redemandait son archevêque, le peuple murmurait; et, si Gondi eût su seconder le zèle de ses partisans par une conduite réglée et par sa persévérance, peut-être aurait-il forcé la cour à lui laisser son archevêché, mais il se lassa de souffrir. Si on croit Joly, qui l'accompagna toujours, il avait contracté dans ses voyages le goût d'une vie libre, exempte de devoirs, d'assujettissement, et même de bienséance; vie qu'il désira de pouvoir continuer. Il prit donc le parti de transiger avec la cour. On lui donna de grosses abbayes en échange de son archevêché. Il fixa sa demeure en Lorraine, et paya ses dettes à la longue. Sur la fin de sa vie il obtint la permission de revenir à Paris; et cet homme, qui ne s'était pas contenté du premier rang après les princes dans la capitale, s'estima heureux de pouvoir y finir ses jours presque inconnu. Mais il ne céda son archevêché qu'après la mort de Mazarin, auquel il ne voulut pas donner la satisfaction de le rendre témoin de son humiliation.

La Fronde finit par la dispersion des chefs, et la guerre cessa dans l'intérieur du royaume; mais elle s'anima sur les frontières contre les Espagnols, aidés de la capacité et des conseils du prince de Condé, lesquels, heureusement pour la France, ne furent pas toujours suivis. Il était entré cette année en Picardie, au mois de juin, à la tête de vingt-cinq à trente mille combattants, et avec le titre de généra-

lissime des armées espagnoles. Déjà il avait passé la Somme, et après avoir pris et ruiné, pour l'exemple, la mauvaise place de Roye, où la noblesse de Picardie avait osé l'attendre, il se proposait d'établir le foyer des hostilités aux environs de la capitale, lorsque Turenne, qui venait d'abandonner la Champagne, posant son camp à quelques lieues de lui, l'arrêta tout d'un coup avec une armée moitié moindre. Trop faible pour hasarder une bataille, Turenne ne laissa pas de proposer de passer l'Oise qui séparait les deux armées, et de tenir perpétuellement l'ennemi en échec en le côtoyant toujours. Ainsi, observait-il, l'armée deviendra plus que suffisante pour empêcher les progrès des Espagnols, tant parce qu'ils ne pourraient attaquer les villes sur la Somme, situées dans un terrain marécageux, sans s'affaiblir par l'éloignement nécessaire de leurs quartiers, que parce que, s'ils osaient avancer au delà, et marcher sur la capitale, ils courraient le danger d'être coupés de Cambrai, où se trouvaient leurs magasins. Cet avis fut adopté par le conseil du roi, qui s'était transporté au camp avec Mazarin.

Mais, en présence d'un général tel que Condé, il ne fallait pas moins que l'habileté de Turenne pour exécuter un tel plan. Ces deux grands hommes épuisèrent tout ce que leur expérience dans l'art de la guerre leur avait appris, l'un pour joindre son adversaire, et l'autre pour l'éviter. Ils tâchèrent en vain de se surprendre l'un l'autre; et jamais la diversité des attaques dont Condé eut toujours le choix, comme étant le plus fort, ne put rencontrer Turenne au dé-

pourvu, ni lui faire hasarder le moindre mouvement dont le prince pût tirer avantage. Sur la fin de la campagne cependant, aux environs de Péronne, il y eut un moment où la prévoyance du général français pensa être mise en défaut. Une fausse manœuvre du maréchal de La Ferté, qui commandait l'aile gauche, fut sur le point de le commettre avec l'armée ennemie, et de l'exposer à être battu par Condé, ainsi que dix ans auparavant, ce même La Ferté avait pensé faire battre Condé par Melos à Rocroy. Turenne obvia à cette faute par un changement rapide de position qui lui donna le temps de se retrancher, et sa situation était déjà respectable quand l'armée ennemie arriva en présence, excédée de chaleur et de soif. Condé néanmoins voulait attaquer; mais, plus ménager de la fatigue et du sang des soldats, le comte de Fuensaldagne, qui commandait la portion espagnole de l'armée, s'y opposa, et l'action fut remise au lendemain. Turenne mit à profit ce délai, et pendant la nuit il accrut ses défenses à tel point que Condé lui-même jugea impossible de le forcer. Il éclata en plaintes amères contre Fuensaldagne, et ses reproches accrurent la mésintelligence qui existait déjà entre eux, et qui ne nuisit pas peu aux opérations de cette campagne et des suivantes. Rebuté de l'inutilité de ses essais pour forcer Turenne au combat, Condé se détermina enfin à repasser la Somme, et, se dirigeant d'abord sur Arras pour amener l'ennemi de ce côté, il tourna subitement sur la frontière de la Champagne, et investit Rocroy, théâtre de ses premiers triomphes, dont alors il travaillait lui-même à anéantir les fruits.

Turenne, qui tenait pour maxime qu'à moins de faire des fautes on était toujours sûr de forcer une armée dans ses lignes, eut l'air de le suivre; mais la campagne jusqu'alors avait été si heureuse par l'exacte fidélité à suivre le plan qu'on s'était tracé, qu'il continua d'en faire la règle de sa conduite, et il évita le prince, qui aurait pu lever ses quartiers pour revenir sur lui. D'accord avec les instructions de la cour, il rabattit donc sur Mouzon, afin de se dédommager, s'il y avait lieu, de la perte qui pourrait être faite de Rocroy. Les deux places se rendirent à deux jours de distance. Turenne tint encore quelque temps la campagne pour couvrir le siége de Sainte-Ménéhould que faisait le maréchal du Plessis-Praslin. La ville prise, la dévastation du pays, la disette du fourrage, l'humidité de la saison et le besoin naturel de repos forcèrent, comme de concert, les deux armées à prendre leurs quartiers d'hiver. Ainsi fut terminée cette savante campagne, objet de l'étude et de l'admiration des gens de l'art, et dont la France recueillit tout l'avantage, en faisant évanouir les espérances assez fondées qu'avait pu concevoir l'ennemi.

En Italie la guerre se suivait avec mollesse, et moins pour faire des conquêtes que pour retenir le duc de Savoie dans l'alliance de la France. Une victoire douteuse à la Roquette sur le Tanaro, remportée par le maréchal de Grancey sur le marquis de Caracène, produisit cet effet et n'en eut point d'autre. Les succès furent aussi partagés en Catalogne. Les Espagnols échouèrent devant Roses, où ils furent battus par le maréchal d'Hocquincourt, et les Fran-

çais devant Gironne, où don Juan d'Autriche leur rendit la pareille, et rejeta le maréchal dans le Roussillon.

On profita du loisir des quartiers d'hiver qui suivirent cette campagne laborieuse, pour s'occuper du sacre du roi, que les troubles du royaume avaient fait différer jusqu'alors. Quatre princes du sang y manquèrent, le duc d'Orléans, toujours relégué à Blois, le prince de Conti, qui commandait en Roussillon, le prince de Condé et le duc d'Enghien, son fils, que la rébellion retenaient hors du royaume. Louis XIV, après son sacre, qui eut lieu au mois de juin, parut comme un soleil levant qui dissipa tous les nuages des factions. Ce n'est cependant pas de ce moment qu'on peut dire qu'a commencé son administration. Depuis 1643, qu'il parvint au trône à l'âge de cinq ans, jusqu'à sa majorité en 1651, on a vu qu'il figura très-peu dans le gouvernement. L'histoire de ce temps n'est que celle de la régence de sa mère et de la Fronde. Depuis sa majorité, pour les événements publics, Mazarin absorba toute l'autorité et la conserva jusqu'à la mort. Cependant on trouve déjà dans ces deux époques des faits applicables au jeune monarque, des nuances de caractère, comme des traits qui ne sont pas encore la physionomie, mais qui annoncent ce qu'elle sera, traits qu'il ne faut pas laisser perdre.

Mazarin avait été établi surintendant de l'éducation des deux frères, Louis et Philippe. Il paraît qu'il s'appliqua, de l'aveu de la reine-mère, à *viriliser* l'un et à *efféminer* l'autre. Louis, d'une taille avantageuse,

déjà imposant sans avoir rien de dédaigneux, sérieux sans air d'humeur; attirait le respect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Philippe avait en amabilité tout ce que son frère avait de majestueux. On lui inspira, on lui souffrit le goût de la parure et des ajustements, tandis qu'on accoutuma de bonne heure l'aîné à *faire le roi*; mais, de peur qu'il *n'échappât à ses lisières*, le cardinal eut soin de l'investir d'amusements propres à le retenir dans sa dépendance.

Le prélat vit avec satisfaction le jeune monarque se renfermer presque exclusivement dans la compagnie de ses nièces, et en faire sa société habituelle. Il en avait fait venir sept d'Italie, toutes jeunes, vives, spirituelles et enjouées. Entre elles se distinguaient les deux aînées, Laure et Olympe, qui eurent pour fils deux des plus grands capitaines de ce siècle, le duc de Vendôme et le prince Eugène, mais surtout Marie Mancini, qui fut depuis la connétable Colonne. Ce n'était pas une beauté; mais, âgée de quatorze à quinze ans, avec de l'esprit et une coquetterie prononcée, il ne lui fut pas difficile de toucher un cœur neuf, qui *cherchait maître*, ni à l'oncle, qui avait ses vues, de fixer le roi dans le cercle de ces jeunes et aimables personnes.

La galanterie n'empêchait pas Louis de s'appliquer à acquérir des connaissances et des qualités, non point de celles qui font un homme instruit (à cet égard l'abbé Beaumont de Péréfixe, son précepteur, qu'il fit archevêque de Paris, ne put s'enorgueillir de lui), mais de celles qui étaient nécessaires à son rang.

Étonné de ses progrès, Mazarin qui l'avait approfondi, disait au maréchal de Grammont, qui le félicitait sur les dispositions qu'il supposait au roi à se laisser conduire : « Monsieur le maréchal, vous ne le connaissez pas. Il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois et un honnête homme. » Le même disait au maréchal de Villeroi, à l'issue d'une audience donnée par ce prince aux députés de Bourgogne : « Avez-vous pris garde, monsieur, comme le roi écoute en maître et parle en père? Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. » Mazarin lui fit faire ses premières armes assez durement. Point d'équipage, point de table : il était toujours à cheval, même en route, et mangeait chez le général. On ne le ménagea pas davantage sur les dangers. On le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets, qui tombaient autour de lui sans qu'il en parût ému.

Au retour de ses campagnes, dans lesquelles il se passait toujours quelques faits à l'honneur du prince, qu'on se plaisait à citer, on peut juger comment le jeune monarque était reçu dans une cour idolâtre où il ramenait les plaisirs. Dans sa jeunesse Louis XIV ne se contentait pas d'être spectateur des fêtes, il aimait à y figurer avec ses courtisans; par-là elles devenaient plus animées, plus agréables à lui-même et au peuple. La reine et le cardinal tiraient une espèce de vanité des applaudissements qu'excitaient toujours, quand il paraissait en public, son grand air et sa bonne grâce. On donnait des carrousels, on faisait des cavalcades, des courses de bagues, dont le cos-

tume rappelait le souvenir de l'ancienne chevalerie. Tout ce qu'il y avait de plus galant à la cour, superbement habillé, et monté sur les plus beaux chevaux, passait et repassait sous le balcon des dames. Elles contribuaient par leur parure à la beauté du spectacle, et y jetaient de l'intérêt par les circonstances auxquelles les devises des chevaliers faisaient allusion (1).

On donnait aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étaient pas familières, la reine y avait laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se rappelaient la sévérité de l'étiquette sous Louis XIII et Richelieu son ministre. Mazarin, bien différent, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appelait la gaieté auprès du trône, et y joignait quelquefois une magnificence inconnue en France jusqu'à lui.

Immédiatement après son sacre, et lorsque le roi touchait à sa seizième année, il fit sa première campagne. Le prince de Condé, s'étant refusé à de nouvelles propositions d'accommodement, la cour, pour l'en punir, arrêta le siége de Stenay qui lui appartenait, et la prise de cette place fut le coup d'essai du monarque. Le siége, long-temps couvert par Turenne, était dirigé par Fabert, officier de fortune, et depuis maréchal de France, que son attachement à Mazarin, qu'il reçut dans Sedan malgré la clameur générale, porta à ce grade qu'il méritait. Fils d'un libraire de

(1) Motteville, tom. IV, p. 423.

Metz, il refusa d'être chevalier de l'ordre, parce qu'on lui demandait des preuves de noblesse, qu'on aurait adoptées sans examen sur son serment; mais il se refusa à une dignité qu'il eût fallu acheter par un mensonge.

Quoique Condé se confiât en la force de sa place au point d'avoir osé dire que le jeune monarque avait fait un mauvais choix pour établir la réputation de ses premières armes, il est probable qu'il supposait aussi que cette place ne serait pas abandonnée aux seules ressources qu'elle pouvait tirer d'elle-même. Mais il ne put déterminer l'archiduc à y faire passer le moindre secours. Indépendamment de la jalousie qui subsistait entre eux, à l'occasion de l'égalité dans le commandement, égalité à laquelle avait prétendu Condé, et qu'il avait obtenue, il avait encore à combattre l'éloignement absolu des Lorrains pour cette expédition. Cette oppposition était fondée sur ce que Stenay n'avait été donné au prince qu'après avoir été enlevé à leur duc, et ils étaient encore indisposés de la clause du traité des Espagnols avec le prince, par laquelle les conquêtes à faire en France devaient devenir sa propriété, ce qui les frustrait de l'espoir d'en faire une compensation pour la Lorraine envahie. Le duc Charles en avait témoigné son ressentiment d'une manière si hautaine, et avait tellement menacé de retirer ses troupes, que la cour d'Espagne, déjà blessée de ses traités avec la France pendant les troubles de la capitale, avait donné ordre de l'arrêter au commencement de cette année, ce qui fut exécuté dans le palais même de l'archiduc. Elle eut l'adresse

néanmoins de retenir ses troupes par les largesses qu'elle leur fit, et en leur donnant pour chef François, frère du duc Charles : elle ne put parvenir d'ailleurs à détruire leurs fâcheuses préventions contre Condé, et tout ce qu'il put obtenir fut une forte diversion d'un autre côté. Elle fut dirigée sur Arras, qui pouvait lui ouvrir encore cette année l'entrée du royaume, et qui, investi d'abord par la cavalerie lorraine, fut bientôt cerné par trente mille hommes.

Turenne abandonna dès lors Stenay; mais, fidèle à sa tactique, il laissa aux ennemis le loisir de se bien établir dans leurs quartiers, et se borna à inquiéter leurs convois. C'est à cette occasion qu'il écrit dans ses mémoires, « qu'il n'est point de l'opinion commune qu'il faut faire agir les Français d'abord, persuadés qu'ils ont la même patience que les autres nations, lorsqu'on les conduit bien. » Malgré ses dispositions, le marquis de Bouteville, élève de Condé, et qui annonça dès lors le maréchal de Luxembourg, trompa sa vigilance ou plutôt celle d'un de ses officiers, et après avoir sauvé dans Aire un convoi de munitions qu'il menait aux assiégeants, il eut encore l'habileté de l'introduire dans leurs lignes. Ce ne fut qu'après la prise de Stenay, et la jonction des corps des maréchaux d'Hocquincourt et de La Ferté, que Turenne se détermina à les forcer. Il avait fait lui-même ses reconnaissances avec l'intrépidité d'un soldat et la sagacité d'un philosophe. S'étant approché, en effet, assez témérairement du quartier de don Ferdinand de Solis, il répondit à ceux qui l'en blâmaient : « Je me garderais bien d'en

faire autant devant le quartier du prince de Condé; mais je connais les Espagnols : don Ferdinand n'entreprendra rien qu'il n'ait demandé avis à Fuensaldagne, celui-ci à l'archiduc, et l'archiduc même au prince de Condé, qu'il invitera au conseil; et, pendant ces consultations, la reconnaissance sera faite. » Ce qu'il avait prévu arriva précisément comme il l'avait annoncé; et sur les instructions qu'il eut tout le loisir de prendre il établit son plan d'attaque. L'exécution en eut lieu dans la nuit du 24 août sur le quartier de Solis. Le succès de Turenne y fut complet, ainsi que sur ceux de Fuensaldagne et de l'archiduc. Le prince de Condé seul soutint ses efforts, et maltraita même d'Hocquincourt et La Ferté; mais, en résultat, il ne put que couvrir habilement la retraite forcée des Espagnols, genre de gloire dans lequel, toujours vainqueur jusqu'à ce jour, il fit alors son coup d'essai. Contraint de rebrousser chemin jusqu'à Mons, il y reçut des renforts, et fit circuler Turenne à son tour jusqu'au Quesnoy, que ce dernier avait pris à la suite de la délivrance d'Arras.

Tout réussit au roi dans cette campagne. Le prince de Conti s'était emparé en Roussillon de Villefranche et de Puicerda dans la Cerdagne, et le maréchal de La Ferté, par la reddition de Brisach et de Philisbourg, amena à résipiscence le comte d'Harcourt, qui rentra en grâce, et qui obtint même le gouvernement d'Anjou en place du gouvernement indépendant qu'il avait compté se faire en Alsace. Il n'y eut qu'en Italie que les succès furent bornés à raison du peu de force que l'on y porta. On était las d'y faire la

guerre, et il y eut même, au commencement de l'année, une petite trêve fondée sur l'espérance que l'on avait conçue de la paix. Cependant on y protégea encore une nouvelle insurrection de Napolitains, et le duc de Guise, récemment sorti de sa prison d'Espagne, par le crédit de Condé, et sous la promesse de ne se plus mêler des affaires de Naples, y fut néanmoins envoyé par la cour. Il débarqua à Castellamare avec sept mille hommes. Mais les Napolitains réfugiés en France l'avaient abusé sur les dispositions du peuple. Personne ne vint le joindre, et la disette des vivres le força à se rembarquer. Dans le retour, une partie de sa flotte périt par la tempête.

Quelque satisfaisants que fussent tant de succès, ils ne pouvaient s'obtenir qu'avec de l'argent, et, à défaut des mesures générales et d'un grand effet que ces temps de troubles et d'opposition ne permettaient pas d'employer, il n'est sorte d'édits bursaux et de mesures ruineuses que l'urgence des besoins ne fit inventer à Mazarin pour s'en procurer : de là un désordre qui consomma par anticipation les revenus des années subséquentes, et dont l'effet toujours croissant s'est fait sentir jusqu'à nous. Au mois de mai de cette année, le roi avait fait enregistrer plusieurs de ces édits dans un lit de justice qu'il avait été tenir au parlement. Il comptait sur leur exécution, lorsque les magistrats, sous prétexte que la présence du monarque avait gêné les suffrages, jugèrent à propos de se réunir pour reviser l'assentiment qu'ils avaient donné. Instruit de cette démarche, le roi part aussitôt de Vincennes où il se trouvait alors, et, en habit de chasse,

botté, éperonné et le fouet à la main, il entre dans la grand'chambre, et prenant séance : « Messieurs, dit-il aux conseillers aussi étonnés de sa démarche que de son costume, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement, je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. M. le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » La majesté du prince, la noblesse de ses traits, l'assurance de son ton imposèrent dans le moment; mais, dès le lendemain cette impression s'étant affaiblie, on parlait déjà de se rassembler de nouveau. Mazarin voulut assoupir cette affaire par les voies de la négociation, et le sage Turenne y fut employé comme médiateur. Le respect qu'on portait à son caractère aplanit les obstacles, et, moyennant quelques légers sacrifices qui furent faits à l'amour-propre des magistrats, il obtint d'eux l'essentiel. Ainsi, dans le loisir des quartiers d'hiver comme dans les travaux militaires des antres saisons, Turenne se rendait utile à l'état, et se préparait les moyens de continuer à l'être, lorsque le moment des opérations serait venu.

Il méditait de pénétrer cette année dans les Pays-Bas, et, à cet effet, il investit Landrecies à l'ouverture de la campagne. Condé, en lui coupant la communication avec Guise, avait cru lui ôter la ressource des vivres et des munitions. Mais le général français n'avait laissé prendre cette position à son adversaire que parce qu'il en pouvait tirer du Quesnoy.

La manœuvre du prince fut perdue, et pendant ce temps Landrecies capitula.

Le reste de la campagne offrit à peu près le pendant de celle de 1655, avec cette différence que Turenne et Condé y changèrent de rôle. Le premier fut l'attaquant, et le second se tint sur la défensive. Retranché d'une manière formidable derrière la petite rivière d'Haine, qui donne son nom à la province, Condé défiait Turenne, quand celui-ci, prenant sa route par Bouchain, Valenciennes et Condé, se disposa à l'attaquer en flanc, et à lui faire perdre l'avantage de ses longs travaux. Le prince, qui s'aperçut de sa manœuvre, changea de position et vint au-devant de lui jusqu'à Valenciennes, où il se retrancha à la hâte. Turenne donna l'ordre de l'attaque. Mais déjà l'armée espagnole lui échappait, et Condé couvrait sa retraite. Elle laissa les Pays-Bas ouverts à Turenne, qui s'empara de Maubeuge, de Saint-Guillain et de Condé, qui lui servirent de point de départ pour la campagne prochaine. Les Espagnols ne purent s'y opposer. Ils se trouvèrent affaiblis par la défection du prince François de Lorraine, dont le mécontentement s'était accru, et qui, feignant de secourir une des places menacées, passa avec son corps d'armée au service de la France.

La mauvaise santé du prince de Conti, qui n'avait des dons militaires de son frère que la bravoure, le ramena à Paris à la fin de cette campagne. Le duc de Vendôme, qui le seconda sur mer, battit en vain la flotte espagnole près de Barcelonne; don Juan d'Au-

triche, avec une petite armée, fit échouer presque toutes les opérations de Conti.

Le prince espagnol passa en Flandre l'année suivante pour y remplacer l'archiduc Léopold, rappelé par l'empereur son frère, depuis la perte qu'avait faite ce monarque de son fils aîné, qui avait été élu roi des Romains, et dont la mort rendait incertaine l'occupation du trône germanique après Ferdinand. Le marquis de Caracène remplaçait pareillement Fuensaldagne dans les Pays-Bas. Turenne, profitant des lenteurs inséparables de ces changements, leva le premier ses quartiers, menaça Tournay, et, prévenu par Condé, se rejeta sur Valenciennes, place forte, mais dont la garnison etait faible. Don Juan s'approcha jusqu'à une demi-lieue des lignes pour dégager la place. Turenne avait la supériorité du nombre, mais elle se trouvait annulée par la disposition des quartiers, qui étaient séparés par l'Escaut. Le maréchal de La Ferté avait son poste d'un côté de la rivière, et Turenne le sien de l'autre. Le dernier, instruit par ses espions que le prince de Condé se proposait d'attaquer son collègue, le fit prévenir, et lui proposa même des renforts : La Ferté s'en offensa comme d'une injure et paya cher sa présomption, car ses quartiers furent entièrement enlevés, et lui-même fut fait prisonnier. Turenne voulut courir à son secours; mais une inondation, procurée par le gouverneur de Valenciennes, qui avait lâché ses écluses, couvrant les ponts de communication des quartiers, l'empêcha de passer outre, et arrêta de même les progrès de l'ennemi. Ainsi Condé prit en

ce jour sa revanche d'Arras. Le siége fut levé; mais Turenne se retira en si bon ordre sous Le Quesnoy, et y présenta un front si imposant, que l'ennemi, qui l'eut toujours en vue, n'osa l'y attaquer. On fut plus heureux en Italie. Valence, située sur le Pô, et qui domine ce fleuve, cernée par les ducs de Modène et de Mercœur, de telle sorte qu'aucun secours ne pût y pénétrer, fut contrainte à se rendre après trois mois de résistance.

Ardemment appliquées à se nuire, la France et l'Espagne avaient d'abord appelé à leur aide les moyens coupables de la rébellion, qu'elles avaient réciproquement favorisée dans les états l'une de l'autre; depuis, elles passèrent à l'oubli de toutes les bienséances dans la recherche qu'elles firent à l'envi de l'alliance de Cromwell, l'assassin du roi d'Angleterre. Ce fut la France qui obtint le honteux avantage de la préférence. Un traité du 9 avril 1657 mit à sa disposition une flotte et six mille Anglais pour envahir la Flandre maritime. Dans le partage des conquêtes, l'Angleterre ne se réservait que Dunkerque; et la France en retour renonçait à donner asile au fils de Charles I : du camp de Turenne, où combattaient ces princes infortunés, ils se rendirent à celui de Condé.

Le roi alla passer en revue, à leur débarquement, les troupes de son nouvel allié; et, aussitôt qu'elles eurent rejoint l'armée française, on menaça Aire et Saint-Omer. Don Juan, pour secourir ces places, en dégarnit plusieurs, et parmi celles-ci Cambrai, où il ne resta que trois cents hommes. Turenne, qui en fut instruit, l'investit avec sa cavalerie, et fit commencer

une circonvallation. Pendant qu'on y travaillait et que les Espagnols délibéraient sur cet incident, Condé, qui se trouvait dans le voisinage, rassemble trois mille cavaliers, et, à l'aide de la nuit et de la connaissance parfaite des lieux, il trompe la vigilance de Turenne; et, passant sur le corps des postes qui lui barraient le passage, il pénètre dans la citadelle. Turenne, qui n'avait prétendu qu'à l'effet d'une surprise, ne s'obstina point à suivre un plan qui changeait de nature, et se porta dès lors dans le Luxembourg pour couvrir le siége de Mont-Médi. Condé, qui avait des projets sur quelques villes de Flandre, ne l'y suivit pas. Mont-Médi fut pris, et Turenne revint assez tôt sur ses pas pour faire échouer les tentatives du prince sur Ardres et sur Calais. Il termina la campagne par la prise de Mardick, qui fut livrée aux Anglais en nantissement de Dunkerque, dont l'attaque fut remise à l'année suivante.

Le commencement de cette année ne fut point heureux. Le maréchal d'Aumont, trompé par de fausses intelligences qu'il croyait avoir dans Ostende, s'était approché des murs avec confiance. Il était sous le canon de la ville, et une division ennemie lui coupait la retraite lorsqu'il reconnut son erreur. Foudroyé par l'artillerie de la place, et sans issue pour s'y soustraire, il fut contraint de se rendre.

Turenne n'en suivit pas moins ses desseins sur Dunkerque, expédition hasardeuse au milieu de plusieurs places qui appartenaient encore à l'ennemi, mais que réclamait Cromwell, dont les sollicitations étaient pressantes, et qu'il eût été dangereux de ne

pas satisfaire. La circonvallation, dans un pays couvert par les eaux, et où le vent et la marée ébranlaient ou minaient les ouvrages, fut difficile à établir. Don Juan, qui ne pouvait croire qu'on pensât sérieusement à ce siége, laissa tout le loisir de l'entreprendre, et il y avait près d'un mois qu'on y était occupé lorsque le danger de la place y fit accourir enfin les Espagnols. Passant alors de la lenteur à la précipitation; et, supposant que leur présence suffirait pour donner confiance aux assiégés, ils n'attendirent pas leur canon pour se mettre en route, et le 13 juin ils parurent à un quart de lieue des lignes, malgré les remontrances de Condé et du duc d'Yorck. Ils avaient aussi compté sur la circonspection habituelle de Turenne; mais ce général leur fit bientôt connaître qu'elle était subordonnée aux circonstances. Le lendemain, en effet, sortant de ses lignes, et n'y laissant que ce qui était nécessaire pour les garder contre les insultes de la place, il marche droit à l'ennemi sans lui laisser le temps de se reconnaître, ni les moyens de refuser la bataille. Condé en prévit sur-le-champ l'issue. « Avez-vous jamais vu une bataille perdue, dit-il au duc d'Yorck? — Non. — Eh bien! vous allez en voir une. » Consternés en effet de se voir sans canon, les Espagnols tinrent à peine. Condé maintint le combat à son aile, où il poussa vivement le marquis de Créqui, et pensa pénétrer jusqu'à la ville; mais, bientôt entouré de toutes parts, et au moment d'être fait prisonnier, il fut contraint de céder et de faire retraite. La perte des Espagnols fut considérable surtout en prisonniers; celle des Fran-

çais fut presque nulle. Le maréchal d'Hocquincourt, qu'un mécontentement contre le cardinal avait jeté dans le parti des Espagnols, fut tué la veille à la reconnaissance des lignes. Dunkerque devint le prix de la victoire; mais Louis XIV n'y entra que pour la remettre aux Anglais, qui lui rendirent Mardick. Turenne repoussa les Espagnols jusque sous les murs de Bruxelles, et enleva successivement Furnes, Gravelines, Oudenarde, Menin et Ypres, où s'était jeté le prince de Ligne, après avoir été battu par le général français. Ses progrès eussent été encore plus étendus, s'il n'eût fallu affaiblir l'armée pour comprimer quelques semences de révolte en diverses provinces du royaume.

Les succès en Italie répondirent à ceux de Flandre. Mortare, enlevée dans le Milanais aux Espagnols par le duc de Modène, ouvrait un libre accès jusqu'à Milan, qu'on eût pu se flatter d'assiéger l'année suivante, si la paix, qui fut le fruit de tant d'avantages, ne l'eût rendu inutile. Cette espérance de voir un terme prochain aux longues calamités de la guerre, avait arrêté en Catalogne les efforts réciproques des Espagnols et des Français. Mais la restitution des priviléges de la province l'avait rendue peu à peu à Philippe.

Peu après la bataille des Dunes, le roi était tombé malade à Calais. Le cardinal qui, depuis son retour, paraissait ne songer qu'à gagner et conserver les bonnes grâces de son pupille, n'avait ménagé que ceux qui pouvaient lui être utiles pour ce but : les autres, c'est-à-dire, les seigneurs qui prétendaient

entrer dans la faveur du jeune monarque, ou s'y soutenir indépendamment de lui, il leur faisait sentir qu'on ne lui portait pas ombrage impunément, et leur donnait des mortifications qui les engageaient à se retirer, ou il obtenait du roi leur disgrâce. Aussi à la moindre apparence de révolution dans sa fortune, il s'élevait autour de lui une nuée d'ennemis (1).

Il en fit alors l'expérience. Le roi fut attaqué si vivement, que dès le premier jour on désespéra de sa vie. Dans ce moment critique Louis montra une fermeté digne d'admiration. Sans témoigner aucun regret pour ce qu'il allait perdre, il ne s'occupa que de l'éternité qui s'ouvrait devant lui, et des devoirs consolateurs de la religion. Mazarin, qui, content de plaire au roi, n'avait jamais eu grande considération pour Monsieur, qu'il traitait en enfant, ni pour ses courtisans, auxquels il montrait peu d'égards, se voyant à la veille de dépendre de ceux qu'il avait dédaignés, commença à les rechercher; mais, en attendant leur bienveillance dont il se flattait peu, il mit ses effets les plus précieux en sûreté; et, pour sa personne, il recourut à la protection du maréchal de Turenne et des autres seigneurs en petit nombre, dont le crédit, fondé sur l'estime publique, pouvait calmer ses alarmes. Elles ne furent pas de longue durée. Par l'usage de l'émétique, remède alors peu connu, administré contre l'avis des médecins de la cour par Dusaussoi, médecin d'Abbeville, il se releva aussi promptement qu'il était tombé; et le ministre, délivré de ses

(1) Motteville, tom. IV, pag. 516. — Mademoiselle, tom. IV, pag. 60-89.

craintes, eut bientôt dissipé la cabale qui s'était proposé de le chasser. Les uns furent exilés de Paris, d'autres simplement de la cour, d'autres relégués dans leurs terres; et Mazarin, plus maître que jamais, disposa de tout souverainement.

L'empire déjà très-absolu qu'il avait sur son pupille, il le rendit exclusif en écartant jusqu'à l'ombre des favoris, et lui inculquant fortement la résolution de n'en jamais avoir; mais il lui avait souffert des inclinations galantes, dont ses nièces étaient l'objet. La reine, persuadée que ce n'était qu'un amusement sans conséquence, permettait à son fils d'aller passer les soirées chez Olympe Mancini, qui avait été mariée au comte de Soissons, fils puîné du prince Thomas de Savoie, et qui tenait la petite cour familière, où se trouvait Marie sa sœur, la cause principale des assiduités du prince. Mazarin affecta bientôt d'en être effrayé; mais ce n'était que pour sonder la reine. « Je crains bien, lui dit-il un jour, que le roi ne veuille trop fortement épouser ma nièce. Si le roi était capable de cette indignité, lui répondit-elle, je me mettrais, avec mon second fils, à la tête de toute la nation, contre le roi et contre vous. » Le cardinal, qui connaissait sa fermeté, renonça de bonne foi à ses premières intentions, et, contribuant dès lors de tout son pouvoir à dissuader le roi d'un attachement préjudiciable à sa gloire et à ses intérêts, il travailla efficacement à conclure son mariage avec une princesse étrangère.

La reine et le ministre, d'accord à cet égard, différaient entre eux sur le choix de la personne : ils se

partageaient entre Marie-Thérèse, infante d'Espagne, et Marguerite, princesse de Savoie. Anne d'Autriche désirait l'infante, pour le double avantage d'avoir une bru de son sang, et la paix (1). Mazarin inclinait pour la princesse de Savoie, parce qu'ayant déjà marié une de ses nièces au comte de Soissons, cousin-germain du jeune duc de Savoie, et n'osant se flatter de mettre sa nièce Marie sur le trône de France, il souhaitait du moins s'en approcher en y plaçant la princesse Marguerite, son alliée (2). Cependant, afin de ne point paraître croiser les volontés de la reine, il faisait semblant de n'être pas fort empressé pour ce mariage, et de ne faire que céder aux instances de la duchesse de Savoie, qui mettait tout en œuvre pour y parvenir. Cette princesse se flatta d'y réussir infailliblement, si elle pouvait le traiter elle-même, et elle obtint une entrevue à Lyon, où se rendirent, à la fin de l'année 1658, les deux cours de France et de Savoie.

Tout se passa d'abord à souhait pour la duchesse. Quoique Louis eût déclaré qu'il voulait une femme belle, il ne fut pas choqué du peu d'attraits de la princesse Marguerite, qui compensait ce qu'on pouvait appeler laideur, par la jeunesse et par beaucoup d'esprit, de décence et de dignité (3). Louis lui marqua de l'estime, et eut auprès d'elle un empressement dont mademoiselle Mancini, qui accompagnait son oncle dans ce voyage, et qui portait intérieurement

(1) Motteville, tom. V, p. 526.
(2) Mademoiselle, tom. IV, p. 80 et 89.
(3) Motteville, tom. IV, p. 551, et tom. V, p. 3.

ses prétentions jusqu'à la main du monarque, fut assez hardie pour se montrer jalouse sans que le roi parût s'en offenser; mais un événement imprévu, qui amena la paix, vint renverser ses espérances et celles de la duchesse de Savoie.

Dès l'année 1656 Louis XIV avait fait porter des paroles de paix à Madrid par le marquis de Lionne. Il faisait demander la main de l'infante et les Pays-Bas pour sa dot. Mais plusieurs circonstances s'opposaient alors à la réussite de cette négociation. Indépendamment de la cession demandée, à laquelle se refusait Philippe, et des espérances qu'il concevait des troubles de la France, il répugnait encore, se voyant sans héritiers mâles, à voir passer les droits à sa succession dans la maison de France, ennemie de la sienne, et il préférait pour gendre Léopold, fils de sa sœur et de l'empereur Ferdinand, et qui était déjà reconnu roi de Bohême et de Hongrie. Mais en 1658 les choses avaient bien changé : l'empereur était mort, et Léopold, son fils, prétendait lui succéder dans l'empire. Comme il n'avait pas dix-sept ans accomplis, âge requis pour être élu, il ne l'était pas encore; et la perspective d'une succession qui lui aurait rendu la puissance de Charles-Quint pouvait porter ombrage aux électeurs, dont la bonne volonté était déjà fortement ébranlée par les ministres de Louis XIV, lesquels sollicitaient la couronne impériale pour leur maître, ou travaillaient du moins à la faire sortir de la maison d'Autriche. D'ailleurs, cette année même, il était né un fils à Philippe, et Marie-Anne d'Autriche, son épouse, fille du dernier empereur Ferdinand,

était encore enceinte. Son héritage, qu'il crut dès lors assuré dans sa propre famille, les désastres qu'il avait éprouvés en Flandre et en Italie, dans le cours de la dernière campagne, et l'entrevue de Lyon enfin, l'amenèrent à d'autres pensées. Après s'être flatté jusqu'alors de sortir à sa volonté des embarras de la guerre par le mariage de sa fille, il commença à craindre que ce moyen ne vînt à lui manquer; et, sur la connaissance qu'il eut de la négociation de la France avec la Savoie, il se hâta de dépêcher à Lyon Antonio Pimentel, un de ses conseillers privés, pour porter de sa part la proposition de l'alliance. Pimentel arriva à Lyon le même jour que la cour de Savoie, et fit sur-le-champ sa proposition. La reine l'accueillit avec transport, quand elle lui fut rapportée par le cardinal, qui n'avait peut-être pas la même joie; mais, s'il eut des vues ambitieuses, il sut les sacrifier à l'intérêt public. On sonda le jeune roi, qui, malgré la première impression que lui avait fait éprouver la princesse Marguerite, et malgré sa passion pour Marie Mancini, se montra disposé à prendre le parti qui était le plus convenable à lui et à son royaume.

Il ne fut plus question que de se dégager honnêtement de la cour de Savoie. Anne d'Autriche se chargea d'instruire la duchesse, sa belle-sœur, et de lui faire agréer les motifs de préférence pour l'Espagne, dont la paix si nécessaire aux deux royaumes, était le principal. La duchesse en convint, et n'en pleura pas moins. La princesse Marguerite, qui n'avait fait ce voyage qu'à contre-cœur, et pour ne pas désobliger sa mère, souffrit ce coup avec une fermeté qui lui

mérita l'estime de tout le monde. Le duc de Savoie affecta une indifférence qu'il n'avait pas, et de là peut-être sa conduite équivoque avec Louis XIV pendant tout leur règne. Les deux cours, en se séparant, se donnèrent tous les témoignages d'une sincère amitié, et regagnèrent chacune leur capitale.

On entama aussitôt la négociation avec l'Espagne. Elle fut livrée aux agents subalternes, jusqu'à ce que les premiers ministres des deux royaumes les jugeassent assez avancées pour se donner l'honneur de la conclusion, et, en l'attendant, une trêve fut conclue jusqu'au mois de juillet. Pendant le travail des négociateurs, travail dont le mariage avec l'infante devait être nécessairement le fruit, Mazarin, sentant qu'il ne convenait pas de laisser à Marie, sa nièce, des espérances dont elle et lui peut-être s'étaient bercés, l'envoya à Brouage dans un couvent où il avait placé ses autres nièces. La séparation des deux amants fut douloureuse et les adieux touchants; le jeune monarque ne put retenir ses larmes. « Vous pleurez, lui dit Marie avec un air de tendresse, vous pleurez, vous êtes roi, et je pars! » La conduite du cardinal en cette occasion plut beaucoup à la reine, qui appréhendait que la passion de son fils, si elle était entretenue par la présence de l'objet qui l'inspirait, ne préparât des chagrins à l'infante, sa nièce.

A la fin de juillet, le cardinal quitta la cour, qui voyageait à petites journées dans les parties méridionales de la France. Celle d'Espagne s'avançait avec la même mesure vers le lieu choisi pour les conférences qui devaient mettre le dernier sceau au traité de paix

déjà très-avancé. Ce lieu était une petite île, nommée l'*Ile des Faisans*, placée au milieu de la rivière de Bidassoa, qui sépare les deux royaumes. On y construisit des bâtiments propres à recevoir les plénipotentiaires, Mazarin et don Louis de Haro. Ils s'y rendirent dans le mois d'août. Le rôle qu'ils avaient à y jouer était bien différent : le Français représentait un jeune monarque, vainqueur des factions qui avaient agité sa minorité, déjà décoré de la gloire militaire, embarrassé, non pas de se faire restituer des provinces, mais seulement de choisir entre ses conquêtes celle qu'il voudrait retenir; l'Espagnol au contraire traitait pour un roi qui n'était, pour ainsi dire, assis que sur les débris du trône de ses ancêtres.

Quelle différence entre l'Espagne de Philippe IV et l'Espagne de Philippe II! Celle-ci possédait les Pays-Bas dans leur totalité ; elle dominait dans la plus grande partie de l'Italie; aux couronnes de Naples et de Sicile, elle joignait celle de Portugal, et comptait les Deux-Indes entre ses possessions. L'Espagne de Philippe IV, attaquée avec succès par les Hollandais, ses anciens sujets, privée du sceptre de Portugal, ne tenant plus que d'une main débile celui de Naples et de Sicile, entamée par les Français sur toutes ses frontières, et morcelée enfin en Asie et en Amérique, ne présentait plus que le cadavre de son ancienne puissance, sous un prince indolent qui n'était pas insensible à ses pertes, mais qui s'en consolait en les oubliant.

On pourrait le comparer à ces prodigues qui voient sans souci les brèches faites à leur fortune, dans l'es-

pérance qu'un riche mariage les réparera. Ainsi Philippe IV, sollicité plusieurs fois par la France d'accepter une paix qui, dans quelques circonstances, aurait pu n'être pas trop désavantageuse, s'y était toujours refusé malgré ses revers, se flattant qu'un jour viendrait où l'on serait trop heureux de lui restituer tout pour la main de l'infante sa fille : mais Mazarin se promettait bien de ne pas acheter ce mariage par des sacrifices.

Si l'on peut juger de l'intention que portèrent les deux ministres à la conférence par leurs actions, on croira que le cardinal se flattait d'embarrasser l'Espagnol dans ses propres ruses, de le forcer dans les retranchements de sa circonspection, et de l'amener sans contrainte aux cessions qu'il désirait. Don Louis, de son côté, se promettait de fatiguer l'activité de Mazarin par une patience inaltérable, et de la déconcerter par sa froide *cunctation*. Tous deux en effet étaient supérieurement doués des talents qu'ils se promettaient de mettre en œuvre : don Louis ne donnait jamais de paroles positives ; et Mazarin n'en donnait que d'équivoques.

Les points principaux, c'est-à-dire, les intérêts politiques des deux nations, étaient déjà réglés dans des articles préliminaires. La France se fit confirmer la cession de l'Alsace, prononcée par le traité de Munster, et celle de Pignerol, obtenue par le second traité de Quérasque. A ce sujet, Mazarin usa d'une supercherie dont il se vante dans ses dépêches : l'Espagne dans les temps avait approuvé le premier traité, où il n'était point question de Pignerol : dans celui

des Pyrénées, Mazarin la fit obliger pour le second, en rappelant la première approbation, et en faisant confirmer *les traités de Quérasque* au pluriel au lieu du singulier. La France obtint de plus le Roussillon et la Cerdagne jusqu'au pied des Pyrénées, et nombre de villes dans les Pays-Bas; savoir : en Artois, Arras, Hesdin, Bapaume, Lillers, Térouane et le comté de Saint-Paul; dans le duché de Luxembourg, Mont-Médi, Thionville, Damvillers, Marville, Ivoy, Chavancy; dans le comté de Flandre, Bourbourg, Saint-Venant, l'Écluse, Gravelines; et en Hainaut enfin, le Quesnoy, Landrecies, Marienbourg, Philippeville, Avesnes, etc.

Mazarin offrit de rendre la Lorraine au duc Charles, mais en retenant le Barrois, et sous la condition encore que Nancy et trois villes seraient démantelées; que le roi tiendrait garnison dans quelques autres, et qu'on lui céderait en toute souveraineté une route d'une demi-lieue de largeur pour faire passer ses troupes à volonté en Alsace et en Allemagne. L'Espagne, qui n'avait plus besoin du duc, y consentit; mais celui-ci refusa d'y accéder. Il ne fit sa paix que quelques jours avant la mort du cardinal Mazarin, et sous les mêmes conditions qui avaient été stipulées au traité des Pyrénées, sauf la restitution du Barrois qui lui fut faite. Il ne restait plus que deux intérêts majeurs à débattre, la réhabilitation du prince de Condé, à laquelle la cour d'Espagne attachait un grand intérêt, et les conditions du contrat de mariage.

Pendant la Fronde le prince s'était permis, à l'égard

du cardinal, des plaisanteries du genre de celles qui se pardonnent difficilement, parce qu'elles rendent ridicule celui qui en est l'objet; aussi croit-on que l'obstination persévérante de Mazarin à humilier le prince, tant pendant les conférences que dans le traité, fut moins provoquée par le motif de donner un grand exemple qui détournât les rebelles de recourir aux étrangers, et de les appeler pour soutenir leur révolte, que par le désir de faire sentir sa puissance à celui qui l'avait méprisé.

Dans la discussion qui eut lieu à cet égard entre Mazarin et don Louis de Haro, on peut comparer les deux négociateurs à deux champions qui se tiennent en garde, se mesurent des yeux, s'attaquent et parent d'une égale adresse; mais la supériorité resta au premier. Dès le commencement des conférences, Mazarin signifia à l'égard de Condé la résolution sur laquelle il serait inexorable; savoir, que le prince ne devait s'attendre à être rien en France qu'en s'abandonnant à la clémence du roi sans explications ni restrictions; qu'il pourrait seulement recevoir du roi d'Espagne quelque somme d'argent qui l'aiderait à remplacer les biens que sa félonie lui avait fait perdre.

Mais, disait don Louis, si mon maître, après les promesses qu'il a faites, abandonne le prince, il s'exposera à n'avoir jamais d'alliés. « Des alliés! répliquait Mazarin; nous n'avons garde d'appeler ainsi des sujets qui se révoltent contre leur maître; et, si vous avez intérêt de récompenser ces sortes d'alliés, nous, au contraire, nous ferons tous nos efforts à ce

qu'ils soient traités de manière qu'il ne soit pas facile à la couronne d'Espagne d'en avoir à l'avenir. Ne donner au prince que de l'argent, reprenait don Louis, c'est le payer et non le récompenser. Ne serait-il pas du moins permis à mon maître de reconnaître noblement ses services en lui offrant la principauté des Calabres, ou le royaume de Sardaigne, ou encore en lui formant un état de quelques cantons de la Flandre (1). » C'était une épreuve mise en avant par don Louis; et certes la proposition d'une principauté à la porte de la France, et qui eût été le refuge de tous les mécontents, devait mal sonner aux oreilles du cardinal. Il y répondit froidement : « Des souverainetés et des royaumes tant qu'il vous plaira, mais que le prince ne songe plus à rentrer en France. D'ailleurs vous avez trop de pénétration pour ne pas sentir que M. le prince ne désire un établissement à portée de la France que pour le remettre au roi, et en faire le prix de sa réconciliation. Mais, ajouta-t-il avec le ton de la sincérité et de la confiance, puisque vous êtes si passionné pour les avantages de M. le prince, je veux aussi y contribuer, et je supplierai le roi mon maître d'agréer une condition que je vais faire, et pour laquelle ledit prince obtiendra encore de plus grands avantages que ceux qu'il prétend. »

« A ces mots, continue Mazarin, don Louis devint tout oreille. Oui, ajoutai-je avec une véhémence proportionnée à son attention, oui, je supplierai le roi que le prince et son fils soient rétablis dans toutes leurs charges et gouvernements de provinces et de

(1) *Lettres de Mazarin.*

places, qu'on leur en donne même en échange de celles qui ont été rasées; et si ce n'est assez, qu'on remette encore à sa majesté catholique toutes les conquêtes qu'elle est déjà convenue de nous abandonner, pourvu qu'il lui plaise de laisser le Portugal comme il était autrefois, et de finir ainsi la guerre de tous côtés. »

Rien de si perfide que cette proposition qui, donnant au roi le double avantage de se faire un mérite du sacrifice de ses intérêts à ceux de la maison de Bragance, et de livrer de plus en plus don Louis aux sollicitations importunes des agens du prince, n'était pourtant point acceptable, parce qu'un des principaux motifs qui déterminaient le roi d'Espagne à faire la paix avec la France, était précisément de pouvoir réunir toutes ses forces pour les employer à reconquérir le Portugal. « Aussi, remarque Mazarin, jamais je n'ai vu don Louis si ému qu'en ce moment. Le feu, contre son naturel, lui monta au visage. » Il rompit la conférence et se retira déconcerté.

Don Louis revint à la suivante muni d'exemples de concessions stipulées par des traités, et accordées par la France à des princes qui s'étaient révoltés. Mazarin n'eut pas de peine à détruire les inductions qu'on prétendait tirer de grâces nécessitées par les circonstances : objections et réponses, tout se fit avec calme et tranquillité. « Mais, ajoute le cardinal, pour reconnaître au vrai le fond du cœur de don Louis, je jugeai à propos de m'emporter par adresse, et, élevant la voix avec force, je lui dis : Jamais le roi ne consentira que l'Espagne donne à M. le prince une

récompense qui servirait à la postérité de monument honorable de sa rébellion. Si vous persistez dans ses prétentions, dites-le franchement, on se séparera, et restera à l'Espagne la tache d'avoir refusé, pour favoriser un rebelle, de donner la paix à l'Europe. Je ne saurais vous dire, écrit le cardinal à la reine, à quel point don Louis fila doux après cette déclaration, et se conduisit en protestations d'amitié et du désir sincère de la paix. »

D'après ces dispositions, les grâces accordées à Condé par le traité ne parurent couler à lui que par le canal du prélat. Le prince y reconnaît « qu'il a fait savoir au roi, par le cardinal Mazarin, qu'il a une extrême douleur d'avoir tenu depuis quelques années une conduite qui a été désagréable à sa majesté ; qu'il voudrait racheter de son sang tout ce qu'il a commis d'hostilités dedans et dehors le royaume... Que, pour faire voir par les effets combien il souhaite de rentrer en l'honneur de la bienveillance de sa majesté, il ne prétend rien dans la conclusion de cette paix, pour les intérêts qu'il peut y avoir, que de la seule bonté et du mouvement dudit seigneur roi, souverain ; et désire même qu'il plaise à sa majesté de disposer, de la manière qu'elle voudra, de tous les dédommagements que le seigneur roi catholique voudra lui accorder et lui a déjà offerts. »

Ces dédommagements consistaient dans les villes frontières de Rocroy, le Catelet et Linchamp, que les Espagnols lui avaient abandonnées suivant les conventions de leur traité, et en celles d'Avesnes qu'ils y ajoutèrent avec une somme d'argent, et qu'il céda au

roi en lui remettant les trois autres. A ce prix il rentra dans tous ses biens, et dans le gouvernement de Bourgogne. Les adhérents du prince rentrèrent en grâce comme lui, et perdirent seulement les charges que leur désertion avait fait passer en d'autres mains. Le seul Marsin, dont la défection avait causé la perte de la Catalogne, fut excepté. Condé, à l'amitié duquel il s'était sacrifié, ménagea son retour dans la suite, et l'enleva aux Espagnols. Content de ne l'avoir plus pour ennemi, le roi ne fit point usage de ses talents, mais il accorda sa confiance à son fils, homme aimable, bon officier, et mauvais général, qui perdit les fameuses batailles d'Hochstet et de Turin, et qui périt à la dernière.

Quant au contrat de mariage, il fut convenu de prendre pour modèle celui d'Anne d'Autriche. Philippe IV, en mariant sa fille aînée, Marie-Thérèse d'Autriche, à Louis XIV, exigea d'elle une renonciation à la couronne d'Espagne et à toute autre succession provenant de la maison d'Autriche, et voulut encore que cette renonciation fût acceptée et confirmée par son époux.

Ce n'est pas qu'il eût une grande confiance en son exécution; car, selon son expression rapportée par don Louis, il n'estimait pas cette renonciation plus qu'*una patarata* (qu'une billevesée); mais il la demandait pour complaire à sa seconde épouse, passionnée pour la gloire de sa maison, à laquelle elle croyait que cette renonciation pourrait profiter. Don Louis, aussi peu convaincu que son maître de l'efficacité de la renonciation, insistait cependant comme lui, pour

ne pas déplaire au conseil d'Espagne, où le parti autrichien dominait. Il ne se cachait pas de cette manière de penser, et, dans un moment de confiance, il dit à Mazarin : « Si le roi venait à perdre ses deux enfants, comme on doit fort appréhender, étant très-faibles, et l'aîné n'ayant pas encore vingt mois, on pourrait désirer plutôt qu'espérer que la France ne prît pas toutes les mesures et les moyens possibles pour succéder. » Cette phrase amphibologique signifiait ce que pensait aussi Mazarin : qu'arrivant l'ouverture de la succession, l'acte de renonciation, quelque force qu'on s'appliquât à lui donner, serait alors peu respecté. On s'en occupa sur ce principe comme d'une chose nécessaire pour le moment, et peu importante pour la suite. Mais peut-être était-ce aussi une ruse de l'Espagnol pour l'obtenir plus sûrement.

L'article qui la renferme, et d'où sont émanées des contestations qui ont ensuite dégénéré en hostilités, est conçu en ces termes : « Moyennant le paiement effectif fait à sa majesté très-chrétienne de sa dot, consistant en cinq cent mille écus d'or sols, ou leur juste valeur, en termes ainsi stipulés, savoir, le tiers au terme de la consommation du mariage, l'autre tiers à la fin de l'année de ladite consommation, et la troisième partie six mois après, ladite sérénissime infante se tiendra pour contente et se contentera de la susdite dot, sans que ci-après elle puisse alléguer aucuns droits ni aucune action ou demande, prétendant qu'il puisse lui appartenir autres plus grands biens, droits, raisons et actions, pour ceux des héritages, et plus grandes successions de leurs majestés catholiques, ses

père et mère, pour quelque titre que ce soit, soit qu'elle le sût au temps de sa renonciation, ou qu'elle l'ignorât. »

Ce qu'il y a à remarquer dans cet article, c'est 1°. la *renonciation* elle-même, qui ne doit avoir lieu que moyennant le paiement de la dot; 2°. l'étendue de la *renonciation*, qui atteint tous les héritages et successions, *pour quelque titre que ce soit, connu ou ignoré;* deux clauses qui auraient pu faire la matière d'un procès entre particuliers, et qui entre souverains devinrent des causes de guerre.

Ce contrat et le traité, qui terminaient toutes les contestations présentes entre les deux souverains, furent signés le 7 novembre. La cour, pendant les conférences, parcourait les châteaux voisins. Le cardinal, dans le dessein de former le jeune roi au gouvernement, lui rendait compte chaque jour de ses opérations. Si on juge de ce ministre par ses lettres, qui sont le miroir de l'âme quand on n'a pas intérêt de le ternir, Mazarin avait tous les talents désirés dans un négociateur; la science de l'histoire et des droits des nations, la connaissance du caractère de son émule, l'adresse pour en profiter et ne pas se laisser pénétrer lui-même; circonspection à proposer; repartie prompte et juste; empire sur son geste, son regard et toute sa contenance : point de changement dans sa physionomie que celui qu'il voulait y mettre. On peut ajouter, ce qui n'est pas inutile à un ministre, de la gaieté, le talent de la plaisanterie, l'art d'applaudir aux autres et de leur donner bonne opi-

nion d'eux-mêmes: enfin l'air calme et serein dans l'agitation des grandes affaires.

Au reste, Mazarin qui avait su lire si bien dans l'avenir au sujet du mariage de l'infante, fut moins clairvoyant à l'égard du fils de Charles I[er]. Cromwell venait de mourir : cet événement mettait l'Angleterre dans une extrême confusion. Charles vint aux Pyrénées demander quelques efforts de la part des deux puissances pour rentrer dans son royaume. Des Mémoires du temps portent que Mazarin lui fit offrir secrètement des secours, s'il voulait épouser une de ses nièces, et que le refus dédaigneux du prince lui attira plus que de la négligence de la part du cardinal. D'autres assurent, au contraire, que Charles II s'était offert pour épouser une des nièces du cardinal, et que ce fut celui-ci qui refusa. Quoi qu'il en soit, toutes les attentions étaient prodiguées à lord Lockart, ambassadeur d'Angleterre, le même qui avait commandé les troupes anglaises dans les deux dernières campagnes, et qui, interrogé un jour s'il tenait pour la royauté ou la république, répondit : « Je suis le très-humble serviteur des événements. » Mazarin écrivait en ce temps à Le Tellier, son confident : « Que les mauvais conseillers dont Charles était environné, et les mauvais partis qu'ils lui dictaient, loin de l'aider à recouvrer ce qu'il avait perdu, seraient capables de lui faire perdre même ce qui était en sa possession. » C'était en septembre 1659 qu'il désespérait ainsi du rétablissement de Charles II; et, dès le mois de juin 1660, ce prince était remonté sur son trône. Tant il est difficile, en fait de révolution, même avec

la plus grande sagacité, de ne se pas tromper sur les événements futurs!

La demande de l'infante fut faite par le maréchal de Grammont, le seigneur le plus galant de la cour. Il entra à Madrid, superbement vêtu, en courrier, ainsi que toute sa suite, et en poste, pour marquer l'impatience de son maître. « L'amirante de Castille lui donna un festin magnifique, mais plus fait pour les yeux que pour le palais. On y servit sept cents plats aux armes de l'amirante. Tous les mets en étaient safranés et dorés. Ils furent reportés comme ils étaient venus, sans que personne en pût tâter, dit un témoin oculaire, quoique le dîner durât plus de quatre heures, avec la plus grande gravité (1).

La rigueur de l'hiver n'ayant pas permis au valétudinaire Philippe de s'approcher de ses frontières, le mariage fut remis au retour de la belle saison. Pendant l'intervalle le roi visita ses provinces du midi. A Marseille il fit élever la forteresse de Saint-Jean, pour tenir en bride les habitants de cette ville, dont les coutumes et les habitudes, encore empreintes d'une certaine indépendance, étaient peu d'accord avec la subordination monarchique. Il fit aussi démolir les fortifications d'Orange, dont la garnison mal

(1) C'était le contraste parfait d'un dîner de cérémonie qu'avait donné quelques années auparavant, au même maréchal, le comte Égon de Furstemberg. « Les électeurs de Mayence et de Cologne s'y trouvèrent. Le dîner dura depuis midi jusqu'à neuf heures du soir, au bruit des timbales et des trompettes, qu'on eut toujours dans les oreilles. On y but bien deux à trois mille santés. La table fut étayée; les électeurs et les autres conviés dansèrent dessus; moi-même, dit le maréchal, quoique boiteux, je menai le branle, et nous nous enivrâmes tous. »

payée infestait les environs. Cette place appartenait au fameux Guillaume III de Nassau, alors enfant, et qui était petit-fils, par sa mère, du malheureux Charles. Enfin le roi passa à Avignon, et y fit plusieurs actes de souveraineté. Pendant son séjour à Aix, le prince de Condé, rentré en France depuis la signature de la paix, se présenta devant lui, et s'étant jeté à ses genoux pour le prier d'oublier le passé, le roi l'interrompit, et annonçant dès lors l'amabilité qu'il eut toujours dans le propos : « Mon cousin, lui dit-il, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a porté dommage qu'à vous. » Le duc d'Orléans, étranger depuis long-temps aux affaires, mourut sur ces entrefaites, et le roi gratifia son frère de l'apanage de son oncle.

Pour ne pas démentir la triste fête de l'amirante, au mariage de l'infante, qui fut célébré par procuration à Fontarabie, le 3 juin 1660, tout se passa avec la gravité la plus sérieuse. Trois jours après se fit dans l'île de la Conférence l'entrevue des deux cours. Les deux rois s'embrassèrent et jurèrent la paix sur l'Évangile. L'un et l'autre étaient accompagnés d'une nombreuse suite. Turenne était confondu dans celle de Louis. Le roi d'Espagne demanda à le voir, et après l'avoir considéré pendant quelque temps : « Voilà, dit-il à sa sœur, un homme qui m'a fait passer de bien mauvaises nuits. » Le 9 juin enfin, la cérémonie du mariage ayant été réitérée à Saint-Jean-de-Luz, où le roi épousa l'infante en personne, il y eut partout en France des réjouissances qui, en opposition avec les fêtes espagnoles, furent moins remarquables par

la magnificence que par la gaieté franche du peuple. Il parut en général ivre de joie, mais surtout à l'entrée du roi et de la reine dans la capitale. La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scarron, dont nous aurons occasion de parler, confondue dans la foule, écrivait le lendemain à une de ses amies qu'elle avait été pendant dix à douze heures tout yeux et tout oreilles; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau; et elle ajoute, en femme qui portait ses pensées au delà du moment, « que la reine dut être assez contente du mari qu'elle avait choisi. » Ce qu'il y eut de vraiment magnifique, fut la maison du cardinal, nombreuse, riche, effaçant par son éclat celle de Monsieur, enfin une pompe royale que le comte d'Estrées, ne pouvant excuser entièrement, appelait par accommodement *une fastueuse simplicité*.

L'époque de la paix et du mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple, qui l'avait injurié et chassé, le reçut avec acclamation. Ces magistrats, qui l'avaient proscrit, allèrent le complimenter. Sa carrière fut brillante jusqu'à la fin. Trois nièces lui restaient à pourvoir. Il avait vu des souverains les demander en mariage, et avait refusé particulièrement les ducs de Savoie et de Lorraine. Ces princes, désintéressés à l'égard de l'argent, demandaient chacun une place forte, limitrophe de leurs états et à leur bienséance. Le ministre rejeta noblement ces conditions onéreuses à la France, et maria Marie Mancini au connétable Colonne, avec cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome : Hortense, la plus belle, au

duc de La Meilleraie, grand-maître de la maison du roi, et fils du maréchal, à condition qu'il prendrait le nom de Mazarin, avec quinze cent mille livres de rente et un immense mobilier. Enfin, il assura à la dernière une dot suffisante pour entrer dans la maison de Bouillon, quand elle serait en âge. Il procura encore de nouveaux avantages à celles qui étaient mariées en France : à la princesse de Conti, la surintendance de la maison de la reine-mère; et à la comtesse de Soissons, pareille place auprès de la reine régnante.

Le roi ne lui refusait rien, ou plutôt il suivait sa volonté avec la docilité d'un pupille, par habitude ou par reconnaissance des soins que le cardinal prenait pour le former ; car on lui rend cette justice, que, dans l'enfance, il ne montra à Louis XIV qu'à *faire le roi;* à mesure que ce prince avança en âge, il lui apprit à l'être en effet. Ce fut sa principale occupation pendant le peu de mots qu'il survécut à la paix et au mariage. Peu après il fut attaqué d'une maladie de langueur, se sentit dépérir sans inquiétude, et mourut sans montrer de craintes ni de regrets, et laissant des richesses immenses. Les scrupules que lui fit concevoir Joly, son confesseur, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, et les conseils que lui donna celui-ci, le portèrent à remettre tous ses biens au roi, sous prétexte que, les tenant de sa libéralité, il devait laisser à la générosité du monarque à en disposer suivant qu'il l'entendrait à l'égard de ses proches. Cet expédient tranquillisa sa conscience, et ne lui fit rien perdre; car le roi, répondant à la con-

fiance que lui témoignait son ministre par cette espèce de fidéicommis, lui fit expédier trois jours avant sa mort un brevet par lequel il lui accordait en pur don tout ce qu'il avait acquis pendant son ministère.

Quelques-uns, en comparant Mazarin avec Richelieu, regardent comme équivoque sa réputation d'habileté. Le cardinal de Retz penchait pour cet avis, et disait : « Donnez-moi le roi de mon côté deux jours durant, et vous verrez si je suis embarrassé. » Richelieu fut sans cesse occupé à lutter contre son maître, et cependant commandait aux événements. Mazarin, pendant la Fronde, eut toujours pour lui l'autorité royale, et il succomba quelquefois; mais il réussit enfin complétement : ce qui marque qu'ils avaient chacun le génie des circonstances.

L'administration du royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin d'après ses indications et ses conseils, et la machine était déjà montée quand Harlai de Chanvalon, président de l'assemblée du clergé, étant venu demander au roi à qui il s'adresserait désormais pour les affaires, le monarque lui répondit, *à moi*.

Il eut d'abord quatre ministres : le chancelier Séguier pour la justice, Le Tellier pour la guerre, Lionne pour les affaires étrangères, et Fouquet pour les finances, dont il était surintendant. La disgrâce de celui-ci a été accompagnée de circonstances qui méritent qu'on s'y arrête. Il paraît certain que Fouquet fut signalé au roi, par le cardinal Mazarin, comme un dissipateur dont il lui conseillait de se débarrasser. Le jeune monarque ne laissa pas ignorer

au surintendant ses soupçons, l'exhorta à diminuer ses dépenses, à mettre plus d'ordre dans sa gestion, le prévint qu'il l'examinait, et lui en donna des preuves par ses questions et ses observations. D'abord Fouquet fut tenté de se réformer : mais comme le penchant l'emporte trop souvent sur la prudence, après cette première velléité de repentir, il se persuada qu'il était impossible qu'un prince de vingt ans se captivât pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs, matière sèche, occupation aride dont il se dégoûterait bientôt. S'il arrivait qu'il s'y obstinât, le surintendant se flattait qu'avec son expérience il lui serait aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de le faire renoncer.

Il y aurait peut-être réussi, si le roi ne s'était assuré de Colbert, que Mazarin lui avait donné comme un homme d'ordre, exact, clairvoyant, en qui il pouvait prendre une entière confiance. Depuis douze ans Colbert était attaché à Mazarin. C'était lui qui pendant les deux exils du ministre, avait été l'intermédiaire de sa correspondance avec la régente, et depuis c'était lui encore qui l'éclairait sur les opérations financières, auxquelles le cardinal était trop étranger pour le poste qu'il occupait. Dès long-temps Mazarin avait payé ses services, en lui procurant la dignité de conseiller d'état; il y aiouta dans ses dernières années la faveur de le faire connaître au roi, qui fut initié par lui aux connaissances de l'administration; et l'on prétend même que le cardinal mourant, s'adressant au monarque, lui dit : « Je vous

dois tout, sire; mais je crois m'acquitter en quelque sorte avec vous en vous donnant Colbert. » C'était à lui que le jeune monarque communiquait le soir les états qu'il avait reçus le matin du surintendant : Colbert lui en montrait les vices, et lui en expliquait la perfide adresse. Il lui faisait voir que partout la dépense était exagérée et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer ses profusions. Le lendemain le roi faisait à Fouquet ses observations, tant pour montrer au surintendant qu'il ne perdait pas son sujet de vue, que pour essayer si à force de tentatives il ne l'amènerait pas à être sincère, et toujours il le trouvait fidèle à son plan de déguisement. Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paraissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être.

Le surintendant ne se réformait en rien. Son luxe et ses profusions, qui étaient énormes, continuaient toujours. Il en fit, pour ainsi dire, parade dans une fête qu'il donna au roi, dans sa belle maison de Vaux, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II. Elle était si *outrageusement* superbe que le roi ne put dissimuler sa surprise. Il eût même intention de faire arrêter Fouquet au milieu de ses magnificences; mais la reine-mère l'en dissuada. Elle désirait même que son malheur se bornât à une disgrâce : mais des raisons d'état déterminèrent à agir plus sévèrement.

On avait présenté à Louis XIV le surintendant comme très-dangereux par ses correspondances et ses projets. On lui donnait beaucoup de partisans

en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés, et capables de soulever la province au premier ordre de sa part. Il avait acquis et fortifié Belle-Isle; on y travaillait encore: c'était, disait-on, pour s'y cantonner contre le roi, ou rendre cette possession le prix de l'asile qu'il irait demander aux Anglais. De plus, presque toute la cour, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, recevait de lui des présents et des pensions. Un prince qui commence à régner, et qui ne connaît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent engagent leur reconnaissance. Il n'est donc pas étonnant que Louis eût quelques craintes et qu'il prît des précautions, comme de faire filer des troupes en Bretagne, où pouvait être le foyer de l'insurrection, et de s'y rendre lui-même pour s'opposer aux premiers mouvements.

Fouquet, arrêté à Nantes, fut aussitôt transporté dans le château d'Angers; sa femme et ses enfants furent conduits à Limoges, et des courriers partirent pour faire poser le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlèvement, fit si prompte diligence, qu'il en porta la nouvelle à Paris douze heures avant celui du roi. On aurait, pendant cet intervalle, pu soustraire beaucoup de papiers, surtout dans sa maison de Saint-Mandé, où étaient les plus intéressants. L'abbé Fouquet son frère, homme d'expédition, voulait que, sans s'amuser à en faire la recherche et à les trier, on mît le feu à la maison, et qu'on anéantît bons ou mauvais, jusqu'au moindre brouillon.

Cette étrange manière de rendre des comptes aurait été fort utile à plusieurs personnes. Le surintendant avait la mauvaise habitude de garder toutes les lettres qu'il recevait, projets, demandes, remercîments, propositions, billets galants : on devine ce qui pouvait se trouver en ce genre dans le cabinet d'un dissipateur des finances, ambitieux, prodigue et voluptueux. Quantité de personnes des deux sexes furent compromises : « Car, dit madame de Motteville, il y en avait peu à la cour qui n'eussent sacrifié au veau d'or. »

Il n'y eut d'abord aucune modération dans les jugements qui se portèrent sur Fouquet : les malheureux ne manquent jamais de crimes. On disait qu'il révélait les secrets de l'état aux Anglais; qu'il voulait se faire, par leur aide, une souveraineté de Belle-Isle et du duché de Penthièvre qu'il avait acheté. Ses défenseurs disaient, qu'à la vérité il avait eu le dessein d'y bâtir une ville, d'en rendre le port sûr, mais que c'était pour y attirer tout le commerce du Nord, en priver Amsterdam, et rendre par-là un grand service à la France. En effet son génie élevé et capable de grands desseins donnait assez de vraisemblance à ce projet. Ce qui lui fit le plus de tort fut une instruction dans laquelle il ordonnait ce que ses amis, qu'il nommait l'un après l'autre, devaient faire en cas qu'il fût arrêté : on la trouva à Saint-Mandé, derrière un miroir, toute couverte de poussière, comme un papier méprisé et abandonné. C'était une rêverie, mais qu'il avait autorisée de quelque apparence de vérité en la conservant. Or, comme ce qu'il demandait à ses

amis était des crimes de lèse-majesté, il les mit tous dans le cas d'avoir besoin de la clémence du roi, qui pouvait croire qu'il n'avait pas ainsi assigné à chacun son poste sans leur consentement. Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui; mais, comme il n'avait jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, surtout quand on vit que ses ennemis s'acharnaient à le décrier dans le public pendant qu'une chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisait son procès à la rigueur.

La gloire des lettres a tiré un nouveau lustre de l'attachement généreux que lui conservèrent et que ne craignirent point de manifester dans son malheur quelques écrivains renommés auxquels il avait été utile dans sa fortune. On connaît les liaisons que continua à entretenir avec lui mademoiselle Scudéri; les intéressantes lettres de madame de Sévigné à M. de Pomponne sur son procès; l'ode et la touchante élégie de La Fontaine sur sa détention (1); et

(1) Nymphes (*de Vaux*) qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux;
C'est par-là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie,
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur.
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux :
Et c'est être innocent que d'être malheureux.]

surtout les plaidoyers éloquents de Pélisson, son ami et son premier commis. Arrêté avec le surintendant, il avait été transféré comme lui à la Bastille. De sa prison Pélisson trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de Fouquet. On reconnut le style, et l'auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il était retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service essentiel à son bienfaiteur. Il savait quelques secrets dangereux renfermés dans des papiers dont il avait eu connaissance. Il appréhenda que le surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avaient été détruits, ne fit des aveux qui auraient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras il imagina de révéler lui-même aux juges quelque chose de ces secrets. Comme il ne se montrait qu'imparfaitement instruit, ils ne purent d'après lui faire à l'accusé que des questions incertaines, qui le déterminèrent à nier les faits qu'on lui opposait. La procédure sur cet article fut portée jusqu'à la confrontation; c'est ce que Pélisson désirait. Il paraît devant Fouquet, et répète ce qu'il avait avancé. Le surintendant, consterné de l'infidélité de son ami, hésitait; mais Pélisson, reprenant la parole d'un ton ferme et élevé, lui dit: « Vous ne nieriez pas si hardiment, monsieur, si vous ne saviez que tous ces papiers sont brûlés. » Ce fut un coup de lumière pour le malheureux qui, par l'ingénieuse adresse de Pélisson, évita de faire un aveu qui aurait pu le perdre.

La diversité d'opinions fut grande entre les juges de Fouquet. Les uns le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de son état, et de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition et ses plaisirs. Les juges, n'étant guidés par aucune loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adoptèrent la plus douce. Par arrêt du 20 décembre 1664, ils le condamnèrent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les ministres ne furent pas contents d'un jugement qui n'exterminait pas le coupable qu'ils redoutaient, et apparemment ils ne s'en cachèrent pas, puisqu'ils donnèrent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmait devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louait la modération de Le Tellier : « Effectivement, dit-il, je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas. » On représenta au roi que la sûreté de l'état courait des risques si le surintendant restait libre, parce qu'il pourrait en porter les secrets chez l'étranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'était pas certain, le roi commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, et le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui et d'amertume dans la citadelle de Pignerol.

L'époque de la mort de Fouquet est encore un problème. Selon les uns, il mourut en prison; selon d'autres, ce fut au sein de sa famille qu'il expira dans l'obscurité, et il aurait même été enterré aux Filles-

Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine; il en est enfin, tel que Gourville dans ses mémoires, qui le font s'évader de Pignerol et mourir en pays étranger. M. Fantin Désodoards, continuateur de Velly, rapporte qu'à la prise de la Bastille, en 1789, il reconnut, entre divers monuments qui eussent pu être utiles à l'histoire, et qui devinrent la proie d'une multitude ignorante, des cartes qui contenaient des notes sur quelques prisonniers détenus en cette forteresse, et qui étaient signées par des ministres ou autres agents du pouvoir; et que l'une de ces cartes, portant le numéro 89,000, qu'il ne put obtenir de celui qui venait de la trouver, mais qu'on lui permit seulement de copier, renfermait ces mots : Fouquet, *arrivant des îles Sainte-Marguerite avec un masque de fer.* Suivaient *trois XXX*, et au-dessus, *Kersadion.* Ainsi s'expliquerait, par Fouquet, la longue énigme du *Masque de fer,* sauf les particularités romanesques rapportées par Voltaire, et qu'il n'a pu constater : telles que le perpétuel usage du masque, et le respect des ministres devant le prisonnier. Ainsi encore cet événement si singulier n'offrirait plus rien que de naturel, si en effet le gouvernement, après l'évasion de Fouquet, l'ayant fait passer pour mort, et l'ayant fait arrêter depuis en terre étrangère, a cru de sa dignité de ne pas laisser démentir son assertion.

La charge de surintendant des finances fut supprimée lors de la disgrâce de Fouquet; et Colbert, homme sévère, mis à la tête des finances sous le titre de *contrôleur-général*, commença à faire regretter la douceur de Fouquet; mais Colbert, dur pour les

courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard austère, *le pli de front* étaient si redoutables à ceux qui l'abordaient, procura au peuple une remise de trois millions sur les tailles. Cette action faite à propos donna une grande idée de son administration, et attira au monarque des remercîments qui chatouillèrent doucement son cœur très-sensible à la louange.

Il ne l'était pas moins aux atteintes qu'on portait aux prérogatives de sa couronne. Le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne à Londres, avait usé de ruse et de violence à l'entrée solennelle d'un ambassadeur de Suède, pour prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Ses gens avaient coupé les traits des chevaux de l'ambassadeur français; et, pour éviter une pareille mésaventure, lui-même avait fait doubler les siens avec des chaînes de fer, ce qui prouvait que l'injure était préméditée. Il y eut des coups portés, et des hommes blessés et tués. Louis XIV demanda réparation publique et l'obtint. Philippe IV envoya à son gendre un ambassadeur extraordinaire qui, dans une grande audience, à laquelle furent invités tous les ambassadeurs étrangers, déclara que le roi son maître « avait notifié à ses ambassadeurs et ministres, d'éviter la concurrence, en ne se présentant pas dans les lieux où des difficultés de préséance pourraient s'élever entre eux et les ministres et ambassadeurs de France. » Le roi, se tournant alors vers les ministres étrangers, leur dit d'écrire à leurs cours ce qu'ils venaient d'entendre. C'était dans le temps qu'il mortifiait ainsi son

beau-père, que Marie-Thérèse, son épouse, lui donnait un fils, par la naissance du dauphin Monseigneur.

Une réparation non moins éclatante fut exigée d'Innocent X, à l'occasion d'une rixe entre les gens du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, et les Corses de la garde du pape. Les hôtels des ambassadeurs et même les rues adjacentes étaient alors à Rome des asiles inviolables qui favorisaient l'impunité du crime. Par une morgue déplacée, les puissances étrangères tenaient à honneur de perpétuer cet abus, que les papes depuis long-temps s'efforçaient en vain de détruire : des difficultés à ce sujet même existaient déjà entre la France et le pape, lorsque le nouvel ambassadeur, en tolérant avec affectation l'insolence et les désordres des nombreux Français qui formaient sa suite, aigrit encore les dispositions fâcheuses des deux parties. Dans ces circonstances, la garde corse, ayant arrêté quelques Français qui troublaient la tranquillité, se les vit arracher des mains par les laquais du duc. Un renfort arrivé à la garde les força à leur tour de se réfugier dans leur hôtel, et dans la rixe il y eut de part et d'autre du sang répandu. Jusque-là rien n'était répréhensible dans la conduite des Corses; mais dans la fureur dont ils étaient animés, rencontrant à leur retour l'ambassadrice qui rentrait au palais, ils tirèrent sur le carrosse, tuèrent un page et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de Créqui sortit de Rome et demanda justice. Quatre mois se passèrent en négociations. Le pape crut beaucoup accorder en

faisant pendre un Corse et un sbire, et en destituant le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, comme coupable de négligence dans cette affaire; mais le roi de France ne fut pas satisfait. Il s'empara d'Avignon et du Comtat, et menaça de faire passer une armée en Italie. Le souverain pontife, voyant l'empereur et Venise occupés contre les Turcs, et l'Espagne par le Portugal, reconnaissant qu'il n'avait aucun secours à attendre de ces puissances, et craignant de se voir assiéger dans Rome, s'engagea à tout ce qu'on voulut. Le traité fut conclu à Pise. Le pape fut obligé de promettre, moyennant la restitution de ses avances, la réintégration du duc de Parme dans les duchés de Castro et de Ronciglione, d'exiler son frère, Mario Chigi, général de ses troupes, de casser la garde corse, d'élever dans Rome une pyramide avec une inscription, contenant le récit de l'offense et de la réparation; et enfin, d'envoyer en France le cardinal Flavio Chigi, son neveu, faire ses excuses au monarque. Ce fut, remarque un historien, le premier légat de la cour romaine qui ait été envoyé pour demander pardon.

Le roi travaillait tous les jours avec ses ministres, ou ensemble ou séparément; se levait à huit heures, paraissait à dix, tenait conseil, en sortait à midi. Après la messe, ce qui restait de temps jusqu'au dîner, il le donnait au public ou aux reines dans leur appartement. A la suite du repas, des conversations, et encore quelques audiences. Il écoutait patiemment et très-attentivement, et congédiait avec un air de bonté. Certains jours la chasse, d'autres la comédie

et des concerts, peu de jeux et jamais de ceux auxquels le hasard préside. Le souper était son repas de préférence; il le prolongeait volontiers, et, selon la saison et les circonstances, il le faisait suivre de petits bals.

Ils n'étaient pas difficiles à former, parce qu'il y avait à la cour une troupe de *filles d'honneur* attachées aux maisons des reines et des princesses. Entre elles se trouvait mademoiselle de La Vallière, La Vallière, si touchante, si intéressante, *si tendre*, dit madame de Sévigné, *et si honteuse de l'être*. Le roi en fit la connaissance chez Henriette d Angleterre, sa belle-sœur, à laquelle elle était attachée. Il y avait entre Henriette et le monarque, son beau-frère, une grande intimité, qui, sans passer les bornes d'une galanterie délicate, inspira de la jalousie à Monsieur, au point que la reine-mère jugea à propos d'en faire des remontrances au roi son fils. Henriette était enjouée, pleine de grâces, et liée avec la comtesse de Soissons, qui savait faire naître et assaisonner les plaisirs. La jeune reine réservée, dévote et assidue auprès de la reine-mère, sa tante, se trouvait rarement dans cette compagnie folâtre, où Louis se plaisait de préférence. Les deux dames qui la présidaient furent long-temps persuadées qu'elles seules attiraient les soins du monarque. Ainsi que son épouse, elles ne s'aperçurent du vrai motif de son assiduité à leur cercle que les dernières de la cour. En blâmant la faiblesse de La Vallière, si tendre et si malheureuse par sa passion, on doit dire qu'elle ne s'y livra jamais sans être rappelée à la vertu par des scrupules qu'elle ne

craignait pas de rendre publics, comme pour se punir elle-même par les éclats de son repentir.

La passion de Louis ne l'occupait pas tellement qu'il ne songeât à sa gloire : on peut mettre, entre les moyens qu'il employait pour y parvenir, la protection éclatante qu'il donna aux savants. Non-seulement il fit des gratifications considérables à ceux de son royaume, mais il étendit sa libéralité jusque sur les étrangers, dont quelques-uns, sans s'y attendre, reçurent des présents aussi honorables pour lui que pour eux. Les sciences circulaient assez dans le royaume pour qu'en général on fût devenu curieux d'en suivre les progrès. Ce goût trouva à se satisfaire dans un journal (le Journal des savants), dont un conseiller au parlement de Paris, nommé *Denis Salo*, fut l'inventeur; il a été le modèle de ceux qui l'ont suivi. Colbert, qui favorisait volontiers les entreprises utiles, établit ou encouragea les manufactures; on lui doit celles des tapisseries des Gobelins, des draps fins de Louviers, des points de France de Paris, et des glaces de Cherbourg, puis de Saint-Gobin. Il se prêta aussi au goût de Louis pour les constructions, et fit commencer le canal de Languedoc, l'Observatoire, l'hôtel des Invalides, le jardin des Plantes, la façade du Louvre et le château de Versailles, ce lieu ingrat, où des millions employés avec une magnificence digne du monarque, de son siècle et de sa nation, ont été le prétexte de bien des déclamations, peut-être aussi erronées dans leurs motifs que dans leurs calculs (1).

(1) Si l'on en croit un manuscrit possédé, au rapport de l'abbé de

L'économie et principalement les vues saines du ministre sur tout l'ensemble de l'administration, pourvurent non-seulement à ces coûteuses entreprises, mais encore, et à l'acquisition de Dunkerque qui se fit au même temps, et dont le commerce prodigieux répandit la vie et l'abondance dans le royaume; et à des achats considérables de blés, qui furent distribués aux malheureux dans un instant de disette, et enfin à la dépense des carrousels et des fêtes, dont un roi jeune et magnifique amusait alors ses loisirs. Rien cependant n'était plus déplorable que l'état des finances, lorsque Colbert fut appelé à en prendre la direction. Depuis la retraite de Sully, tous les ministres qui l'avaient remplacé n'avaient connu de méthode pour subvenir à de nouveaux besoins, que d'établir de nouveaux impôts, sans s'inquiéter d'ailleurs s'ils nuisaient au commerce ou à l'industrie, et s'ils ne tarissaient pas quelque autre source du trésor public. Mais c'était peu que ce premier désordre : toujours pressés d'argent, à peine les édits étaient-ils rendus, que les surintendants en trafiquaient à vil prix avec les traitants, ou que, sans égard à la disparité future des besoins et de la recette, ils abonnaient l'impôt à grand marché aux villes ou aux provinces qui voulaient bien s'en rédimer. Par le cours naturel des

Saint-Pierre, par un M. Guillaumot, architecte, et qui aurait été fait sur des arrêtés de la chambre des comptes pendant les vingt-trois années des grands travaux de Louis XIV, depuis 1664 jusqu'en 1687, ces bâtiments ont coûté trois cent sept millions à 26 livres le marc, ce qui ferait actuellement le double. Un tel résultat paraît peu croyable; aussi a-t-il été contesté il y a quelques années dans les papiers publics, et réduit au moins au dixième.

choses, il résulta de ces opérations, qu'à mesure que les impôts s'accrurent, la recette du trésor diminua. Ainsi l'on reconnut, en 1660, que, bien que les droits des douanes fussent augmentés depuis trente ans de soixante pour cent, leur produit était moindre qu'avant l'augmentation; que les tailles, montées à cinquante-sept millions, rendaient moins qu'en 1620, qu'elles n'étaient portées qu'à vingt; et qu'enfin, quoique la totalité des recettes allât à quatre-vingt-dix millions, le revenu de deux années était absorbé d'avance.

A ce chaos qui menaçait de tout engloutir, le nouveau ministre opposa d'abord une chambre de justice qui rechercha la conduite des financiers, et qui, les poursuivant dans tous les subterfuges dont ils usèrent pour dérober la connaissance de leurs malversations, leur fit restituer des sommes considérables. Les douanes, presque généralement reculées aux frontières, des taxes calculées sur les besoins de l'industrie, une protection particulière accordée au commerce national, qui fut déchargé des droits imposés aux navigateurs étrangers; la suppression d'une foule de charges inutiles, qui enlevaient des contribuables à la taille; la réduction des rentes acquises à vil prix, réduction qui suscita des clameurs et des haines que méprisa le ministre; l'ordre enfin qui bannit toutes les transactions ténébreuses usitées jusqu'alors, firent le reste, et augmentèrent tout d'un coup la fortune de l'état sans augmenter la charge des peuples. Le roi, percevant la totalité de son revenu, et n'acquittant que les obligations exactement dues, se trouva un

excédant de recette qui monta à quarante-cinq millions en 1662, à cinquante-un millions en 1663, et qui s'accrut ainsi d'années en années, jusqu'en 1676, que les contributions montant à cent millions, et les charges à vingt-six seulement, il y eut un excédant de recette de soixante-quatorze millions : alors les rentes sur l'état se trouvèrent aussi réduites à sept millions.

La guerre, à laquelle s'opposait le ministre économe, et qu'appelait au contraire l'ambitieux Louvois, fils de Le Tellier, à qui son père avait fait passer son emploi, vint interrompre ce cours prospère. Dès 1671 la dépense surpassa la recette de neuf millions, et ni les impôts que Colbert avait fait supprimer, et que la force des circonstances contraignit de rétablir, ni huit millions de rentes qu'il créa sur la ville pendant la durée de son ministère, ne purent ramener l'équilibre. Une erreur d'administration, erreur que favorisaient les préjugés du temps, et au-dessus desquels il ne put s'élever, contribua peut-être encore à accroître les difficultés et à neutraliser ses grandes vues d'améliorations : ce fut le défaut de liberté où il laissa le commerce intérieur des blés. Le laboureur malaisé, parce qu'il trouvait peu de débouchés, cultiva peu, et ne put rendre qu'un prix modique de ses fermages; le propriétaire, forcé ainsi à être économe, ne put seconder par la consommation les efforts de l'industrie, et l'état, par une conséquence nécessaire, ne put imposer que des taxes médiocres, qui furent payées malaisément.

Au temps même de ces utiles réformes et de ces

vastes entreprises, l'ardeur du soldat français était entretenue par diverses petites expéditions militaires. Le duc de Lorraine, toujours livré à la mobilité de son caractère inconstant, avait à peine été réintégré dans ses états, que par un traité qu'il fit avec Louis XIV il l'institua son héritier, moyennant que les princes lorrains seraient héritiers eux-mêmes de la couronne de France, à défaut des Bourbons; et, pour gage de l'exécution de cet engagement, il convint de livrer Marsal. Mais le neveu de Charles, d'une part, et les princes légitimés de France, d'une autre, protestèrent contre cet accord; en sorte que le parlement ne le vérifia pour avoir son exécution que sous la clause que les parties intéressées y auraient accédé. Charles, qui se repentait déjà de la résolution qu'il avait prise, profita de cette ouverture pour se ressaisir de Marsal. Mais le roi, piqué de ce procédé violent, se rendit lui-même en Lorraine pour se remettre en possession de la place. Le siége en durait depuis onze jours, lorsque le duc, transigeant de nouveau avec le roi, donna ordre de lui livrer la ville, et rentra à ce prix dans le reste de ses états.

La faveur dont Colbert se proposait d'investir le commerce national avait déjà fait conclure avec les Hollandais une alliance protectrice du commerce des deux peuples. Dans les mêmes vues on résolut de purger la Méditerranée des corsaires barbaresques qui l'infestaient. Cette opération fut confiée au duc de Beaufort, qui battit deux fois leur flotte, la resserra dans leurs ports, et s'empara même de Gigeri, au royaume d'Alger. On s'y proposait d'y former un éta-

blissement : le défaut de vivres et de munitions fit avorter ce projet.

A la sollicitation de l'empereur Léopold, une expédition plus brillante fut dirigée contre les Turcs. Les Français qui en firent partie, sous les comtes de Coligni et de La Feuillade, eurent une grande partie de l'honneur de la campagne de 1664. A la journée décisive de Saint-Gothard, où Montécuculli défit complétement le grand-visir Ahmed-Kouprouli, ils repoussèrent les Turcs des bords du Raab, et soutinrent le centre des Allemands prêt à être enfoncé. De la gauche qu'ils occupaient ils se portèrent sur ce point; et, tombant avec furie sur les janissaires, ils leur arrachèrent une victoire que ceux-ci proclamaient déjà. Par le détail que Montécuculli nous a laissé de cette action dans ses mémoires, on peut juger à combien peu tient souvent le sort des combats. Il avoue, en effet, que sans la valeur éprouvée des Français et de quelques régiments de l'empereur, qui permit d'opposer l'art et le courage aux efforts de la multitude, l'armée était prise en flanc sur les ailes, et la bataille infailliblement perdue. Si même elle eût duré plus long-temps, on eût manqué de poudre; et, faute de vivres, on ne put profiter de la victoire, autant que les circonstances y donnaient occasion. Elle amena cependant une trêve de vingt ans entre la Turquie et l'Autriche. Au reste, les Français furent mal récompensés de leur bravoure : les ministres impériaux leur donnèrent les plus mauvais quartiers d'hiver; et ils les fatiguèrent de telle sorte, par des marches et des contre-marches, que d'un corps de

six mille hommes il en revint peu en France; preuve de la secrète inimitié que, malgré l'alliance et la paix, les maisons de France et d'Autriche nourrissaient entre elles.

Il n'y en avait pas une moindre entre les Anglais et les Français. Aussi, malgré la bonne intelligence des deux rois, liés entre eux par le mariage de Monsieur, on apercevait chez les insulaires des symptômes de jalousie à l'occasion de l'établissement des compagnies des Indes orientales et occidentales, établissement qui annonçait sur le commerce des vues dont ils commençaient à s'inquiéter.

Sur des causes assez frivoles, les Anglais étaient alors en guerre avec les Hollandais. Ceux-ci, en vertu de leur alliance, réclamèrent les secours du roi contre l'Angleterre. Louis avait intérêt de ménager Charles, pour qu'il ne s'opposât point à des projets qu'il avait formés sur les Pays-Bas. Mais le texte du traité était formel : Louis déclara donc la guerre; mais, par un accord secret entre les deux monarques, ce fut un acte illusoire; et, soit politique de laisser affaiblir les deux marines l'une par l'autre, ou honte de mêler les faibles embarcations françaises aux vaisseaux de ses alliés, le duc de Beaufort, qui devait rejoindre les Hollandais après l'expédition de la Méditerranée, ne parut pas dans l'Océan, et les laissa vider eux-mêmes leurs différends par des combats qui firent la gloire des généraux opposés : le duc d'Yorck, le prince Robert et le duc d'Albemarle, du côté des Anglais; Opdam, Corneille Tromp, fils du célèbre Martin, et surtout Ruyter, du côté des Hollandais. Ce dernier

porta l'alarme sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, menaça Londres en remontant la Tamise jusqu'à Chatam, à quatre lieues de cette capitale, et fit brûler par Corneille de Witt plusieurs vaisseaux anglais jusque sous ses murs mêmes. Ces expéditions, aussi hardies que heureuses, amenèrent en 1667 la paix de Bréda, qui termina, après trois ans d'hostilités sans résultats, une guerre entreprise sans motifs. La France, par les stipulations du traité, recouvra l'Acadie, dont les Anglais s'étaient emparés quelques années auparavant.

Ces diverses opérations étaient trop peu importantes pour détourner le monarque des plaisirs et des améliorations de la paix. Parmi ces dernières on ne doit pas oublier les colonies de Cayenne et du Canada, la police de la capitale et son éclairement, l'institution des académies de peinture, de sculpture et des sciences, l'exacte discipline établie parmi les troupes qui reçurent alors l'uniforme, et qui cessèrent d'être la terreur du citoyen; l'ordonnance enfin de 1667, sur la procédure civile, ordonnance qui illustra ses rédacteurs (1), et qui fut suivie, en 1669, de celle des eaux et forêts, pour la conservation des bois et le service de la marine; et en 1670, de celle qui règla la procédure en matière criminelle.

Pendant le cours de ses travaux, Louis perdit Anne d'Atriche sa mère, qui mourut le 20 janvier

(1) Le chancelier Séguier, le maréchal de Villeroi, MM. Colbert, d'Aligre, Lézeau, de Machault, de Sève, Ménardeau, de Morangis, Poncet, Boucherat, de La Marguerie, Pussort, oncle de Colbert, Voisin, Hotmam et Marin.

1666. Depuis trois ans sa santé s'altérait. Une humeur vicieuse, qui courait dans ses veines, s'était fixée sur le sein, et avait produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, si fatigante par les remèdes qu'elle réclame, si incommode enfin par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la reine, qui craignait aussi excessivement les mauvaises odeurs qu'elle aimait les bonnes. Cette princesse était d'une délicatesse singulière sur tout ce qui concernait le soin immédiat de sa personne. On avait de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps. Le cardinal Mazarin, la plaisantant sur ce défaut, lui disait que, « si elle était damnée, son enfer serait de coucher dans des draps de toile de Hollande. »

Elle avait éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie; tantôt tourmentée par un ministre impérieux, et pour lors l'objet de la compassion des peuples; tantôt outragée par ce même peuple, devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auraient dû l'aigrir contre la nation, elle fit la guerre à l'Espagne comme si elle ne l'avait pas aimée; aussi eut-elle la satisfaction de voir la nation détrompée rendre à la fin justice à ses qualités estimables.

Anne d'Autriche passa les dernières années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer, sans se mêler en rien du gouvernement; modération admirable après une si longue habitude de commander. Ses aumônes étaient très-abondantes. Pendant sa maladie elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'appro-

chaient ne s'apercevaient de ce qu'elle souffrait que par des mouvements involontaires, et trouvaient toujours sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la religion avec une ferveur qui édifia toute la cour. Le roi, la reine, Monsieur et Madame ne la quittèrent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connaître par ses regards attendris combien leurs soins assidus lui étaient agréables. Les larmes de ses enfants la consolaient. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la royauté n'était pas ce qui lui coûtait le plus. Qu'est-ce qu'une couronne quand on meurt?

Le roi la regretta sincèrement et avec raison. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embarras que lui donnaient les guerres civiles pendant l'enfance de son fils, elle ne se déchargea sur personne de ce qu'elle pouvait faire elle-même. Elle présidait aux leçons du premier âge, y joignait des instructions particulières, veillait assidûment à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. Reboulet remarque qu'elle eût beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer. Elle n'en eut pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appelait *la sécheresse*, qu'il tenait de son père, et elle réussit à lui donner, sinon la douceur de caractère et l'aménité qu'elle possédait plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendait, quand il voulait, le plus aimable des monarques. Tout en lui inspirant des sentiments nobles et élevés, elle

l'accoutumait à ne pas se laisser éblouir par l'éclat de la couronne; elle grava dans son cœur un respect sincère pour la religion, qu'il révéra toujours lors même qu'il s'éloignait de ses principes : heureuse si elle avait pu modérer la fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, et qui l'entraîna dans des égarements que l'histoire, protectrice des mœurs, ne doit pas dissimuler!

La Vallière subjuguée n'était plus cette fille timide qui n'osait se montrer, et croyait que chaque regard qui tombait sur elle était un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son amant, et par tendresse pour ses enfants, elle avait accepté le titre, le rang et les honneurs de duchesse, et mademoiselle de Blois et M. de Vermandois s'élevaient publiquement sous ses yeux.

Mais, pendant qu'elle se croyait assurée de la tendresse de son amant, une rivale lui enlevait secrètement son cœur, le seul bien de toute sa fortune qu'elle estimât. Cette rivale était Adélaïde de Mortemar, duchesse de Montespan. Elle prit insensiblement l'habitude, étant dame du palais, de tenir compagnie à la reine lorsqu'elle attendait le roi après le jeu ou d'autres amusements de la soirée. Celui-ci s'accoutuma aussi à causer avec elle quand il rentrait. Elle était mordante, caustique, conteuse spirituelle, et contrefaisait très-plaisamment. On crut quelque temps que le roi ne la recherchait que pour ces agréments; la reine elle-même en était persuadée, et n'avait pas le moindre soupçon d'un autre motif de liaison avec son mari, parce que madame de Montes-

pan était de toutes ses dévotions; mais le public malin ne pensait pas favorablement de sa vertu.

Son intelligence avec le roi, d'abord trop réservée, devint insensiblement plus libre. La Vallière ne manqua pas de s'en apercevoir; elle en fit ses plaintes, qui furent mal écoutées. Dans son dépit elle prit brusquement le parti de quitter la cour, et alla s'enfermer dans le couvent des filles de Sainte-Marie à Chaillot. Louis lui envoya Colbert et Lauzun, qui jouait à la cour le rôle de favori; Colbert, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il était chargé du soin de ses enfants; Lauzun apparemment, parce qu'il était singulièrement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet, et la ramenèrent. La Vallière reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment où, par un élan généreux, elle vint à bout de les rompre.

Ces intrigues se passaient à Saint-Germain que le roi habitait, à Versailles qu'il bâtissait, et dans ses voyages sur la frontière de Flandre. Il y était appelé par la guerre qu'il avait entreprise contre l'Espagne. Une des conditions expresses du traité des Pyrénées, était que la France ne donnerait aucun secours à la maison de Bragance rétablie sur le trône de Portugal, et qui faisait tous ses efforts pour s'y maintenir contre ceux de Philippe IV, roi d'Espagne, pour la renverser. On observa que la lutte entre ces deux puissances fut l'origine et l'occasion des établissements des Anglais hors de chez eux. Le Portugal,

déjà mal secondé par la France, avant la paix de celle-ci avec l'Espagne, l'était encore plus faiblement depuis cette paix, par l'espèce de honte qu'eut Louis XIV de manquer sitôt à un de ses principaux articles. Les secours qu'il y fit passer se bornèrent à cinq à six cents officiers, destinés à discipliner les Portugais, et à la tête desquels était un Allemand, le comte de Schomberg, qui fut depuis maréchal de France, et à qui sa qualité d'étranger permettait de prendre de semblables engagements. Mais quelques talents qu'eût ce général, et quoiqu'il fût dirigé par les conseils que lui faisait passer Turenne, à qui le roi avait confié la suite et les détails de cette opération, il fallait des moyens plus efficaces pour sauver le Portugal; et la régente les chercha en Angleterre. Charles II demanda ou accepta en 1662 la main de Catherine de Bragance, sœur du jeune roi Alphonse, que ses vices tardèrent peu à précipiter du trône. Catherine apporta à Charles II la ville de Tanger en Afrique, à laquelle on ajouta presque aussitôt la ville de Bombay en Asie. De leur côté, les Anglais donnèrent au Portugal un million de crusades, et lui envoyèrent une escadre et des troupes. Ainsi, moyennant cette cession et la conquête de la Jamaïque qu'ils avaient faite sur les Espagnols en 1654, au temps de Cromwell, les Anglais, qui jusqu'alors n'avaient eu aucun établissement hors de chez eux, se trouvèrent posséder en dix ans de temps des points d'appui respectables dans les quatre parties du monde.

Philippe IV, roi d'Espagne, était mort à la fin de 1665, quelques mois avant sa sœur, et laissant un fils

de quatre ans, Charles II, prince d'une santé fragile, qui commença à régner sous la tutelle de sa mère. Tant que vécut Anne d'Autriche, Louis, par égard pour elle, manifesta faiblement le projet qu'il avait conçu de s'approprier, à titre d'héritage, quelques portions de la monarchie espagnole. Mais lorsqu'elle fut morte, la hauteur de ses prétentions tardèrent peu à amener la guerre. Celle-ci avait été prévue dès la paix des Pyrénées. Elle trouvait ses motifs dans les deux clauses principales du contrat de mariage du roi; savoir, dans la renonciation de Marie-Thérèse à tous biens et successions de leurs majestés catholiques, et dans le paiement de la dot, sur lequel la renonciation était fondée. Or, quant au second article, malgré des instances faites par le roi, les trois termes fixés par le contrat de mariage pour le paiement étaient plus qu'échus sans qu'on eût seulement songé à entrer en compte; et, disaient les Français: *Point de paiement, point de renonciation.* De plus, ajoutaient-ils, quand même le défaut de paiement n'annullerait pas la renonciation, quelque généralité qu'on se soit efforcé de lui donner, elle n'envelopperait pas les biens de la maison d'Espagne situés en Brabant, à cause d'une coutume particulière du pays conçue en ces termes : « Si un homme et une femme ont des enfants, et que l'un des deux vienne à mourir, la propriété des fiefs venant du côté du plus vivant, passe à l'enfant, ou aux enfants provenant de ce mariage, et le plus vivant n'a plus aux mêmes fiefs qu'un usufruit héréditaire. » Or, Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, était le seul enfant restant du

premier mariage de Philippe IV avec Élizabeth de France, fille de Henri IV. Du moment de la mort de sa mère elle se trouvait donc saisie des fiefs du Brabant, dont son père n'était qu'*usufruitier héréditaire*. Ces fiefs, quelque étendue qu'on eût donnée à la renonciation, ne pouvaient pas y entrer, puisque, dans le temps de son mariage, elle en était déjà en possession, et que la clause du contrat de mariage ne la faisait renoncer qu'aux *héritages et successions* de leurs majestés catholiques.

Louis XIV demandait donc à Charles II, son beau-frère, la succession entière du duché de Brabant et de ses annexes, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places au delà de la Meuse, l'Artois, le Cambresis, le Hainaut, le duché de Luxembourg, enfin tout ce qui était de la coutume de Brabant. Quant au reste de la succession provenant de la maison de Bourgogne, il prétendait que son épouse, seul rejeton du premier lit de Philippe IV, devait les partager avec son frère Charles II, et sa sœur Marguerite-Thérèse du second lit, sans qu'on pût lui opposer sa renonciation, puisqu'elle était annulée par le défaut de paiement.

Louis XIV appuya ces raisons de trois armées qu'il fit passer en Flandre au milieu de l'année 1667. Il se mit à la tête de la plus nombreuse, commandée par Turenne, que le roi avait fait maréchal général dès l'an 1662. Le galant monarque mena à cette expédition, qui reçut le nom de *prise de possession*, la reine son épouse, avec une cour leste et brillante. On y allait gaiement, comme des collatéraux et trop

souvent des héritiers directs vont pour recueillir une succession. Les troubles de la minorité de Charles II, la guerre de Portugal qui absorbait la majeure partie des forces de la monarchie, et la recette précaire des galions, épiés sans cesse par les flibustiers qui parurent alors, et qui désolaient toute l'Amérique espagnole, neutralisèrent tout moyen de résistance en Flandre. Aussi n'y en eut-il point : aucune armée n'y tenait la campagne pour protéger les villes menacées, qui furent toutes abandonnées aux faibles ressources de leurs garnisons. Il n'y eut qu'une seule action de cavalerie, où le marquis de Créqui, frère de l'ambassadeur de Rome, battit Marsin, resté au service de l'Espagne, et le prince de Ligne, qui avait essayé de ravitailler Lille. Le roi en deux mois prit Charleroi, Binch, Mons, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournay, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtray, Furnes et leurs dépendances. Pourvu de ces nantissements, le vainqueur s'arrêta et retourna à Paris à la fin d'août, laissant aux nations étonnées à réfléchir sur ce qu'elles avaient à craindre d'un jeune conquérant si actif et si heureux. En revenant, il remit aux ministres espagnols un plan de pacification qui contenait l'alternative de lui laisser ce qu'il avait pris, ou de lui accorder d'autres places qu'il spécifiait.

Ces propositions donnèrent lieu à une négociation, dans laquelle les Hollandais, qui commençaient à craindre le voisinage trop prochain du conquérant, se montrèrent plutôt arbitres impérieux que médiateurs. Pour hâter la décision, le roi, ayant sous lui le prince de Condé, remis en activité par la jalousie de Lou-

vois, le maréchal de Turenne et Bouteville, devenu duc de Luxembourg, ami et élève du prince, s'était porté lui-même, au cœur de l'hiver, en Franche-Comté, dont il s'empara en un mois. La crainte que ses succès inspirèrent détermina leurs hautes-puissances à faire avec l'Angleterre et la Suède un traité qu'on appela *la triple alliance*. Ces puissances réunies s'engageaient à forcer Louis XIV à ne pas pousser plus avant ses conquêtes en Flandre, ou à accepter des compensations qu'on lui fixait; et, s'il ne consentait pas à ces arrangements, elles s'obligeaient à lui faire la guerre par terre et par mer.

Louis fut très-piqué de ce complot menaçant, tramé principalement par les Hollandais : il les aurait volontiers brusqués en faisant irruption sur leurs terres; dont il n'était pas loin; mais il craignit que la marine qu'il formait, exposée dans son enfance à celle plus qu'adulte des trois puissances, ne pérît en naissant. Il accepta donc la paix. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. Des neuf articles qui composent le traité il n'y en a que trois à remarquer; savoir : le troisième, portant cession à la France de toutes les villes conquises par elle; le quatrième, qui restitue la Franche-Comté à l'Espagne; et le huitième surtout, qui conserve aux parties contractantes tous les droits résultants du traité des Pyrénées. Ce qui fut accordé au roi en Flandre était bien inférieur à ce qu'il s'était promis; aussi garda-t-il un vif ressentiment contre les Hollandais qui le forçaient de s'en contenter.

L'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle fut aussi

celle de la paix, dite de Clément IX, qui mit fin pour trente ans aux discordes religieuses qui depuis plus de vingt agitaient l'église de France. En 1640, avait paru un ouvrage posthume de Jansénius, évêque d'Ypres, lequel l'avait décoré du nom d'Augustinus, comme renfermant la doctrine de ce père de l'église sur l'accord impénétrable de la grâce et de la liberté (1). Son système, suivant Bergier, se réduit à ce point capital, que le plaisir, mobile unique de l'homme depuis sa chute, inévitable quand il vient et invincible quand il est venu, porte l'homme à la vertu s'il vient du ciel ou de la grâce, et au vice s'il vient de la concupiscence; et que la volonté est nécessairement entraînée par celui des deux qui est le plus fort : d'où il résulte que l'homme fait invinciblement, quoique volontairement, le bien ou le mal, selon qu'il est dominé par la grâce ou par la cupidité; et qu'il ne résiste jamais ni à l'une ni à l'autre. Le pape, au jugement duquel l'auteur lui-même avait déféré son livre, le condamna en 1642, comme renouvelant les erreurs de Baïus, proscrites soixante ans auparavant; mais ni l'ouvrage, ni la condamnation n'avaient fait de sensation en France, lorsque l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, et après lui le jeune Arnaud, disciple de l'abbé, essayèrent de faire goûter les opinions de l'évêque, sans qu'on voie trop quel avantage il en pouvait résulter pour l'homme, ni quelle gloire pour Dieu. Au reste, s'ils firent des adeptes, ils rencontrèrent aussi des adversaires.

Nicolas Cornet, syndic de la faculté de théologie

(1) De Beausset, *Hist. de Fénélon.* — D'Avrigni. *Mém. dogm.*

de Paris, dénonça en 1649, l'affectation de la plupart des candidats à préconiser un ouvrage condamné par l'autorité apostolique, et dont il réduisit toute la substance à cinq propositions (1), *qui en sont l'âme*, selon l'expression de Bossuet. Mais la faculté ne put prononcer, à cause de l'appel comme d'abus qui fut interjeté au parlement par quelques-uns des jeunes docteurs, appel inconvenant s'il en fut jamais, les magistrats ne pouvant prononcer sur une matière de doctrine. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent au pape, afin de prévenir les suites d'un pareil scandale,

(1) Ces cinq propositions sont les suivantes : le bruit qu'elles ont fait les rend historiques, et exige qu'elles soient citées au moins en note.

I. Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux justes, lors même qu'ils font leurs efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce par laquelle ils peuvent leur devenir possibles leur manque.

II. Dans l'état de la nature déchue on ne résiste jamais à la grâce.

III. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature déchue, il n'est pas nécessaire qu'il y ait dans l'homme une liberté qui soit exempte de contrainte.

IV. Les semi-pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure et prévenante pour chaque action, même pour le commencement de la foi ; et ils étaient hérétiques, en ce qu'ils voulaient que cette grâce fût telle, que la volonté de l'homme pût lui résister ou lui obéir.

V. Il est semi-pélagien de dire que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans exception.

A ces vains efforts de l'orgueil ou de l'inquiétude de l'esprit humain, pour scruter des mystères dans la profondeur desquels il ne peut que s'égarer et se perdre, on aime à opposer l'aveu franc et naïf de notre ignorance, tel qu'il est exprimé dans la lettre suivante de M. de Beauvau, évêque de Comminges, en 1564, et de Tournay, en 1671.

« Je crois que la grâce de Jesus-Christ nous est nécessaire pour

et lui demandèrent de prononcer sur les cinq propositions. Innocent X, à cet effet, établit une congrégation en 1651, et après un examen de deux ans, après la vérification d'une multitude de mémoires donnés par les deux partis, après des conférences où furent entendus leurs défenseurs, après avoir enfin confronté les cinq propositions avec le livre même de Jansénius, il prononça un jugement définitif qui les déclarait hérétiques. La bulle fut reçue en France, acceptée par l'assemblée du clergé, et revêtue de lettres patentes.

On devait s'attendre que la contestation était finie; mais Arnaud, forcé de reconnaître que les cinq pro

toutes les actions de piété et de vertus chrétiennes; je crois qu'il faut la demander à Dieu.

« Je crois que tous les commandements de Dieu nous sont possibles avec la grâce, et que sans elle nous ne pouvons rien de bien, ni persévérer dans le bien sans un secours spécial.

« Je crois que cette grâce prévient et aide notre volonté; que nous devons notre salut à Dieu; que nos chutes nous doivent être imputées.

« Je crois que la grâce fortifie notre libre arbitre, et ne le détruit pas.

« Je crois que notre libre arbitre, en coopérant à la grâce, ne doit pas se glorifier, mais se tenir dans l'humiliation, reconnaissant son impuissance s'il était abandonné à lui-même.

« Hors ces vérités, j'avoue mon ignorance sur cette matière; et quand on me demandera : Comment la grâce est alliée avec notre liberté? comment Dieu agit en nous? pourquoi il tire les uns de la masse de perdition et y laisse les autres? pourquoi les uns persévèrent et les autres non? j'avouerai franchement que je ne le sais pas. Je crois même que personne ne le sait, et que ces mystères sont inconnus de tous les hommes. Mais notre orgueil est si grand, que nous ne saurions avouer que nous ignorons les choses mêmes dont Dieu s'est voulu réserver la connaissance. Humilions-nous-en, en reconnaissant l'impénétrabilité de ses secrets et de ses jugements. »

positions étaient justement condamnées, éluda ce jugement en prétendant qu'il n'avait aucun rapport à la doctrine de Jansénius, et il se fondait sur ce qu'à la première proposition près, on ne les trouvait pas mot pour mot dans l'*Augustinus*. Cette distinction, qui blessait évidemment la bonne foi, en ce qu'il n'est pas nécessaire pour qu'un extrait soit fidèle qu'il conserve les expressions mêmes de l'original, fut trouvée sans réplique : car tel est l'esprit de parti, qu'il obscurcit, même en des hommes vertueux et éclairés, les notions les plus simples et les plus incontestables.

Cet incident, qu'on appelle la distinction du fait et du droit, nécessita une nouvelle répression, et le pape Alexandre VII, qui avait succédé à Innocent X, approuvant le sentiment de trente-huit évêques réunis à Paris, en 1655, par le cardinal Mazarin, déclara par une nouvelle bulle de 1650, « qu'ayant assisté comme cardinal à toutes les congrégations qui avaient eu lieu sous Innocent X, pour l'examen des cinq propositions, il attestait qu'elles étaient tirées du livre de Jansénius, et qu'elles avaient été condamnées dans le sens auquel cet auteur les avait expliquées. » Sollicité depuis par le roi et par les évêques qui avaient cru devoir forcer la résistance dans ses derniers retranchements par des mesures de précautions personnelles, qui parurent vexatoires pour n'être pas assez autorisées, il donna son assentiment à l'idée d'un *formulaire* proposé à l'assemblée du clergé de 1661, et il obligea tous les ecclésiastiques, les religieuses, les docteurs de toutes les facultés et les

instituteurs, sous peine d'être procédé contre les réfractaires par les voies canoniques, à condamner les cinq propositions, extraites de Jansénius, dans le propre sens du même auteur.

Les religieuses de Port-Royal, guidés par les chefs des opinions condamnées, ne croyant pas pouvoir se déterminer de confiance, sur l'assurance de l'église, à dire anathème à un livre condamné par elle, alléguèrent leur ignorance, qui les mettait dans l'impossibilité de vérifier les textes de Jansénius, et s'en firent un prétexte et une espèce de prérogative pour se dispenser de signer. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, épuisa tous les moyens de condescendance pour les amener à la soumission, et leur envoya vainement Bossuet, qui n'était pas encore évêque, mais qui jouissait déjà d'une grande considération. Cet incident a valu à l'église la lettre précieuse que ce prélat leur adressa en cette circonstance, chef-d'œuvre de logique et de clarté, qui réunit en quelques pages tout ce qui a jamais été dit ou écrit de plus décisif, en des milliers de volumes, sur la question du silence respectueux que l'école de Port-Royal tâchait alors de mettre en crédit.

Quatre évêques entreprirent aussi de renouveler, dans leur souscription même, la distinction du fait et du droit, que le formulaire était destiné à proscrire. Ce furent Pavillon, évêque d'Aleth; Caulet, évêque de Pamiers, Choart, évêque de Beauvais; et Arnaud, frère du docteur, évêque d'Angers. Ils donnèrent des mandements, où ils établirent que l'église, infaillible dans son jugement sur telle ou telle proposition,

qu'elle condamne comme hérétique, peut errer sur celui qu'elle porte, en attribuant certaines erreurs à un auteur ou à un livre, et que c'était le cas de rendre alors à sa décision le simple acquiescement du silence respectueux. Assertion bizarre, qui réduisait l'église à l'impossibilité de juger d'un livre pernicieux, et de prévenir les fidèles contre son venin.

Louis XIV, choqué de cette résistance, pria le pape de déléguer une commission de douze évêques, pour faire le procès aux quatre réfractaires. Cette mesure n'était pas entièrement selon les règles canoniques. Les prévenus étaient distraits à leurs juges naturels, les évêques de leurs provinces, et le pape se trouvait investi d'une cause dont il ne pouvait connaître que par appel. Les quatre évêques essayèrent d'alarmer le roi sur l'atteinte donnée aux libertés de l'église gallicane, et l'épiscopat sur celle qui était portée à sa juridiction. Le monarque fut peu sensible aux démonstrations de leur zèle; mais une vingtaine d'évêques soumissionnaires prirent parti pour eux. De là de nouvelles difficultés qui de part et d'autre firent désirer un accord amiable. César d'Estrées, évêque de Laon, et depuis cardinal; l'archevêque de Sens, Gondrin; et Félix de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, se portèrent pour médiateurs, et se concertèrent avec le nonce du nouveau pape, Clément IX, pour aviser à quelque biais qui pût concilier toutes les oppositions. On le trouva, au moyen de ce que l'on fit la part de l'amour-propre et des préjugés, en n'exigeant point la rétractation des mandements; et celle

des règles, en enjoignant la souscription sincère du formulaire.

Soit que cette indulgence satisfît les évêques, soit que l'acquiescement *sincère* exigé d'eux ne leur parût pas synonyme d'un acquiescement pur et simple, pressés d'ailleurs d'une part par les commissaires nommés, et d'une autre par les remontrances de leurs amis, ils se rendirent à ces conditions, et ils écrivirent au pape que, pour contribuer à la paix de l'église; ils avaient cru devoir changer de mode sur la manière d'exiger le formulaire, et imiter à cet égard l'exemple des autres évêques.

Cependant un bruit sourd se répandit que cette nouvelle soumission avait encore été accompagnée de réserves, et on les donnait comme le motif de la promptitude avec laquelle avait été vaincue l'opiniâtreté des prélats. Des deux parts, en effet, on s'est depuis accusé de restrictions coupables, et le soupçon a plané sur les évêques, sur les médiateurs et sur le nonce. C'est même un fait donné pour constant par les écrivains du parti, pour sauver l'honneur de leurs prélats, qu'ils y furent autorisés par le pape lui-même; comme s'il eût été moins flétrissant pour eux d'user d'une tolérance qui eût été un véritable subterfuge, et qui les eût mis en opposition avec des actes publics et authentiques, que de faire franchement le sacrifice de leur opinion particulière au sentiment général de l'église; mais le pape, loin de se prêter à une pareille condescendance, faisait faire, au contraire, des informations à ce sujet, et ce ne fut que sur l'assurance donnée par l'un des médiateurs

que les quatre évêques avaient satisfait sincèrement aux intentions du saint siége, et qu'ils lui avaient rendu l'obéissance qui lui appartient à l'égard des livres condamnés, que le pontife leur fit tenir enfin un bref approbatif de leur conduite, en date du 19 janvier 1669, où, en applaudissant à leur soumission, il fait mention expresse du résultat de ses recherches : « Car, dit-il formellement, nous n'aurions jamais admis sur cet objet ni exception ni restriction quelconque. »

Tout Port-Royal, qui avait pris part à l'accord, imita l'exemple des prélats, et les religieuses, reléguées, partie à leur maison des champs, et partie en d'autres monastères, rentrèrent dans leur maison de Paris. Le roi, à qui le pape avait mandé que les évêques s'étaient soumis à leurs obligations envers lui, déclara que, le pape étant satisfait, il l'était aussi; et non-seulement il arrêta les poursuites commencées contre les quatre prélats, mais il voulut encore se faire présenter le docteur Arnaud, qui avait été leur conseil et le premier mobile de toutes leurs démarches. Ainsi fut rétabli le calme au sujet de ces fastidieuses discussions, jusqu'à l'époque fatale où l'affaire des cas de conscience, en 1702, vint les renouveler avec le plus scandaleux éclat, pour durer encore un demi-siècle.

Pendant l'année qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle, le roi se mit en état de faire repentir les Hollandais de leurs intrigues et de leur fierté. Ils étaient jaloux de la prospérité qui commençait à poindre pour le commerce français, de l'exécution du droit

de fret accordé aux navires nationaux, et du surhaussement des tarifs à l'égard des étrangers. Piqués de n'avoir pu les faire alléger en leur faveur, ils prohibèrent les denrées de la France, supposant que la disproportion entre le nombre des vaisseaux de celle-ci et la quantité de ses exportations, forcerait, par l'engorgement qui allait en résulter dans les ports, à recourir à eux, aux conditions qu'ils voudraient bien faire. Ils se méprirent; et cette mesure qu'ils avaient crue si politique se vit frapper d'impuissance par les traités qu'elle fit entamer avec les négociants de Hambourg et de la Baltique, traités qui auraient bien mieux puni les Hollandais que le recours à la voie des armes. Mais de part et d'autre l'humeur s'en mêla, et ne permit pas de calculer froidement les chances d'une rupture. En ce temps les Hollandais dominaient sur la mer, et regorgeaient de richesses. Présomptueux comme des républicains et de nouveaux enrichis, ils ne surent pas jouir modestement de leur puissance. Ils se donnèrent, dans des inscriptions fastueuses, *la gloire d'avoir pacifié l'Europe, et d'être les arbitres des rois*. C'était déjà trop qu'un pareil étalage de vanité aux yeux du monarque français. Ils fatiguèrent de plus sa patience, tantôt en refusant, de la manière la plus dure et la plus inconvenante, toutes ses demandes justes ou indifférentes, comme celle, par exemple, qu'il leur fit au sujet de la tolérance du culte privé des catholiques; tantôt en souffrant qu'il fût répandu des écrits dans lesquels ils se vantaient d'avoir mortifié son ambition, et borné ses conquêtes dans les Pays-Bas; et enfin en permettant

à leurs écrivains, peintres et graveurs, des caricatures et des allusions piquantes, auxquelles Louis XIV se montra trop sensible.

Son premier soin pour le succès de la guerre qu'il méditait contre eux fut de les réduire à leurs propres forces, en leur ôtant le concours de *la triple alliance*. Charles II, roi d'Angleterre, fut le premier qu'on chercha à en détacher. Ce prince avait vendu Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions. Cet achat faisait connaître qu'on pouvait obtenir beaucoup de choses de lui avec de l'argent; on en proposa, non-seulement à lui, mais à ses ministres. Colbert de Croissy, frère du contrôleur-général, dans un voyage qu'il fit à Londres, présenta à ceux-ci cette illusion, qu'en se prêtant à l'abaissement de la Hollande, leur roi réussirait à se rendre plus puissant en Angleterre; ce qui augmenterait leur autorité à eux-mêmes. Ils se laissèrent surprendre à ce prestige, appuyé de bonnes sommes d'argent, ou en firent le semblant.

Pour déterminer Charles II à une guerre qui déplaisait à la nation, outre l'argent on employa les sollicitations d'Henriette, duchesse d'Orléans, sa sœur. Ils avaient été malheureux ensemble, après la destitution et le supplice de Charles I, leur père. Cette ressemblance donnait à la princesse beaucoup de crédit auprès de son frère. On a dit qu'elle l'appuya par les complaisances d'une belle Bretonne, mademoiselle de Keroual, depuis duchesse de Portsmouth, qui ne fut pas inutile pendant la négociation, et qui, restée auprès du roi d'Angleterre, servit à l'entretenir dans ses bonnes dispositions pour la France.

La négociation de la princesse fut un grand mystère auquel son époux ne fut pas admis, parce qu'on craignait son indiscrétion. Turenne et Louvois étaient seuls instruits, et cependant le secret fut éventé. Monsieur, qui l'avait su par le chevalier de Lorraine, son favori, second fils du fameux comte d'Harcourt, en parla au roi, qui prit le parti de lui tout avouer, mais qui, déjà singulièrement étonné, le fut encore davantage, lorsqu'il sut de son frère par quel canal les détails lui étaient parvenus. Assuré de la discrétion de Turenne, le roi fut tenté de croire Louvois coupable. Cependant, ayant fait venir le premier : « Parlez-moi, lui dit-il, comme à votre confesseur. Avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes affaires sur la Hollande et sur le voyage de Madame en Angleterre? » Si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité et la honte d'avouer sa faiblesse, ce fut en cette occasion : cependant la vérité l'emporta, et ce fut un des grands combats et des plus embarrassants où se soit trouvé ce grand capitaine. « Comment, sire, répliqua Turenne en bégayant, quelqu'un sait-il le secret de votre majesté? Il n'est pas question de cela, reprit le roi en le pressant, en avez-vous dit quelque chose? Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit Turenne, mais je vais tout dire à votre majesté. J'avais peur que madame de Coetquen, qui voulait faire le voyage de la cour, n'en fût pas, et, pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, et que Madame passerait en Angleterre pour voir le roi son frère; mais je n'ai dit que cela, et

j'en demande pardon à votre majesté, à qui je l'avoue. Le roi se prit à rire et lui dit : Monsieur, vous aimez donc madame de Coetquen? Non pas, sire, tout-à-fait, répondit Turenne, mais elle est fort de mes amies. Oh bien, dit le roi, ce qui est fait est fait; mais ne lui en dites pas davantage; car, si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le chevalier de Lorraine, auquel elle rend compte de tout, et le chevalier de Lorraine en rend compte à mon frère. »

Il n'y eut d'égal à la confusion de Turenne en cette rencontre que la naïveté de son aveu, qui ajouta à l'estime du roi pour lui. C'était la seconde fois que les séductions de l'amour avaient fait dévier ce grand homme des sentiers du devoir; et l'on devait d'autant moins s'y attendre, qu'il avait passé l'âge des passions, et que des pensées plus graves qui venaient d'opérer sa conversion à la religion catholique, abandonnée par son père, étaient alors l'aliment ordinaire de son esprit. La honte qu'il en ressentit fit sur lui une telle impression, que long-temps après le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, et la conversation étant tombée sur ce sujet : « Chevalier, lui dit-il, si vous voulez parler de cela, commençons par éteindre les bougies. »

Le voyage n'en eut pas moins lieu : il fut très-splendide et très-gai, excepté pour Madame, qui fut presque toujours malade. Selon les arrangements pris, elle passa de Calais à Douvres, où le roi son frère s'était rendu. Elle resta quelques jours avec lui, le laissa dans de bonnes dispositions, et revint satisfaite

et en meilleure santé; mais la malheureuse princesse portait dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt, ou bien la main exécrable qui devait la précipiter dans le tombeau préparait déjà son crime. Henriette arriva au commencement de juin, et le 29 éclata subitement à Saint Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : *Madame se meurt*, et huit heures après : *Madame est morte*. Le mal se déclara par des douleurs affreuses au moment qu'elle achevait de boire un verre d'eau de chicorée; sa première exclamation fut qu'elle était empoisonnée. Elle se rétracta cependant quand son confesseur lui fit connaître le danger des soupçons que cette accusation vague allait occasioner. Mais, en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de la maladie et immédiatement après, on ne sait que conjecturer. Cette princesse a été assez intéressante pour qu'on se permette quelque détail sur cet événement.

Mademoiselle, qui y courut des premières avec le roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. « En arrivant à Saint-Cloud, dit-elle, nous ne trouvâmes quasi personne qui parût affligé. Monsieur semblait fort étonné. Nous vîmes Madame sur un petit lit qu'on avait fait à sa ruelle, tout échevelée : elle n'avait pas eu assez de relâche pour se faire coiffer de nuit, sa chemise dénouée au cou et aux bras, le visage pâle, le nez retiré; elle avait la figure d'une morte. On causait, on allait et venait dans cette chambre; on y riait comme si elle eût été dans un autre état. La malade voyait avec peine cette tranquillité de tout le monde. Le roi voulut raisonner

avec les médecins. Ils ne savaient que lui répondre. Valot avait décidé que c'était une colique qui passerait en peu de temps. Les autres n'osaient parler autrement. *Mais*, disait le roi, *on ne laisse pas ainsi périr une personne sans aucun secours*. Ils se regardaient et ne disaient mot. »

Ce détail dénote sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'Argenson raconte, dans ses *Essais*, qu'entre les officiers de bouche d'Henriette il y en eut un qui se trouva assez riche, après sa mort, pour ne pas désirer comme les autres d'entrer au service de la seconde femme de Monsieur. « Comme celle-ci, lisant la liste de ses officiers, et voyant que celui-ci manquait, en témoignait de l'étonnement, et demandait s'il était mort : Oh! non, dit Monsieur, mais je compte qu'il ne vous servira jamais. On a remarqué, ajoute le même écrivain, que cet homme ne parlait jamais de Monsieur, que jamais il n'allait au Palais-Royal ni à Saint-Cloud. On prétend même qu'il se troublait quand on parlait devant lui de son ancienne maîtresse. »

Enfin, les médecins qui assistèrent à l'ouverture du corps ne s'accordèrent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouvèrent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne doivent l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugements que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre côté, on a pu remarquer que Henriette était languissante depuis quelque temps. Des accidents survenus pendant ses grossesses, et des plaisirs

pris sans ménagement avaient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses favoris, peut-être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles âmes; ces causes réunies ont pu occasioner l'irruption subite d'un mal long-temps caché, et qui se serait montré plus fort que les remèdes, quand même ils auraient été administrés.

Elle laissa deux princesses : l'une, mariée ensuite au duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et les malheurs de sa mère.

Veuf à peine depuis un an, Monsieur songea à se remarier. Il jeta d'abord les yeux sur Mademoiselle, la plus riche héritière de France, et cette circonstance fit rompre le mariage, agréé un instant par le roi, entre cette princesse et Antoine Nompar de Caumont, marquis de Péguillain, puis duc de Lauzun. Mais, constante dans son premier projet, Mademoiselle épousa secrètement Lauzun, ce qui fut cause qu'il fut arrêté et détenu dix ans à Pignerol. Monsieur tourna alors ses vues sur Élisabeth Charlotte, fille de l'électeur palatin. Il y eut de la politique dans ce mariage; et le roi voulut s'assurer par là de la neutralité de l'électeur pendant la guerre qu'il méditait contre les Hollandais.

La mort d'Henriette n'interrompit pas la négociation avec son frère. Le 10 décembre 1670, il y eut entre les deux rois un traité qui stipulait ce que chacun fournirait de troupes de terre, de vaisseaux et d'argent : l'Angleterre, six mille hommes pour la

guerre de terre, cinquante gros vaisseaux et six brûlots. Louis XIV joignait à la flotte anglaise, commandée par le duc d'Yorck, une division de trente vaisseaux de ligne et de dix brûlots sous le maréchal d'Estrées. C'était le fruit du zèle de Colbert pour la restauration de la marine française; zèle qui dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, lui avait permis de porter le nombre des constructions navales à soixante gros vaisseaux et quarante frégates. Quant aux troupes de terre, le roi ne se bornait pas, et il donnait encore trois millions par an au roi d'Angleterre pour les frais. A ces clauses on joignit, pour satisfaire le peuple anglais, la promesse de lui céder après la conquête quelques îles de la Hollande et de la Zélande.

Le roi de Suède Charles XI se laissa aussi séparer de la triple alliance par un subside; et même amener à une ligue offensive et défensive, et à un engagement à des secours. Le même appât gagna l'évêque de Munster Bernard Van Galen, prélat guerrier, qui s'était déjà mesuré avec les Hollandais; celui de Cologne et quelques autres princes de l'empire leurs voisins, qui tenaient les bords du Rhin, et entre lesquels on s'engagea de partager les dépouilles des républicains. Le roi s'assura encore, dans le cours de la guerre, de la neutralité de l'empereur, en faisant avec lui un partage très-secret de la monarchie d'Espagne, quand la mort de Charles IV, qu'on regardait comme très-prochaine, arriverait. Mais les instances de Louis XIV pour engager l'Espagne à abandonner à leur sort les Hollandais qui l'avaient sauvée, et les

offres même qu'il fit faire de lui restituer tout ce qu'il avait acquis sur elle par la paix d'Aix-la-Chapelle, échouèrent également contre sa reconnaissance.

Tout étant prêt, le 6 avril 1672, parurent les déclarations de guerre des rois de France et d'Angleterre contre les états-généraux des Provinces-Unies. Toutes les deux se ressemblent. Les deux rois se plaignent *d'inscriptions injurieuses et pleines de faussetés contre eux et leurs sujets, de peintures et de médailles de ce genre exposées en public, par le commandement même des états.* Louis ajoutait des reproches sur les services rendues par ses prédécesseurs aux Hollandais, et si mal reconnus; Charles, des plaintes de peu d'égards pour son pavillon, de pêches prohibées sur ses côtes, et de contraventions de commerce : et c'est sur ces motifs frivoles que fût allumée une guerre qui embrasa toute l'Europe.

Les armées de Louis étaient brillantes : on y comptait plus de cent mille hommes, presque tous jeunes gens, parce qu'on avait congédié les vieux soldats, incapables de se prêter à la discipline pénible qu'on voulait introduire. Cette réforme n'était pas du goût de tout le monde; et c'est peut-être ce qui fit dire par Despréaux à monsieur le prince, qui lui montrait son armée et lui demandait ce qu'il en pensait : « Je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. » Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute madame de Sévigné, *que le plus âgé n'avait pas dix-huit ans.* Mais ces pupilles, sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Luxembourg

et Créqui, ne connaissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

Les généraux étaient puissamment secondés par Louvois, qui commença pendant cette guerre à se rendre célèbre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails, et surtout par le soin qu'il prit de la subsistance et de la santé du soldat; la première presque toujours incertaine jusqu'alors, et la seconde tellement négligée, que les armées, sans hôpitaux et sans charrois pour les blessés, laissaient mourir ces infortunés sur la place où ils avaient été frappés, ou s'en arracher péniblement eux-mêmes, en arrosant les routes de leur sang. Cette capacité bien reconnue de Louvois dans toutes les parties de son ministère, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne la guerre, tant de siége que de campagne. Pour la première, Vauban lui-même fut son maître. « Il me demanda, dit cet habile ingénieur, quelque chose sur l'attaque des places qu'il pût étudier. Là-dessus je m'enfermai, et, rappelant toutes mes idées, je fis un gros volume d'écritures. Rien ne m'a jamais été si utile à moi-même que cette considération attentive et exacte, la plume à la main, de tout ce que j'avais jamais eu dans l'esprit sur cette matière; et ce fut par cette réflexion que je me fixai à la manière d'attaquer que je pratique aujourd'hui.» Ainsi cette curiosité de Louvois donna de la science au ministre, et à l'ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des règles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournai, qu'il parcourut, regardant, examinant, s'informant de tout;

et, si on rassemblait ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son désir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, il se trouverait que peu de ministres ont autant mérité que lui d'acquérir les talents nécessaires à leur place.

La paix qui subsistait entre la France et l'Espagne ne permit pas de gagner le cœur de la Hollande par le chemin le plus court. Le rendez-vous des troupes fut indiqué à Charleroi, sur la Sambre, et le théâtre des premières opérations militaires s'établit entre la Meuse et le Rhin. Le roi, le prince de Condé et Turenne commandaient chacun une armée, et se réunissaient au besoin. La première opération importante fut tentée par Turenne. Ce fut le siége de Maseik, dont la prise, en coupant la communication de Maëstricht avec le reste du territoire hollandais, dispensait de la nécessite de perdre du temps et des hommes à l'attaque de cette forte place. Moins bien pourvues de soldats et de munitions, Rhinberg, Orsoi, Burick, et, tout vis-à-vis, Wésel, qui appartenait à l'électeur de Brandebourg, mais où les Hollandais tenaient garnison, furent assiégées à la fois par le roi, par Monsieur, par Turenne et par Condé, et cédèrent plutôt aux menaces qui leur furent faites qu'aux hostilités qui furent dirigées contre elles. La campagne avait commencé en mai, et au commencement de juin tout l'entre-Meuse et Rhin était au pouvoir du roi. Il proposa dès lors le passage de l'Yssel, derrière lequel était retranché le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui, âgé seulement de vingt-deux ans,

avait été revêtu du commandement général des troupes hollandaises.

Toute l'activité des Hollandais, tournée vers la marine, leur avait fait négliger leur armée de terre, et les menaces de Louis XIV ne les avaient point tirés de leur assoupissement à cet égard. A peine avaient-ils à lui opposer cinquante mille hommes de mauvaises troupes, dont les trois quarts encore étaient enfermés dans les places fortes. C'était avec le dernier quart que le prince se voyait contraint de faire tête à la nombreuse armée française. La profondeur de l'Yssel et l'escarpement de ses bords le lui permettaient en ce moment. Mais Turenne et Condé, qui eurent bientôt reconnu la difficulté du passage, y firent renoncer le roi, et lui proposèrent de pénétrer dans l'île fertile de Betaw ou des Bataves, formée par les deux bras du Rhin, connus sous les noms du *Leck* et du *Wahl*. Le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, avait découvert un endroit presque entièrement guéable à la naissance même des deux branches, et sous le canon d'ailleurs du petit fort de Tolhuis, bâti sur leurs bords. Le passage y fut résolu, et la direction en fut confiée au prince de Condé.

L'incertitude du prince d'Orange, incertitude qui lui fit plusieurs fois munir et dégarnir ce poste, ajouta à l'irrésolution du peu de soldats laissés à la défense de la rive. On n'y comptait que cinq cents cavaliers et quatre mille fantassins mal retranchés et sans artillerie, lorsque la maison du roi, protégée par quelques batteries, entra dans le fleuve : aussi éprouva-t-elle à peine de la résistance. S'étant formée à l'autre bord

au nombre de quinze mille hommes, Condé ne crut pas devoir attendre l'infanterie pour sommer de se rendre une troupe toute disposée à mettre bas les armes.

Il s'avançait dans ce dessein, lorsque le jeune duc de Longueville, son neveu, encore tout échauffé, soit d'une débauche de la veille, soit d'une course en parti qu'il venait de faire du côté de l'Yssel, accourt le pistolet à la main jusque sur le bord des retranchements, et lâche son coup en s'écriant : *Point de quartier à cette canaille.* La nécessité de la défense force les Hollandais à une décharge Le jeune prince en fut la première victime, et Condé ne dut qu'à un mouvement involontaire de recevoir dans le poignet un coup qui lui était adressé à la tête. Un carnage affreux suivit de près ce double accident, et ainsi fut ensanglantée cette manœuvre, qui devait coûter à peine quelques amorces. Le jeune duc possédait de brillantes qualités, qui avaient, dit-on, fait jeter les yeux sur lui par les Polonais, mécontents de leur faible roi Koribut; et l'on prétend que des envoyés chargés de lui porter les vœux de la nation arrivèrent au camp une heure après sa mort. Quoi qu'il en soit, l'intempérance dont il fit preuve la veille de sa catastrophe, cette bravoure insensée qui mettait de la gloire à faire couler un sang inutile à répandre, et surtout ce mépris insultant de l'humanité que respirait le cri féroce qui lui valut la mort, durent peut-être le leur faire peu regretter. Tel fut au reste ce fameux passage du Rhin immortalisé par les vers de Boileau, plus célèbre par ce qu'il eût pu être que par ce qu'il fut en effet, et

que l'ignorance des particularités qui l'accompagnèrent fit si mal à propos d'abord comparer au passage du Granique.

La blessure de Condé, assez serieuse pour obliger ce prince à quitter le commandement, le fit remettre à Turenne. Ayant jeté des ponts sur le Leck, celui-ci pénétra du Betaw dans les provinces d'Utrecht, de Gueldres et d'Overyssel, dont toutes les places s'empressèrent de capituler, et des partis s'avancèrent même jusqu'aux portes d'Amsterdam. On eût pu s'emparer de ses écluses, et le pays était irrévocablement conquis. Des lenteurs permirent aux bourgeois de revenir de leur premier étourdissement et de prendre des mesures de défense. Plusieurs fautes de Louis achevèrent de les sauver.

La première fut de n'avoir pas écouté les conseils de la modération. Les états consternés avaient fait des démarches de soumission, et envoyé au roi une députation à la tête de laquelle était le célèbre Grotius. Ils venaient savoir la volonté du monarque sur le sort futur de la république. Satisfaits s'ils pouvaient sauver leur religion, leur liberté et leur souveraineté, ils offraient de l'argent, Maëstricht, et toutes les villes non comprises dans le territoire proprement dit des Sept-Provinces. Mais Louis, dont l'amour-propre avait été profondément ulcéré, Louis, victorieux et fier de ses succès, environné de courtisans adorateurs, et bien éloigné de soupçonner qu'un jour viendrait où il éprouverait douloureusement les mêmes humiliations dans le même pays et dans des circonstances semblables, reçut dédaigneusement leurs prières, re-

jeta leurs demandes, et fit rédiger par Pompone et par Louvois les conditions auxquelles son mécontentement pouvait être apaisé. Ce n'était pas moins que le rétablissement du libre exercice de la religion catholique, l'abandon des temples pour l'usage du culte romain, l'engagement d'en défrayer les ministres, vingt millions pour les frais de la guerre, la cession de tout ce que les Provinces-Unies possédaient en Flandre et en Brâbant, et en général au delà du Wahl et du Rhin, qui devaient désormais leur servir de limites, et enfin des médailles satisfactoires qui, chaque année, seraient présentées au roi en leur nom, et en signe que les Sept-Provinces tenaient de lui leur existence et leur liberté.

La dureté de ces articles, l'espèce de vassalité qu'ils faisaient contracter à la république, le zèle de leur religion, que les Hollandais crurent menacée par la concurrence, les secours actuels de l'Espagne, ses promesses pour l'avenir, les mouvements que commençait à se donner l'empereur, et les secours effectifs qu'amenait l'électeur de Brandebourg, ranimèrent le courage des républicains. Il fut surtout excité par les exhortations du jeune Guillaume, que la faveur du peuple et les dangers de la patrie venaient de porter au stathoudérat, malgré les efforts opposés du grand-pensionnaire (1) Jean de With, qui, quelques

(1) Le stathouder, premier magistrat des Provinces-Unies, était capitaine général des forces de terre et de mer, et chef de la justice qui s'administrait en son nom. Le grand-pensionnaire de Hollande était le premier conseil de la noblesse du pays, son président, le premier ministre des états de cette province, et même des six autres, à cause de la prépondérance de celle-ci, l'agent enfin de la république

années auparavant, avait fait abolir cette dignité par un édit perpétuel. En vain celui-ci et l'amiral Corneille, son frère, effrayés tous deux des progrès de l'ambition de Guillaume, essayèrent de ramener les esprits à des dispositions pacifiques, et de prévenir les suites d'une guerre également funeste dans ses revers et dans ses succès : dans le premier cas, par l'accroissement de prétentions qu'ils feraient naître au monarque, et dans le second, par l'augmentation de pouvoir dont ils investiraient le stathouder. Leur zèle fut mal interprété : ils furent soupçonnés d'être vendus à la France, et la populace, dont ils avaient été longtemps les idoles, les massacra. Ruyter et Grotius pensèrent être enveloppés dans leur disgrâce. Au même temps, Amsterdam et les autres villes de la province de Hollande prirent le parti désespéré d'ouvrir leurs écluses et de percer leurs digues; et, inondant ainsi les campagnes environnantes, au prix de leurs bestiaux et de leurs récoltes, de leurs maisons de plaisance et même de plusieurs villages, elles mirent à l'abri leur liberté. Les vaisseaux des Hollandais purent alors défendre les remparts de leurs villes, et les innombrables soldats de Louis se virent inhabiles à poursuivre leurs conquêtes.

Le roi y avait comme donné lui-même les mains par deux fautes graves qui lui furent suggérées par Louvois, contre l'avis de Turenne et de Condé. La première fut d'avoir rendu une armée aux Hollandais,

pour les affaires étrangères. Sa commission n'était que pour cinq ans, mais se renouvelait d'ordinaire à l'expiration de ce terme, et jusqu'à la mort du pourvu.

en leur vendant, au prix modique de quatre écus par tête, vingt-cinq mille prisonniers, que les deux généraux conseillaient d'envoyer creuser le canal de Languedoc; la seconde, d'avoir au contraire anéanti la sienne par les garnisons que l'on fut forcé de laisser dans les places conquises, places que Turenne et Condé exhortaient encore à démanteler. Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications, et son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que ces habiles généraux avaient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; et la guerre, qui, de la manière dont elle commençait, aurait dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années, parce que bientôt les affaires changèrent de face. Hors d'état d'avancer au delà, le roi laissa sa petite armée à Turenne et revint à Paris, où le vain trophée de la porte Saint-Denis célébra la prise de trois provinces et de quarante villes, conquises en deux mois, et qui furent évacuées avant que le monument ne fût achevé.

Les premiers efforts de la marine française ne furent pas aussi brillants que les succès sur terre. Néanmoins le combat naval de Solebay, livré sur les côtes d'Angleterre par le comte d'Estrées, joint au duc d'Yorck, contre l'amiral Ruyter, fit honneur à la bravoure et à l'habileté des Français, encore qu'ils aient été accusés par leurs alliés de s'être politiquement ménagés. Le duc d'Yorck, qui commandait les deux flottes combinées, combattit deux heures bord à bord

contre Ruyter, et fut si maltraité sur le sien, qu'il se vit obligé de faire passer son pavillon sur un autre. Cependant les deux partis s'attribuèrent la victoire. Mais un avantage réel qui resta aux Hollandais fut d'avoir mis leur côtes hors d'insulte, et de pouvoir faire entrer avec sûreté leurs convois dans leurs ports. Il y eut encore, en 1673, trois actions qui n'eurent pas plus de résultats; mais la gloire de ces combats maritimes, et surtout la conquête subite de la moitié des provinces bataves, répandirent l'alarme dans toute l'Europe, et suscitèrent des protecteurs à la Hollande.

Le premier qui se déclara fut l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, dit *le Grand-électeur*, le fondateur des illustres destinées de sa maison. Intéressé aux événements de la guerre, par le mélange de ses possessions de Gueldre avec celles des Hollandais, il s'était engagé envers eux, dès les derniers jours de mai, à leur fournir vingt-cinq mille combattants; et au mois de septembre il s'avançait pour satisfaire à sa promesse. Turenne, par l'effet des mesures impolitiques de Louvois, n'avait que douze mille hommes à lui opposer. Aussi ne lui fit-on pas un devoir de mettre obstacle au passage du Rhin par l'ennemi. Une défensive honorable qui put empêcher les alliés de prendre au delà du fleuve de fortes positions, fut toute l'injonction qu'il reçut; et, dans l'appréhension même de quelque échec, le prince de Condé, guéri de sa blessure, était en seconde ligne pour lui porter secours.

Turenne jugea autrement des circonstances, et

pour mieux observer l'ennemi, il crut devoir traverser lui-même le Rhin à Wesel, et entrer dans le comté de La Mark, où il reçut un renfort de quatre mille hommes. C'était un secours peu proportionné à celui dont se fortifiait l'électeur, et par les troupes du duc de Lorraine, et par celles que lui amenait encore Montécuculli au nom de l'empire et de l'empereur. Ce dernier, en qui la meilleure santé du roi d'Espagne avait fait évanouir l'espoir de partager sa succession, venait d'adopter d'autres intérêts et de se liguer avec lui contre son copartageant, auquel il avait promis de demeurer neutre. Il faisait marcher en conséquence ses troupes et celles de l'empire sur le Rhin, tandis que l'Espagne aidait d'un autre côté les Hollandais avec ses forces des Pays-Bas. L'habileté de Turenne, cette habileté caractéristique qui le distingue entre tous les généraux, et qui, quelque faible qu'il fût, le rendait toujours supérieur sur chaque point particulier d'attaque, le servit en cette occasion. Par elle il retint long-temps désunies les forces de l'ennemi, et lorsque leur jonction se fut opérée, trois mois s'étaient écoulés en vaines tentatives pour passer le fleuve; en sorte qu'ils ne purent songer désormais qu'à prendre des quartiers d'hiver en Westphalie.

Mais il était à craindre qu'ils ne détachassent de l'alliance du roi les princes de ces contrées. Louis XIV, s'estimant trop heureux de l'issue de la campagne, en faisait volontiers le sacrifice au salut de son armée, et fit mander à Turenne de repasser le Rhin avant que la saison, devenue plus fâcheuse, ne rendît le fleuve impraticable. On était à la fin de décembre. A

cet ordre, et à d'autres plus pressants, qui le suivirent, le général français ne fit aucune réponse; et, plus à portée de juger sur les lieux de l'importance de son séjour, il y demeura et chercha même l'ennemi, auquel il présenta la bataille. Montécuculli était malade. Il avait recommandé d'éviter une action : on suivit son conseil, et les impériaux firent retraite. Turenne les poursuivit sans relâche, surprit leurs postes, fit des siéges, quoiqu'en plein hiver, et réduisit enfin les alliés à se séparer. Il enleva alors sans difficulté toutes les possessions brandebourgeoises, dans la Westphalie, et par le dégât qu'il y fit il contraignit l'électeur à solliciter sa neutralité.

Cependant on n'entendait point parler à la cour de l'armée française. Le violent Louvois ne se possédait plus : le roi, plus modéré, commençait à s'impatienter d'ignorer ce qu'était devenu Turenne. Les envieux du vicomte en prenaient occasion d'annoncer des malheurs ou de les présager, lorsqu'il donna enfin de ses nouvelles en faisant part de ses succès. Les murmures dès lors se convertirent en éloges, et le roi, pour témoigner à Turenne sa propre satisfaction, crut devoir lui adresser de pleins pouvoirs pour traiter avec l'électeur de sa neutralité. Elle fut reconnue, moyennant la renonciation que fit ce prince à toute alliance avec les Hollandais; et à ce prix, on lui restitua encore toutes les places qui avaient été conquises sur lui.

Ce fut dans le cours de cette expédition que Turenne, prenant un moment de sommeil derrière un buisson, qui le garantissait mal d'une neige abon-

dante, fut rencontré par quelques-uns de ses cavaliers. En un instant, à l'aide de leurs manteaux et de quelques branches d'arbres qu'ils coupèrent, ils construisirent une espèce de hutte pour le mettre à l'abri. Turenne, au bruit qu'ils firent, se réveilla, et leur ayant demandé ce qu'ils faisaient là au lieu de continuer leur route? « Nous voulons, répondirent-ils, sauver notre père, c'est là notre plus grande affaire. Eh! si nous venions à le perdre, ajoutèrent-ils avec un sentiment profond du danger de leur position hasardeuse, qui nous ramènerait dans notre pays? »

De son côté, le duc de Luxembourg, confiné à Utrecht par l'inondation, après avoir inutilement tenté de lui donner cours par des saignées dont les Hollandais rendaient l'effet nul en faisant rentrer l'eau au moyen de leurs écluses, essaya d'en tirer parti, et de profiter de la rigueur de l'hiver pour pénétrer sur la glace jusqu'à La Haye et y forcer les états-généraux à condescendre aux volontés de son maître. Au moment d'atteindre son but, un dégel inattendu lui enleva cet espoir, et le mit lui-même dans un danger imminent. Tombé avec douze mille hommes au milieu d'une mer factice, il n'avait de ressource que dans une chaussée étroite, fangeuse, coupée par un fort qui lui barrait la retraite, et devant lequel l'armée française, sans artillerie, devait périr faute de vivres. Par un bonheur inespéré, le commandant du fort abandonna lâchement son poste, et le retour n'éprouva plus d'obstacle. Il fut signalé d'ailleurs par le pillage et l'incendie de deux riches villages qui se trouvèrent sur la route, et dont le

désastre laissa de longs souvenirs de haine contre la France dans le cœur des Hollandais. Louvois, qui prévoyait l'évacuation nécessaire du pays, affectait de ne le pas ménager : il en faisait intimer les ordres au prince de Condé, qui osait à peine se plaindre d'être l'intermédiaire de ces rigueurs, ainsi que de se voir réduit à l'inutilité dans la contrée où on le confinait, et où l'inondation ne lui laissait rien à faire. Cependant le prince d'Orange, profitant de l'éloignement des généraux français, fortifié d'ailleurs de dix mille Espagnols, commandés par le comte de Marsin, et persuadé que, pour faire évacuer son territoire, il fallait attaquer celui de l'ennemi, faisait une diversion hardie sur Charleroi : il l'investit après avoir donné le change aux Français, et laissé croire successivement qu'il se proposait de joindre l'électeur de Brandebourg, puis d'assiéger Tongres ou Maseik. Trompé par ses mouvements, Montal, gouverneur de Charleroi, renommé pour la défense des places, avait abandonné la sienne pour se jeter dans Tongres. Il en sortit, lui soixantième, pour rentrer à Charleroi, et il y réussit. Son activité et l'âpreté du froid contraignirent Guillaume à lever le siége; mais de cette tentative, le prince retira toujours l'avantage précieux de relever la confiance de ses compatriotes par l'éclat d'une manœuvre offensive.

Elle lui réussit mieux l'année suivante devant Bonn, résidence de l'électeur de Cologne, qu'il assiégea avec le concours des troupes espagnoles et impériales. Montécuculli, cette année, avait passé le Rhin à Coblentz; et les talents de Turenne n'avaient pu

parer à la défection de l'évêque de Wurtzbourg et de l'électeur de Trèves, qui avaient livré leurs ponts, l'un sur le Mein et l'autre sur le Rhin. Cette conquête des alliés termina la campagne. Elle eût été plus que balancée par la prise de dix villes impériales en Alsace et par celle de Maëstricht, dont le roi, ayant sous lui Vauban, s'empara en personne, si la nécessité des circonstances et le besoin de réformer une armée, n'eût forcé d'évaouer toutes les places conquises en Hollande, où l'on ne garda que Grave et Maëstricht. La retraite se fit sur les Pays-Bas catholiques, le roi n'ayant pas cru devoir ménager plus long-temps l'Espagne qui lui déclara formellement la guerre.

Cependant on négociait la paix à Cologne sous la médiation de la Suède. Mais l'exaspération de l'empereur, qui fit arrêter l'un des plénipotentiaires, le prince Guillaume de Furstemberg, comme étant né son sujet, et la saisie qu'il ordonna des chariots des envoyés français, et des sommes qui y étaient renfermées, sous prétexte qu'ils en devaient faire un moyen de corruption, firent cesser les conférences, et amenèrent la rupture la plus complète avec la France. Presque tout l'empire y prit part; les neutres renoncèrent à leur neutralité; et les alliés de Louis XIV, désespérant de ses secours, rompirent les traités qu'ils avaient avec lui. L'Angleterre avait donné l'exemple de la défection. Les émissaires des états-généraux avaient effrayé le parlement sur les liaisons de Charles et du roi de France. Il n'en devait pas moins résulter, suivant eux, que le rétablissement de la religion catholique et la résurrection du pouvoir absolu. Le

parlement prit l'alarme. D'abord il passa l'acte du *test*, qui obligeait tous les agents de la chose publique à abjurer la foi de la présence réelle, ce qui fit perdre l'amirauté au duc d'Yorck; et il voulut ensuite tourner contre la France même les forces qui agissaient pour elle: mais, n'ayant pu obtenir de Charles qu'il portât la complaisance jusque-là, il le contraignit du moins, en le privant des subsides nécessaires à la continuation de la guerre, à faire la paix avec les états-généraux. Elle fut signée à Londres, le 19 février. La Suède, piquée du mépris qui avait été fait de sa médiation, resta seule fidèle à la France; mais, l'empereur lui ayant opposé le Danemarck, ce fut contre l'Europe presque entière que Louis eut à soutenir la lutte. La force réelle de son état, l'unité d'intérêt et de mesures, et l'habileté de ses généraux et de ses ministres, l'en firent sortir vainqueur.

Ses premiers succès eurent lieu en Franche-Comté. Les égards mutuels des puissances belligérantes pour la Suisse, qui désirait voir éloigner de ses frontières le théâtre des hostilités, maintenaient ordinairement cette province dans un heureux état de neutralité. Les alliés voulurent y faire pénétrer leurs troupes, dans l'intention d'attaquer ensuite la Bourgogne, qui n'offrait aucune défense; et, à cet effet, ils demandèrent passage aux Suisses. La vieille alliance de ceux-ci avec la France, les représentations de Louis XIV, son argent et surtout le voisinage de son armée, que Turenne fit approcher de Bâle, rompirent cette négociation. Mais le vieux duc de Lorraine ayant trouvé moyen de faire pénétrer en Franche-Comté, par une

autre voie, un corps de troupes sous le commandement du prince de Vaudemont, son fils, qu'il avait eu de la princesse de Cantecroix, le roi en prit occasion de regarder comme rompue la neutralité de cette province, et se détermina à l'attaquer. Le duc de Navailles, lieutenant général de Bourgogne, reçut l'ordre d'y entrer. Il s'empara, dès les premiers jours de la campagne, de la plupart des petites places. Il restait à soumettre Besançon, Dôle, Salins, Pontarlier et Dormans, lorsque le roi partit de Saint-Germain pour achever cette conquête. Il avait avec lui Vauban. Par les travaux de cet habile ingénieur, Besançon ne tint que neuf jours, et le reste de la province passa sous l'obéissance de la France en six semaines. Turenne, posté vers Montbéliard pendant toute la durée de l'expédition, ne contribua pas peu à la favoriser en mettant obstacle au passage des secours que le duc de Lorraine, établi à Rhinfeld, de l'autre côté du Rhin, épiait l'occasion de faire pénétrer. Le roi ne laissa à la garde de sa conquête qu'une partie des troupes qui avaient été employées à la terminer, et fit passer le reste en Flandre.

A l'aide de ce renfort et des garnisons de Hollande, Condé se trouvait à la tête de quarante-cinq mille hommes. Mais le prince d'Orange, par la réunion des Espagnols et des impériaux, que Turenne n'avait pu empêcher l'année précédente de passer le Rhin, en comptait soixante mille. Condé crut devoir se tenir sur la défensive, et il observa seulement l'ennemi dans l'intention de profiter de la première faute qu'il pourrait faire. En conséquence, il abandonna Grave.

à ses propres forces, et couvrit Charleroi, sur lequel le prince d'Orange renouvela ses vues.

Guillaume, en s'approchant, recherchait l'événement d'une bataille que l'avantage du nombre lui promettait devoir être favorable; mais la forte position de Condé, près du village de Senef, le dissuada de l'attaquer. Après de vains mouvements pour essayer de l'en faire sortir, le 9 août il se détermina lui-même à décamper, et à gagner Ath, à travers plusieurs défilés dangereux, qui permettaient de l'attaquer en détail. Condé laissa déboucher tranquillement par l'un de ceux-ci, voisin de Mons, et les impériaux, qui formaient l'avant-garde, et les Hollandais, qui composaient le corps de bataille. Mais avec toute son armée il tomba sur l'arrière-garde, formée par les Espagnols, qui étaient commandés par le marquis d'Assentar. Ce fut au moment que le prince faisait sonner la charge que le jeune Villars, dont il avait démêlé les talents, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, et qu'il ne fût encore que simple capitaine de cavalerie, s'écria dans un transport d'enthousiasme : « Ah! voilà ce que j'avais toujours désiré, de voir le grand Condé l'épée à la main. » En moins d'une heure, et sans perdre plus de cent hommes, les Français tuèrent deux mille hommes, firent trois mille prisonniers, enlevèrent les bagages des Hollandais et des Espagnols, et s'emparèrent de leur caisse militaire.

Au bruit de cette attaque, le prince d'Orange fit avertir le comte de Souches, Rochelois au service de l'empire, qui commandait l'avant-garde, de revenir sur ses pas, et lui-même se forma au delà du défilé

sur une hauteur, où une nombreuse infanterie, protégée par des haies et des jardins, favorisait la retraite de l'arrière-garde vaincue. Malgré la position formidable de l'ennemi, emporté par son courage, et se flattant d'ailleurs que la terreur qu'avait dû répandre son premier succès pourrait en entraîner un second, Condé marche en avant avec intrépidité. Dans ce moment, Fourilles, un de ses meilleurs officiers, et à qui l'arme de la cavalerie devait une discipline nouvelle, ainsi que l'infanterie à Martinet, voulut lui faire quelques observations sur un ordre d'attaque qu'il en reçut. « Ce ne sont point des conseils que je vous demande, mais de l'obéissance, répondit le prince, dont la bouche n'était pas assez fermée aux paroles d'outrage et d'impatience; ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais que vous aimez mieux raisonner que combattre. » Fourilles ne méritait pas un tel reproche : il obéit en frémissant de rage, et disperse tout devant lui. Mais il est frappé d'un coup mortel; il tombe, et encore sensible à son affront, « Je ne demande à Dieu, dit-il en expirant, qu'une heure de vie pour voir comment M. le prince se tirera d'affaire. » Il l'aurait vu victorieux, mais parce que Condé, à la tête des gardes-du-corps, paya de sa personne, et vainquit l'opiniâtreté de ses adversaires autant que leur courage. Le marquis d'Assentar, frappé de six blessures, refusa de quitter le champ de bataille, et une septième lui enleva la vie. Imitant son exemple, la plupart des autres officiers furent tués ou grièvement blessés, et le soldat, presque sans

chefs, fut poursuivi jusqu'au village de Faï, où arrivait le comte de Souches.

Le prince d'Orange s'y fortifia avec hâte derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs où il plaça son artillerie; et, conservant toujours l'avantage du nombre, il se donna encore celui de la position. Mais la déroute complète de l'ennemi ne pouvait étancher dans Condé la soif de la gloire : il forme sans délai son plan d'attaque, l'exécute à l'instant, et ne se rebute ni par les pertes qu'il éprouve, ni par les renforts des troupes fraîches avec lesquelles l'ennemi remplace celles qu'il a détruites. Un régiment d'infanterie plie à ses côtés; il descend de cheval pour se mettre à sa tête. Mais sa présence ne peut arrêter la fuite, et il se trouve presque livré à l'ennemi. « Sauvez-vous, monseigneur! lui crie-t-on; courez, ou vous allez être pris. » Maître de lui-même au milieu du danger, « On ne court pas, répondit-il gaiement, faisant allusion à la goutte dont il était rongé; on ne court pas avec mes mauvaises jambes. » Cependant il ordonne un mouvement décisif à deux bataillons suisses, qu'effraie l'entreprise, ou qui, la regardant comme impossible, haussent les épaules, et n'obéissent point. Il fallait qu'il y eût quelque chose d'excusable dans leur refus; car, au lieu de s'emporter, ainsi qu'on pouvait l'attendre de son naturel violent, Condé se contenta de dire froidement : « Cherchons-en d'autres, car ceux-ci n'iront jamais. » La nuit qui survint n'arrêta point l'acharnement des soldats. La lune éclaira jusqu'à minuit un combat qui durait depuis dix heures du matin; et, au retour de l'aurore, le

prince voulait le renouveler : mais lui seul avait encore envie de se battre; et l'on prétend même qu'à ce moment les deux armées, frappées d'une terreur mutuelle, s'éloignèrent simultanément du champ de bataille. Vingt-sept mille morts furent enterrés dans un espace de deux lieues, et la perte des Français fut à peu près égale à celle des ennemis. On n'eut de signe positif que la victoire était restée au prince de Condé que par le nombre des prisonniers qu'il fit, et l'état de faiblesse où furent réduits les alliés, qui ne purent rien entreprendre de considérable de la campagne. Le prince d'Orange, en la rendant presque indécise par sa fermeté, après la faute de sa retraite, annonça dans un guerrier de vingt-trois ans toute l'expérience d'un vieux général. Cependant, le jour même de cette bataille, il disait avec modestie : « Sans guide, et obligé de me former moi-même par mes hasards, je donnerais la moitié de ce que je possède pour faire quelques campagnes sous le prince de Condé. »

On a blâmé celui-ci d'avoir en cette occasion prodigué, plus qu'en aucune autre, le sang de ses soldats et le sien propre, car il eut trois chevaux tués sous lui, et de ne s'être point arrêté à son premier succès. Mais on n'observe point que, si le prince d'Orange n'eût fait preuve alors d'un talent supérieur, qui n'était point encore connu, Condé pouvait sans présomption se promettre de nouveaux avantages; qu'il devait même les chercher pour réduire l'ennemi à l'impuissance d'exécuter ses projets d'envahissement, et non pas se contenter, en général vulgaire, du stérile honneur de l'avoir battu. Il rem-

plit son but; mais il acheta chèrement son succès, parce qu'il trouva une résistance à laquelle on ne pouvait pas s'attendre. Ce fut à son retour à la cour que, montant lentement, à cause de sa goutte, les degrés de l'escalier, au haut duquel le roi voulut le recevoir : « Sire, lui dit-il, je demande pardon à votre majesté de la faire attendre si long-temps. Mon cousin, reprit gracieusement Louis, quand on est chargé de lauriers comme vous, on ne peut que difficilement marcher. »

Pendant que ces choses se passaient en Flandre, Turenne donnait en Alsace et en Lorraine le spectacle d'une campagne non moins brillante dans un autre genre, et qui eut le même résultat. Des environs de Bâle, d'où il avait protégé l'expédition de Franche-Comté, il avait gagné Saverne avec le dessein apparent de couvrir la Lorraine contre l'invasion projetée du comte Énée de Caprara, général de l'armée des Cercles, et du duc de Lorraine, qui, réunis près d'Heidelberg, n'attendaient pour agir qu'un renfort de Hongrois amené par le duc de Bournonville. Turenne jugea instant de prévenir cette jonction; et, tandis qu'on le croyait fort tranquille à vingt lieues de Philisbourg, il y passe le Rhin, et arrive à portée des deux généraux. Ceux-ci, décidés à ne pas combattre avant l'arrivée du duc de Bournonville, se dirigent aussitôt sur Heilbron, pour y passer le Necker; mais, le 16 juin, Turenne les atteignit à moitié chemin, près de la petite ville de Sintzheim. Les deux armées étaient à peu près égales en nombre, et montaient l'une et l'autre de neuf à dix mille hommes.

Mais l'avantage de la position doublait la force des impériaux. Retranchés sur une hauteur qui tenait à la ville, et où l'on ne pouvait parvenir que par un défilé étroit, il était périlleux de s'en approcher. Les savantes combinaisons du général français leur enlevèrent plusieurs défenses sur lesquelles ils avaient compté; l'audace et le courage firent le reste. Turenne s'empara d'abord de la ville, délogea ensuite l'ennemi de sa hauteur, lui tua deux mille hommes, lui fit six cents prisonniers, et ce ne fut qu'au prix de ce sacrifice que le reste, à la faveur des nuages de poussière qui en dérobèrent la vue, put gagner le Necker, et se mettre en sûreté au delà. L'armée française fut étonnée de son propre succès, et les officiers se réunirent pour en complimenter leur chef. L'avantage n'était cependant pas très-important en lui-même, et les nombreux renforts qu'attendait l'ennemi devaient bientôt compenser sa perte; mais il fut considérable dans l'opinion, qui dès lors accorda à Turenne, au sentiment des siens comme de l'ennemi, l'avantage de l'égalité avec des forces manifestement inférieures de moitié. C'est ce dont on ne tarda pas à avoir la preuve.

Il avait fait repasser le Rhin à ses troupes pour leur procurer quelque rafraîchissement dont elles avaient besoin. Le duc de Bournonville joignit le comte de Caprara, dont il doubla les forces, et les deux généraux se fortifièrent sur le Necker en attendant de nouveaux secours promis par les Cercles. Turenne, accru seulement de quinze ou seize cents hommes, n'hésita pas de repasser le Rhin pour pré-

venir cette jonction. Mal instruits de ses forces et redoutant ses talents, les deux généraux reculent, et ne se croient en sûreté qu'après avoir mis le Mein entre eux et lui. Ainsi le Palatinat fut livré à la merci des Français.

L'électeur, après avoir tenu le parti de la France, s'était tourné contre elle. Pour l'en punir, et pour empêcher encore l'ennemi de subsister dans ce pays, l'armée y vécut à discrétion, et y détruisit toutes les espérances de récolte. Le paysan au désespoir vengea sa ruine par des atrocités qu'il se permit sur quelques maraudeurs tombés n son pouvoir; et surtout sur quelques Anglais des régiments de Douglas et d'Hamilton, qui, malgré la paix entre l'Angleterre et les états-généraux, avaient refusé, par estime pour Turenne, de quitter son armée. Ceux-ci, ayant rencontré leurs camarades mutilés de la manière la plus barbare, massacrèrent à leur tour tout ce qui se présenta sous leurs pas, et marchant comme des furieux le fer et la flamme à la main, ils incendièrent plusieurs villes, bourgs et villages, avant qu'on eût pu prendre connaissance de ce désordre.

Dans la douleur et l'indignation dont fut pénétré l'électeur, il fit porter à Turenne par un trompette une lettre piquante où, lui attribuant l'ordre formel de ces embrâsements, il en faisait ironiquement honneur au changement opéré en lui depuis sa conversion à la religion catholique; et, après lui avoir rappelé que ce pays désolé par ses troupes avait autrefois servi d'asile à son père, il finissait par lui demander heure et lieu pour tirer de lui une satis-

faction qui ne pouvait se faire à la tête d'une armée. Turenne, dans sa réponse, passa respectueusement sous silence l'article du cartel; il nia d'avoir donné les ordres odieux que lui imputait l'électeur; lui rendit compte, avec sa simplicité et sa véracité accoutumées, des causes qui avaient amené ces malheurs imprévus, et ne put que lui promettre de les punir. Conformément d'ailleurs à son plan, il continua, sur l'une et l'autre rive du Rhin, à priver le Palatinat de toutes les ressources qu'il pouvait offrir à l'armée des Cercles. Celle-ci, portée alors à trente-cinq mille hommes, paraissait se disposer à venir à lui. Il alla l'attendre dans l'abondance aux environs de Landau et de Weissembourg.

Il y avait peu de temps qu'il y était retiré lorsque l'armée combinée, ayant passé le Rhin à Mayence malgré la neutralité de l'électeur, déborda en effet dans le Palatinat. L'alarme fut générale en France: on crut voir la Lorraine et la Champagne envahies; et, pour les défendre spécialement, Turenne reçut l'ordre d'abandonner l'Alsace. Mais celui-ci, persuadé qu'il serait toujours temps d'en venir à cette extrémité, et que c'était donner d'emblée à l'ennemi un avantage qu'on pouvait lui faire acheter par des efforts qui consumeraient au moins son temps, et qui permettraient peut-être de gagner la saison du repos, n'obéissait pas. Louvois lui fit réitérer l'ordre de la retraite, de la main même de Louis XIV. Turenne ne laissa pas de demeurer dans sa position; mais il en expliqua ses motifs au roi. « Les ennemis, lui dit-il, quelque grand nombre de troupes qu'ils aient, ne-

sauraient, dans la saison où nous sommes, penser à aucune autre entreprise qu'à celle de me faire sortir de la province où je suis, n'ayant ni vivres ni moyens pour passer en Lorraine, que je ne sois chassé de l'Alsace. Si je m'en allais de moi-même, comme votre majesté me l'ordonne, je ferais ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire. Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage. Je suis persuadé qu'il vaudrait mieux, pour le service de votre majesté, que je perdisse une bataille que d'abandonner l'Alsace et de repasser les montagnes; si je le fais, Philisbourg et Brisac seront bientôt obligés de se rendre; les impériaux s'empareront de tout le pays depuis Mayence jusqu'à Bâle, et transporteront peut-être la guerre d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et viendront ravager la Champagne. Je connais, ajoutait-il en finissant, la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis : *Je prends tout sur moi, et je me charge des événements.* » Ce ton d'assurance, à l'égard d'incidents futurs, n'était point présomption en Turenne. Jamais personne ne fut plus exempt que lui de ce défaut; mais c'était cette confiance naturelle et irrésistible d'un bon joueur d'échecs contre un médiocre qu'il est sûr de gagner, même en lui faisant des avantages. Le roi, persuadé par les raisons de son général, le laissa maître de ses opérations, et lui fit passer un secours de six mille hommes, qui porta son armée à vingt-deux.

L'ennemi cependant, qui ne tarda pas à recon-

naître l'incommodité de sa position et la difficulté de forcer les Français dans la leur, repassa le Rhin; mais il avait gagné les magistrats de la ville neutre de Strasbourg, et à l'aide du pont que cette place possédait sur le fleuve, il déconcerta les sages précautions du général français, et pénétra sans difficulté en Alsace. La position de Turenne devenait d'autant plus critique, que l'électeur de Brandebourg, à la tête de vingt-cinq mille hommes, était en pleine marche pour se joindre aux trente-cinq mille du duc de Bournonville. Mais comme la saison était déjà avancée, et que l'électeur n'avait plus d'autre projet pour cette année que d'établir ses quartiers en Alsace, il marchait à très-petites journées. Turenne profita de cette connaissance pour attaquer le duc de Bournonville avant la jonction, et pour choisir d'ailleurs, sans se hâter, le moment le plus opportun à la réussite. Au jour fixé par lui, et lorsqu'on pouvait ne le croire occupé que de sa propre sûreté dans son camp, il se mit en mouvement pour attaquer celui de l'ennemi. Malheureusement une pluie affreuse contraria sa marche, le retarda, et lui fit trouver en bataille, et même retranché en partie derrière Ensheim, près de Strasbourg, un ennemi qu'il eût surpris sans ce contre-temps.

La pluie qui ne discontinuait point, et qui même, dans le cours du combat, redoubla avec une violence qui força l'une et l'autre armée à une trêve de quelques instants, ne permit point de ces évolutions qui décident souvent de la victoire; et, dans la forte position des impériaux sur leur gauche, il n'y avait que

le courage du soldat et l'exemple même du général qui pût les en déloger. Tout l'effort du combat se porta de ce côté, qui, fortifié et couvert par un petit bois, avait résisté à quatre attaques vigoureuses de l'infanterie. Il céda à une cinquième que conduisit Turenne lui-même, qui, s'exposant comme un simple soldat, eut son cheval tué sous lui. Ce succès entraîna le gain de la bataille. Elle eut lieu le 4 octobre. Les ennemis laissèrent trois mille hommes sur la place, et se retirèrent en assez bon ordre sous le canon de Strasbourg. Turenne demeura maître du champ de bataille; et, encore qu'il fît retraite peu après, ce nouvel avantage d'opinion lui suffit pour retenir l'ennemi dans l'inaction jusqu'à l'arrivée de l'électeur. Turenne, après sa victoire, se rapprocha de Saverne et de Haguenau; et, dans la nouvelle position qu'il occupa, profitant des munitions et des fourrages des environs, il protégeait encore ces deux villes, et s'en faisait un moyen de retraite en cas de nécessité.

L'électeur arriva enfin avec une armée, qui à elle seule était supérieure en nombre à celle de Turenne. L'alarme se renouvela dans toute la France. Son général seul était tranquille. Il parut tellement défier l'ennemi dans son poste, que celui-ci hésitait à l'y attaquer. Il s'y résolut enfin; mais, au moment qu'il faisait ses dernières dispositions, Turenne, par une retraite habile, lui échappait, et prenait un nouveau poste à Dettweiler, à quatre lieues plus loin, et dans une position forte et choisie de longue main, d'où il couvrait ou protégeait également Haguenau, Saverne et la Lorraine. Dans cette espèce de fort, il reçut six

mille hommes de cavalerie de l'arrière-ban que la cour effrayée avait convoqué; secours que l'ignorance de la discipline rendait plus imposant que réel, et que Turenne renvoya comme incommode, après avoir su néanmoins en tirer parti pour rendre l'ennemi plus circonspect. Il fit plus d'usage de quelques bataillons et escadrons détachés de l'armée de Flandre, qui était entrée de bonne heure dans ses quartiers, mais il refusa une division de quatorze mille hommes de la même armée, que lui amenait le comte de Saulx, et le pria de la cantonner dans la Lorraine allemande.

Ce refus qu'on ne pouvait expliquer tenait au même motif qui lui avait déjà fait ostensiblement renvoyer l'arrière-ban. La saison était avancée; une trop grande réunion de troupes, en tenant les ennemis dans l'inquiétude, les eût éloignés de la sécurité que le général français croyait temps de leur inspirer. Bientôt, en effet, ils se retirèrent pour prendre des quartiers, mais sans négliger cependant les précautions que la proximité d'un général fécond en ressources les obligeait à prendre. Turenne se hâta de les en délivrer, en quittant la Basse-Alsace et traversant les Vosges pour établir lui-même ses quartiers en Lorraine. Telle paraissait être la fin de la campagne. La réputation du général, quoiqu'il n'eût fait qu'à l'extrémité cette retraite qui lui avait été ordonnée dès le commencement, souffrait et paraissait s'éclipser par son espèce de fuite, et par la disparité des événements et de ses promesses; mais, dans les plans de Turenne, on n'était qu'alors au commencement de la véritable campagne.

L'ennemi, maître de toute l'Alsace, ayant enfin banni toute crainte, et remettant au retour de la belle saison les grands coups qu'il devait porter, s'étendit paisiblement dans toute la province pour y établir ses cantonnements. Il y jouissait avec sécurité d'un repos nécessaire, lorsqu'à la fin de novembre, et par un froid qui rendait invraisemblable toute marche d'armée, Turenne met en mouvement tous ses quartiers ainsi que la division demeurée dans la Lorraine allemande; ils marchent pendant un mois, à l'insu les uns des autres, par des chemins divers et crus impraticables au travers des Vosges, et le 27 décembre il les réunit, à leur grand étonnement, dans la plaine de Béfort, et au milieu des quartiers du duc de Lorraine, lesquels furent enlevés sur-le-champ. Le duc refusait de croire les premiers avis qui lui en furent donnés, et la nouvelle de l'apparition de Turenne trouva les généraux allemands aussi incrédules que lui : ils n'en furent persuadés que lorsque leurs pertes journalières les forcèrent à y croire. A chaque instant, en effet, des partis ennemis, ignorant la position et la proximité de l'armée française, tombaient ou s'égaraient au milieu de ses divisions; les quartiers les plus éloignés purent seuls se soustraire à cette espèce de filet, qui enveloppa successivement tous les autres. Ils se réunirent avec assez de promptitude à Turkeim, près de Colmar, quartier de l'électeur de Brandebourg; mais, le 5 janvier, trente mille Français, pleins de confiance, se trouvèrent en présence et disposés à attaquer un ennemi découragé par ses pertes et par sa surprise. Turenne, bien pénétré des dispo-

sitions qui agitaient si diversement les deux armées, attendit la chute du jour pour lâcher bride à la sienne. Il comptait sur le succès, et il voulait que l'obscurité de la nuit, inspirant aux impériaux le conseil timide de la retraite, pût faire mollir encore leur résistance. Il ne se trompa point : les ennemis cédèrent et firent en effet retraite. De Colmar ils gagnèrent Benfeld, et de Benfeld Strasbourg, où, le 11 janvier, diminués de plus de moitié, ils repassèrent le Rhin et évacuèrent enfin l'Alsace, ainsi que l'avait promis Turenne.

Cette campagne, méditée depuis long-temps, et dont le plan avait été tracé et envoyé au ministre dès le mois d'octobre, et du camp même de Dettweiler, n'a pas besoin d'éloges : l'Europe entière jeta un cri d'admiration, et en France il s'y joignit de plus un sentiment de vénération pour le modeste vainqueur qui l'avait préservée de l'invasion. A son retour à Paris, partout sur son passage, et surtout en Champagne, le paysan attendri venait lui témoigner sa reconnaissance, et de la récolte qu'il avait faite cette année, et de celle qu'il espérait faire encore l'année suivante.

La France n'avait pas été aussi heureuse du côté de l'Espagne : le lieutenant-général Le Bret avait été battu en Roussillon, et avait perdu deux mille hommes. Mais la révolte de Messine, qui se mit en ce temps sous la protection du roi, compensa cet échec; et, forçant les Espagnols à une diversion qui dégarnit la Catalogne, permit, l'année suivante, au comte de Schomberg, le même qui avait achevé de soustraire le Portugal à la domination de l'Espagne, de faire des progrès dans cette province.

Soixante mille Français, sous les ordres du roi, du prince de Condé et des maréchaux de Luxembourg et de Créqui, s'étendaient alors du Brabant à la Moselle, et comptaient non-seulement faire échouer les desseins du prince d'Orange sur Maëstricht, mais se promettaient encore de grands succès. Liége, Dînant, Huy, Limbourg se rendaient en effet à leurs armes, mais non d'ailleurs sans des chicanes multipliées, suites des marches et contre-marches inquiétantes du prince d'Orange, pour essayer de sauver ces places. Il fallut, sur ces entrefaites, envoyer des secours en Alsace, ce qui affaiblit l'armée et arrêta encore le cours de ces lentes expéditions. Le roi, accoutumé à enlever des provinces, s'ennuya d'une défensive qui humiliait sa fierté, et laissa à Condé le soin de la poursuivre. Ce n'était pas non plus le genre de guerre qui convenait le plus à l'humeur emportée du prince; mais son génie, se ployant à toutes les circonstances, ne s'y montra pas moins propre, et balança la supériorité de l'ennemi.

Turenne en Alsace n'avait plus à combattre cette réunion de princes, dont les vues souvent discordantes avaient aidé à ses succès. Le grand électeur, le duc de Brunswick, l'évêque de Munster, réunis cette année au roi de Danemarck, attaquaient le roi de Suède, allié de la France, dans ses possessions d'Allemagne. Un seul homme dirigeait les opérations sur le Rhin, et cet homme était Montécuculli, le vainqueur de Saint-Gothard, et le seul capitaine qu'on pût opposer à Turenne, avec lequel il avait plusieurs points de conformité. Il commandait une armée nombreuse et

aguerrie, et c'était pour le ministère une raison de ne pas laisser Turenne dans une trop grande infériorité.

Montécuculli se proposait d'envahir l'Alsace et d'y pénétrer par le pont de Strasbourg. Cette ville, malgré les assurances données de mieux garder sa neutralité cette année que la précédente, n'y persistait que par crainte, et se fût livrée aux Allemands sans la crainte que la proximité du général français lui inspirait. Pour éloigner celui-ci, Montécuculli usa en vain de mille feintes : il descendit le fleuve jusqu'à Spire, le passa en ce lieu, et s'approcha de Landau, mais toujours avec aussi peu de fruit. Turenne profita même de son éloignement et des facilités que lui offrirent plusieurs îles du Rhin couvertes de bois, pour jeter un pont à Ortenau, à quatre lieues au-dessus de Strasbourg, d'où, gagnant le poste important de Wilstedt, à une lieue de Kelh, tête du pont de Strasbourg, il interrompit entièrement la communication de cette ville avec Montécuculli : celui-ci, pour faire évacuer ce poste, menaça à son tour le pont d'Ortenau; mais Turenne, se multipliant par l'activité sans relâche de ses troupes, se trouva toujours le plus fort sur tous les points, et n'en abandonna aucun. Cependant comme ces mouvements ne laissaient pas de fatiguer extrêmement l'armée, il rapprocha son pont d'une lieue, et l'établit à Altenheim sans que l'ennemi s'aperçût des travaux nécessaires à ce transport.

Certain de lui avoir fermé le passage de Strasbourg, Turenne ne s'occupa plus dès lors que de l'en éloigner tout-à-fait en faisant naître la disette autour de lui.

Il y parvint par l'occupation de certains postes éloignés par où arrivaient ses vivres, et mit ainsi en défaut la prévoyance de Montécuculli, qui avait trop compté sur leur distance. Ce général fut obligé de reculer, et s'établit vers Bade, appuyant sa droite au village de Salsbach, poste avantageux par sa situation à l'entrée des montagnes. Turenne, qui en avait reconnu l'importance, avait projeté de s'y loger; mais, prévenu par les impériaux, il se proposa de les attaquer le lendemain.

Ce jour, 27 juillet, après avoir entendu la messe et communié de bonne heure, il disposa son ordre de bataille : sa gauche et son centre prirent position au lieu qu'ils devaient occuper dans le combat, et sa droite n'eut plus qu'un mouvement à faire pour s'y placer. Ce fut dans ce moment que, considérant l'ordonnance de l'ennemi, et ne pouvant, malgré sa réserve ordinaire, contenir l'excès de sa confiance, il s'écria : « Je les tiens, et je vais recueillir les fruits d'une si pénible campagne. » Il y avait déjà quatre mois qu'elle durait, et que les deux chefs épuisaient l'un contre l'autre toutes les combinaisons de la tactique la plus savante.

Cependant les officiers de la droite, inquiets du mouvement d'une colonne ennemie, ne cessaient de députer vers le maréchal pour avoir ses ordres, et pour qu'il vînt même prendre connaissance par ses yeux de cette manœuvre. Il se rendit à leurs instances, et prit pour les joindre un chemin creux à l'abri du feu : « Car, disait-il au comte Hamilton, je ne veux pas être tué aujourd'hui. » Près d'arriver, il reconnut

sur une éminence le marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, et s'approcha de lui pour prendre quelques renseignements sur la colonne dont on lui parlait. Le marquis la lui indiquait de la main, lorsque deux pièces de campagne, tirant sur quelques bataillons français mis en mouvement pour parer à celui de l'ennemi, un des coups emportant un bras à Saint-Hilaire, alla frapper Turenne, qui fit encore une vingtaine de pas sur son cheval et tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, et Turenne reçut seulement une contusion terrible qui l'étouffa dans l'instant. Ainsi mourut, à soixante-quatre ans, ce grand capitaine dont les vertus morales égalaient les talents militaires, et qui, suivant l'expression de Montécuculli dans sa dépêche à l'empereur, faisait honneur à l'humanité. Louis ajouta à sa propre gloire par les honneurs qu'il fit rendre à la mémoire de ce grand homme, et par la sépulture qu'il lui fit décerner à Saint-Denis parmi les tombeaux des rois.

Le fils du marquis de Saint-Hilaire, qui a laissé des mémoires, et qui rapporte les détails de cette catastrophe à laquelle il était présent, se jeta dans ce moment sur son père, et cherchait en lui avec inquiétude un reste de vie qu'il craignait de ne plus trouver, lorsque le blessé lui adressa ces paroles sublimes, comparables à tout ce que l'antiquité a consacré de plus héroïque : « Ce n'est pas moi, mon fils, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer; » et, grand lui-même dans ses paroles et dans ses actions, il ordonna à ce même fils de le quitter et de courir au service de ses batteries..

Montécuculli avait été presque aussitôt averti de la mort du maréchal, et par la cessation du mouvement de la droite, et par un Allemand, valet de chambre du comte de Boufflers, qui déserta pour l'en instruire. Dans la consternation où se trouvait l'armée française, c'était le moment peut-être de l'attaquer; mais le général ennemi que Turenne avait forcé à recevoir la bataille, ou à faire une retraite hasardeuse au travers des montagnes, s'étant donné quelques avantages de position qu'il eût fallu perdre pour aller chercher l'armée française demeurée immobile, préféra manœuvrer de manière à lui faire repasser le Rhin. A cet effet, il détacha le lendemain le comte de Caprara qui, à la tête de la cavalerie, longeant les montagnes, se dirigea sur Willstedt, et menaça le pont d'Attenheim, si important à l'armée, et pour tirer ses vivres de l'Alsace et pour y rentrer.

Avec Turenne avaient péri ses plans sur cette journée; et pour comble de malheur les deux lieutenants généraux qui servaient sous lui, le comte de Lorges, son neveu, et le marquis de Vaubrun, ne s'accordaient pas et prétendaient chacun au commandement. Cependant le mouvement de Montécuculli obligeait à prendre un parti. Les officiers subalternes firent convenir les deux chefs d'alterner chaque jour, et la retraite fut résolue pour la nuit suivante. Un violent orage en déroba heureusement la connaissance aux impériaux, et ce ne fut qu'à la pointe du jour que Montécuculli put se mettre en marche pour rejoindre l'armée française. Il s'en tint toujours hors de vue, dans l'espoir de la surprendre en dés-

ordre au passage de quelque rivière, ce qui devait lui être d'autant plus facile, que, contre toutes les règles de l'art, c'était un corps d'infanterie qui faisait l'arrière-garde des Français, et que, pour reconnaître l'ennemi, la portée de la vue ne pouvait suppléer la cavalerie.

L'avant-garde, en majeure partie, avait déjà repassé le Rhin sans qu'on eût pris d'informations sur la proximité ou l'éloignement des impériaux. La seconde ligne, entre le fleuve et le ruisseau de la Schuttern, attendait, les armes posées, la fin du passage de la première ligne; et enfin la brigade de Champagne qui formait l'arrière-garde, était encore postée au delà du ruisseau, lorsque Montécuculli parut tout à coup avec son armée et dissipa facilement la brigade. Cependant, n'ayant pas eu le temps de reconnaître la position exacte de l'ennemi, il hésita à passer outre. Ce moment perdu par lui fut mis à profit par les Français. Excités par la seule vue de leurs adversaires, et avant d'avoir pu recevoir aucun ordre de leurs chefs, ils reprennent leurs armes à la hâte, et sans penser s'ils sont ou non appuyés par une seconde ligne, ils se portent spontanément sur le bord du ruisseau, soutiennent sans se rompre cinq charges consécutives de l'ennemi, et font encore en partie volte-face pour tenir tête à une division de cavalerie qui, ayant passé la rivière sur leur flanc, était venue les attaquer par-derrière. Une si vigoureuse résistance donna le temps à l'avant-garde de repasser le Rhin : le marquis de Vaubrun, qui la commandait, fut tué à la première charge, et sa mort fut un bon-

heur pour l'armée qui n'eut plus qu'un chef. La réunion des deux lignes amena la fin du combat, et cette journée plus meurtrière pour l'ennemi que pour les Français, permit à ceux-ci de repasser le Rhin sans être inquiétés. Mais les habitants de Strasbourg, que ne contenait plus le grand nom de Turenne, offrirent leur pont à Montécuculli, et le théâtre de la guerre s'établit en Alsace.

La cour ne vit que Condé capable de suppléer Turenne. Le vainqueur de Rocroy, laissant donc Luxembourg pour le remplacer lui-même en Flandre, quitta ce pays où il faisait une guerre plus utile que brillante, et gagna l'Alsace qui devait le voir, avec une armée moindre que celle de son adversaire, se résigner à demeurer encore sur la défensive. Il n'eut point honte de reculer quelquefois, d'éprouver de petits échecs, de se retrancher enfin; « et jugez, dit madame de Sévigné, ce que c'est que le grand Condé qui se retranche. » Mais enfin des manœuvres dignes de Turenne, avec l'ombre duquel il aurait voulu causer, disait-il, pour être instruit de ses vues, firent lever successivement à Montécuculli les siéges de Saverne et de Haguenau, et de poste en poste le repoussèrent tout-à-fait hors de l'Alsace. Cette campagne importante fut le terme de la carrière militaire de trois grands généraux; de Turenne, par sa mort; de Montécuculli et de Condé par leurs infirmités. Le dernier passa les dix années de vie qui lui restaient à sa maison délicieuse de Chantilly, faisant des voyages peu fréquents à la cour, où, par souvenir de la Fronde, il était ordinairement reçu avec un sérieux qui tenait

de la froideur. Dans sa retraite, revenu des illusions de la jeunesse et désabusé des vains systèmes de l'incrédulité, dont long-temps il fut un des ardents fauteurs, il ne cultiva plus que les grands intérêts du ciel. Telles furent surtout les occupations de ses deux dernières années. C'est ce qui a fait dire que durant celles-ci il ne fût que son ombre, et que même il ne resta rien de lui. Mais à ce jugement passionné on reconnaît la prévention de Voltaire, qu'offusquait l'aspect de la religion, et qui, la calomniant dans plusieurs des grands hommes dont l'humanité s'honore, fit de Turenne un hypocrite, de Bossuet un ambitieux, et de Fénélon un incrédule.

Parmi les élèves que formèrent ces grands capitaines, et qui désormais vont occuper la scène, Créqui, l'un des plus marquants, emporté par son impétuosité, vint avec une faible division affronter à Consarbruck le vieux duc de Lorraine et celui de Lunebourg, qui assiégeaient Trèves. Sa témérité fut punie par une défaite entière : ce fut avec peine que lui quatrième il gagna Trèves, où il ne chercha plus qu'à ensevelir son affront. Sourd à toute proposition de se rendre, ses officiers dressèrent malgré lui une capitulation, où il refusa d'être compris, et, au grand hasard de sa vie, il fut fait prisonnier dans une église où il se défendait encore. Il ne lui manquait que cet échec, disait de lui Condé, pour se placer au rang des grands généraux. La prise de Trèves fut le dernier exploit du vieux et bizarre duc de Lorraine. Il mourut sur ces entrefaites, laissant ses droits et ses espérances à Charles Léopold, son neveu, beau-frère

de l'empereur, dont il avait épousé la sœur, et déjà connu par divers exploits militaires, qui n'étaient que le prélude d'autres plus considérables. Ce fut lui qui commanda les impériaux en Alsace pendant la campagne suivante.

Dès les premiers jours de celle-ci, les Français s'ouvrirent une nouvelle carrière de gloire sur un élément qui leur était encore peu familier. A peine formés à la tactique navale, ils résistèrent seuls à Ruyter, qui, pour seconder les efforts des Espagnols contre Messine et Agouste, était entré dans la Méditerranée. Le marquis du Quesne déconcerta leurs desseins le 8 janvier, au combat de Stromboli, et le 21 avril à celui d'Agouste, qui coûta la vie à l'amiral hollandais. Enfin le 3 juin, le maréchal de Vivonne, quoique inférieur en vaisseaux à la flotte hollandaise, l'ayant attaquée comme elle sortait de Palerme, acheva de la détruire.

Cependant le roi, ayant sous lui Monsieur et plusieurs des maréchaux de France qu'il avait faits récemment, et que madame de Cornuel nommait plaisamment *la monnaie* de M. de Turenne, était entré en Flandre, et menaçant plusieurs villes à la fois, prit Condé avant que le prince d'Orange pût la secourir. Mais celui-ci arriva devant Bouchain en même temps que le roi. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Valenciennes, et si proche l'une de l'autre qu'une bataille paraissait inévitable. Le prince qui la désirait, quoique inférieur en nombre, était contrarié par les Espagnols qui en redoutaient les suites, et du côté des Français les avis étaient également partagés.

Le maréchal de Lorges insistait avec vivacité pour le combat; mais Louvois, à qui l'on a prêté le motif de perpétuer la guerre pour continuer à se rendre nécessaire, s'opposait à une bataille qui pouvait, dit-on, la terminer; ce qui n'est pas très-sûr. Quoi qu'il en soit, il représenta qu'elle était parfaitement inutile au dessein de prendre Bouchain, et que l'issue qui en était incertaine pouvait être funeste à l'état et au roi. Le monarque ayant laissé apercevoir quelques signes d'approbation, les maréchaux de Schomberg, d'Humières et de La Feuillade, amis de Louvois, se rangèrent à son avis, et il n'y eut point de bataille. Mais l'année suivante, lorsque Monsieur eut battu le prince d'Orange à Cassel, on prétend que le roi regretta d'avoir négligé l'occasion de s'acquérir un honneur pareil, et qu'il ne s'en crut point dédommagé par celui d'avoir pris Bouchain en présence du prince.

Mais ces campagnes de Flandre, qui s'ouvraient d'une manière si brillante, étaient destinées à finir toujours languissamment par les secours que réclamait l'Alsace. C'est ce qui arriva cette année comme les précédentes, et ce qui fit que le roi, abandonnant encore l'armée, la confia au comte de Schomberg. Le prince d'Orange cerna presque aussitôt Maëstricht. Cette ville était défendue par Calvo, l'un des quatre braves dont Louis XIV disait que ses ennemis les respecteraient toujours dans ses places. C'étaient, avec lui, Montal, Chamilly et du Fay. Calvo ne manqua point à sa réputation, et cinquante jours de résistance, pendant lesquels le prince d'Orange perdit

douze mille hommes, permirent à Schomberg de le dégager.

Luxembourg, si entreprenant lorsqu'il commandait en sous-ordre, parut timide la première fois qu'il commanda en chef. A la tête de cinquante mille hommes, en Alsace, il était opposé au nouveau duc de Lorraine, qui en avait à la vérité soixante mille. Supposant à son ennemi l'intention de percer en Lorraine, Luxembourg se retrancha dans les Vosges, à la hauteur de Saverne, et donna occasion au duc d'investir Philisbourg. Le prince en couvrit le siége en se fortifiant sur la Lauter, et il n'en abandonna les bords devant les nombreux bataillons de renfort envoyés à Luxembourg que pour se retrancher de nouveau, et d'une manière inattaquable, dans un coude formé par le Rhin, au-devant même de Philisbourg. Du Fay commandait dans la place; mais six mois de blocus et soixante-dix jours d'attaques ayant épuisé ses ressources de tout genre, il ne perdit rien de sa gloire pour avoir été forcé de se rendre. Une diversion de Luxembourg, dans le comté de Montbéliard et dans le Brisgau, forçant d'ailleurs les impériaux d'y courir, les empêcha d'avancer en Alsace, et ils se virent obligés de prendre encore leurs quartiers d'hiver sur la droite du Rhin. Dans le Roussillon, les Français et les Espagnols restèrent également sur la défensive; mais, dans le nord de l'Allemagne, le roi de Suède fut battu et dépouillé par les alliés.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE STÉRÉOTYPE DE LAURENS AINÉ,
RUE DU POT-DE-FER, Nº 14.



